J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★ No 216 (28 pages) UN NUMÉRO 50 C. Mardi 18 septembre 1973

CITROËN AMI SUPER
Citroën lance l'Ami Super

Super=74% de puissance en plus
Venez l'essayer chez:
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

Vague de cambriolages à Neuchâtel et dans la région

Page 3

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TELEPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS
FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Les socialistes grands perdants de la consultation

Pas de majorité aux élections suédoises

STOCKHOM (AP-AFP). — Après un suspense qui s'est prolongé plus qu'on ne le prévoyait, les élections suédoises de dimanche ont finalement abouti à une impasse.

Il était apparu, après un premier décompte général des suffrages, que le bloc socialiste devait obtenir 176 sièges, contre 174 au bloc d'opposition.

Selon l'agence officielle suédoise, un nouveau décompte a montré que l'on se trouvait finalement avec 175 sièges de part et d'autre, ce qui risque de mettre le parlement dans l'impossibilité de fonctionner.

Ou plus exactement, chaque projet de loi qui recueillerait le même nombre de voix pour et contre, ferait l'objet, en vertu d'une curieuse disposition de la Constitution, d'un tirage au sort. « Le destin de notre nation ne peut se jouer à la loterie », déclarait dans la nuit de dimanche à lundi M. Thorbjoern Falldin, le chef du parti centriste en évoquant une telle perspective.

C'est pourquoi, il est d'ores et déjà envisagé de porter de 350 à 349 le nombre des élus au parlement suédois afin de permettre une majorité arithmétique lors des votes de lois. Mais cette modification ne pourrait être apportée que l'année prochaine.

Si, en définitive, socialistes et bourgeois se partageaient le même nombre de sièges lorsque les résultats définitifs seront connus dans deux ou trois jours, l'assemblée pourrait être dissoute et une nouvelle consultation organisée l'année prochaine.

M. Olof Palme, chef du gouvernement minoritaire social-démocrate, a subi de toute façon une nouvelle défaite dimanche. Même avec 176 sièges en effet, il n'aurait pu continuer de gouverner qu'avec l'appui des communistes, qui ont augmenté de 5,5 % leur pourcentage de suffrages. Le grand vainqueur des élections est le parti du centre, dirigé par M. Thorbjoern Faelldin. Mais le parti libéral a subi un véritable désastre, ce qui a empêché l'opposition « bourgeoise » d'obtenir une majorité.

Les sociaux-démocrates, qui ont perdu environ deux pour cent des voix, restent le parti le plus important.

(Lire en dernière page)

Le premier ministre suédois, M. Olof Palme, répondant aux journalistes.
(Téléphoto AP)

(Avipress - Elsner)

EN PAYS OBWALDIEN

UN AVION S'ÉCRASE : PILOTE TUÉ

(c) Un grave accident d'avion a eu pour théâtre lundi matin la localité obwaldienne de Sarnen où un appareil du type « Jodel » s'est abattu à la fin de la piste de l'aérodrome. Le pilote du monomoteur, Denis Hugli, âgé de 32 ans, a été tué sur le coup. Son appareil s'est désintégré sous le choc, les pièces détachées étant projetées à des dizaines de mètres.

L'appareil avait quitté l'aérodrome de Sion lundi matin pour se rendre à Obwald. Comme devaient le préciser les enquêteurs du bureau fédéral, un épais brouillard régnait sur la région lorsque l'accident s'est produit. Il ne semble pourtant pas que l'aérodrome ait été invisible. Selon des témoins, l'avion aurait tourné au-dessus de la piste. « L'appareil s'est abattu dans un fracas effroyable. Nous avons été tirés de notre torpeur matinale par le bruit de la chute», ajoutait un paysan de Sarnen, occupé à traire ses vaches à six heures du matin.

Le pilote, qui travaillait depuis quelques mois à Rarogne, avait l'habitude de faire le trajet Obwald - Valais avec le monomoteur. Il était employé de l'armée et avait travaillé de nombreuses années en pays obwaldien, où il avait encore certaines tâches à remplir. Selon des amis du défunt, il avait encore 5000 heures de vol à son actif. Il était non seulement un pilote militaire professionnel très apprécié, mais encore un excellent pilote civil. Il était également membre de l'équipe suisse de vols acrobatiques. Les causes exactes de l'accident ne sont pas encore connues. M. Hugli, qui avait passé son enfance à Bevaix, sera inhumé jeudi à Boudry.

E. E.

Zurich solide chef de file

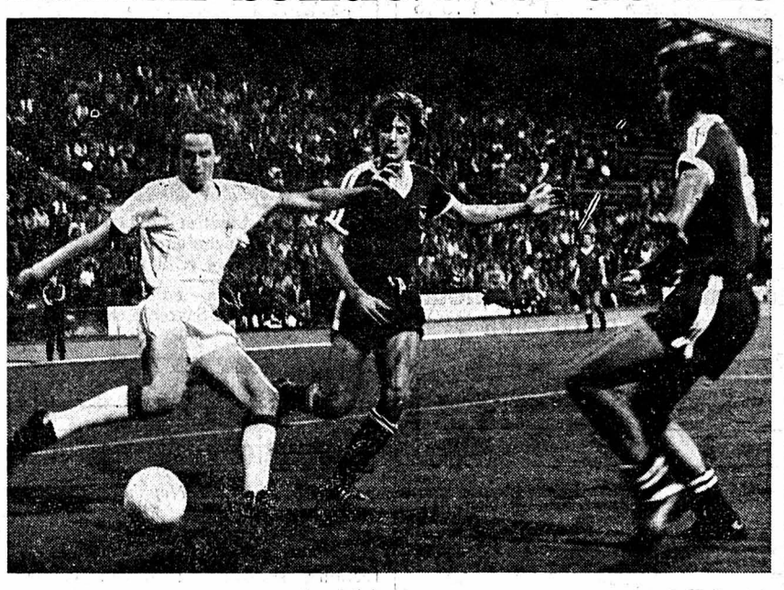
Il aura suffi de cinq journées pour que le classement du championnat de ligue A se décante sérieusement. Le Zuricois Botteron, opposé ici aux défenseurs de Chênois, et ses camarades se sont installés confortablement en tête du classement.
(Photopress)

Neuchâtel Xamax s'illustre

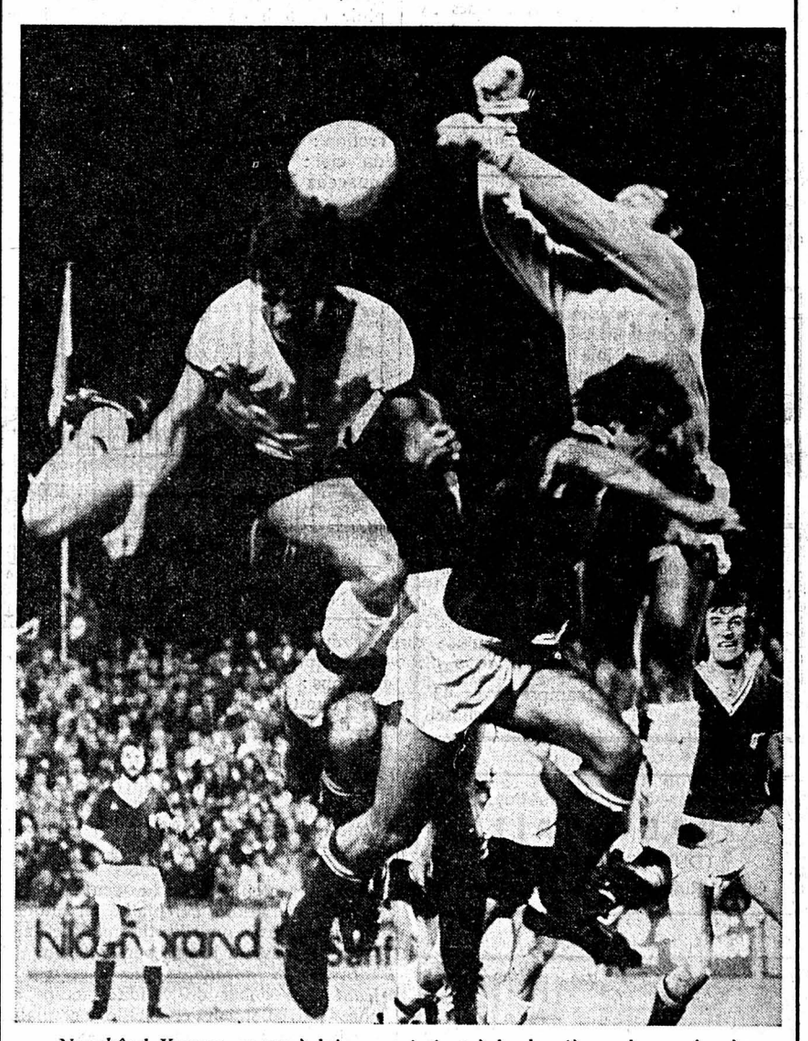
Neuchâtel Xamax, quant à lui, se maintient à la deuxième place grâce à une nouvelle victoire obtenue face à Sion. Notre photo montre le gardien Donzé dégageant du poing devant l'« aérien » Steiger. (Avipress J.-P. Baillod)

LES IDÉES ET LES FAITS

Willy Brandt et les siens

La semaine dernière, 34 députés socialistes au Bundestag et 75 dirigeants syndicaux ont signé une déclaration dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle constitue une attaque directe contre la personne du chancelier et président du parti, M. Willy Brandt. Le motif en était, on s'en doute, les « grèves sauvages » qui continuent de paralyser certaines grandes entreprises allemandes. Les signataires, suivant l'exemple des « jusos » (membres des organisations de jeunesse socialistes), voudraient que le gouvernement se mette au diapason des grévistes et appuie officiellement leurs revendications, salariales pour la plupart. Le gouvernement, tant pour ménager l'indispensable allié libéral que pour ne pas ajouter au mécontentement des consommateurs (électeurs eux aussi) devant le renchérissement constant du coût de la vie, se refuse à obtempérer et s'efforce de louvoyer en ménageant la chèvre et le chou.

Au cours de la réunion du comité directeur du parti M. Brandt n'a pu faire triompher son point de vue qu'en menaçant de claquer la porte en cas d'échec. Cela ne l'a naturellement pas empêché de proclamer ensuite qu'il n'y avait aucune raison de mettre en doute l'homogénéité du parti et la solidité de l'alliance avec celui de M. Walter Scheel... En était-il aussi sûr qu'il voulait bien s'en donner l'air ? Bien des Allemands — et pas seulement dans les rangs de l'opposition — en doutent.

Le différend des « grèves sauvages » n'est qu'un épisode, un de plus, dans le long conflit idéologique qui oppose les « jusos », prônant le retour au marxisme intégral, à la vieille garde du parti fidèle au programme modéré du Godesberg. Cette querelle des générations porte en réalité sur des points beaucoup plus essentiels que le phénomène sporadique des grèves ; c'est tout l'ordre politique, économique et social du pays qui est en jeu, le statut même de sa société, que l'aile marchante du parti voudrait « aligner » sur celui de la R.D.A. voisine.

M. Brandt, jusqu'ici, a su déjouer ces manœuvres avec une adresse et une persévérance auxquelles il convient de rendre hommage. Mais le pourra-t-il longtemps encore ? Quand les divergences portent sur des points aussi importants que ceux que nous venons de citer, il est bien difficile de parler encore de cohésion, et un vote de confiance obtenu par des menaces de démission n'est pas un très bon signe pour l'avenir.

D'autant plus que le programme du Bundestag fixé par le chancelier lui-même comporte, pour cette année encore, des questions aussi fertiles en controverses que la réforme fiscale, la participation du personnel à la gestion des entreprises, la réforme du droit foncier et celle de l'enseignement.

Léon LATOUR

ENQUÊTE À NAPLES SUR L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA

NAPLES (AP). — Une enquête officielle a débuté lundi pour déterminer si des négligences de la part des autorités napolitaines peuvent être à l'origine de la récente épidémie de choléra, qui a fait 23 morts.

L'enquête vise plus spécialement le directeur de la santé publique de la province de Naples, M. Vincenzo Morante, et le directeur des services sanitaires, M. Gaetano Ortolani, qui risquent d'être inculpés d'homicides par imprudence.

Le ministère de la santé estime en effet que les coquillages, et en particulier les moules, sont responsables de la propagation de la maladie. M. Morante affirme que la commercialisation des moules s'est poursuivie en dépit des avertissements qu'il avait lancés.

L'épidémie est en voie de régression et aucun décès n'a été signalé depuis cinq jours.

Un pêcheur napolitain mécontent met le feu à une barricade.
(Téléphoto AP)

Les révélations d'un astronaute d'Apollo 11

ALDRIN FAILLIT PERDRE LA RAISON APRÈS SON EXPLORATION LUNAIRE

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (AP). — Edwin Aldrin, qui, lors du vol d'Apollo 11, fut le deuxième homme à marcher sur la Lune, a été victime d'une profonde dépression nerveuse qui le laissa paralysé et complètement apathique après son retour sur la Terre.

Il éprouva une joie immense d'avoir participé à la première exploration lunaire, mais le changement d'existence qui suivit, l'absence dans sa vie de quelque grande tâche à remplir le plongèrent dans un état dépressif qui le hante encore, a-t-il déclaré dans une interview téléphonique.

Son mariage fut menacé, sa carrière militaire brisée — il est retiré du corps des astronautes et de l'armée de l'air — et il dut être hospitalisé. Grâce à un traitement psychiatrique qu'il continue de suivre, Aldrin reprend graduellement goût à la vie dans sa résidence des environs de Los-Angeles.

CRITIQUES

Il relate son expérience dans un livre récemment paru intitulé : « Retour sur Terre » où il évoque son enfance, son exploration lunaire, sa maladie mentale et son retour à la santé. Il a écrit ce livre, explique-t-il, dans l'espoir que le grand public comprendra mieux que même les héros de l'âge spatial peuvent souffrir d'affections mentales.

Aldrin ne ménage pas ses critiques contre les exigences imposées aux astronautes d'Apollo 11 qui durent continuellement prononcer des discours ou paraître en public ce qui contribua dit-il à sa maladie, mais même si c'était le prix qu'il fallait payer cette première exploration lunaire, cela en valait la peine.

Chronique régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11
Informations suisses : page 13
Les sports : pages 15, 16 et 19
Carnet du jour — Programmes radio-TV : page 25
Dernière heure : page 27

Val-de-Ruz : la station d'épuration, le viaduc routier... L'homme de la rue se pose des questions (Page 7)
Importante fraude fiscale dans le Jura (Page 11)
Auto coupée en deux par un pilier dans le Valais : un mort, deux blessés (Page 13)

Plus que 2 jours
pour visiter notre
SUPER-EXPOSITION
ouverte de 14 à 22 heures au
CASINO DE LA ROTONDE
à Neuchâtel
MEUBLES NUSSBAUM
PESEUX et NEUCHATEL
Tél. 31 43 44 ou 31 50 88
Vitrine place Pury
...une visite s'impose!!!

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

FÊTE DES VENDANGES
Aujourd'hui :
ouverture de la location
(Voir annonce dans le corps du journal)

Ecole Moderne - Tél. 24 15 15
Place Numa-Droz 12
COURS DU SOIR
Début 18 septembre

BOUCHERIE GUTMANN
Mardi 18 septembre
FERMÉ

Restaurant Martin-Pêcheur
PLAGE - PATINOIRE
Fermeture annuelle
jusqu'au 8 octobre

La manifestation de solidarité avec les

travailleurs chiliens

aura lieu mercredi 19 septembre à 18 h 15, devant le monument de la République de Neuchâtel.

Le comité de soutien

Bureaux de super-Flash
Nous sommes heureux de notre ouverture qui aura lieu mardi 18 septembre ; toutes les personnes y sont invitées. Téléphonez-moi entre 12 h et 13 h et le soir de 19 h à 21 heures. Merci.
Michel Reymond, Fritz-Courvoisier 7
2300 la Chaux-de-Fonds

Naissances

Madame et Monsieur Agnès et Jacques MARTIN, ainsi que Michèle, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite

Anne - Laure

Maternité des Cadolles — Vy-d'Etra 27 Neuchâtel

Anne-Marie et Alain GROSSIN ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Sébastien

le 16 septembre 1973

Maternité Pourtalès — Champréveyres 43 Neuchâtel

Berceaux - Lits - Poussettes, etc.
BABY-HALL
TOUT POUR L'ENFANT
Grand-Rue 2 **Peseux** Tél. 31 38 35

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Accident de la circulation

(c) Samedi vers 17 h, un motocycliste soleurois, qui était arrêté au feu rouge vis-à-vis du nouveau pont de la RN 5 à l'entrée de la ville côté Bienne, a été renversé par une voiture bâloise, elle-même percutée violemment à l'arrière par un véhicule immatriculé en France. Fort heureusement, seul un passager de cette dernière, un militaire français en congé, fut légèrement blessé au genou et reçut des soins sur place. Les dégâts s'élèvent à quelque 5000 francs.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

On nous prie de faire part du décès survenu à Besançon, à l'âge de 65 ans, de

Monsieur
André DONAT
Président et fondateur du Centre technique de l'industrie horlogère (CETEHOR)

L'inhumation a eu lieu à Mont-Saxonnex (Haute-Savoie), le lundi 17 septembre 1973.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 15 sept. 1973. Température : Moyenne : 17,0 ; min. ; 13,5 ; max. : 23,5. Baromètre : Moyenne : 722,1. Vent dominant : Direction : sud-sud-est ; force : calme à faible. Etat du ciel : couvert le matin à partir de 12 h 15, légèrement nuageux à brumeux.

Observatoire de Neuchâtel, 16 septembre. — Température moyenne : 18,4 min. : 15,7 ; max. : 24,0. Baromètre : Moyenne : 721,7. Eau tombée : 8,8. Vent dominant : direction, sud, sud-ouest ; force : faible, de 12 h 30 à 15 h ouest-sud-ouest modéré à assez fort.
Etat du ciel : variable, couvert à nuageux, orage lointain de 5 h 30 à 7 h pluie de 5 h 45 à 6 h 30, pluie intermittente à partir de 15 h.

Observatoire de Neuchâtel, 17 septembre. — Température moyenne : 16,2, min. : 13,7 ; max. : 21,6. Baromètre : Moyenne : 717,4. Vent dominant : Direction : sud-sud-est ; force : faible. Etat du ciel : couvert le matin l'après-midi nuageux à brumeux.

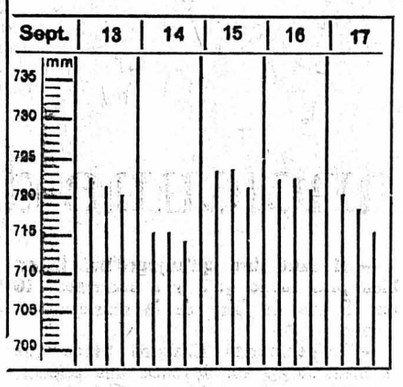

Niveau du lac 17 sept. 1973 429,22

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le ciel se couvrira à partir de l'ouest et, après une très courte phase de fœhn dans les Alpes, des pluies régionales se produiront par la suite, persistant une bonne partie de la journée, surtout le long des Alpes. Une amélioration du temps est probable dans l'ouest en fin de journée. En plaine la température atteindra 10 à 14 degrés la nuit et 13 à 18 degrés l'après-midi selon l'ensoleillement. Le vent du sud-ouest sera faible en plaine et modéré en montagne ou l'isotherme de zéro degré s'abaissera jusque vers 2400 m.

Evolution probable pour mercredi et jeudi : En début de validité, temps encore partiellement ensoleillé en plaine, généralement très nuageux en montagne. Par la suite, ciel en général couvert et pluies régionales, limite des chutes de neige s'abaissant jusque vers 1800 mètres. Baisse de la température.

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
*** jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 21.—**

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je lève les yeux vers les montagnes. D'où me viendra le secours ? Le secours me vient de l'Eternel qui a fait les Cieux et la Terre. Psaume 121.

Madame Marianne Hugli-Mercet et ses enfants Valérie, Pascal et Fabien, à Sion ;
Monsieur et Madame Fernand Hugli-Besson à Bevaix ;
Monsieur et Madame Etienne Hugli-Gafner et leurs enfants à Colombier ;
Monsieur Francis Hugli, à Bevaix ;
Mademoiselle Marie-Claire Hugli, à Bevaix ;
Monsieur et Madame Georges Mercet, à Boudry ;
Monsieur et Madame Jean-Claude Mercet-Ramboldini et leurs enfants à Perreux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Denis HUGLI

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, parrain, filleul, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lundi, dans sa 32me année, après un tragique accident d'aviation.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Boudry, jeudi 20 septembre.

Culte en l'église de Boudry à 14 heures.

Domicile de la famille : 2022 Bevaix, La Lorraine.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Club neuchâtelois d'aviation a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Denis HUGLI

son fidèle et dévoué membre actif.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

Le commandant des troupes d'aviation et de DCA ;
Le chef d'armes des troupes d'aviation et de DCA ;
Le commandant de l'escadre de surveillance,
ainsi que tous ses camarades,
ont la profonde douleur de faire part du décès accidentel du lieutenant

Denis HUGLI

pilote à l'escadre de surveillance, survenu le 17 septembre à Kägiswil.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Madame et Monsieur Germain Mojon, au Locle,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Paul VON GUNTEN
née Fernande BAUER

leur très chère et regrettée maman, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, parente et amie, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, à l'âge de 85 ans.

Le Locle et Cernier,
14 septembre 1973.
(Marais 17.)

Je lève les yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ? Le secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre. Ps. 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 18 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

Madame Paul Virchaux-Bachmann, à Frochaux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants :
Madame et Monsieur Gaston Boillat-Virchaux, à Frochaux ;
Monsieur et Madame Blaise Boillat-Bonjour et leur fils, à Cressier ;
Madame et Monsieur Jean-Marie Richard-Boillat et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Catherine Boillat, à Genève ;
Madame Marthe Droz-Virchaux, à Cornaux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame Adrien Ruedin-Virchaux, à Cressier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame et Monsieur Léon Juillerat-Virchaux, à Lausanne, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille ;
Madame Gaston Blanc-Virchaux, à Bâle, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Samuel Balmer-Bachmann, à Valangin, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille ;
Monsieur et Madame Paul Bachmann, à Boudevilliers, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Albert Bachmann, à Neuchâtel ;
Madame Pierre Bachmann, à Boudevilliers, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul VIRCHAUX

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 83me année.

Frochaux, le 14 septembre 1973.

Jusqu'à votre vieillesse je serai le même, jusqu'à vos cheveux blancs je vous soutiendrai.
Esaïe 46 : 4.

L'incinération aura lieu mardi 18 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à « Terre des hommes », (c.c.p. 10 - 11 504)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société coopérative d'agriculture et de viticulture du district de Neuchâtel a la douleur de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
Paul VIRCHAUX

membre d'honneur.

Elle gardera un bon souvenir de son ancien président.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le Collège des Anciens de la paroisse protestante de Cornaux-Cressier a le profond regret d'annoncer aux paroissiens que Dieu a rappelé à Lui,

Monsieur Paul VIRCHAUX

fidèle membre du Collège, pendant trente-sept années.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Bruno Cattarinussi, à Peseux ;
Monsieur et Madame Angelo Cattarinussi, à Magnano-Riviera (Udine) ;
Monsieur et Madame Demetrio Della-Pietra-Cattarinussi et leur fils Flavio, à Bevaix ;
Mademoiselle Chantal Crolla, sa fiancée, à Cortaillod ;
Monsieur Crolla et famille, à Concise,
ainsi que les familles parentes, amies et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Enzo CATTARINUSSI

leur très cher papa, fils, frère, beau-frère, fiancé et ami, survenu dans sa 28me année, à la suite d'un tragique accident.

Cortaillod et Magnano-Riviera,
le 18 septembre 1973.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Pour les obsèques, s'en référer à la famille, à Magnano-Riviera.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'entreprise Matteo Della Pietra, maçonnerie et carrelages, à Fleurier, a le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Enzo CATTARINUSSI

son fidèle collaborateur, survenu à la suite d'un tragique accident.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

†

Monsieur Paul Morandi et ses enfants Pierre-Alain et Patrick, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Jean Gugler-Aellen et leur fils, à Genève ;
Monsieur et Madame Georges Aellen-Birbaum et leurs enfants, à Fribourg ;
Madame veuve Marie Morandi, ses enfants et petits-enfants, à Cressier, Saint-Imier, Lucerne, Neuchâtel, Bienne, Morat, Courtepin et Fribourg,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Madame
Paul MORANDI
née Berthe AELLEN

leur très chère et regrettée épouse, maman, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 33me année, après une cruelle maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 15 septembre 1973.
(Jolimont 6.)

Au revoir, chère épouse et maman, tu es au ciel et dans nos cœurs.

La messe de requiem sera célébrée en l'église catholique Saint-Norbert de la Coudre, mardi 18 septembre, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de la maison **Cretegny et Cie** ont le douloureux devoir de faire part du décès de

Madame
Paul MORANDI

épouse de leur associé, collaborateur et ami.

†

Madame Arnoldo Bolis-Guerra ;
Monsieur et Madame Charly Sengstag-Bolis, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Rino Bolis et leurs enfants Rina et René, à Genève ;
Madame Lydia Bolis et son fils Jean-Pierre, à Genève ;
Monsieur et Madame Giovanni Bolis et leur fille Christiane, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Henri Schönmann-Bolis et leur fils Eric, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame César Galvan-Bolis et leurs enfants Marzia et Mario, à Venise ;
Monsieur Hector Bolis ;
Monsieur et Madame Giovanni Bolis, leurs enfants et petits-enfants, au Tessin ;
Madame Carlo Guerra et ses enfants, au Tessin ;
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Arnoldo BOLIS

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 79me année.

2013 Colombier, le 16 septembre 1973.
(Av. de la Gare 16 B 1.)

L'incinération aura lieu au crématoire de Neuchâtel, mercredi 19 septembre, à 14 heures.

Une messe sera célébrée en l'église catholique de Colombier, à 12 h 30.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Fritz Tanner-Brugger, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Mademoiselle Frieda Brugger ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Gottfried Brugger ;
Madame René Brugger, à la Chaux-de-Fonds, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Les familles Brugger, Colicis-Loiseau, en Belgique, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Arthur BRUGGER

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 86me année, après une longue maladie.

2053 Cernier, le 16 septembre 1973.
(Bois-Noir 9).

Jésus dit : « Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.
Jean 11 : 25.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 19 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous la donne pas comme le monde la donne.
Que votre cœur ne se trouble pas et ne s'effraie pas.
Jean 14 : 27.

Madame Madeleine Ruedin ;
Monsieur et Madame Richard Meuli et leurs enfants, Jean-Marc et François ;
Monsieur Claude Junier ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jämes Rosselet ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Placide Ruedin,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Léon RUEDIN
née Berthe ROSSELET

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 80me année.

2000 Neuchâtel, le 16 septembre 1973.
(Grise-Pierre 30.)

L'incinération aura lieu mardi 18 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM
Henri VISINAND
18 septembre 1972 - 18 septembre 1973

A toi nos pensées, à nous ton souvenir.

Ton épouse, ta famille.

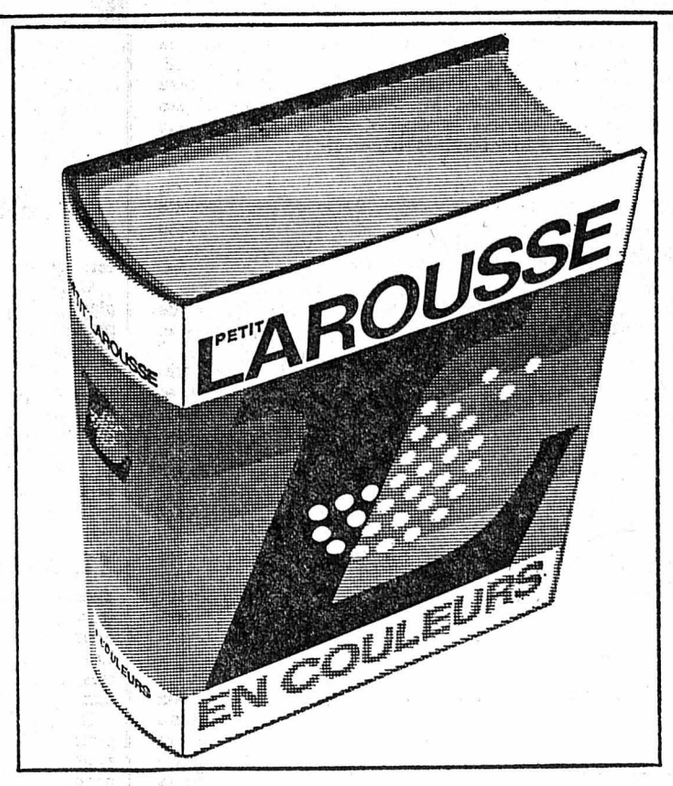

à prix égal, il vous en donne bien plus !

- Il est complété et mis à jour tous les ans.
- Il est illustré entièrement en couleurs, à chaque page.
- Il vous renseigne non seulement sur la langue française – comme tous les autres dictionnaires – mais aussi sur l'histoire, la géographie, l'économie, la politique, la littérature, les sciences et les techniques, les arts, la faune et la flore, etc., parce que c'est un dictionnaire encyclopédique.

Le PETIT LAROUSSE EN COULEURS 1974
est le seul à réunir tous ces avantages, pour 76,70 F.
(En édition courante, PETIT LAROUSSE 1974 : 43 F.)
CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU LAROUSSE SUISSE S.A., 23, RUE DES VOLLANDES - 1211 GENÈVE 6

Arrigo
Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrique de cercueils
Transports Toutes formalités

(Voir d'autres avis mortuaires en page 9)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL, GORGIER, THIELLE...

LES CAMBRIOLEURS NE CHÔMENT PAS DANS LE BAS DU CANTON

Plusieurs cambriolages ont été commis, dans la région de Neuchâtel, pendant la période du Jeûne fédéral.

Vendredi après-midi, deux appartements d'un immeuble de la rue Louis-Favre ont été « visités ». Il a été emporté de l'argent ainsi que quelques pièces d'or suisses, françaises et belges.

Dans la nuit de samedi à dimanche, ce sont la station-service du garage des Falaises, ainsi que la buvette du Red-Fish qui ont été l'objet de vols avec effraction. Au Lido du club des nageurs de la ville, les voleurs ont forcé un tiroir, emporté deux bouteilles de vin, laissé le réfrigérateur ouvert, commis divers dégâts, mais n'ont pas réussi à faire main basse sur de l'argent.

NOUVEAUTÉ : LA PLAQUE DE VOITURE !

D'autre part, le salon de coiffure de la gare des trams d'Auvernier a aussi été cambriolé. En outre, les plaques « NE 28061 » ont été dérobées sur une voiture qui était stationnée à la place du Port à Chez-le-Bart.

Dans la nuit de dimanche à lundi, ce sont enfin les dortoirs et la buvette du chantier Losinger, à Thielle, qui ont reçu la visite de malandrins.

Dernier écho du cours de répétition du régiment 8

Il croule sous la paperasse

On croit, à tort, qu'il ne s'agit que d'une fonction honorifique. Rien de tel en l'occurrence. L'adjudant de bataillon est le collaborateur direct du commandant et en quelque sorte son chef de bureau. Il est le coordinateur entre le régiment et le bataillon et c'est par lui que passe l'information dans les deux sens. Son travail n'est pas régi par des directives qui seraient trop rigides, mais souvent au contraire, l'appréciation qui lui est laissée est large d'après une donnée générale d'ordre.

L'adjudant de bataillon qui doit suivre une école spéciale d'un mois, est en outre chargé d'organiser les prise et remise de drapeau, les reconnaissances des lieux de stationnement par les commandants de compagnie. Il transmet au régiment l'état journalier des effectifs, les modifications d'ordre du jour, les rapports, etc. On l'appelle familièrement le « grand paperassier », tant sont nombreuses dans son bureau les liasses de documents qui s'accumulent pour la bonne marche du cours de répétition. Car on ne saurait non plus se passer à l'armée d'une infrastructure bureaucratique, si l'on veut arriver à quelque planification efficace.

Au bataillon d'infanterie 8, commandé par le major Py, c'est le premier-lieutenant René Zbinden, qui occupe cette charge depuis cinq cours, qu'il assume pour la dernière fois cette année, car il passera l'an prochain en landwehr. Notons que le capitaine Jean-Philippe Ribaux, officier auto du bataillon d'infanterie 8, quitte également cette année l'état-major du bataillon, pour passer lui aussi en landwehr.

Il y a lieu d'ajouter qu'on enregistre également le départ de l'adjudant du régiment d'infanterie 8, le capitaine Wyss, qui quitte cette charge, après l'avoir assumée trois ans.

(RIH)

Le premier-lieutenant René Zbindent, adjudant du bataillon du régiment d'infanterie 8.
(Avipress - RIH)

Cyclomotoriste grièvement blessé à Thielle

Hier vers 15 h 45, un passant a découvert en contrebas de la route Thielle-Cornaux, un cyclomotoriste qui gisait inanimé. Celui-ci a immédiatement été hospitalisé aux Cadolles dans un état assez grave, puisque hier soir il n'avait toujours pas repris connaissance. Il s'agit de M. Gustave Tschumi, 44 ans, domicilié à Marin. On ignore encore dans quelles circonstances l'accident s'est produit.

Permis saisi à Marin

Au volant de son auto, M. E. L., de Marin, circulait hier vers 15 h 15 rue de la Gare dans cette localité en empruntant la partie gauche de la chaussée. De ce fait, son véhicule est entré en collision avec la voiture pilotée par M. J. D., de Thielle. M. L. a été soumis aux examens d'usage et son permis a été saisi.

COLOMBIER

Sélectionnés pour Zoug

(c) C'est demai qu'aura lieu la 5me journée suisse de sport scolaire, à Zoug. Deux équipes de Cescole auront l'honneur de défendre les couleurs neuchâteloises. Elles seront composées des élèves suivants :

Equipe féminine : Brigitte Lauper ; Martine Hulin, Patricia Cosandey ; Christiane Sandner ; Pascale Gerber, Lolita Rodriguez, Corinne Mesey et Danielle Béguin.

Equipe masculine : Lucien Cercola ; Christian Scherrer ; J.-F. Berthoud ; Didier Nodiroli ; J.-Philippe Mayor ; André Fellrath ; J.-P. Chapuisod.

Catholiques et réformés de Saint-Blaise réunis sous le même toit...
(Avipress - J.-P. Baillod)

En direct, devant les caméras de la télévision

Saint-Blaise a célébré œcuméniquement le Jeûne

La célébration œcuménique du Jeûne fédéral face aux caméras de la télévision qui la diffusait en direct sur tout le réseau suisse, a été une heure d'intense recueillement et de spiritualité. Avec une demi-heure d'avance, réformés et catholiques des deux paroisses de Saint-Blaise étaient assis pour écouter quelques recommandations avant la projection de ce qui, dans le langage des spécialistes de la TV, est appelé « le coup d'envoi », c'est-à-dire un bref film, tourné une semaine plus tôt. Il avait pour but de présenter aux téléspectateurs « Saint-Blaise en Pays de Neuchâtel ».

Au fond du temple, dans le chœur, derrière les six officiants, les curés Jean Piccand, Léopold Peter, le doyen Gérard Aubry et les pasteurs Richard Ecklin, Jacques Février et Maurice Schneider, avaient pris place un certain nombre de foyers mixtes du Littoral neuchâtelois avec M. Richard Loewer, leur animateur. Il lui appartint de préciser, d'emblée, la nature particulière de ce service soulignant à la fois la joie de cette proche rencontre entre fidèles des deux confessions et la souffrance que ressentaient les couples divisés de ne pas pouvoir encore communier ensemble.

M. François Jeanneret, conseiller d'Etat participa à la liturgie avec quelques autres paroissiens réformés ou catholiques. C'est M. Richard Ecklin, pasteur qui prêcha sur la parole biblique suivante : « Quand donc tu vas présenter ton offrande à l'autel, si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi (...), va d'abord te réconcilier avec ton frère (...). Mets-toi vite d'accord avec ton adversaire tant que tu es encore en chemin avec lui... » Le service se termina par les communions des catholiques et des réformés, les uns près des autres, sans confusion.

Les chœurs mixtes des deux paroisses placés sous la direction de Mme Claudine Ecklin et de M. Ivan Deschenaux ont contribué à donner une grande densité à la cérémonie. Cette célébration œcuménique a montré aux téléspectateurs suisses que, dans un esprit de fraternelle compréhension et de respect réciproque, réformés et catholiques d'une des paroisses du canton de Neuchâtel marchent ensemble vers une unité à laquelle ils aspirent.

Succès du 2me triathlon bernois à Lamboing

De notre correspondant :

Favorisé par un temps magnifique, le 2me triathlon bernois, organisé par les sous-officiers romands de Bienne, a connu une réussite parfaite. Le lieutenant-colonel A. Mottet, président du comité d'organisation, salua les invités et remercia la commune de Lamboing, le F.-C. Lamboing et la société de tir qui avaient mis à disposition le terrain et les installations nécessaires. On notait la présence de MM. Robert Bauder, conseiller d'Etat, directeur du département militaire, des colonels divisionnaires Christe, commandant de la division frontière 2, brigadier Fellmann, commandant de la brigade frontière 3, Althaus et Arn, commandants d'arrondissements, Spiess, président de l'Association bernoise des officiers ; du lieutenant-colonel Jutzeler, intendant de l'arsenal de Bienne ; du sergent Tornare, président de l'Association bernoise des sous-officiers ; de MM. Houlmann, préfet de la Neuveville, Ch. Devaux, maire de Lamboing, J. Racine, du comité du F.-C. Lamboing, etc...

Puis, les invités, après avoir entendu une orientation du major Stehlin, chef technique des concours, parcoururent le terrain des épreuves et suivirent avec intérêt une partie des concours imposés qui, rappelons-le, comportaient les disciplines suivantes :

Tir à 300 m. — Chaque concurrent disposait de 12 coups répartis comme suit : 2 coups d'essai, 2 coups en 40 secondes, 3 coups en 40 s, 5 coups en 40 s, sur cible de campagne B.

Jets de grenades. — Le concours comprenait deux sortes de jets : jets de précision ; jets de distance, pour lesquels le concurrent disposait de 12 corps de grenades HG 43.

Course d'orientation ou course au score. — Cette épreuve comportait un parcours libre, mais dans un temps limité. Chaque concurrent pouvait choisir les postes à atteindre en fonction de leur éloignement, de leur difficulté et de la valeur-points correspondante. Pour cette épreuve, la tenue était libre.

Relevons que le concours était ouvert à la catégorie juniors (16 à 20 ans) excellent moyen d'intéresser les jeunes à ce genre d'épreuves et aussi de préparer la liaison avec leurs aînés. Mentionnons enfin que, sur 150 participants, 44 méritèrent la distinction argent (celle en or n'existe plus) et 52 la distinction bronze. En outre, une montre fut remise au vainqueur de chaque catégorie.

Voici les principaux résultats :

CATÉGORIE JUNIORS

1. Martin Kaufmann, Langnau ; 2. Jean-Michel Rebetez, Bienne ; 3. Fritz Wermuth, Munsingen ; 4. Jurg Eckert, Langenthal ; 5. Robert Tuescher, Langenthal.

CATÉGORIE SENIORS

1. Oswald Muller, Emmenthal ; 2. Hans Fahrni, O. Simmental ; 3. Fidel Linder, Bienne ; 4. Hans Haudenschild, Munsingen ; 5. James Bandelier, Delémont.

CATÉGORIE LANDSTURM

1. Hansr. Oeschslin, Bienne ; 2. Max Rohrer, Emmenthal ; 3. Fritz Hunig, Langenthal ; 4. Karl Schenk, Bienne ; 5. Ernst Tschachtli, Erlach.

CATÉGORIE LANDWEHR

1. Hans Hasler, Langenthal ; 2. Fritz Tanner, Langenthal ; 3. Eduard Stauffer, Bienne ; 4. Erich Ingold, Wiedlisbach ; 5. Ralph Leibacher, Bienne.

CATÉGORIE ÉLITE

1. Hr Wyss, Langenthal ; 2. Alfred Johner, Lyss ; 3. Claude Marti, Bienne ; 4. Samuel Rettenmund, Langnau ; 5. Walter Kissling, Langenthal.

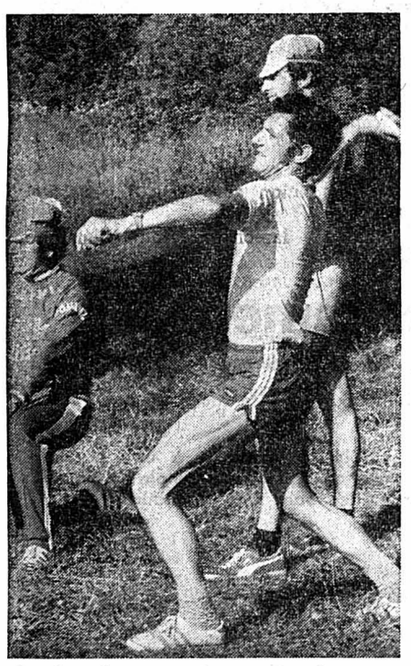

Le jet de grenades : une épreuve qui a demandé pas mal d'efforts aux concurrents.
(Avipress - J.-P. Baillod)

LA NEUVEVILLE

Fermeture de la plage

(c) La fermeture annuelle de la plage a eu lieu vendredi soir, après une saison que l'in peut qualifier de bonne, compte tenu d'un mois de juillet catastrophique. Elle avait été ouverte le 13 mai.

Voiture emboutie

● HIER vers 13 h, une automobile conduite par M. G. M., de Neuchâtel, montait l'avenue de la Gare. Arrivée à la hauteur de l'immeuble No 53, elle a embouti le véhicule qui la précédait, conduit par M. A. D., de Neuchâtel, qui avait brusquement freiné pour laisser le passage au trolleybus. Dégâts.

Cyclomoteur contre voiture

● HIER vers 13 h 50, une automobile conduite par M. M. G., de la Chaux-de-Fonds, circulait rue des Draizes, en direction centre ville. A la hauteur du carrefour avec la rue des Deurres, son conducteur a entrepris le dépassement du cyclomoteur piloté par M. J. M., de Neuchâtel, qui était en ordre de présélection pour emprunter la rue de Bourgogne. Au cours de cette manœuvre le cyclomoteur a touché l'auto et son conducteur est tombé sur la chaussée. Dégâts.

Les soirées de musique ancienne de Valangin

On se souvient du succès remporté l'an dernier par les premiers concerts de musique ancienne au château de Valangin. Visiblement séduit par l'originalité des programmes, par l'excellente acoustique de la salle des Chevaliers, par l'accès pittoresque à ce nouveau lieu de rencontre, le public était venu chaque fois plus nombreux. Cette année, grâce à l'initiative de M. R. Correa, professeur de luth au Conservatoire, de la Société d'histoire et d'archéologie, de l'ADEN, du Centre culturel neuchâtelois, du Fonds des arts et des lettres, une nouvelle série de trois concerts est prévue pour les 20, 21 et 23 septembre. A cette occasion, nous avons demandé à M. Correa de nous préciser l'intérêt et la signification de ces soirées.

Vous dirigez vous-même, avec succès, l'Ensemble instrumental du Conservatoire, formé de quelques « mordus » de la Musique ancienne. A quoi attribuez-vous ce retour, assez frappant depuis quelques années, à l'écoute et à la pratique des instruments anciens ?

— Cela peut paraître paradoxal, répond M. Correa, mais la musique contemporaine avec ses recherches sonores et sa façon de nous sensibiliser à la notion de timbre, y a largement contribué. Aujourd'hui, personne n'est indifférent au remplacement d'une viole de gambe par un violoncelle, d'une flûte à bec par une flûte traversière. D'autre part, les jeunes interprètes se passionnent très vite pour cette musique « linéaire », faite d'arabesques ou d'enroulements savants, en général si éloignée de nos notions modernes d'harmonie ou d'accord.

— Il faut dire qu'aujourd'hui il est bien plus facile qu'il y a seulement 10 ou 15 ans de faire de la musique ancienne...

— Evidemment ! D'abord parce que la musicologie est devenue une science. L'Institut suisse de musicologie, le CNRS en France, pour ne citer que ces deux institutions, ont contribué à transcrire en langage moderne d'innombrables « tablatures ». Et l'on peut aujourd'hui acquérir, à des prix très abordables, des partitions qui ont parfois réclamé un travail s'étendant sur plusieurs années ! De même pour les instruments : l'achat d'un luth, d'une viole de gambe, voire d'un courtaut » — moins sonore et surtout moins difficile à jouer que son proche parent le cromorne, ne pose plus de problèmes.

PROGRAMME

— La musique ancienne a encore le mérite de nous proposer des ensembles très différents des schémas traditionnels : orchestre de chambre, quatuor à cordes, etc...

Approbation de M. Corréa :

— Dès le premier concert, nous sortons des chemins battus avec des œuvres pour 4 violes de gambe : un genre où les Anglais se sont particulièrement illustrés à l'époque élizabéthaine. Mais attention ! Il ne faut pas chercher ici une sorte d'ancêtre du quatuor à cordes. C'est tout différent avec des accords largement déployés et des sonorités d'un moelleux extraordinaire.

Le second soir sera consacré à l'originale « Sonate en Trio » française pleine de fraîcheur et conçue pour flûte à bec (ou hautbois, ou violon), viole de gambe et clavecin. Et le 23, nous entendrons chanter quelques pages profanes, érotiques ou délicates de ce Goudimel qui ne s'est pas contenté, comme beaucoup l'imaginent, d'écrire des Psaumes...

— En ce qui concerne les interprètes, vous avez eu la main heureuse, semble-t-il. J'ai vu que le premier concert sera conduit par le merveilleux « gambiste » espagnol Jordi Savall, qui fut la révélation de l'an dernier.

— En effet. Mais nous aurons sans doute des soirées d'une qualité comparable, avec le Trio Lange de Berne, fort connu en Suisse et à l'étranger ; et avec notre brillant Chœur da Camera.

VALANGIN, TOUJOURS

— Une dernière question : Comptez-vous demeurer fidèle à Valangin ?

— Sans aucun doute, enchaîne M. Corréa. J'avais toujours pensé qu'à côté du Printemps musical, ou du Diorama de la musique contemporaine, il y avait encore une place à trouver, pour la musique ancienne. Je dois dire que ceux auxquels je me suis adressé — à commencer par M. Jelmini, président de la Société d'histoire — m'ont accordé d'emblée leur collaboration. Maintenant que la salle des Chevaliers a fait ses preuves, je souhaite que Valangin devienne, toujours davantage, le lieu de rencontre favori des interprètes et des amateurs de musique ancienne.

L. de Mv.

† Madeleine Jaquillard (1891-1973)

Fille d'Henri Chable-Barrelet, architecte à Colombier, Madeleine Chable est née le 16 février 1891. En 1912, elle épouse Paul Jaquillard, directeur de musique et professeur au Conservatoire de Neuchâtel pour les instruments à vent. Dès 1920, parallèlement à son activité de maîtresse de maison chargée de quatre enfants, elle se lance dans le journalisme.

Madeleine Jaquillard collaborait alors régulièrement à la chronique féminine de L'Effort, et à partir de 1921 elle écrit également dans La Suisse libérale de Neuchâtel, qui était un quotidien. Longtemps, elle donna aussi des articles à L'Acheteur, revue mensuelle d'économie populaire.

Durant des années, sous le pseudonyme de Françoise Alix, elle eut une chronique régulière, « Ce que femme voit », dans l'hebdomadaire genevois, La Femme d'aujourd'hui. A ce propos, il convient de relever que Madeleine Jaquillard, sans être suffragette militante ou par système, savait valoriser la condition féminine, sous ses divers aspects.

Dès les années 1930, Madeleine Jaquillard collabore à la Feuille d'Avis de Neuchâtel. Avant d'y donner des critiques musicales, elle y fit la critique des films ; longtemps, elle a tenu la chronique radiophonique, signée « Le Père Soreil », ainsi que, sous le nom de « La Plume d'Oie », le « Courrier des Abonnés » (vos questions, nos réponses) auquel elle consacra un long article dans le numéro du bicentenaire de la Feuille d'Avis, paru le 2 octobre 1938.

Jusqu'à 80 ans, Madeleine Jaquillard assura aussi bien les comptes rendus des concerts d'orgue de la Collégiale que les manifestations les plus diverses, ainsi les spectacles ou concerts donnés devant le Collège latin ou dans la cour du château. Elle dut alors renoncer à cette activité, tout en continuant — ce qu'elle avait fait pour ainsi dire toute sa vie — à donner des leçons privées de langues. Depuis un an ou deux, ses forces faiblissant, elle se chargeait uniquement de la rubrique « Neuchâtelois à la radio et à la télévision ».

Discrète, bienveillante, toujours très courtoise, Madeleine Jaquillard ne se contentait pas de faire de simples comptes rendus, mais elle aimait à exprimer son opinion, toujours marquée au coin du bon sens, et elle l'exprimait avec conviction. Ainsi, il y a plus de cinquante ans, elle déplorait qu'un monument aussi beau que la Collégiale restât fermé toute la semaine. Nous nous souvenons aussi de l'avoir vue exprimer très nettement son avis à un pasteur de retour d'Afrique, qui avait fait passer des projections un peu trop libres et trop voyantes.

D'esprit très ouvert, s'intéressant à tout, Madeleine Jaquillard, pour son « Courrier des Abonnés », avait grand plaisir à se documenter, feuilletant les dictionnaires et les encyclopédies, interrogeant ses amis et connaissances. Et la « Plume d'Oie » avait réponse à tout.

Enfin, au concert, elle était toujours très attentive, écoutant par l'œil autant que par l'oreille, et formulant ensuite son jugement dans des chroniques pertinentes, qui reflétaient toujours une impression très personnelle.

Cependant, si précieuses qu'elles fussent, toutes ces qualités de bon sens, de lucidité, de sagacité, n'étaient chez elle que le reflet de qualités plus profondes. Madeleine Jaquillard n'était pas seulement une femme mûrie par l'expérience, car cette longue expérience, elle l'avait dominée par la qualité de sa vie intérieure. En effet, non seulement les années ne lui avaient nullement pesé, mais elles avaient développé en elle une grande sérénité d'âme. On peut donc dire de Madeleine Jaquillard qu'elle eut ce privilège d'être tout à la fois une femme de tête et une femme de cœur. P.L.B

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

M.P.E. : pas d'étiquette bourgeoise

« Monsieur le rédacteur en chef,

Vous avez publié dans votre journal du 12 courant un compte rendu de la séance tenue le 10 par le Conseil général de notre ville.

On y lit notamment à propos de la planification financière que « la majorité dite bourgeoise (radicaux, libéraux, MPE)... ». Or, si en l'occurrence notre Mouvement a partagé la manière de voir de ces deux partis cela n'implique aucune espèce de coalition plus générale comme pourrait le faire supposer l'étiquette « bourgeoise » que l'auteur de cet article accole faussement au MPE.

Il est en effet nécessaire de rappeler que nous ne sommes pas un parti mais un mouvement dont les adhérents viennent d'horizons politiques divers et dont le commun dénominateur est la défense de l'environnement et la lutte contre la pollution. Les autres problèmes sont débattus très librement au sein du MPE, chacun conservant sa liberté de vote.

Il ne saurait dès lors être question pour notre Mouvement de se lier systématiquement avec des partis de droite ou de gauche. Le MPE n'a même pas signé la convention interpartis du 19 juin 1972 afin de conserver sa pleine liberté d'action ce qui nous permet d'appuyer toutes propositions ou tous projets, quel que soit le parti qui les défend, s'ils sont conformes aux buts que nous poursuivons.

Depuis que nous sommes représentés au Conseil général nous avons donné de nombreuses preuves de cette indépendance, ce qui nous permet de nous élever énergiquement contre l'étiquette faussement utilisée.

Je vous serais donc reconnaissant de publier cette rectification. Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance...

J. KNOEPFLER
président du Mouvement populaire pour l'environnement »

Le Jeûne fédéral à la Coudre-Monruz

De notre correspondant :

De nombreux fidèles ont participé, dimanche, au culte du Jeûne fédéral. Pour la circonstance, l'ancien pasteur de la paroisse de la Coudre-Monruz, M. André Clerc, actuellement directeur du Centre social protestant, a prononcé le sermon rappelant à « ceux qui ont le cœur pur qu'ils verront Dieu ».

Au cours de ce culte, il fut procédé à l'installation de M. D. Devenoges en qualité de diacre. Le nouveau diacre a été appelé à remplir son ministère pendant deux ans dans la paroisse. Son travail consistera à soulager le pasteur dans certaines de ses activités et à animer la vie paroissiale. M. Devenoges a suivi deux ans l'école de diaconat masculin à Lausanne et trois ans l'école d'animateurs de Genève. Il a exercé son ministère durant six mois à Colombier avant de venir à la Coudre.

Après le culte, bon nombre de paroissiens se sont retrouvés à la salle de paroisse pour participer à un « repas ceinture » composé de gâteau aux pruneaux. Ces repas, qui sont organisés depuis quelques années, tendent à devenir une tradition et attirent de plus en plus de monde.

L'exemple ne vient pas toujours des adultes

(c) Les nouveaux feux réglant la circulation au centre de la Coudre vont assurer une plus grande sécurité des piétons. Etant placés plus haut, ils sont plus visibles pour les automobilistes qui les verront mieux et s'y arrêteront. Avec les installations précédentes, il est arrivé que des conducteurs ne les voient pas et passent malgré la phase rouge.

Il est à souhaiter que les piétons seront plus respectueux de cette signalisation qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Pour les écoliers des deux collèges, il n'y a aucun problème. Ils passent régulièrement et malgré le détour sur le passage protégé, après avoir actionné le bouton qui leur donne le feu vert.

On ne peut, malheureusement pas en dire autant de nombreux adultes. Afin d'éviter quelques pas, ils passent n'importe où, sans même emprunter le passage zébré.

Ces piétons contrevenants sont trop nombreux et montrent un exemple déplorable aux enfants.

UNE ASSURANCE QUI CHANGE LES IDÉES...

... c'est celle qui vous procure régulièrement un joli capital. Est-ce possible ? Certainement.

On vous l'expliquera en long et en large à l'agence générale de la Continentale-Vie, 2, fbg du Lac, ou si vous êtes timide (ou pressé !) au numéro de téléphone 25 86 08.

L'assurance de la Continentale, celle qui change les idées toutes faites à propos des assurances !

Demandez, vous verrez.

(Communiqué publicitaire)

AVIS OFFICIELS

Département de l'industrie

MISE AU CONCOURS

Un poste

d'employée de bureau

(dactylo, sans sténo)

à la Caisse cantonale de compensation, est mis au concours.

Traitement et obligations : légaux.
Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au **22 septembre 1973.**

Chancellerie d'Etat

Mise au concours

d'un poste de traducteur juré

Par suite de démission du titulaire, le poste de

traducteur juré pour la langue portugaise

est mis au concours.

Adresser les offres de service à la chancellerie d'Etat, à Neuchâtel, jusqu'au 5 octobre 1973.

IMMEUBLES

A VENDRE

à Neuchâtel ville (Sablons)

VILLA FAMILIALE

de deux appartements de 4 pièces, plus deux chambres indépendantes. Chauffage général et eau chaude au mazout. Jardin de 700 m2. Dépendances. Possibilité de construire deux garages automobile.

Pour tous renseignements et pour traiter, écrire sous chiffres JL 2187 au bureau du journal.

Particulier cherche

TERRAIN

pour construire villa, région Littoral.
Faire offres sous chiffres EG 2182 au bureau du journal.

ÉBÉNISTERIE

restauration de meubles anciens.
Atelier à vendre à proximité immédiate de la ville de Neuchâtel.

Ecrire sous chiffres 28-21858 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre, à 7 km de Neuchâtel, magnifique

VILLA

de 7 pièces, salle de jeux, garage pour 2 voitures.

Ecrire sous chiffres IL 2197 au bureau du journal.

A vendre à Corcelles

TERRAIN

de 700 m2 environ pour la construction d'une villa.
Vue magnifique.
Prix de vente intéressant.

Ecrire sous chiffres JM 2198 au bureau du journal.

A vendre à Gorgier (Béroche)

en dessus de la gare (2-3 minutes), dans situation agréable, vue sur le lac et les Alpes,

VILLA FAMILIALE

(construction prix 1972)
construction soignée (bien isolée phoniquement et thermiquement)
6 chambres sur 2 niveaux, balcon, bains, W.-C., cuisine installée, chauffage au mazout, dégagement, garage.
(Contre supplément de prix, possibilité de séparer en 2 appartements : 1 de 4 pièces et 1 de 2 pièces).
Papiers peints, peinture et revêtement de sols au choix du propriétaire.
Terrain aménagé, surface 703 m2.
Premier rang à disposition, paiement des demi-lods.
Prix avantageux.

S'adresser à Entreprise COMINA NOBILE S.A., 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 27 27.

Particulier cherche

TERRAIN

de 1000 m2 pour maison familiale, ou maison existante éventuellement à transformer.
Boudry - Cortaillod - Colombier.

Faire offres sous chiffres 28-21863 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A VENDRE A MOUTIER

LOCATIF

de 6 appartements avec

café-restaurant

Ecrire à case postale 304, 2000 Neuchâtel.

A vendre, joli appartement, cuisine équipée, près mer et plage, facilités de paiement par banque suisse, à partir de

Fr. 40.000.—

Studios à partir de

Fr. 27.000.—

Résidences suisses

INTER SERVICE, 15, Cité, Genève.
Tél. (022) 21 56 44.
Près **ALASSIO.**

Chexbres

Dans petit immeuble résidentiel,

appartement

à vendre
1 pièce 56 m2,
avec jardin,
2-3 pièces 112 m2,
6 pièces 172 m2.
Garage au sous-sol.
Vue panoramique imprenable.

CHAMOT SA
LAUSANNE
BELLEFONTAINE 6
TEL. 22 90 92

A vendre au Vully, dans

maison neuve,

pour cause de départ à l'étranger, très

bel appartement

de 120 m2,
de 3 1/2 chambres,
balcon, tout confort,
meublé, avec grand garage.
Pour traiter :
Fr. 80.000.
Téléphoner au 71 28 04.

A LOUER

A louer à Peseux

beaux bureaux

70 m2, libres tout de suite.
Tél. (038) 31 78 38.

PETIT WEEK-END

bien situé, région des Brenets. Zone protégée.
Commodités.
Adresser offres écrites à AE 2203 au bureau du journal.

BOUDRY

A louer pour le 30 septembre, au quartier des Addoz,

studio non meublé

avec tout confort.
Loyer, charges comprises, 230 fr.

Pour visiter, s'adresser après 19 h, à Mme Buschini, Addoz 38.
Tél. (038) 42 13 67.

A louer à

BEVAIX

pour le 1er octobre ou époque à convenir, un

appartement

de 4 1/2 pièces avec tout le confort.
Téléphone (038) 24 70 52.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

LE LANDERON ALFA 2

PONT-DE-VAUX, rue du JURA, situation tranquille, ensoleillement.
2 1/2 pièces
à partir de Fr. 320.— + charges
3 pièces
à partir de Fr. 455.— + charges
comprenant tout le confort.
Ascenseur. Garage Fr. 65.—.
Location fin 1973.
S'adresser à J.-L. Bottini, architecte, tél. (038) 31 55 44, Touraine, Pierre-de-Vingle 14, Serrières-Neuchâtel.
Nous DEMANDONS
un concierge également.

A louer à **Saint-Blaise** superbe

appartement 3 pièces

balcon, tout confort, situation exceptionnelle, libre dès le 31 octobre 1973 ; loyer mensuel 630 fr., charges comprises, parking à disposition avec supplément.

S'adresser à Fr. Cartier, notaire, Concert 6, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 55.

A louer dès le 1er novembre 1973, à la Neuveville, 36d, chemin des Prés-Guetins,

appartement de 6 pièces

tout confort.
Loyer mensuel : 827 fr. charges comprises.
Pour tout renseignement, s'adresser à :
Administration municipale des immeubles Bienne, tél. (032) 7 22 80 ou M. H.-U. Zmoos, concierge, chemin des Prés-Guetins 36f, la Neuveville, tél. (038) 51 19 47.

A louer à Neuchâtel locaux pour

BUREAUX

environ 100 m2, rez-de-chaussée, avec chauffage général, près de la gare et du centre ; disponibles pour le 24 octobre.
Faire offres sous chiffres CE 2180 au bureau du journal.

A louer à **Boudry,** pour début 1974, appartements de

2 1/2 et 4 1/2 chambres

tout confort. Cuisine agencée, **garages et places de parc.**

ÉTUDE WAVRE, NOTAIRES,
Palais DuPeyrou, tél. 25 10 63.

A louer à l'est de Neuchâtel,

STUDIOS

à partir de Fr. 370.— (non meublés), tout confort, tapis tendus, charges non comprises.
Libres tout de suite.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

---

un toit sûr à la Rentenanstalt

MONRUZY, NEUCHÂTEL

Situation agréable avec vue sur le lac et ensoleillement parfait, à proximité des transports publics.
A louer, dès l'automne 1973, rue de Champréveyres 1,

magnifiques appartements

comprenant tout le confort moderne. Cuisine agencée.

3 pièces à partir de Fr. 665.—
4 pièces à partir de Fr. 770.—
5 pièces à partir de Fr. 920.—
6 pièces à partir de Fr. 1115.—
1 logement de 3 1/2 pièces en attique
1 logement de 6 1/2 pièces en attique

Ces prix s'entendent TOUT COMPRIS : chauffage, eau chaude, machine à laver le linge.
Garages souterrains, Fr. 65.—.
LOCATION : Fidimmobil S. A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A louer à Boudry, dès le 1er octobre 1973,

STUDIOS

Location mensuelle : 300 fr.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Trésor 9, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

Le Landeron

A louer à partir du 1er novembre 1973, à la route de Bâle 9, au 7me étage,

appartement de 3 1/2 pièces

Cuisine moderne, tapis tendu dans la chambre de séjour, balcon avec belle vue sur le lac, cave.

Loyer mensuel 504 fr., charges comprises.

S'adresser au concierge, téléphone (038) 51 38 54 ou

ROBERT PFISTER
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

ÉTUDE WAVRE, NOTAIRES,
Palais DuPeyrou, tél. 25 10 63.
A louer à **Cressier,** pour les 24 octobre/novembre, appartements

2 CHAMBRES

tout confort. Places de parc.

A louer à Valangin, dans immeuble HLM

APPARTEMENT

de 3 pièces.

Libre dès le 30 octobre 1973.
Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Colombier

appartement de 2 1/2 pièces

location mensuelle, avec charges, 500 fr.
Libre immédiatement.
Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

BEKA ST. AUBIN s.a.

Fabrique d'appareils divers, Saint-Aubin,
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, pour son service de vente

EMPLOYÉE DE BUREAU

qualifiée, connaissant les langues allemande et française, pour le traitement des commandes, le service du téléphone et autres travaux administratifs.

Prière d'adresser les offres à :
Béka Saint-Aubin S.A., 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 18 51.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHATEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

LABORANT EN PHYSIQUE

qui sera chargé de l'exécution de différents travaux expérimentaux relatifs au développement de nos nouveaux produits.

Ce poste conviendrait à une personne méthodique et critique, sachant faire preuve d'initiative. Des connaissances en mécanique, en électricité et en électronique sont souhaitées.

Les intéressés voudront bien faire leurs offres à : OSCILLOQUARTZ S.A., service du personnel, Brévards 16 2002 Neuchâtel 2.
Tél. (038) 25 85 01, interne 37.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Vacances en montagne !

LOUEZ UN CHALET

ou un appartement « prêt-à-vivre »

PARTOUT EN SUISSE

des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. **Vos désirs?** (dates, personnes, stations, prix envisagé). **Immédiatement, sans frais, sans engagement:** documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

Noël et hiver

A louer

chalets - appartements

(mois - saison).
Bureau de vacances Le Mazot, Tél. (025) 2 18 92. Aigle.

CHAMBRES

A louer pour le 24 septembre, à la rue du seyon,

chambre meublée indépendante

Loyer, nettoyage et charges comprises, 200 fr.
Tél. (038) 24 67 41.

DEMANDES À LOUER

Les restaurants Beaulac cherchent, pour leur MAITRE D'HOTEL, un

APPARTEMENT non meublé

de 2 ou 3 pièces + cuisine, pour le 15 ou le 24 octobre 1973, près du Port.
Téléphoner dès 19 h à Mme Reims, (022) 76 11 95.

ENCHÈRES

Vente aux enchères à Genève

Jeudi 27 et vendredi 28 septembre, dès 14 h 30, et le soir dès 20 h 30

SALLE DES VENTES, 29, rue du Rhône

Gravures et lithographies anciennes

Nombreux lots thématiques, Ecoles allemandes, françaises et italiennes du XVIe au XIXe siècle

Livres anciens et modernes

Très beaux ouvrages du XVIe au XXe siècle, quelques manuscrits, livres d'art, etc.

230 autographes d'hommes politiques français de Louis XVI à Thiers

CATALOGUE DÉTAILLÉ GRATUIT SUR DEMANDE

Exposition :
mardi 25 et mercredi 26 septembre, de 15 à 21 heures

Me Christian ROSSET
Huissier judiciaire, 29, rue du Rhône, 3me étage, Genève. Tél. 25 82 75.

OFFRES D'EMPLOIS

La librairie Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel,

cherche

une dame

pour exécuter des travaux d'étiquetage et de contrôle.
Travail à plein temps pour personne de langue maternelle française.

Prendre rendez-vous par tél. 25 44 66.

Bar Cité Verte cherche, pour le 1er octobre, une

sommelière

Congé du samedi dès 18 h au lundi matin.
Tél. 25 08 98.

NEUCHATEL

coop

engage pour différentes succursales

VENDEUSES

Tél. (038) 25 37 21.

SYNCHRON SA
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES

Par suite du développement réjouissant de notre entreprise, nous cherchons un collaborateur comme

adjoint du chef d'ordonnancement

à qui sera confiée la responsabilité du « service facturation-exportation ».

Cette situation intéressante et stable conviendrait à une personne dynamique qui a de bonnes connaissances d'anglais et d'allemand et qui désire travailler dans une ambiance agréable.

Horaire mobile.
Excellentes prestations sociales.
Date d'entrée à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres ou prendre rendez-vous par téléphone à :

SYNCHRON S. A., FHR., Maladière 71
2002 Neuchâtel Tél. (038) 24 41 41

CYMA BOREL DOXA

Dans le cadre du développement de notre entreprise, et pour compléter notre équipe de vente, nous engageons pour nos magasins de Neuchâtel

VENDEUR DE MEUBLES

(vente en magasin)

Notre nouveau collaborateur trouvera chez nous une ambiance jeune, agréable et de bonne camaraderie, une activité intéressante et variée. Ses ventes seront soutenues par une exposition de premier ordre et une publicité intense.

Salaire très élevé pour personne capable. Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux d'une grande entreprise.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Prière d'adresser offres écrites, avec curriculum vitae et photographie, à la Direction des

meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Des tenues pratiques et modernes,
pour affronter les premiers frimas sur le chemin
de l'école et pendant les loisirs.
A des prix réchauffants — des prix Migros!

Jeans

En velours de coton finement côtelé. Marine, brun foncé, bleu, rouge et beige. Depuis la gr. 104

de 11.- à 20.-

au lieu de 15.- à 24.-

Vous économisez 4.-

par paire

Veste de pilote
(blouson)
En polyuréthane, avec doublure en peluche-acryl. Depuis la gr. 128

dès 70.-

Prix Migros!

Blouson mode pour enfants
En peluche-acryl.
Diverses couleurs actuelles.
Depuis la gr. 110

dès 38.-

Prix Migros!

De la **MIGROS** évidemment.

En vente aux Marchés Migros

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant du Jura engagerait

employé(e) pour le buffet et l'office

Se présenter rue de la Treille 7, Neuchâtel ou téléphoner au (038) 25 14 10.

Nous offrons à un

REPRÉSENTANT

bien introduit auprès des maisons d'électricité et de meubles la vente intéressante, en qualité d'agent pour la Suisse romande, de

LAMPES POUR SALONS

de qualité supérieure, voire exclusive.
Connaissances de la langue allemande désirées.

Prière de faire offres sous chiffres 29-45325 à Publicitas, 4600 Olten.

Nous cherchons

OUVRIÈRE

Formation complète pour personne inexpérimentée mais ayant de l'initiative. Travaux variés, ambiance agréable.
Salaire selon qualifications, avantages sociaux de premier ordre.
Horaire de travail : 5 jours (44 heures).

Delachaux & Niestlé S.A., passage Max-Meuron 4, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 18 75.

Maison de repos pour personnes âgées de Joli-Bois, à Chamby, sur Montreux, engagerait pour date à convenir

infirmier ou infirmière

et

une ergothérapeute

Adresser offres écrites avec certificats, références et prétentions de salaire, à Michel Meylan, directeur, Joli-Bois, 1832 Chamby (VD).

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!

L'Emploi

Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61 55 95

PKZ

cherche, pour son atelier de retouches,

tailleur ou couturière qualifiée

Bon salaire, avantages sociaux.
Entrée à convenir.

Faire offres ou se présenter au magasin PKZ Vêtements, Seyon 2, Neuchâtel. Tél. (038) 24 29 88.

Restaurant réputé du Jura neuchâtelois cherche :

un garçon de maison
une sommelière

débutante acceptée

un commis de cuisine

Faire offres sous chiffres 87-173, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

On demande

SOMMELIÈRE

du lundi au vendredi de 7 h - 18 h.
Entrée début octobre.

Restaurant du Faubourg, tél. 24 39 52.

LE BAR MIRABEAU A PESEUX
cherche pour fin septembre

SERVEUSE

nourrie, logée, bon gain.

Tél. (038) 31 20 66.

Société suisse cherche, pour sa filiale USA, une

secrétaire

connaissant le français et l'anglais.

Faire offres sous chiffres P 28-950102 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons

MÉCANICIEN

pour travaux variés d'électromécanique. Place stable et bien rémunérée.

Faire offres ou s'adresser à Fabrique de moteurs QUARTIER, 2015 Areuse. Tél. 42 12 66.

JAMES GUYOT S.A. LA TOUR-DE-PEILZ
MENUISERIE BOIS-MÉTAL — MAISON FONDÉE EN 1896

MENUISIERS-POSEURS

pour chantiers dans le canton de Neuchâtel.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Tél. (021) 54 44 21.

Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
M. et Mme Prod'Hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel

Engagent tout de suite

sommelier (ère)
fille ou garçon de buffet

débutant (e) serait formé (e)

garçon

de maison-d'office

Nous vous prions de prendre contact par téléphone, dès 14 h 30, avec Mme Prod-Hom.

ADVICO DELPIRE

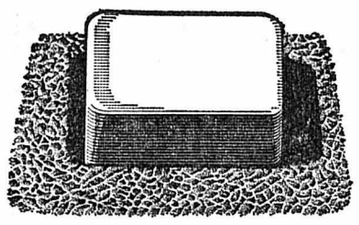

Une simple pression sur cette touche et instantanément...

...le patron communique avec le collaborateur de son choix

...le directeur des exportations tient un colloque avec ses cinq fondés de pouvoir

...M. Martin (1er étage) dicte son rapport de tournée - directement sur bande! - à Mlle Michel (5e étage)

En tant que spécialistes, nous pouvons juger combien un second moyen de communication peut améliorer les liaisons dans une entreprise.

Nous vous proposons donc une installation d'intercommunication directe exactement adaptable à vos besoins. Que vous désiriez relier un seul bureau au local de vente et à la comptabilité, ou le dépôt à l'atelier et, dans quelques années, l'ensemble des bureaux aux entrepôts? Peu importe. Notre installation d'intercommunication est conçue de telle manière qu'elle peut en tout temps être développée. A votre gré et selon vos besoins. En effet, l'élément principal — le central — peut être adapté à toute exploitation et s'ajuster à tout agrandissement ultérieur de votre entreprise.

Et parce que nous sommes des spécialistes, il nous est facile d'intégrer notre système d'intercommunication directe à une installation déjà en place. Au fil des ans, nous avons étudié, conçu et mis en exploitation plusieurs milliers d'installations de ce genre. Notre vaste éventail de possibilités nous permet de vous proposer une solution «sur mesure» répondant en tous points à vos besoins particuliers. Vous avez donc la faculté de ne choisir que l'équipement qui vous est réellement utile. De plus, vous pouvez opter pour l'achat ou la location. Et, si vous le désirez, nous nous chargeons de l'entretien de votre installation: nous la connaissons mieux que quiconque!

Voilà des avantages que seule une grande entreprise générale d'installations d'intercommunication comme la nôtre peut vous offrir. Profitez-en. Et vos communications passeront mieux encore.

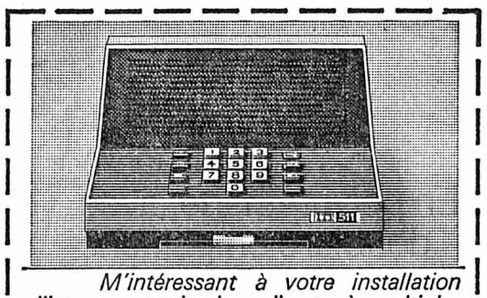

M'intéressant à votre installation d'intercommunication directe à multiples possibilités, je vous prie de m'adresser votre documentation. FAN

Nom _____

Prénom _____

Entreprise _____

Rue _____

No postal/localité _____

Envoyez ce coupon à: Autophon SA, Dpt VD 55, Steinstrasse 21, 8036 Zurich

AUTOPHON

Autophon SA Zurich 01 36 73 30, St-Gall **071 23 35 33**, **Bâle 061 22 55 33**, Berne 031 42 66 66, Lucerne 041 44 84 55, Coire 081 22 16 14, Bienne 032 2 83 62, Lugano 091 51 37 51, Neuchâtel 038 24 53 43. **Téléphonie SA** Lausanne **021 26 93 93**, Genève 022 42 43 50, Sion 027 2 57 57. **Fabrication, service de recherche et laboratoires:** Soleure 065 2 61 21. **Systèmes vidéo, installations d'antennes, appareils radio et télévision:** Schlieren 01 79 99 66.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

La station d'épuration, le viaduc routier...
L'homme de la rue se pose des questions

D'un de nos correspondants :

Le Val-de-Ruz joue de malchance. A deux reprises, se succédant à deux années d'intervalle, le malheur a frappé. En 1970 et 1971, de graves « pépins » survinrent à la station d'épuration du Haut-Val-de-Ruz : soulèvement de l'ouvrage, et non étanchéité de sa partie inférieure. Les travaux furent retardés sensiblement et pour l'heure les responsabilités des sinistres n'ont pas encore été établies, dans le second cas du moins. On ne connaît pas encore le montant des dépassements atteint par suite des importants travaux qu'il a fallu entreprendre pour tout de même finir la station et la mettre en activité.

Mais au départ, l'homme de la rue, avec son bon sens, n'avait pas compris qu'on puisse ériger une station d'épuration des eaux usées sur une nappe d'eau potable et utilisée pour le ravitaillement d'une partie de la population du vallon ! Certes, toutes les garanties ont été données pour que la pollution de la nappe d'eau souterraine ne puisse jamais avoir lieu. Le cône de la construction qui s'enfonce profondément dans le sol a été rendu étanche par un procédé qui a fait ses preuves ailleurs.

Cependant, on ne peut pas enlever de la tête de bien des habitants du Val-de-Ruz qu'il n'aurait jamais fallu construire la station à cet endroit et surtout que le système en profondeur utilisé ne convenait pas à la géologie du lieu.

On veut espérer qu'il n'y aura jamais d'infiltrations et que d'ici la fin du siècle l'étanchéité du cône sera encore aussi bonne qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Il faudra pourtant payer le surplus des dépenses. On dit que les assurances feront leur part. Acceptons-en l'augure.

LE « PONT » DE VALANGIN

L'importance de l'ouvrage construit au-dessus de la Sorge n'a pas de commune mesure avec la station d'épuration, Cependant, la différence en définitive est-elle si importante ? Trois millions de francs pour la station, quinze pour l'évitement de Valangin. La construction du pont seul c'est probablement deux fois et demie le prix de la station.

Or, second sinistre au Val-de-Ruz deux ans après celui de la station d'épuration, le pont de la Sorge, d'une longueur d'environ 300 m en construction, et achevé aux trois quarts, s'écroule. Tout l'ouvrage est détruit. Il faudra recommencer le travail. On dit que la mise en circulation de la nouvelle artère Valangin-Boudevilliers sera retardée d'une année. Disons plutôt deux ans. Mais ce n'est pas une question de date. Les usagers de la route pourront bien attendre...

Comme pour la station, l'homme de la rue se pose ici, bien des questions. Dans sa naïveté, il imagine que si on avait commencé par poser les dalles du pont en suivant la pente et non pas de haut en bas, le tablier déjà construit n'aurait pas glissé. Certes, les ingénieurs répondront que ce n'était pas possible de faire autrement, que... Que pour toutes sortes de raisons, on ne peut pas incriminer le système. Alors, comme disent les habitants de Valangin, on l'attendait, le « pépin ».

Miraculeusement, il n'y a pas eu mort d'hommes. Des blessés certes et des dégâts extrêmement importants. Les experts vont creuser le problème. Ils essayeront d'établir la part des responsabilités. Place nette sera ensuite faite sur le chantier au prix d'efforts qu'on ne peut imaginer. Puis pour le pont, on repartira à zéro en tenant compte de la cruelle expérience faite.

Et là aussi, il faudra payer un surplus de dépenses...

A. S.

Une attraction : le pont de Valangin

On apprend que la route principale, dans le sens Boudevilliers - Valangin, sera rouverte au trafic, aujourd'hui mardi dans la matinée. Toutefois, il est recommandé aux usagers de rouler prudemment et de se conformer à la signalisation provisoire.

D'autre part, pendant le week-end du Jeûne fédéral, le pont a, sans nul doute, été l'attraction favorite des promeneurs de tout le canton. En effet, des centaines de personnes se sont rendues sur les lieux pour admirer ce qui fut un « ouvrage d'art ».

Blessés hors de danger

On apprenait hier que les sept blessés hospitalisés depuis quatre jours étaient tous hors de danger. En effet, s'ils devront garder le lit durant encore un certain temps, leur état s'est sensiblement amélioré.

Bientôt une nouvelle centenaire

Mme Berthe Balmer entourée de sa famille.
(Avipress - Monnier)

(c) Doyenne de Valangin depuis longtemps déjà, Mme Berthe Balmer entrera, le 19 septembre, dans sa centième année. Une petite cérémonie officielle permettra au conseiller d'Etat délégué de lui remettre le fauteuil traditionnel en présence de la parenté, des autorités communales et paroissiales, tandis que les enfants de l'école exécuteront quelques chansons. Le dimanche 23, la doyenne, entourée de sa famille complète, participera, à la collégiale de la localité, à un culte d'actions de grâce.

Plus de 40.000 ouvrages distribués à la bibliothèque des jeunes de Fontainemelon

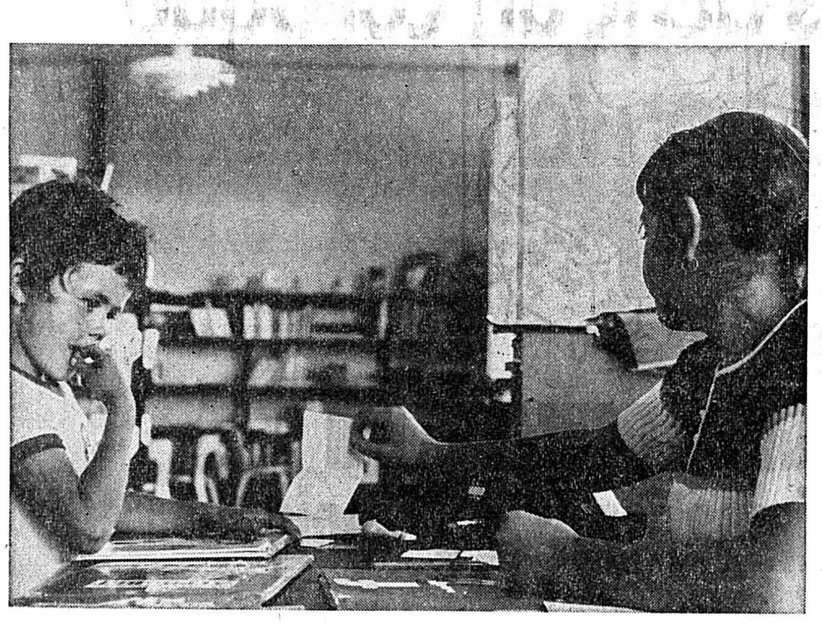

Le 40.000me livre va être attribué à Olivier Racine.
(Avipress - S. L.)

De notre correspondant :

Plusieurs événements ont marqué la rentrée d'automne de la bibliothèque des jeunes. Créée il y a maintenant 6 ans, cette intitution communale jouit, auprès des jeunes mamans et des enfants, d'un succès grandissant. La semaine passée, les bibliothécaires attendaient, non sans impatience, la distribution du 40.000me ouvrage. Le sort est tombé sur un fidèle lecteur de 6 ans, Olivier Racine. Surpris, et peut-être sans tout à fait comprendre ce qui lui arrivait, Olivier a reçu un bon d'achat des mains des responsables. La même semaine, mais un peu plus tard, c'est le 500me inscrit qui est fêté. Il s'agit de Gilles Naine, 6 ans, qui reçut lui aussi un bon d'achat.

Enfin, le résultat du concours de vacances est connu. Le premier prix revient à Marianne Sauvain qui se voit offrir un baptême de l'air pour la qualité et l'originalité de la tenue de son journal de vacances. D'autres lauréats recevront leur prix lors de leur passage à la Bibliothèque des jeunes.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Conférence au Louverain

(sp) Le Centre du Louverain a accueilli vendredi soir MM. Didyme Mutasa, de Rhodésie, et Daniel Rochat qui fut pendant dix ans pasteur missionnaire en Afrique du Sud. Ces deux personnes ont parlé devant un auditoire formé d'une septantaine d'auditeurs attentifs, du racisme et des conséquences que ce problème pose à la conscience mondiale.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier : Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

(yr) — Jean Pierre Moêne, marié, 26 ans, habite à Genève. Dernièrement, en fin de soirée, il s'est fait offrir une Cardinal par Henri Petzolt, le maître-brasseur de Cardinal au Pub Britannia, sis près de la gare de Cornavin.
C'est tellement évident:
Une bière Cardinal, quel régal!

LE LOCLE

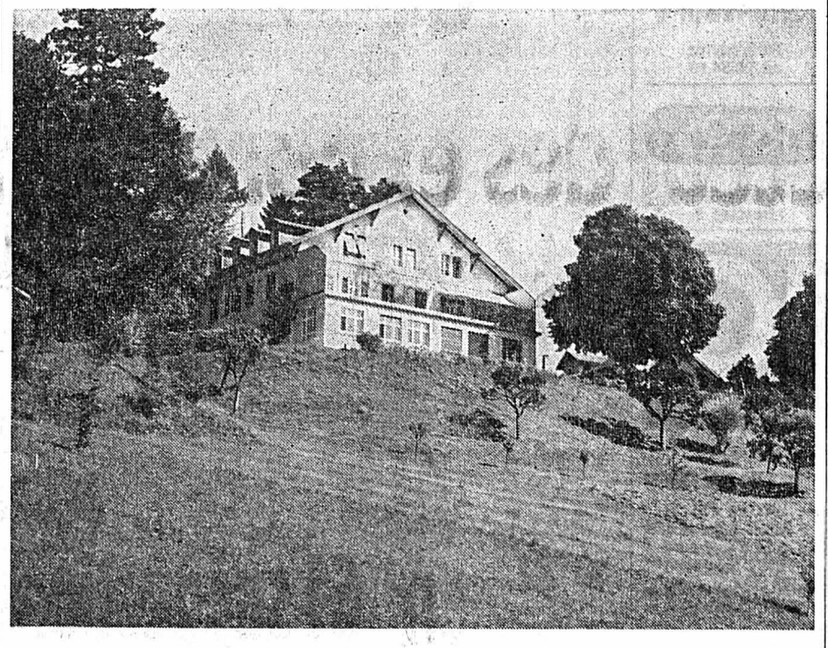

La pouponnière des Brenets, d'où l'on voit le Doubs et la France.
(Avipress - G. C.)

La pouponnière des Brenets a un demi-siècle d'existence

Un anniversaire important va être ce mais, célébré dans le Jura neuchâtelois. Il s'agit des cinquante ans d'âge de la pouponnière neuchâteloise des Brenets. Une date qui restera dans les annales de l'établissement situé au-dessus du vilage, dans un parc, face au magnifique panorama qu'offrent le Doubs, la France et Villers-le-Lac.

Samedi 29 septembre, le comité et la directrice Mlle Gruter recevront les invités venus de tout le canton pour participer à la célébration officielle de ce demi-siècle d'existence. En début d'après-midi, le chœur des élèves de la pouponnière donnera le coup d'envoi des festivités en interprétant un chant. Puis M. René Beiner, président cantonal de l'établissement et conseiller communal Loclois, prononcera le discours officiel. Il sera suivi à la tribune par M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat et chef du département de l'intérieur. M. Paul Haldimann, président de la commune des Brenets, apportera enfin le salut de la population et des autorités du village. La Chanson neuchâteloise, « Ceux de la Tschaux » et les « Francs-habergeants » du Locle, animeront cet après-midi, en exécutant notamment, à la fin de la cérémonie, ensemble, danseurs et chanteurs « Les vieux prés ».

Un vin d'honneur offert par la commune apportera la note finale à cette journée placée sous le signe de la joie et de la reconnaissance.

Bientôt le Salon commercial

(c) Le Salon commercial loclois, manifestation commerciale, industrielle et récréative, aura lieu du 28 septembre au 7 octobre, dans les sous-sols du collège secondaire de la ville. Cette année, le SACOL comprendra près de cinquante stands des genres les plus divers, illustrant l'ensemble de l'activité et des marchés loclois mais aussi du Jura neuchâtelois. En dix jours, ce salon verra défiler quelque 50.000 personnes qui viendront voir, bien sûr, mais aussi s'amuser. Car il a été prévu un programme complet d'attractions aptes à satisfaire chacun. Cette année, l'invité d'honneur sera le Tessin.

Stop « coulé »

Dimanche, vers 20 h 45, une automobile conduite par M. J. P, de la Sagne, circulait rue de la Banque en direction nord. Arrivé à la hauteur de la rue Daniel-JeanRichard, son conducteur a quitté prématurément le « stop ». Sa voiture est alors entrée en collision avec celle conduite par Mlle M. B., de la Chaux-de-Fonds, qui circulait sur ladite rue, en direction ouest. Dégâts.

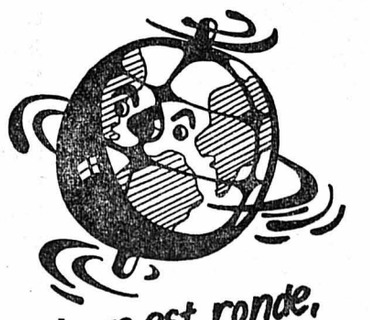

LA CHAUX-DE-FONDS

AU-DESSUS DES PLANCHETTES
400 jeunes dans une « réserve indienne »

De notre correspondant :

Sur le thème général «La vie dans une réserve indienne», quelque 400 adolescentes et adolescents ont passé trois jours au-dessus du village des Planchettes, à la Galandrure, à proximité de la ferme modèle. Il s'agissait de la fête cantonale des Uniosn cadettes neuchâteloises, regroupant une vingtaine de troupes, sur plus de trente que comporte le mouvement. Expérience enrichissante, au milieu de la nature, et qui, malgré les orages et la pluie du dimanche, s'est magnifiquement terminée. Feux de camps, jeux, polyathlon, nettoyage de la remise, située à côté de la salle de fêtes, n'ont constitué qu'une partie des activités proposées durant ce week-end prolongé du Jeûne fédéral. Nous y reviendrons.

Début d'incendie

(c) Hier vers 21 h, les premiers secours se sont rendus dans un atelier de peinture sis rue du Temple-Allemand No 10 où des rouleaux de tapisserie se consumaient. Au vu de l'intense fumée, les pompiers ont dû mettre des masques à gaz pour pénétrer dans le local. Après un quart d'heure de lutte, le début d'incendie était maîtrisé. Dégâts assez importants au matériel.

Perte de maîtrise au Crêt-du-Locle : deux blessés

Dimanche, en fin d'après-midi, une voiture conduite par M. René Robert, de la Chaux-de-Fonds, circulait dans les environs du Crêt-du-Locle. Le conducteur ayant perdu la maîtrise de sa machine, celle-ci s'est jetée contre un arbre. L'automobiliste et sa passagère, Mlle Irène Rutti, ont été assez grièvement blessés. Dégâts importants.

Chute d'une cycliste

(c) Alors qu'elle circulait hier vers 16 h au guidon d'un cycle, Mme Lydia Rysque, domiciliée à la Chaux-de-Fonds a heurté le trottoir rue du Point-du-Jour et fait une chute. Blessée, elle a été hospitalisée.

Passagère blessée

(c) Au volant de son auto, M. P. C. de la ville n'a pas accordé, hier vers 18 h 30, la priorité à une voiture pilotée par M. W. B. de la ville également, à l'intersection des rues Jean-Pierre-Droz - Serre. Une collision s'ensuivit. Blessée, Mme Madeleine Balmer, passagère de l'auto B., a été conduite à l'hôpital.

Station-service cambriolée

Dans la nuit de vendredi à samedi, une station-service de la rue du Locle, à la Chaux-de-Fonds, a reçu la visite de cambrioleurs. Les malfaiteurs ont lancé, dans la porte vitrée principale, un pavé ou un morceau de plomb, ce qui ne manqua pas d'occasionner un certain fracas. Cette porte donnait accès notamment à un bar à café et à un magasin d'accessoires.

Les individus, qui paraissaient connaître les lieux, s'en sont pris à la caisse de la station service qui avait été relevée le soir même, ainsi qu'à celle de l'établissement public. Cette dernière n'aurait toutefois pas été forcée. Les billets et pièces de monnaies de plus d'un franc ont disparu. En outre, les cambrioleurs ont dérobé des cassettes enregistrées et des paquets de cigarettes. Aucune confirmation officielle, n'ayant été encore faite, nous en saurons sans doute davantage ces prochains jours, quant au montant dérobé spécialement.

Moto contre un arbre

Dimanche vers 7 h 35, une moto conduite par M. T. di Capua, circulait sur le chemin des Bulles, en direction ouest. A proximité d'une ferme, le conducteur perdit subitement la maîtrise de sa machine qui finit sa course contre un arbre, au bord de la chaussée. M. di Capua a été transporté à l'hôpital de la ville, souffrant de blessures diverses. Après contrôle, son permis a été saisi.

Collision

Hier, vers 10 h, une automobile conduite par M. V. M., de la Chaux-de-Fonds, circulait rue Jardinière, en direction est. Arrivé au carrefour avec la rue de la Fusion, son conducteur est reparti prématurément du « stop ». Sa voiture est alors entrée en collision avec celle conduite par M. C. T., de la Chaux-de-Fonds, qui circulait sur ladite rue, en direction nord. Dégâts.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (14 septembre)

NAISSANCE : Tissot-Daguette, Yvonne-Madeleine, fille d'Alain-Pierre, professeur, et de Jacqueline-Suzanne-Madeleine, né Paris.

PROMESSES *DE MARIAGE :* Boillat, Jacques-Marie-Jean, instituteur et Girardin, Madeleine-Thérèse. Merel, Alain-Louis, monteur et Perret, Micheline-Colette.

MARIAGES CIVILS : Spring, Denis-André, ouvrier sur bracelets cuir et Thiébaud, Hélène-Mathilde. Huppin, Mathäus, maçon et Léchenne, Marie-Louise. Molleyres, Roland-Marcel, mécanicien et Borel, Claudine-Alice. Vanne, François-Paul-Hubert, sommelier et Scheel, Ina-Helga. Cafiso, Sebastiano-Antonio, poseur d'appliques et Challandes, Mary-Claude. Ubbricht Fritz-Reinbold-Hans, fonctionnaiare, né le 24 juillet 1908, veuf de Erika, née Thiede, dom. Berlin.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Les Professionnels, (16 ans).
Eden : 18 h 30, Jeux sexuels dangereux de jeunes filles mineures, (20 ans) ; 20 h 30, L'Audience, (16 ans).
Plaza : 20 h 30, L'Homme au cerveau greffé, (16 ans).
Scala : 21 h, Butch Cassidy et le Kid, (16 ans).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h à 4 h.
Le Scotch : 21 h à 2 h.
La Boule d'Or : 21 h à 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine : 21 h à 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes (mercredi et le week-end).
Galerie du Club 44 : Le Bon jouet (exposition didactique).
Galerie de l'Atelier (Versoix 4) : Maeght, éditeur.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Carlevaro, 81, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle

TOURISME. — *Bureau officiel de renseignements :* Henry-Grandjean 5, téléphone (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : les collections.
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Ferme du Grand-Cachot : exposition commémorative, Ferdinand Maire (15 heures à 21 h).
Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds

NAISSANCES : Cataldo, Monia-Giorgetta, fille de Salvatore, ouvrier et de Lucia, née Malerba. Wydler, Serge, fils de Kurt, inspecteur de police et de Edith, née Schnyder. Tharin, Patrick-Olivier, fils de Jean-François, policier et de Marlyse-Yolande, née Barbezat. Racine, Patricia, fille de Michel, chauffeur et de Claude-Georgette, née Louys. Sigona, Patrick, fils de Salvatore, vendeur et de Tina, née Putti. Ryser, Blaise, fils de Jean-Claude, technicien et de Sylvianne-Alice-France, née Margairaz. Girardin, Cédric-Jean-Michel,iils de Christian-Charles-Joseph, employé de bureau et de Eliane-Nadine, née Chédel. Huguenin-Elie, Caroline - Christiane - Sonja, fille de Jean-Claude, médecin et de Christiane-Elisabeth-Jeanine, née Beaumann. Gerber, Karine, fille de Willy, agriculteur et de Francine-Madeleine, née Haldimann.

CARNET DE LA SEMAINE

DES PRIX CHOC À TOUS LES ÉTAGES

Faites vite votre choix parmi les titres des désopilantes aventures d'Astérix dont vous n'êtes peut-être pas encore l'heureux possesseur :
• Astérix le Gaulois • La Serpe d'Or • Astérix et les Goths • Astérix Gladiateur • Le Tour de Gaule • Astérix et Cléopâtre • Le Combat des Chefs • Astérix chez les Bretons • Astérix chez les Normands • Astérix Légionnaire • Le Bouclier Arverne • Astérix aux Jeux olympiques • Astérix et le Chaudron • Astérix en Hispanie • La Zizanie • Astérix chez les Helvètes • Le Domaine des Dieux • Les Lauriers de César • Le Devin • Astérix en Corse.

Rayon librairie au rez-de-chaussée

Rez-de-chaussée

PULL COL ROULÉ MESSIEURS, acryl	17.—
CHEMISE VILLE coton	14.90
EAU DE COLOGNE, le litre	6.—
SET MAQUILLAGE	10.—
ALBUM PHOTOS	12.—

1er étage

PULL DAME, longues manches, angora	21.—
PANTALON DAME, Courtil, dès	35.90
ROBE DE CHAMBRE nylon matelassé	33.—
LANGES A JETER le paquet de 25 pièces	2.25

2me étage

PORTE-BOUTEILLES superposable la pièce	3.—
LAMPE DE CHEVET	12.—
VERRES A VIN sur pied, 6 pièces	6.—
RAVIER inoxydable, la pièce	2.50
BABY FOOT sur pied	35.—
ENREGISTREUR CASSETTES Champion	75.—

3me étage

FAUTEUIL DELTA velours brun ou orange	198.—
PLAQUES DE FEUTRE 40 x 40, la pièce	2.50

Revenons aux casaques

Elles sont si coquettes et si pratiques à porter sur le pantalon ou la jupe ! Pour le travail et la maison, nous vous proposons des casaques en coton/polyester, d'entretien facile, jolies, gaies et de coupe parfaite.
«SONIA», forme portefeuille, couleur tendre : rose-framboise, tailles 36 à 44 **39.90**
au 1er étage

armourins neuchâtel

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

auxiliaires polyvalentes

Horaire de travail : 11 h à 15 h

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64.

Un duo exclusif

Nous vous proposons un tout nouveau collant 20 deniers, strech, sans démarcation, avec le slip assorti. Des coloris mode. Le duo ne vous coûtera que 4.50. Rayon bas, rez-de-chaussée.

Voyages Jelmoli Armourins

Belles vacances à Majorque

Nouveau :
Nous vous offrons **gratuitement :** Tennis • Tennis de table • Ski nautique (10 minutes) • Pédalo (2 h.) • Voile (2 h.) • Aviron (2 h.) • Jardin d'enfants.

1er voyage :
5 au 13 octobre.
Inclus vol et pension complète **425.–**

2me voyage :
12 au 19 octobre, inclus vol et pension complète 395.–

Départ de Zurich à 20 h. 50, avec Boeing 707.

Cette semaine au SUPERMARCHÉ

INCAROM, 550 g		~~10.70~~ **7.90**
100 g 1.43		
INCAROM, 375 g		~~8.—~~ **5.95**
100 g 1.58		
SPAGHETTINI BARILLA		
100 g 0.21	453 g	**0.95**
TORTIGLIONI BARILLA		
100 g 0.21	453 g	**0.95**
CANNELLONI ROCCO		~~2.95~~
100 g 0.46	490 g	**2.25**
PETITS BEURRES WERNLI		~~2.70~~
100 g 0.10	250 g	**2.30**
AROMATE KNORR Triopack		
	270 g	~~3.30~~
100 g 0.90		**2.25**

Du 17 septembre au 22 septembre, dégustation des biscuits « Minical », entrée Supermarché

il y a toujours du nouveau aux armourins, le premier des grands magasins

Mécontent de votre radio ou téléviseur !
Téléphonez au 25 54 93

REOS
F. STIEGER
Bercles 5

OPTIQUE MARTIN LUTHER
MAITRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHATEL
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste
Téléphone 25 13 67

grands voyages

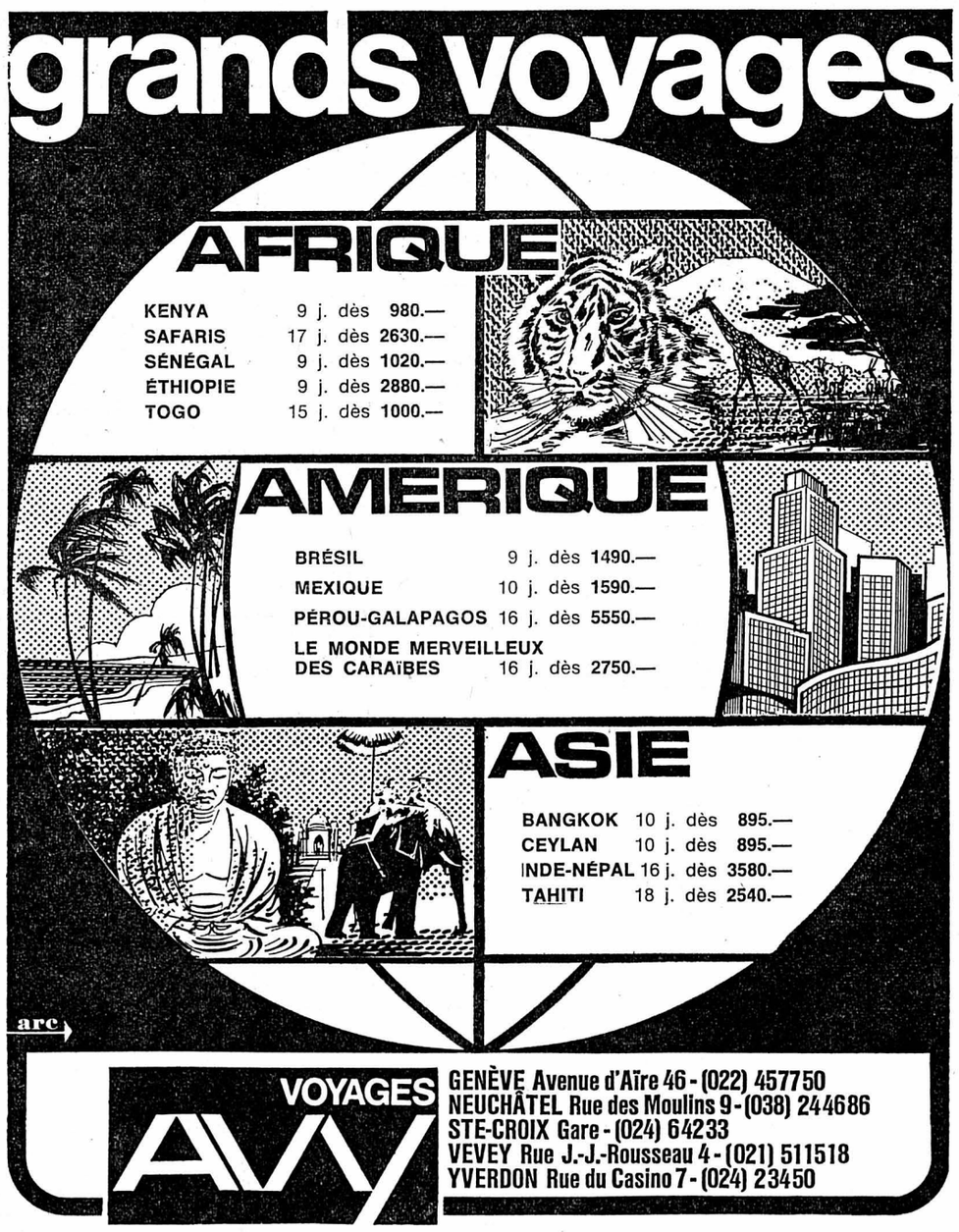

VOYAGES AVY
GENÈVE Avenue d'Aïre 46 - (022) 457750
NEUCHÂTEL Rue des Moulins 9 - (038) 244686
STE-CROIX Gare - (024) 64233
VEVEY Rue J.-J.-Rousseau 4 - (021) 511518
YVERDON Rue du Casino 7 - (024) 23450

61 suggestions utiles pour ceux qui attendent avec impatience le 9e mois

Une nouvelle brochure de l'Union de Banques Suisses

Ces 61 suggestions concernent l'ensemble des questions importantes qui se rattachent à la naissance d'un enfant. Elles reprennent dans le détail certains aspects du problème qui vous ont peut-être échappé jusqu'ici.

Savez-vous, par exemple, de quoi se compose la layette de Bébé ? Quels papiers il vous faut présenter à la maternité ? Quelles sont les différentes étapes du développement de votre enfant durant la première année ? Ou encore, comment l'heureux futur père peut se rendre utile pendant la grossesse ?

Ce sont 4 questions prises au hasard dans notre brochure, la deuxième d'une nouvelle série de publications offertes par l'Union de Banques Suisses. Divers spécialistes reconnus nous ont assistés dans la préparation de cet ouvrage, dont le but est de permettre à la future maman d'être «fin prête».

Cette brochure vous est remise gratuitement pour votre usage personnel ou pour l'offrir.

Notre première publication s'intitule «87 questions au sujet du mariage». D'autres thèmes sont actuellement à l'étude. Pour l'instant, nous vous proposons notre brochure «61 suggestions sur la naissance».

Votre brochure «61 suggestions sur la naissance» m'intéresse. Veuillez, je vous prie, me l'envoyer. « FAN »

Prénom Nom
Profession
Rue
NP Localité

Envoyer à :
Union de Banques Suisses, Documentation économique, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich.

SUBSG
Union de Banques Suisses

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Fin de la pêche à la ligne

(c) Ouverte le 1er mars, la pêche à la ligne a pris fin avec le week-end du Jeûne fédéral. Les chevaliers de la gaule sont, en général, satisfaits de cette saison de pêche, spécialement au Val-de-Travers, puisque l'Areuse et le Buttes restent les rivières les plus poissonneuses du canton.

Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions légales, interdisant de prendre plus de huit poissons nobles par jour, le pêcheur professionnel a quasiment disparu au Val-de-Travers et ce n'est pas un mal. En effet, autrefois quelques pêcheurs pouvaient s'adonner uniquement à la prise de truites pendant cinq mois et demi et vivre le reste de l'année de leurs prises.

A noter aussi que cette saison, on n'a pas eu de « festival des truites », devant le tribunal du Val-de-Travers et que les pêcheurs ont fini par s'imposer une certaine discipline ce qui était du reste, l'objectif des restrictions apportées il y a quelques années.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Monsieur et Madame Etienne Porret et leurs enfants Marie-Josée, Thierry et Lyne-Claude, à Saint-Aubin ;
Madame et Monsieur Frédéric Dietrich-Porret et leurs enfants Yves, Karine et Frédéric, à Prilly ;
Madame Rosa Aeschbacher-Gantner, ses enfants et petits-enfants, à Soleure ;
Madame Albertina Walser-Gantner, ses enfants et petits-enfants, à Bludenz ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jakob Lotzer-Gantner, à Eschen ;
Madame Fransiska Schwald-Gantner, ses enfants et petits-enfants, à Frastanz ;
Madame Maria Raffl-Gantner, ses enfants et petits-enfants, à Frastanz ;
Madame et Monsieur Franz Egger-Gantner, leurs enfants et petits-enfants, à Frastanz ;
Madame et Monsieur Franz Böckle-Gantner et leurs enfants, à Feldkirch ;
Madame Christina Gau-Gantner, ses enfants et petits-enfants, à Gisigen ;
Monsieur et Madame Jean Borioli-Gurtner et leurs filles, à Saint-Aubin,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Amalia PORRET-GANTNER

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, après une longue maladie, dans sa 73me année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Saint-Aubin, le 16 septembre 1973.

L'Eternel est près de ceux qui ont le cœur brisé et Il sauve ceux qui ont l'esprit dans l'abattement.
Ps. 34 : 18.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin le mercredi 19 septembre.

Messe en l'église catholique de la Béroche, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur René Möckli ;
Monsieur et Madame Emile Möckli et leurs enfants :
Monsieur et Madame Helmut Heinz-Möckli, à Goddelau (Allemagne) ;
Mademoiselle Nelly Möckli ;
Monsieur et Madame Donato Suozzi-Möckli et leurs enfants Daniel et Claudia, Boudry ;
Monsieur et Madame Michel De Cao-Möckli, à Cressier ;
Monsieur et Madame Fritz Robert-Möckli et leurs enfants Pierre-André, Jean-Frédéric, Claudine et Catherine, à Valangin ;
Madame Marie Fischer-Dreyer, à Lausanne, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame René MÖCKLI

née Alice DREYER

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 85me année, après une longue maladie supportée avec courage.

2065 Savagnier, le 16 septembre 1973.

Seigneur à qui irions-nous qu'à Toi, tu as les paroles de la vie.
Jean 6 : 68.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 19 septembre.

Culte au temple de Savagnier, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La famille Rémy ABBET-SALAMIN a le profond chagrin d'annoncer à ses proches et amis le décès de leur belle-sœur

Madame Simone SALAMIN

de Saint-Luc, décédée des suites d'un tragique accident de la route.

L'enterrement aura lieu en l'église de Saint-Luc, le mardi 18 septembre, à 10 heures.

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.
Lament. 3 : 26.

Madame Berthe Pasche-Visinand, à Corsier ;
Monsieur et Madame Roger Pasche-Frey et leurs filles Martine et Françoise, à Corsier ;
Madame Janine Pasche-Burdet et ses enfants Corine et Stéphane, à Corsier ;
Monsieur et Madame Michel Pasche-di Profio et leurs enfants, Josiane et Daniel, à Neuchâtel ;
Madame Olga Chenevard, ses enfants et petits-enfants, à Bière ;
Monsieur et Madame Marcel Gindroz, leurs enfants et petits-enfants, à Renens,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies : Visinand, Ruetschi et Rapp,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis PASCHE-VISINAND

ancien représentant, Fonderie de Lyss

leur très cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 16 septembre 1973, à l'âge de 73 ans, après une longue maladie.

J'ai mis mon espoir en l'Eternel et j'ai confiance en sa parole.
Ps. 130 : 5.

L'inhumation aura lieu à Corsier s/Vevey le mercredi 19 septembre.

Culte à 15 heures au temple.

Honneurs à 15 h 20.

Domicile mortuaire : chapelle du crématoire de Vevey où les fleurs peuvent être déposées.

Domicile de la famille : rue du Collège 5, 1804 Corsier.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Un mort et deux blessés à la course de côte Buttes - le Mont-de-Buttes

De notre correspondant régional :

L'autorisation avait été donnée par les autorités cantonales compétentes à la section neuchâteloise de l'Automobile-club de Suisse, d'organiser, samedi, une course de côte Buttes-le Mont-de-Buttes. La route avait été fermée à la circulation à partir de 7 h du matin et un détournement était prévu pour se rendre de Buttes à la Côte-aux-Fées et vice versa, via les gorges de Noirvaux et la Vraconnaz.

ESSAI FATAL

Vers 9 h 55, lors d'un premier essai, M. Bernard Genier, âgé de 23 ans, des Mosses, pilotant une voiture Porsche, perdit la maîtrise de sa machine au virage des Rigognes, sur Buttes. L'auto monta sur le talus à droite, revint sur la route et sortit de la chaussée sur la gauche. Au cours de cette embardée, le véhicule faucha trois commissaires. Il s'agit de M. Enzo Cattarinussi, âgé de 27 ans, de Cortaillod, M. Philippe Goumaz, âgé de 30 ans, de Corcelles-Neuchâtel et Pierre-Alain Cottet, âgé de 17 ans, de Chexbres.

UN MORT DEUX BLESSES

M. Goumaz souffre d'une fracture à la cuisse gauche et a le bras gauche broyé. M. Cottet a un bras cassé et a été scalpé. Il a dû subir une intervention chirurgicale. Ils sont tous deux en traitement à l'hôpital de Fleurier. Quant à M. Cattarinussi, conduit à l'hôpital des Cadolles, il devait décéder à la suite de ses blessures. La police cantonale a saisi le permis de conduire de M. Genier dont l'auto est hors d'usage. La première manche de la course s'est toutefois disputée mais au moment où, vers 15 h, la police cantonale a été informée du décès de M. Cattarinussi, les organisateurs ont décidé d'arrêter la compétition.

ETAIT-CE PRUDENT ?

Après ce tragique accident, la question se pose, dans le public, de savoir s'il était prudent d'organiser cette course de côte. En effet, si la route Buttes-le Mont-de-Buttes est en parfait état, du point de vue de la qualité du tablier, elle comporte cependant de dangereux virages, dont quelques-uns sont en épingle à cheveux. Du reste, plusieurs accidents se sont déjà produits sur le parcours et, souvent, les victimes ont été des automobilistes ou des motocyclistes connaissant parfaitement le trajet. Et puis, un autre fait entre en ligne de compte. On entend souvent, dans les tribunaux, des condamnations pour excès de vitesse et on déplore la désinvolture avec laquelle roulent, parfois, au mépris du danger créé aux autres usagers de la route, des Fangio en puissance, n'ayant cependant aucune compétence comparable à celle du célèbre pilote argentin. Or, de telles courses de côte, ne favorisent-elles pas les excès de vitesse, car trop souvent leurs participants se croient à peu près tout permis ensuite sur les routes ?

L'accident de ce samedi laissant deuil, larmes et sang, pourrait bien marquer la fin définitive de la course Buttes-le Mont-de-Buttes. G.D.

LES VERRIÈRES

Sortie de route

(sp) P. A., qui conduisait une auto française, dans le village des Verrières, a perdu la maîtrise de sa machine qui est sortie de la route sur la partie droite. Dégâts.

VAUD

Nominations au Centre d'enseignement secondaire supérieur d'Yverdon

De notre correspondant :

Pour assumer la direction du centre d'enseignement secondaire supérieur du Nord vaudois (CESSNOV), qui s'ouvrira à Yverdon, en août 1974, le conseil d'Etat a nommé, dans sa séance du 14 septembre : M. François Bettex, né en 1928, licencié ès sciences de l'université de Lausanne, au poste de directeur du CESSNOV et responsable de la section pédagogique. Après avoir enseigné les branches scientifiques pendant 4 ans au collège secondaire d'Avenches, M. Bettex a été nommé à l'Ecole normale de Lausanne. De 1963 à 1967, il a occupé un poste à l'Ecole normale supérieure de Dakar dans le cadre de l'assistance technique de l'UNESCO. En 1966, il est nommé doyen de l'Ecole normale de Lausanne et en 1968 lui fut confié le poste de directeur-adjoint au Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire, institution qu'il dirige depuis 1970.

L'entrée en fonction de M. François Bettex est fixée au 1er mai 1974.

A été désigné au poste de doyen, assistant de direction, chargé de la section gymnasiale du CESSNOV : M. François Bruand, né en 1943, licencié ès sciences mathématiques de l'Université de Lausanne. Depuis 1966, M. Bruand enseigne les mathématiques au collège secondaire d'Yverdon. L'entrée en fonction de M. Bruand a été fixée au 26 août 1974.

M. Charles Ripper, né en 1918, licencié ès sciences économiques et commerciales de l'Université de Lausanne, a reçu la charge de doyen de la section commerciale du CESSNOV. Pendant douze ans, M. Ripper a enseigné les branches commerciales au collège secondaire et à l'école complémentaire professionnelle d'Yverdon. Puis dès 1957, il est nommé à Lausanne. Parallèlement à son enseignement, il a fait divers stages dans l'économie privée et collaboré à la rédaction de manuels d'enseignement commercial.

L'entrée en fonction de M. Ripper est fixée au 26 août 1974.

ORBE

Perte de maîtrise : deux blessés

(c) Dimanche, à 3 h, une automobiliste, circulant d'Orbe vers Vaulion, a perdu le contrôle de son véhicule dans un virage à droite. Après avoir été déporté sur sa gauche, le véhicule a heurté la glissière de sécurité. La conductrice et son passager, blessés, ont été conduits à l'hôpital d'Orbe, où, seul, un des deux blessés est resté hospitalisé.

YVONAND

Décès de M. Marcel Dutoit

(c) Samedi matin est décédé à Yvonand dans sa 71me année, l'ancien juge-informateur Marcel Dutoit. Nommé à cette fonction en 1941, il l'occupa pendant vingt-six ans. Dans la vie publique, M. Dutoit fut président du Conseil d'administration du Crédit yverdonnois, avant d'être nommé vice-président, lors de la fusion de cet établissement avec l'Union vaudoise de crédit et de la Banque vaudoise de crédit. D'autre part, il fut membre du Conseil d'administration de l'hôpital d'Yverdon, doyen du Rotary-club et président de la commission scolaire. Rattaché au parti radical, il siégea au Conseil communal durant de nombreuses années.

Dans la vie civile, il seconda son père, dans la direction de la briqueterie Dutoit. Dans la vie militaire, il était commandant des batteries de canons lourds 101 et 102.

De nombreux travaux routiers ont été entrepris à Couvet

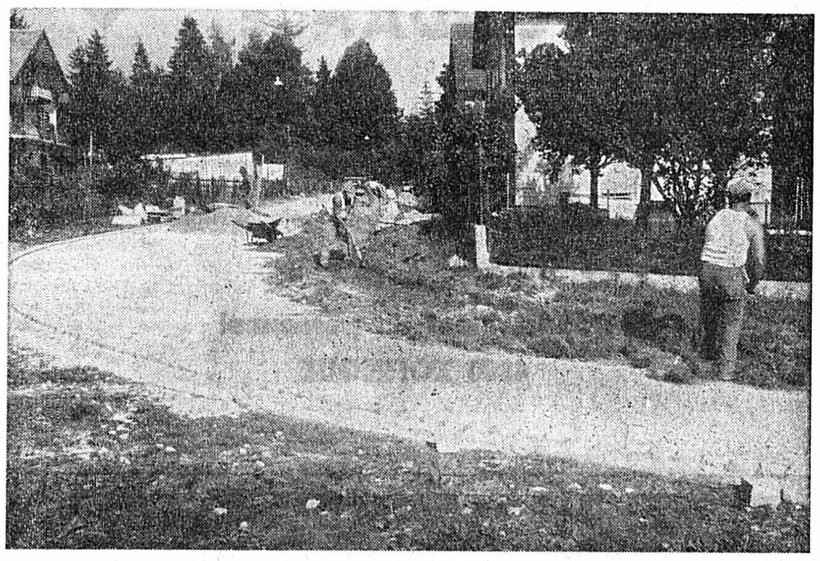

La boucle des Trois-Rois du quartier du Rossier, en pleine construction. (Avipress - Fyj)

De notre correspondant :

Au cours de l'été, de nombreux travaux routiers ont eu lieu sur le réseau communal. D'autres sont en cours ou vont encore être entrepris avant l'hiver. Le chemin du Mont-de-Couvet (du chemin H. Jequier jusqu'à celui de la Prise-Gauthier) et le chemin des Prises (de l'immeuble Gaille jusqu'à l'immeuble Gasparini) ont reçu un surfaçage. Un tapis bitumineux a été posé sur le passage nord et sud du temple reliant la Grand-Rue à la rue Emer-de-Vattel ; à la rue Jean-Jacques Rousseau (de la rue du Progrès à la T10) ; sur le trottoir de la rue du Quarre ; à la rue du Preyel (de la boulangerie Debrot au réfectoire Dubied) ; sur le parc des Ruillères (à proximité du chalet du Ski-club de Couvet). Par ailleurs, de nombreuses réparations (nids de poules en particulier) ont été faites ces derniers jours aux rues du village.

Décidée par le Conseil général, en date du 6 juillet, la construction d'une nouvelle route au Rossier est en train de se réaliser. La boucle des Trois-Rois permettra de desservir tout un quartier d'une manière appropriée et facilitera l'enlèvement des ordures ménagères et le déneigement. La nouvelle route aura une largeur de 4 m 50. Les travaux seront terminés dans une dizaine de jours avec la pose d'un tapis. La rue Henri-Biolley a été corrigée par la construction d'un muret au nord de la chaussée. Cent soixante tonnes d'enrobé ont déjà été posées sur la route conduisant à la Nouvelle-Censière. Quarante tonnes seront encore nécessaire pour le tronçon Couvet-les Champs-Girard.

Les travaux suivants seront encore réalisés cette année : goudronnage des escaliers de la rue Pierre Dubied, réfection du chemin des Pins (avec aménagement à son extrémité est d'une place à tourner) et du haut de la rue Louis Pernod. Plus différents travaux à la rue de la Flamme comme la pose d'un enrobé et son élargissement à un endroit situé au sud des immeubles No 6, 8 et 10.

Comme on le voit, les autorités communales sont soucieuses de faciliter, au maximum, le trafic à travers Couvet et d'en assurer la sécurité par des travaux de correction et de réfection.

MÔTIERS

Fin d'une exposition

(sp) Tandis qu'au Musée Rousseau l'exposition de photographies et de gravures illustrant la lettre au maréchal de Luxembourg décrivant le Val-de-Travers du XVIIIe siècle, se poursuit pour plusieurs mois encore, au château de Môtiers la présentation de dessins d'enfants d'une colonie de vacances en séjour aux Verrières a pris fin pour laisser place nette à une autre exposition qui s'ouvrira le 29 septembre : « Jean Hirtzel : Mato Grosso - Amazonie ».

Enfin, à la maison des Mascarons (Musée régional), l'exposition de photographies et d'art graphique, groupant les œuvres de cinq artistes du Vallon (G. Kikanovic, F. et H. Müller, Ed. Simic et P. Treuthardt) a fermé ses portes dimanche soir ; lui succéderont trois reprises de la pièce d'Emile Gardaz et Pierre Kaelin, « Riquet à la troupe », les 20, 21 et 22 septembre.

Le Jeûne fédéral au Vallon

(c) Dimanche, jour du Jeûne fédéral, a été calme au Val-de-Travers où le temps s'est montré, si ce n'est sous son plus beau visage, du moins assez clément. Des services religieux avec sainte cène ont été célébrés dans les églises protestantes. Plusieurs tenanciers d'établissements publics ont profité de cette journée pour fermer les cafés et restaurants. On a noté un trafic automobile assez dense. Il s'agissait surtout de gens de passage.

Le jour du Jeûne était, autrefois, traditionnellement consacré à manger des tartes aux pruneaux. L'habitude paraît se perdre de plus en plus et l'on préfère les repas dans les restaurants. Toutefois, le café-restaurant du Chapeau de Napoléon, sur Fleurier, avait maintenu la tradition, en offrant les fameux gâteaux aux pruneaux à ses clients.

Avec le Jeûne prend fin la saison estivale dans les montagnes du Jura et l'on entre de plein pied en automne. Cela ne veut du reste pas dire que le temps des beaux jours est maintenant déjà révolu. Au contraire, car l'automne reste souvent, pour les vallées et les montagnes jurassiennes, l'une des plus belles saisons de l'année.

CARNET DU JOUR

Couvet, Cinéma Colisée : 20 h 30, Le Dernier Tango à Paris. 18 ans.
Môtier, Château : Ouvert.
Môtiers, Musée Rousseau : Photographies et iconographie.
Fleurier, Le Rancho : Bar-dancing ouvert jusqu'à 2 h.
Couvet, Le Pont : Bar-dancing, Pepe de Cordoba et le guitariste Vicente.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance : Tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital : De Fleurier, tél. 61 10 81.
Hôpital : De Couvet, tél. 63 25 25.
Service d'aide familiale : Tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37. Les Verrières, banque cantonale.
Fleurier, Service du feu : Tél. 61 12 04 ou 18.
FAN. Fleurier, Bureau du Val-de-Travers : 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76. Télex 3 52 80.
Police cantonale : Tél. 61 14 23.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

L'Entreprise Mateo Della Pietra, maçonnerie et carrelage, à Fleurier, a le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Enzo CATTARINUSSI

son fidèle collaborateur, survenu à la suite d'un tragique accident.

Pour les obsèques, se référer à la famille, à Magnano-Riviera.

La Société Pal-Friûl, du Val-de-Travers, a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Enzo CATTARINUSSI

son cher ami et compatriote

Avis aux lecteurs d'alpha encyclopédie ! (série rouge)

L'Index-Dictionnaire Alpha est enfin disponible. Vous qui possédez les 15 volumes d'Alpha Encyclopédie — 260 fascicules — triplez la valeur de votre collection.
Adjoignez-lui les volumes 16 et 17 qui constituent l'Index-Dictionnaire Alpha : un répertoire, une mise à jour et un grand dictionnaire.

Le No 261 (1er fascicule de l'Index) est maintenant disponible

Avec ce complément indispensable, Alpha Encyclopédie constitue la clef des connaissances actuelles dans tous les domaines.

Pour Fr. 2.60 par semaine, Alpha propose trois ouvrages en un

Un index : il reprend non seulement les 15.000 mots qui font l'objet d'un article dans Alpha Encyclopédie, mais aussi tous ceux qui sont abordés à l'intérieur de ces articles, soit au total 80.000 termes, avec l'indication de l'article dans lequel ils sont traités. Grâce à l'Index-Dictionnaire, vous tirerez un profit bien plus grand de votre collection Alpha Encyclopédie.

Une mise à jour : au cours des années, la langue et les connaissances scientifiques et générales s'enrichissent, les données statistiques changent. L'Index-Dictionnaire Alpha tient compte de cette évolution. C'est la mise à jour de votre Encyclopédie Alpha.

Un grand dictionnaire : aux 80.000 termes qui renvoient à l'Encyclopédie Alpha s'ajoutent les 40.000 mots de la langue française. Pour chacun d'eux, l'Index-Dictionnaire donne une courte définition, claire, simple et précise (sauf pour les mots les plus courants) très souvent accompagnée d'exemples.

L'Index-Dictionnaire Alpha contient au total 120.000 définitions : tous les mots de la langue française, les termes scientifiques, littéraires, philosophiques, les noms propres de l'histoire, des beaux-arts, de la géographie, et des milliers de renvois aux 15.000 entrées de l'Encyclopédie Alpha, textes, cartes, tableaux et illustrations. Index-Dictionnaire-Alpha : une série de 35 fascicules hebdomadaires constituant les volumes 16 et 17 d'Alpha Encyclopédie, série rouge.

En vente chaque semaine dans tous les kiosques et en librairies. Toujours à Fr. 2.60 seulement !

Une publication des
Editions Kister S.A. Genève 33, quai Wilson, tél. (022) 31 50 00

Cette semaine, sortie du premier fascicule, portant le No 261 (série rouge).

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ✆ 63 23 42
FLEURIER ✆ 61 11 47
non-réponse ✆ 61 15 47

R. MONNIER Travers 63 14 24 Couvet 63 19 22 Fleurier 61 28 08
LE SPÉCIALISTE de vos INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES
SÉLECTEURS - TELEX

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

COMPTABILITÉ ET CORRESPONDANCE

RINGIER

sont les tâches qui vous attendent. Vous êtes de langue maternelle allemande, avez quelques connaissances de la langue française, les chiffres vous sont familiers, vous bénéficiez d'une bonne formation commerciale, alors téléphonez-nous au (062) 51 01 01 (demandez M. Gerber) ou adressez-nous quelques lignes.

RINGIER & Co S. A.
Département du personnel
4800 ZOFINGUE

Ω OMEGA

Nous cherchons, pour la **Direction Recherche et Développement SSIH, secteur Fiabilité,**

ingénieur-technicien ETS en microtechnique

disposant d'une expérience pratique d'au moins une année et ayant si possible de bonnes connaissances en électronique.

Ce collaborateur se verra confier des tâches intéressantes, telles que
— le développement et la construction d'appareils de simulation
— l'application de nouvelles méthodes de test à différents composants électroniques de l'horlogerie.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres à OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

Ω OMEGA — Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. — SSIH

---

radio-suisse sa — télécommunications sécurité aérienne

Pour nos **services de la sécurité aérienne de Genève-Cointrin,** nous cherchons plusieurs jeunes filles en vue de les former comme

TÉLÉGRAPHISTES-TÉLEXISTES

Nous offrons une activité intéressante et variée, des conditions de travail avantageuses, toutes les prestations sociales, une bonne rémunération.

Conditions d'engagement :	Nationalité suisse Age 16 à 22 ans Bonne formation scolaire Connaissances d'anglais
Durée de la formation :	1 année
Date d'entrée :	1er mai 1974

Vous obtiendrez une documentation complète et une formule d'inscription en vous adressant à :

RADIO-SUISSE S. A.
Division d'exploitation
Case postale
3000 BERNE 14
Tél. (031) 65 91 11, veuillez demander M. Herzog.

FABRIQUE D'EBAUCHES DE PESEUX S. A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

engage, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

PERSONNEL

pour travail facile sur machines.

La formation est assurée par nos soins.

Faire offres écrites ou se présenter : 34, rue de Neuchâtel, à Peseux.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

---

ticket de réservation

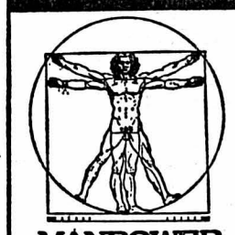

MANPOWER

Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour:

OUVRIÈRES
MÉCANICIENS DE PRÉCISION

La réservation vous garantit un salaire en cas de non-travail. Renseignez-vous.

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C appelez le 038/24 76 76, 8a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ETRE SÛR MANPOWER

Entreprise de la place cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

qualifiée

Nous demandons : bonne dactylographe aimant les chiffres.

Nous offrons : travail intéressant et varié ; avantages sociaux ; salaire intéressant ; ambiance de travail agréable ; semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites, avec certificats, sous chiffres 87-140 aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Fehlmann

Style exclusif Fehlmann — Barbados
Création exclusive Fehlmann — Lutteurs
Marque exclusive Fehlmann — DonCarlos

La mode ? Et pourquoi pas ? Voilà une branche en perpétuel mouvement, et pleine de secrets ! De plus, elles vous réservera d'agréables surprises !

Par la même occasion, vous pourrez apprendre l'allemand ou parfaire vos connaissances dans cette langue. Vos désirs seront les nôtres ! et notre entreprise vous offre la possibilité de les combler.

Nous cherchons un (e) jeune

employé (e) de commerce

de langue maternelle française, dynamique, aimant les responsabilités, pour assurer les contacts écrits et téléphoniques avec notre clientèle de la Suisse romande, du Tessin et d'une partie de la Suisse alémanique. De bonnes connaissances de la langue allemande (parlée) sont désirées. Place stable et bien rétribuée offrant tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prenez contact avec nous ! Nous vous communiquerons bien volontiers de plus amples renseignements.

FEHLMANN S. A., service du personnel
5040 Schöftland près d'Aarau
Tél. (064) 81 23 33, après 18 h (064) 81 25 71

La forte en thème

Pour son prix, la Rover 3500 V8 offre un tel ensemble de qualités qu'elle domine de loin toutes celles de sa classe. A preuve déjà, son moteur à la fois puissant et silencieux, qui développe 147 CV DIN, atteint une vitesse de pointe de 190 km/h et, dans la 3500 S, accélère de 0 à 100 km/h en 10,1 secondes, avec un poids de 8,3 kg par cheval. Par sa qualité, l'organe de transmission est à la hauteur du moteur: c'est la boîte automatique Borg/Warner, à commande également manuelle, ou, dans la nouvelle Rover 3500 S, la boîte à 4 vitesses entièrement synchronisées, mue par un levier à main qui, de la plus sportive des limousines de luxe, fait une voiture de sport des plus luxueuses.

D'autres détails encore font de la Rover 3500 la première de sa classe, la forte en thème: ses sièges au galbe anatomique (en cuir véritable dans la Rover 3500 V8 et sur option dans la Rover 3500 S), le volant réglable, le tableau de bord grand sport avec ses instruments ronds et toute une gamme de dispositifs de sécurité.

Par sa carrosserie seulement, la Rover reste bravement dans le rang: elle demeure fidèle à la tradition discrètement aristocratique des constructeurs anglais et convainc par la simplicité classique de sa ligne. Pas un pouce de tôle en trop! Ses performances justifient sa discrétion.

Rover — BRITISH LEYLAND

Prime à la sécurité!

Rover 2000 SC,	Rover 2000 SC Automatic,	Rover 2000 TC,	Rover 3500 S V8,	Rover 3500 V8 Automatic,
92,5 ch DIN,	92,5 ch DIN,	98 ch DIN,	147 ch DIN,	140,5 ch DIN,
15900.–	17200.–	17500.–	19950.–	21250.–

Importateur: British Leyland Switzerland, 8048 Zurich, tél. 01 62 90 90

WIENER & DEVILLE

Le Locle: H. Badan & Cie., Garage du Stand, 039/31 29 41 **Moutier:** H. Badan & Cie., Garage Moderne, 032/93 15 68 **Yverdon:** H. Badan & Cie., Garage du Chasseron, 024/22 28 8

R3

JURA - JURA - JURA

UNE IMPORTANTE AFFAIRE DE FRAUDE FISCALE A ÉCLATÉ DANS LE JURA

De notre correspondant :

Une importante affaire de fraude fiscale vient d'éclater dans le Jura. Il s'agit d'une société de génie civil et de construction avec siège ou intérêts à Bure, Delémont, Porrentruy et Liesberg, société dissoute en 1970, dont les deux associés ont passablement fait parler d'eux ces derniers temps.

Les communes où cette société avait son siège ont été invitées à produire leurs créances dans une procédure de sursis concordataire engagée depuis la fin du mois dernier par un des deux associés en question.

Le montant global dû aux quatre communes serait de l'ordre d'un million de francs, soit 180.000 fr. pour Delémont, 200.000 fr. pour Bure, 20.000 fr. pour Liesberg et Porrentruy, 350.000 fr pour l'Etat de Berne et 300.000 fr. pour la Confédération. La société, dissoute depuis, avait, entre autres travaux importants, participé à la construction de la place d'armes de Bure. Bévi

RECONVILIER

Deux maisons atteintes par la foudre

(c) Le violent orage qui a éclaté dimanche matin sur la vallée de Tavannes a causé d'importants dégâts, dus à la foudre, aux propriétés de MM. Rebsamen et Pétermann. Les cheminées et des tuiles ont volé en éclats.

COURTÉTELLE

Une nouvelle institutrice

(c) Mlle Irène Fritschi, de Tavannes, institutrice depuis deux ans à Renan, a été nommée titulaire de la classe de 3me de Courtételle. (Elle a obtenu 148 suffrages contre 25 à l'autre candidate).

BELPRAHON

La villa d'un député barbouillée

(c) Absent durant les fêtes du Jeûne fédéral, le député Georges Morand, en rentrant dimanche soir, a Belprahon, a constaté que des inconnus avaient barbouillé les murs de sa maison et la place située devant son garage. Les lettres « FLJ » et une croix gammée étaient peintes en rouge et noir.

BÉVILARD

Apprentis en excursion

(c) La sortie annuelle des apprentis de Wahli Frères, à Bévilard, s'est déroulée à Loèche-les-Bains.

SAINT-IMIER

Deux jeunes cyclomotoristes blessés par une auto

(c) Francis et Erwin Chatelain, âgés de 14 et 8 ans, qui se rendaient à cyclomoteur à l'école du Mont-Crosin, ont été blessés par une automobile qui effectuait un dépassement. Les deux jeunes cyclomotoristes n'avaient pas fait le signe de changement de direction. Souffrant de blessures, ils ont été hospitalisés.

Vers 18 h, à l'intersection de la rue du Midi - route de Villeret une auto qui n'avait pas respecté le « Stop » entra en collision avec un autre véhicule. Pas de blessé mais des dégâts évalués à 4000 francs.

Noces d'or

(c) Dimanche M. et Mme Maurice Christe-Chopard, de Saint-mier, ont fêté entourés de leur famille, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

TAVANNES

Camp des cadets jurassiens

(c) Après le camp des éclaireurs, Tavannes a accueilli samedi et dimanche celui des cadets jurassiens, qui a rassemblé 700 jeunes, malgré le mauvais temps.

Réadaptation insuffisante des tarifs, concurrence « privée »...

Les « taximen » de Moutier vont-ils faire grève ?

C'est par... la presse du dimanche que les exploitants des entreprises de taxis de Moutier ont appris que le Conseil municipal avait décidé de changer le tarifs des courses et de la prise en charge du client ! Il y a quelque temps, les responsables des deux entreprises de taxis les plus importantes de Moutier, avaient écrit au Conseil municipal, lui proposant d'augmenter les tarifs en vigueur depuis quatre ans. Cette demande était motivée par l'augmentation constante du coût de la vie et par le fait que chaque voiture devrait être équipée d'un tachygraphe servant à mesurer la vitesse et le nombre de kilomètres parcourus. Comme chacun de ces appareils coûte environ 1300 fr., l'investissement n'était plus rentable si les tarifs n'étaient pas revus. Le Conseil municipal, dans sa décision, n'a pas retenu toutes les revendications. En effet, le prix de la prise en charge du client a passé de 1 fr. 90 à 2 fr. au lieu de 2 fr. 50, et le prix du kilomètre en dehors de ville à 1 fr. 40 au lieu des 1 fr. 60 demandés.

Cette décision est, évidemment, discutée par les responsables des entreprises de taxis. L'un d'eux confiait hier soir :

— Nous ne pourrons bientôt plus « tourner » ! A Moutier, il n'y a pas de transports en commun. Notre clientèle est en général représentée par des ménagères qui font de petites courses.

Et il poursuit :

— ... Comme nous ne sommes pas une ville touristique, nous devons compter sur cette clientèle. Dans l'ensemble, on enregistre le plus grand nombre de courses le soir et durant le week-end. Pendant la journée, nous sommes souvent sans travail. En plus de cela, les autorités ont accordé une concession à un ouvrier d'usine. Comme il n'est disponible que le soir et le week-end, il nous prend une partie de nos clients, au meilleur moment. Nous ne sommes pas d'accord avec ce procédé. Si on veut « faire du taxi », il faut en accepter les avantages et les inconvénients. En plus de cela, la police n'est pas tendre avec nous et ne rate pas l'occasion de nous « pincer »...

Les responsables des taxis prévôtois, lorsqu'ils auront reçu confirmation officielle de l'augmentation, vont donc écrire, une nouvelle fois, aux autorités. Ils essaieront de se faire entendre et si cela ne devait pas être le cas, ils laisseront les voitures à la maison pendant une semaine et iront se mettre au vert...

E. O.-G.

M. Schwarzenbach : gain de cause contre les « Béliers »

La Cour suprême zuricoise a cassé le jugement du tribunal de district aux termes duquel le conseiller national James Schwarzenbach avait été condamné, le 22 mai dernier, à 500 fr. d'amende et 900 fr. d'indemnité de dépens pour propos qualifiés de diffamatoires à l'encontre du groupe « Bélier ». M. Schwarzenbach avait fait appel.

Dans un commentaire sur le problème jurassien paru le 17 novembre 1972 dans le « Républicain », M. Schwarzenbach avait fait une mise en garde contre l'escalade de la violence et avait affirmé que les Béliers ne reculaient pas devant des « actes criminels ». Le groupe Bélier avait entendu par « criminel » des actes criminels au sens du code pénal, tandis que M. Schwarzenbach considérait par là des « actes punissables ».

La Cour suprême a jugé que le terme « criminel » tel qu'il est utilisé outre-Sarine ne recouvre pas la notion « criminelle » du code pénal, mais bien de « punissable ». Ainsi, il existe encore dans certains cantons alémaniques des « Krîminalgericht » (cours criminelles) qui prononcent des condamnations à des peines d'emprisonnement et non de réclusion. D'autre part, les Béliers, en occupant la salle du Conseil national, par exemple, s'étaient rendus coupables de violation de domicile, d'émeute et d'opposition aux actes de l'autorité. Ces actes punissables, les Béliers les avaient reconnus.

D'un point de vue subjectif également, M. Schwarzenbach a obtenu gain de cause, car il n'avait pas d'intention. Les trois juges, unanimes, ont acquitté M. Schwarzenbach et condamné le plaignant à 1500 fr. d'indemnité et aux frais.

Le crime de Delémont : suspect relâché

(c) Un jeune homme du Laufonnais, arrêté depuis trois jours dans le cadre de l'enquête sur le crime de Delémont, a été relaxé. D'autre part, l'arme du crime demeure introuvable.

Collisions en chaîne : trois blessés, gros dégâts

(c) Dimanche soir, une auto conduite par un habitant de Saignelégier, qui dépassait un cycliste entre Soyhières et Delémont, a heurté une voiture qui arrivait en sens inverse. Cette dernière se jeta à son tour contre un troisième véhicule qui sortit de la route et se retourna. On en sortit trois blessés, trois Turcs (deux femmes et un homme) habitant Grellingue. L'un souffre d'une double fracture de la jambe, l'autre d'une fracture du bassin, la troisième de blessures au visage. Les dégâts s'élèvent à 15.000 francs.

À MOUTIER, DELÉMONT OU BIENNE

Ils volaient des vélomoteurs pour avoir des pièces détachées !

De notre correspondant :

Durant plusieurs mois, sept jeunes gens de la région de Moutier, âgés de 15 à 16 ans, ont dérobé sur des places de parc et devant les collèges une quarantaine de vélomoteurs pour se procurer des pièces afin de réparer leurs propres engins. C'est ainsi qu'ils volèrent des vélomoteurs à Moutier, Bienne et Delémont notamment. De fil en aiguille, pour écouler leur surplus, les jeunes revendirent à des camarades diverses pièces détachées provenant des vélomoteurs dérobés (les numéros de moteurs étant maquillés), ce qui fait qu'actuellement une quinzaine de jeunes gens sont impliqués dans cette affaire, mais cinq d'entre eux à titre de receleurs uniquement.

S'il arrivait aux jeunes gens d'agir en équipes de deux ou trois, c'est au hasard des circonstances. On ne saurait donc parler de véritable bande organisée.

Ces jeunes gens qui furent identifiés par la police en juin dernier, à la suite d'une rafle, devront prochainement répondre de leurs actes devant l'avocat des mineurs du Jura.

FRIBOURG - FRIBOURG

LES CAMIONNEURS PROFESSIONNELS FRIBOURGEOIS :

« On veut nous évincer de chez nous ! »

De notre correspondant :

« Cette fois, ça suffit, nous sommes au bord du précipice », disait un camionneur gruérien, samedi après-midi. Dans la « FAN » de vendredi dernier, nous avons fait état du vif mécontentement des transporteurs fribourgeois qui constatent que les travaux de la RN 12 leur échappent en grande partie.

Leur association cantonale a tenu samedi une assemblée extraordinaire à Fribourg. Ils y ont affirmé leur volonté de ne plus se laisser bercer de promesses. Un « ultimatum » sera adressé aux autorités compétentes et à l'entreprise Sateg. MM. Robert Brugger, président et Georges Wicht, secrétaire de l'association des camionneurs, ont demandé aux camionneur de garder leur calme.

Les représentants des camionneurs avaient entrepris diverses démarches afin que des transports leur soient attribués sur les chantiers de la RN 12. Car les grandes entreprises adjudicataires, bien qu'elles disposent elles-mêmes d'importants parcs de camions ne sauraient accomplir tout à elles seules. Or dernièrement, des camions valaisans accomplissaient ces travaux alors que des véhicules fribourgeois dorment dans les garages. Pour pouvoir travailler sur les chantiers de Sateg, les camionneurs doivent passer par l'intermédiaire d'un affrêteur de Fully (Valais) qui pourrait prélever 6 % sur les factures.

De plus, les Valaisans accepteraient de travailler à des prix de 20 à 30 % inférieurs à ceux fixés dans une convention entre les camionneurs et la Fédération des entrepreneurs fribourgeois.

Un camionneur disait samedi : « Si nous devons aller travailler dans d'autres cantons, c'est toujours avec l'accord de leurs associations professionnelles. Nous ne sommes pas opposés à ce que des Valaisans ou des Vaudois viennent travailler ici. Mais nous ne pouvons pas accepter qu'ils le fassent à des prix ridiculement bas. Nous ne pouvons encore moins accepter de payer une commission à un affrêteur valaisan, alors que les travaux ont lieu chez nous ! »

Lors des dernières adjudications, un lot a été attribué à Zschokke S.A. - Grisoni-Zaugg S.A. Or, ce consortium a confié des transports aux camionneurs fribourgeois, en respectant les prix convenus. Comment se fait-il, dès lors, que ces mêmes prix soient jugés excessifs par le consortium SATEG ?

Les Fribourgeois ont l'impression d'être les victimes d'une cabale. Ils ont dit hier leurs soupçons : les prix accordés aux Valaisans ne seraient pas aussi bas qu'on veut bien le dire. « La seule vérité, c'est qu'on veut nous évincer de chez nous. »

Certes, les camionneurs fribourgeois sont des indépendants. Mais leur indépendance est celle de l'oiseau sur la branche. Et ils ont l'impression qu'on est en train de la scier. M. G.

Un mort et trois blessés sur la route du Moléson

De notre correspondant :

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 23 h 15, un accident mortel s'est produit entre Moléson-village et Pringy. La victime est un jeune homme de Fribourg, M. Jean-Claude Delaquis, âgé de 16 ans. Trois autres jeunes gens ont été blessés.

M. Jean-Paul Riedo, âgé de 20 ans, de Fribourg, descendait la route du Moléson au volant d'une voiture de sport qu'il avait acquise quatre jours plus tôt. Le conducteur affirme avoir été ébloui. Le véhicule, dont la vitesse était élevée, mordit la banquette droite, traversa la chaussée en dérapage, la quitta à gauche et plongea dans le lit de l'Albeuve. Il s'immobilisa sur le toit, sur la rive opposée à la route.

Le jeune Jean-Claude Delaquis, avait été éjecté et était tombé sur de grosses pierres, dans le lit du torrent. Très grièvement blessé, il fut transporté à l'hôpital de Riaz. Il devait décéder une demi-heure après son admission.

Le conducteur, ainsi que M. Patrice Uldry, âgé de 20 ans, de Fribourg, commotionnés et blessés, purent quitter l'hôpital après y avoir reçu des soins, hier. Un troisième passager, M. Francis Menoud, âgé de 20 ans, de Fribourg également, est toujours hospitalisé.

Le culte œcuménique de Saint-Blaise : critiques de l'évêché

L'évêché du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, dans un communiqué publié lundi, a pris position sur le culte oecuménique célébré au temple de Saint-Blaise et retransmis par la télévision le jour du Jeûne fédéral. Mgr Mamie et son conseil indiquent que « tous ceux qui, généreusement, veulent servir le mouvement oecuménique, doivent éviter tout ce qui pourrait être source de graves confusions ».

L'émisson de dimanche à la télévision suisse n'était autre qu'une forme d'« intercélébration » (prêtres et pasteurs célébrant simultanément la liturgie eucharistique). Cette façon d'agir est contraire à ce que demandent le secrétariat pour l'unité des chrétiens et la Conférence des évêques suisses.

Catholiques et réformés sont unis dans la foi au Christ-Jésus, Dieu et homme, poursuit le communiqué. « ... Ils croient que sa parole nous est apportée par l'Ecriture sainte. Mais ils sont, malheureusement, encore désunis au sujet de l'eucharistie et des ministères. Malgré les efforts incontestables de tous les réalisateurs de cette émission, l'évêque et son conseil doivent cependant dire leur regret. Et ils demandent une fois de plus que les célébrations oecuméniques aient pour centre l'Ecriture sainte, c'est-à-dire la parole du Christ-Jésus. »

● **Voir notre information en page 3.**

BIENNE - BIENNE - BIENNE

UNE CAMPAGNE DU COMITÉ DE PLAGE « ÇA IRA »

Le public doit avoir libre accès aux rives du lac de Bienne !

De notre correspondant :

Pour obtenir que le public puisse se promener librement au bord du lac, le comité de plage « Ça ira », constitué de jeunes, avait invité la population à se retrouver dimanche après-midi à la plage de Nidau pour tracer symboliquement un chemin riverain. Mais un orage particulièrement violent empêcha cette manifestation qui a été remise à la semaine prochaine.

Le comité avait déjà organisé une première manifestation publique le 5 août dernier, sur la pelouse d'une propriété privée. Tandis que les uns se baignaient, d'autres allumaient un feu et grillaient des saucisses. La police, alertée par la propriétaire de la maison, n'intervint pas.

Le comité de plage « Ça ira », s'appuyant sur une loi datant de 1857, dénonce tout ceux qui n'ont pas su préserver l'intégrité des rives et notamment les propriétaires qui, en dressant des barrières ou des murs, empêchent le public d'avoir librement accès au lac.

En organisant des manifestations comme celles du 5 août ou de dimanche, les animateurs du comité espèrent secouer la torpeur de l'opinion publique en revendiquant notamment l'aménagement d'un chemin riverain et la libre disposition de tous les terrains appartenant aux communes et au canton.

Construction d'un tunnel routier aux Rangiers : postulat accepté au Grand conseil bernois

Le Grand conseil bernois a refusé hier d'entrer en matière sur un décret concernant les subventions pour la construction de bâtiments scolaires.

Auparavant, il avait accepté un postulat chargeant le Conseil exécutif de procéder aux premières études pour la construction d'un tunnel routier aux Rangiers.

Le parlement a ensuite décidé de renvoyer à la commission un décret concernant le versement de subventions en faveur de la construction de maisons d'école. Ces députés estimaient que la modification proposée, prévoyant une augmentation de 20 % des montants maximaux déterminants pour le calcul de ces subventions, était insuffisante.

Un long débat s'est ensuite engagé à la suite d'une motion chargeant le Conseil exécutif de supprimer l'obligation d'adhérer à l'Asociation des étudiants de l'Université de Berne parce que cette association n'est pas neutre du point de vue politique. Le gouvernement est d'avis que pour l'heure il n'est pas indiqué de supprimer cette obligation, puisqu'une telle modification devrait être soumise au peuple. Le débat sur cette question se poursuivra aujourd'hui, dernier jour de la session, au cours de laquelle le Grand conseil devra encore examiner l'octroi d'un crédit de 430.000 fr. pour la mise sur pied d'un corps de police permanent.

Au sujet de l'élection, mardi dernier, d'un membre de la commission des transports, le député libéral-radical Pierre Etique, de Bressaucourt, a précisé à la presse qu'il n'était pas candidat à ce poste.

La fanfare salutiste de Londres à Bienne

(c) La fanfare des salutistes de Londres, qui fait actuellement une tournée en Suisse, a donné samedi à Bienne un concert qui a attiré de nombreux auditeurs.

Les accidents

Samedi, vers 17 h 30, à la bifurcation de la route de Plagne, un automobiliste domicilié à Ober-Entfelde (AG) a perdu la maîtrise de son véhicule qui a dévalé dans la forêt. L'accident a fait quatre blessés, légèrement atteints. Samedi, vers 18 h 15, place d'Orpond, à Bienne, un cycle conduit par un enfant de huit ans, a été heurté par une auto. L'enfant a été hospitalisé.

Le même jour, peu avant 19 h., un véhicule qui descendait à vive allure la route d'Evilard, est entré en collision avec une autre voiture. Les deux conducteurs ont été hospitalisés. Gros dégâts.

Couple de motocyclistes tués sur la route Fribourg - Morat

De notre correspondant :

Samedi soir, peu avant 19 h, un accident mortel s'est produit près de Courgevaux (lac). Une moto conduite par M. Gérard Mollard, âgé de 25 ans de Cheyres (Broye), circulait de Fribourg en direction de Morat. Peu avant Courgevaux, à l'entrée d'un virage, le véhicule dérapa sur une vingtaine de mètres, heurta la glissière de sécurité, la longea sur quelques mètres, puis bascula dans le fossé avec la passagère, Mme Françoise Mollard-Rappo, âgée de 20 ans, femme du conducteur. Celle-ci, mère d'un enfant de moins de trois ans, décéda sur place. Quant à son mari, projeté sur la route, il fut grièvement blessé et dut être transporté à l'hôpital de Meyriez, où il devait décéder dans la nuit.

Fuyard identifié

(c) La gendarmerie de Morat, en collaboration avec la police bernoise, a identifié le conducteur qui avait pris la fuite après avoir causé un accident, le 26 août, sur la route des Marais. Deux voitures bernoises s'étaient heurtées lors d'un dépassement téméraire, et le responsable s'était évanoui dans la nature, sans s'inquiéter des importants dégâts causés. Il s'agit d'un jeune Biennois.

Vuisternens-près-Romont cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 0 h 35, un véhicule conduit par un habitant de Macconnens circulait vers Vuisternens-devant-Romont. Sur le territoire de cette commune, peu avant un passage à niveau, il heurta un cyclomoteur. Le cyclomotoriste M. Robert Donzallaz, 47 ans, domicilié à Villarimboud, souffrant notamment de fractures aux deux jambes, a été hospitalisé.

3

Fumeurs *avisés...*

fumez *no*

● la nouvelle cigarette atténuée dans son activité nocive par un procédé original de préextraction

Fr. 1.80 — 20 cigarettes à bout filtre.

Informations horlogères

Lip : espoir malgré tout mais on s'accroche chez Kelton

La huitième rencontre d'Arc-et-Senans entre les représentants syndicaux de Lip et M. Giraud n'a pas tourné court comme on pouvait le craindre après le durcissement des positions enregistré de part et d'autre depuis vendredi dernier. Très nerveuse au départ, l'atmosphère s'est détendue rapidement au cours des deux premières heures de discussions. Finalement, le principe de création d'un comité restreint a été définitivement acquis ; il se réunira vendredi matin à la mairie de Besançon. Les négociations reprendront en séance plénière, aux salines d'Arc-et-Senans.

Les employés de la fabrique d'horlogerie « Kelton » ont poursuivi lundi matin leur mouvement de grève commencé vendredi à Besançon. D'après les syndicats, la grève serait suivie par 80 % des ouvriers, soit 1800 personnes environ. Les revendications portent essentiellement sur les salaires (augmentation de base de 10 %), alors que pour sa part, la direction ne suggère qu'une augmentation d'environ 3 %.

La grève continue d'autant que le problème des cadences de travail reste la pierre d'achoppement de la négociation.

En fin de soirée, on a appris que les grévistes de Kelton avaient décidé d'occuper le restaurant de l'entreprise.

Réveillez la bile de votre foie —

et vous vous sentirez plus dispos

Les petites pilules Carters pour le foie stimulent l'activité de l'estomac et des intestins, sans pour autant provoquer la diarrhée, activant ainsi l'afflux de la bile.
Bientôt vous vous sentirez de nouveau parfaitement à l'aise. En vente dans les pharmacies et drogueries Fr. 2.70 et Fr. 5.95.

Les Petites Pilules CARTERS pour le Foie

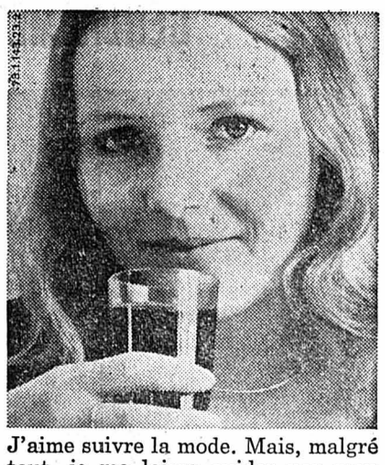

J'aime suivre la mode. Mais, malgré tout, je me laisse guider par mon propre goût. Je suis fidèle à ce qui me plaît. De même pour mon Cynar. Il me plaît, voilà tout.

Bitter-apéritif à base d'artichauts.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

MEMBRE DU HOLDING
GRAMEX S. A.
Boîtes de montres or, métal et acier
Nous engageons un

POLISSEUR - LAPIDEUR
or et acier

— situation indépendante dans le cadre d'un petit atelier de production
— salaire correspondant au poste
— avantages sociaux d'une grande entreprise

Faire offres manuscrites à :

GABUS FRÈRES, ORACIER S. A.
Combe-Sandoz 1, 2400 le Locle

Pour tous renseignements, téléphoner au No (039) 31 67 67, pendant les heures de bureau, (039) 23 33 09 après les heures de bureau.

SOMECO SA

SI VOUS Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

désirez faire un

TRAVAIL

de plus en plus

INTÉRESSANT ET SOIGNÉ

même en commençant par des travaux simples, vous avez, chez nous, grâce à nos spécialistes, la possibilité d'acquérir une bonne qualification professionnelle dans des métiers artisanaux très recherchés et très bien rémunérés.

Nour offrons :

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.
Ambiance de travail agréable.

HORAIRE VARIABLE OU PARTIEL.

Ecrivez ou téléphonez-nous ou, mieux encore, **venez discuter** avec notre directeur, qui vous fournira volontiers tous les renseignements utiles.

SOMECO S. A. Tél. (038) 31 23 31
5, rue Beauregard
2034 PESEUX

(en face de la gare de Corcelles-Peseux - au sud).

---

maret

2014 BÔLE - NEUCHATEL - 038 41 10 21

Nous engageons :

secrétaire

capable de correspondre parfaitement dans les langues française, allemande et ayant de bonnes connaissances d'anglais.

Nous offrons un travail intéressant et varié avec salaire correspondant aux exigences du poste.

Horaire partiel possible.

Faire offres détaillées ou prendre rendez-vous téléphoniquement ;

ouvriers

désirant être spécialisés dans des opérations de fabrication.

Il s'agit d'occupations variées de travaux soignés, offrant une certaine indépendance et des responsabilités ;

ouvrières

désireuses d'exécuter des travaux fins et propres dans les domaines de la miniaturisation et de l'horlogerie.

Transport du personnel.

Horaire libre.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

Nous cherchons pour région lémanique, rive suisse,

FEMME DE CHAMBRE

habituée à un service de grand style.
Nous offrons conditions de travail et de salaire exceptionnelles. Date d'entrée à convenir.

Il sera répondu à toute candidature accompagnée d'une photographie et de références de tout premier ordre.

Ecrire sous chiffres PL 48909-22 à Publicitas, Genève.

AGULA

La fabrique Agula engage tout de suite ou pour date à convenir :

PERSONNEL FÉMININ

pour ses différents ateliers de fabrication.

JEUNES OUVRIERS DE FABRICATION

responsables du chargement et du contrôle des machines.

Prière de se présenter ou de téléphoner à :

Agula S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, ch. des Noyers 11,
Serrières-Neuchâtel. Tél. (038) 31 19 02.

Nous cherchons pour date à convenir, région lémanique, rive suisse,

CUISINIER ou CUISINIÈRE

de toute première classe, cuisine raffinée, possédant des références très sérieuses et ayant travaillé de manière stable dans de grandes maisons particulières.

Nous offrons des conditions de travail et de salaires exceptionnelles.

Il sera répondu à toute candidature accompagnée d'une photographie et de très sérieuses références.
Ecrire sous chiffres PK 48908-22 à Publicitas, Genève.

Société de vente américaine, faisant partie d'un important groupe horloger suisse, cherche

plusieurs horlogers

pour son centre de service après-vente situé sur la côte EST des USA.

Les candidats pouvant justifier :
— une bonne formation de base
— quelques années de pratique
— des connaissances d'anglais
— et le désir de travailler au moins deux ans avec une équipe dynamique aux USA, peuvent envoyer leurs offres sous chiffres P. 28-950107 à Publicitas, case postale 205, 2301 la Chaux-de-Fonds, avec un bref curriculum vitae.

Portescap

Service du Personnel
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de production, division de mécanique :

2 micromécaniciens

pour la confection de petits outillages, de posages de haute précision, de moules pour l'injection de matière plastique ;

1 opérateur sur machine à pointer

pour travaux sur machines SIP MP 1H et électro-érosion SIP MP 1 H EE (possibilité de formation) ;

1 tourneur

pour travaux de gros tournage sur tour de type Œrlikon.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425, M. Noverraz.

Notre Direction régionale de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate, une

PERSONNE

pour

NETTOYAGE et ENTRETIEN

de ses bureaux
Une quinzaine de locaux modernes doivent être nettoyés chaque jour à partir de 18 heures.

Offres et renseignements à Winterthur-Accidents, Direction régionale de Neuchâtel, M. E. Galland, chef du personnel, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 78 21.

Winterthur Accidents

CHERCHE

Pour entrée immédiate ou à convenir :

dessinateurs-architectes

pour notre service « EXÉCUTION »

architectes et dessinateurs-architectes

pour notre service « PROJETS »
ayant si possible quelques années d'expérience

Salaire en fonction de la qualification.
Prestations sociales.
Horaire individuel.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, en précisant date d'entrée possible et prétentions de salaire à
HONEGGER FRÈRES, SCHMITT & Cie,
architectes-ingénieurs
62, route de Frontenex, 1207 GENÈVE.

Jeune fille

ou dame est cherchée du 18 au 30 septembre, le matin, pour aider au buffet et au ménage.
S'adresser
au restaurant du Stade,
tél. 25 32 25.

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

BOREL

FABRIQUE DE FOURS INDUSTRIELS cherche

CONSTRUCTEUR

qui, après une période de mise au courant au bureau de construction, sera chargé de concevoir des projets de nouveaux fours et d'installations de traitements thermiques.
Nous cherchons un constructeur expérimenté soit en fabrication de fours électriques, soit en commandes pneumatiques et automatismes de transport.

Nous offrons :
— un emploi stable et convenablement rétribué
— une ambiance agréable au sein d'une équipe dynamique
— un horaire mobile

Faire offres à la Direction de BOREL S. A., avenue de la Gare 4, 2034 PESEUX (NE). Tél. (038) 31 27 83.

La BANQUE D'ÉPARGNE ET DE PRÊTS DE LA BROYE
à Estavayer-le-Lac

cherche, pour son service de devises, crédits documentaires et placements

UN EMPLOYÉ DE BANQUE

de langue française ou allemande, âgé de 27 à 35 ans. Connaissance indispensable de ces branches, en plus des langues allemande et anglaise ou française et anglaise.

La procuration sera donnée immédiatement à un candidat de valeur.

Date d'entrée à convenir mais souhaitée pour le 1er décembre 1973.

Les conditions d'engagement seront convenues directement avec la Direction. **Les offres seront adressées sous pli « confidentiel » à la Direction de la banque.**

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

GENDARMES

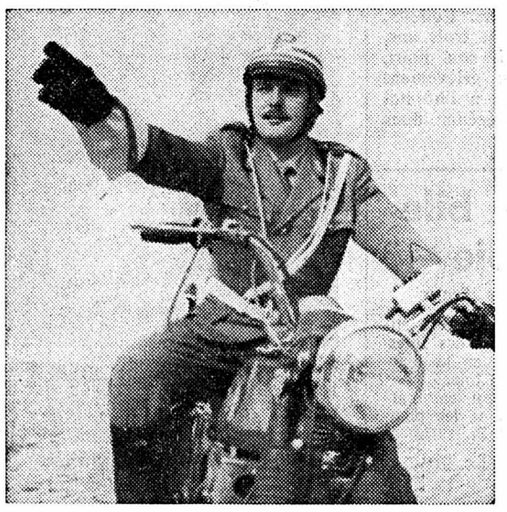

GENDARMERIE GENEVOISE

Veuillez me faire parvenir votre documentation

Nom : Prénom :

Adresse :

Lieu :

A découper et à envoyer au

COMMANDANT DE LA GENDARMERIE
19, bd Carl-Vogt - 1205 Genève

AGENTES DE CIRCULATION

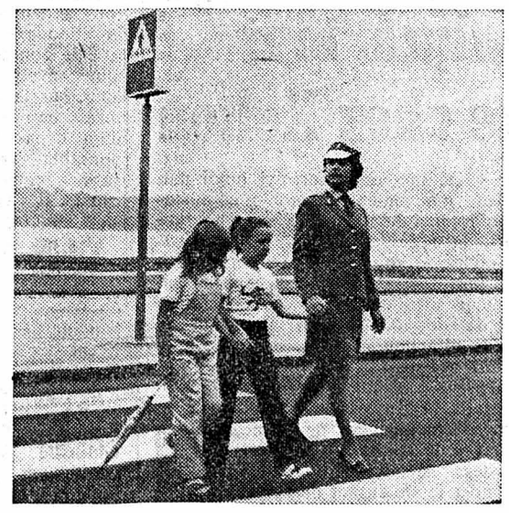

FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

Mesdames

qui désirez exercer une activité régulière en complément de vos travaux ménagers, nous vous proposons un emploi

À LA DEMI-JOURNÉE

sur nos différents postes de production
— chaînes de montage
— Hauser 543
— roulage et rivage à la main

Horaire au choix :
— matin de 7 h à 11 h 45
ou — après-midi de 13 h 10 à 17 h 30

Pour tout renseignement, s'adresser au Service du personnel de l'entreprise. Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Berne approuve le projet de la nouvelle loi sur l'encouragement à la construction de logements

BERNE (ATS). — La « pièce de résistance », au menu de la séance du Conseil fédéral, lundi, a été constituée par le projet de nouvelle loi fédérale concernant l'encouragement de la construction de logements : le message à ce sujet a été approuvé et sera prochainement rendu public.

Autre texte sur lequel le gouvernement s'est prononcé : le rapport sur la gestion et les comptes de la Régie des alcools pour l'exercice 1972-1973, qui se solde par un bénéfice de presque 300 millions. Une ordonnance a été adoptée sur la coordination des mesures à prendre dans le domaine de la protection contre la menace A, c'est-à-dire les dangers que peut comporter la radioactivité, et la menace C, c'est-à-dire les risques qu'entraînerait une guerre chimique. Enfin, le Conseil fédéral a publié, en en approuvant les principes, le rapport du comité provisoire chargé d'étudier la création d'un Institut suisse de recherche sur les conflits et les problèmes de sécurité. Le département de l'intérieur a été chargé de préparer à l'intention des Chambres fédérales un message proposant la création de cet institut.

LOGEMENTS : DES MODIFICATIONS IMPORTANTES

La loi fédérale du 19 mars 1965 concernant l'encouragement à la construction de logements, arrivant à échéance l'année prochaine et ayant déjà fait l'objet de prorogations, la mise au point de nouvelles dispositions légales était devenue nécessaire.

Celles-ci, a-t-on appris lundi, ont subi des modifications importantes à la suite de la procédure de consultation. Elles se fondent sur l'article 34 sexies, imposant l'encouragement à la construction de logements à la Confédération comme tâche permanente, alors que la loi actuellement en vigueur se réfère à l'article 34 quinquies, sur la protection de la famille. Le projet compte quelque 70 articles.

RÉGIE DES ALCOOLS

Le bénéfice de la Régie des alcools pour l'exercice 1972-1973 — 295,4 millions exactement — dépasse de quelque 100 millions celui de l'exercice précédent. Cette augmentation tient d'une part au fait que les recettes produites par la charge fiscale grevant les boissons distillées ont considérablement augmenté, et a d'autre part pour origine les dépenses pour l'utilisation des pommes de terre et des fruits sans distillation, qui ont exigé des moyens financiers beaucoup moins importants. Le surplus de recettes provient aussi de la forte augmentation des importations de spiritueux comme aussi des quantités d'eau de vie vendues par la Régie durant la première moitié de l'exercice.

En outre, le relèvement de la charge fiscale, entré en vigueur le 1er janvier, a fait sentir ses effets. Les dépenses ont diminué, les exportations de pommes de terre ayant bénéficié des conditions particulièrement favorables du marché européen. De plus, il y a eu moins d'excédents à utiliser ni de mesures à prendre pour soutenir les prix, la récolte de l'année dernière ayant été très faible. Le Conseil fédéral propose aux Chambres de fixer la quote-part à 20 francs (contre 14 francs l'an dernier) par tête de population de résidence. Ainsi, la part de la Confédération, pour l'AVS-AI, et celle des cantons seront chacune de 125,4 millions (87,8 millions). Le solde du bénéfice net de 44,6 millions servira à alimenter le fonds de compensation du bénéfice et le fonds de construction et de renouvellement de la Régie.

PROBLÈMES DE SÉCURITÉ

En ce qui concerne la création d'un Institut suisse de la recherche sur les conflits et les problèmes de sécurité, le rapport du comité provisoire approuvé par le gouvernement suggère qu'il revête la forme juridique d'une fondation de droit public. Sa tâche essentielle consisterait dans des travaux de recherche, mais il lui incomberait également d'assurer la documentation et d'informer l'opinion publique dans le sens d'une pédagogie de la paix, déclare le document. Les projets de recherche de l'institut devraient être choisis compte tenu de leur importance pour la Suisse et des possibilités qu'ils offrent d'apporter une contribution de notre pays dans ce domaine. Le financement — d'un demi à un million par an — serait assuré par la Confédération.

PROTECTION ATOMIQUE

Quant à l'ordonnance du Conseil fédéral sur la coordination des mesures de protection atomiques et chimiques, elle prévoit que de nombreux services et organes civils et militaires concernés par ces mesures seront tenus de coopérer, la coordination étant assurée par l'état-major de la défense, qui dispose à cet effet d'une commission permanente formée d'experts civils et militaires.

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Au cours de la dernière partie de sa séance, le Conseil fédéral a entendu un rapport du conseiller fédéral Furgler, chef du département de justice et police, sur l'affaire d'espionnage révélée vendredi. Une conférence de presse aura lieu aujourd'hui à ce sujet. De même, a-t-on appris, le conseiller fédéral Brugger réunira la presse parlementaire lors de la publication du message consacré à la loi sur l'encouragement à la construction de logements.

Enfin, le gouvernement a autorisé le département de l'économie publique à procéder à une consultation des cantons et des groupements économiques sur un projet de loi concernant des contributions versées en faveur de l'élevage dans les régions de montagne.

Accusations et corruption Et les preuves ?

BERNE (ATS). — Le conseiller national Oehen (rép-BE) a demandé au Conseil fédéral ce qu'il en était des accusations portées il y a deux ans contre des fonctionnaires du département militaire par le député Hubacher (soc-BS). Ce dernier avait dit textuellement : « Après l'acquisition des « Mirage », quelques personnes sont arrivées d'une manière « vraiment étrange » à se faire de l'argent ou même à avoir une merveilleuse villa sur les bords du lac de Thoune ».

Dans sa réponse, le conseil fédéral a précisé que « le conseiller national Hubacher avait été invité à l'époque, tant par le procureur de la Confédération que par le département militaire, à concrétiser ses accusations et à fournir les indications propres à mettre les choses au point. En dépit de nombreuses interventions, il n'a pas donné suite à cette injonction. Le conseiller national Hubacher ne s'est pas exprimé non plus sur ses accusations dans le postulat qu'il vient, entre-temps, de développer sur le « contrôle des prix et des bénéfices pour les acquisitions d'armement ».

Le Conseil fédéral ne possède aucune indication qui lui permettrait de supposer que des fonctionnaires fédéraux aient pu s'enrichir illégalement lors de l'acquisition des « Mirage ». Puisque le conseiller national Hubacher n'a pas justifié ses accusations, le Conseil fédéral n'a aucune raison de douter de la bonne foi des fonctionnaires et employés chargés de l'acquisition des armements ».

Chili : manifestations

Comme nous l'annonçons par ailleurs, différentes manifestations contre le coup d'Etat au Chili ont eu lieu en Suisse à la fin de la semaine. A Berne, 700 personnes avaient répondu à l'appel d'un comité unitaire de soutien au peuple chilien. Un cortège a parcouru pacifiquement la ville. A Bâle, 300 personnes s'étaient réunies sur la Marktplatz. Aucun incident n'a eu lieu.

Ouverture à Berne de la session d'automne des Chambres fédérales

BERNE (ATS). — La session d'automne des Chambres fédérales s'est ouverte lundi à 15 h 30, en ce qui concerne le Conseil national. Le président de celui-ci, M. Franzoni, M. Bonvin, président de la Confédération siégeant au banc du gouvernement, a prononcé une allocution destinée à célébrer le 125me anniversaire de la constitution de 1848, entrée en vigueur le 12 septembre, et qui est à l'origine de la Suisse moderne. Le président de la Chambre du peuple, après avoir évoqué les circonstances de l'événement, a souligné les qualités de la loi fondamentale adoptée alors. Analysant ensuite les changements les plus marquants apportés depuis 125 ans, à la Charte nationale, M. Franzoni a observé surtout le déplacement du centre de gravité au profit du gouvernement central qui s'est produit chez nous comme dans bien d'autres Etats, puis il a parlé du travail du parlement, souhaitant que, quelles que soient ses méthodes, ce dernier reste le représentant et l'interprète des aspirations les plus hautes du peuple qui l'a élu, pour rappeler encore l'objectif essentiel de l'Etat : permettre le bonheur de l'homme, en le mettant à même de réaliser son plus complet épanouissement.

En conclusion, le président du Conseil national a exprimé la gratitude due aux constituants de 1848, et a demandé « au Dieu Tout-Puissant, dont le nom est invoqué dans le préambule de la constitution, qu'il ne se lasse pas de protéger notre pays et permette à notre peuple de continuer dans la liberté à forger ses destinées ».

M. Franzoni a présenté ensuite l'éloge funèbre de M. Paul Burdorfer, président de la Chambre du peuple en 1955-56, et de M. William Vontobel, président en 1971-1972. Il a souligné l'autorité dont savait faire preuve le premier, et n'a pas caché son émotion quant il a rappelé que le second, son prédécesseur, « a toujours agi pour ce qu'il estimait juste ».

L'assemblée a observé une minute de silence à la mémoire des deux disparus, puis le successeur de M. Vontobel, M. Kloter, a prêté serment.

COMPTE FINANCIER DES PTT

Le Conseil national a abordé ensuite le premier objet à son ordre du jour : l'examen du compte financier des PTT pour 1972, qui boucle on le sait par un déficit net de près de 115 millions. Les rapporteurs, M. Wilhelm (PDC-BE) et M. Augsburger (UDC-BE) expliquent les raisons de ce déficit, et s'opposent à la proposition de M. Muller (soc-BE) qui désire que ce déficit soit mis à la charge de la Confédération, et non, comme prévu, reporté à compte nouveau.

M. Jaeger (an-BS) nota que la volonté du Conseil fédéral de faire reporter le déficit à compte nouveau signifie qu'il entend obtenir un assainissement financier des PTT. M. Biel (ind-ZH) s'opposa lui à la proposition de M. Muller : « Nous avons fait des PTT une entreprise qui doit donc agir comme une entreprise ».

M. Bonvin, président de la Confédération, en sa qualité de chef du département des transports et communications et de l'énergie, a indiqué que le gouvernement envisage d'indemniser les PTT, comme les CFF, pour leurs prestations en faveur de l'économie générale. D'où l'intention de ne pas prendre en charge le déficit.

Le conseil passe ensuite au vote. L'article 2 de l'arrêté, qui fixe le sort fait au déficit, est adopté dans la version du Conseil fédéral par 94 voix contre 29. Au vote d'ensemble, l'arrêté est approuvé par 114 voix sans opposition.

MOTION REPOUSSÉE

Dans une motion, M. Fischer (rép-AG) demande à l'exécutif de ne plus faire procéder à des études et à des expertises concernant la navigation sur l'Aar et le Haut-Rhin et à ne pas laisser poursuivre celles en cours, à développer les transports ferroviaires et à ne pas inclure la navigation des chalands dans la conception globale suisse des transports. Le député républicain motive sa demande par des considérations fondées sur la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire.

M. Bonvin rappelle à ce sujet les travaux entrepris en vue de la protection des tracés des voies fluviales, et observe que la motion de M. Fischer est contraire aux mandats qui ont imposé l'étude de cette protection au gouvernement. La motion ne peut donc être acceptée. Et le Conseil fédéral en propose le rejet.

Le motionnaire s'y oppose. Dans le débat qui suit, M. Thévoz (lib-VD) s'étonne de cette nouvelle attaque menée contre la navigation fluviale, et l'estime inopportune. M. Breitenmoser (pdc-BS) s'exprime dans le même sens.

Au vote, la motion de M. Fischer est repoussée par 68 voix contre 15.

M. Eisenring (pdc-ZH) développe enfin une interpellation sur les commandes que la Confédération et les régies fédérales passent à l'industrie des arts graphiques. Ces commandes pourraient permettre d'aider indirectement la presse d'opinion, relève l'interpellateur il serait donc intéressant de savoir selon quels critères elles sont attribuées actuellement.

Le président de la Confédération, M. Bonvin, évoque les travaux des experts, chargés d'examiner la situation de la presse d'opinion et de prévoir les mesures d'aide nécessaires, et note les difficultés rencontrées à cet égard, qui tiennent principalement au fait qu'une définition de cette presse est loin d'être trouvée.

En outre, il ne faut pas surestimer le volume des commandes passées par la Confédération, qui ne représentent qu'un faible pourcentage du chiffre d'affaires de l'industrie des arts graphiques. Les critères qui président à l'attribution des commandes à l'heure actuelle sont principalement d'ordre technique. Quelque 80 imprimeries y sont intéressées, alors que l'on en compte quelque 273 qui s'occupent de l'impression de 279 journaux d'opinion au sens large du terme. M. Eisenring se déclare provisoirement satisfait. (Lire en avant-dernière page)

Le pain plus cher !

On ne sait pas encore de combien, ni quand...

BERNE (ATS). — Le pain renchérira certainement, toutefois on ne sait pas quand ni de combien. C'est au mois d'octobre que se réuniront les organisations des meuniers, les responsables de la surveillance des prix et l'administration fédérale des blés pour discuter de la situation actuelle. Bien que la détermination du prix soit libre, l'administration des blés, sur la base de la loi sur les blés, exerce un contrôle. Selon une déclaration du chef de l'administration du prix du pain semble, tôt ou tard, inévitable. Le renchérissement des céréales étrangères en serait la cause principale, mais les salaires y contribuent également.

Actuellement, les céréales étrangères couvrent 30 % des besoins suisses. En considération de l'augmentation constante des céréales sur le marché mondial, le Conseil fédéral avait supprimé la taxe douanière sur les céréales au 1er mars de cette année. D'autres mesures en vue de diminuer le prix de revient ne semblent guère possibles.

Attentat à la bombe contre une maison américaine à Zurich : gros dégâts

De notre correspondant :

Pour la deuxième fois, le siège zuricois de la maison américaine ITT Standard, a été l'objet d'un attentat à la bombe qui a causé d'importants dégâts estimés à un demi-million de francs.

L'explosion s'est produite dimanche vers 4 h 30. La déflagration, provoquée par une charge explosive d'un peu plus d'un kilo, selon la police, a endommagé la façade de l'immeuble de trois étages, de construction moderne, sis à la Brandschenkestrasse 178, dans un quartier ouest de la ville.

Mais le souffle de l'explosion a surtout dévasté un local où étaient entreposés de coûteux appareils électroniques de transmission et des pièces détachées.

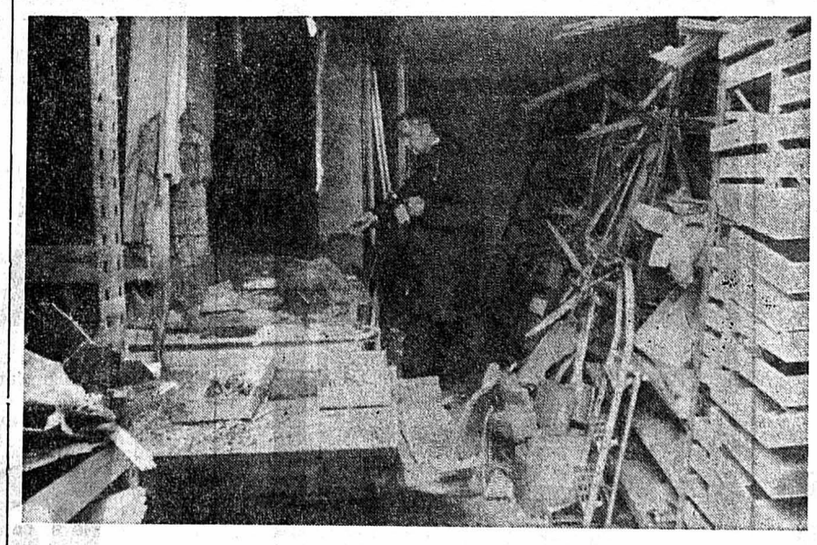

Les locaux dévastés après l'explosion.

(Téléphoto AP)

Du fait que l'explosif a été déposé dans un coin de la cour de l'immeuble, toute la puissance de la déflagration s'est déplacée vers l'intérieur. Des vitres de maisons d'habitation voisines ont également volé en éclats.

Un garde de nuit venait d'achever sa ronde dans l'immeuble, lorsque l'explosion s'est produite, mais il n'a pas été blessé. L'enquête est en cours et les services scientifiques de la police s'efforcent d'identifier le matériel explosif utilisé. Il s'agit en particulier d'établir s'il y a une relation entre cet attentat et celui commis au même endroit, il y a environ une année, c'est-à-dire à l'époque où ITT avait été accusée d'avoir voulu renverser le régime du défunt président chilien Salvador Allende.

Le ou les auteurs du premier attentat n'ont jamais pu être identifiés, mais la police suppose qu'ils appartiennent à des groupements de gauche.

MANIFESTATION

Ce deuxième attentat est survenu 24 heures après la manifestation hostile à la junte chilienne, organisée à Zurich, et au cours de laquelle des bagarres se sont produites entre manifestants et policiers qui durent utiliser des gaz lacrymogènes pour riposter contre l'utilisation de cocktails Molotov, de billes en acier et de sachets remplis de colorants liquides lancés sur les façades du consulat des Etats-Unis.

VALAIS

Des entreprises montagnardes menacées lancent un cri d'alarme aux autorités

De notre correspondant :

C'est un véritable cri d'alarme que viennent d'adresser aux autorités de toutes les communes de la vallée valaisanne d'Anniviers plus de vingt-cinq entreprises travaillant dans les secteurs les plus divers (maçonnerie, transport, menuiserie, constructions diverses), ceci à la suite des menaces que font peser sur elles les nouvelles mesures fédérales touchant l'aménagement du territoire.

Ces entreprises offrent du travail à une centaine de familles de la vallée menacées aujourd'hui par l'exode au dire des intéressés.

Ceux-ci viennent de tenir une réunion importante à Vissoie. A l'issue de l'assemblée, un comité a été constitué dans le but d'intervenir auprès des autorités.

C'est ainsi que, dans la lettre qui vient d'être adressée à tous les conseillers communaux de la vallée, ce comité relève les points suivants :

La mise à l'enquête des zones dites « vertes » ou « sans affectation indéfinie » réduit l'espoir de construction aux abords immédiats des villages et au-delà.

La loi sur la protection des eaux, interdisant toute construction en dehors du périmètre des réseaux d'égouts, limite fortement les terrains encore libres à la construction.

L'interdiction de vente aux étrangers, si elle devait être maintenue intégralement, rendrait illusoire toute possibilité de nouvelle implantation immobilière d'une certaine importance.

La limitation des crédits bancaires empêche actuellement la mise en place de tout projet conséquent pouvant assurer une sécurité d'emploi.

A la suite de l'application de ces mesures, les entrepreneurs valaisans, et plus spécialement ceux d'Anniviers, constatent un ralentissement des travaux de construction sur le territoire de la vallée. A leur connaissance, depuis l'entrée en vigueur des nouvelles mesures fédérales, aucun projet important n'est actuellement en voie de réalisation ni prévisible. On note depuis quelque temps une absence quasi-totale de commandes.

Le comité note à ce sujet : « Une récession économique grave en matière de construction se prépare et dès l'an prochain, il faudra compter sur un sous-emploi certain. Ceci touche 28 % des personnes actives de la vallée.

On craint en Anniviers non seulement pour l'avenir des entreprises de la vallée dont certaines sont déjà fortement endettées mais plus encore pour la main-d'œuvre qui ne pourra survivre qu'en acceptant l'exode. Ces jours d'ailleurs, des circulaires ont été envoyées dans toutes les boîtes aux lettres du val d'Anniviers de la part d'agences de placement, qui, utilisant ces arguments, espèrent trouver pour l'extérieur une main-d'œuvre à bon compte.

« Certes, note en terminant le communiqué des entrepreneurs, les diverses mesures prises correspondent en règle générale à des nécessités pour le pays. Toutefois, leur exécution risque de pénaliser les régions jusqu'alors les plus déshéritées ainsi que les citoyens les plus démunis de ces régions. Les entrepreneurs du val d'Anniviers adressent donc un appel pressant aux autorités locales pour que celles-ci interviennent par tous les moyens à leur disposition auprès des instances susceptibles d'assouplir les législations en cours et permettre dans le val d'Anniviers la reprise d'un rythme économique normal »

Le texte de ce cri d'alarme fut adressé en premier chef donc à toutes les communes de la vallée mais communiqué également au gouvernement cantonal, au préfet du district, à la presse et à diverses personnalités du canton.

Auto coupée en deux par un pilier de béton : un mort et deux blessés

(c) Un dramatique accident s'est produit en ce début de semaine non loin de Zermatt, où une collision s'est produite dans une galerie de protection contre les avalanches située entre la célèbre station et la localité de Saint-Nicolas.

Une auto conduite par un jeune homme de 20 ans, Edouard Schnydrig, habitant Saint-Nicolas, roulait en direction de Zermatt. Arrivé à 3 km de son village, M. Schnydrig perdit la maîtrise de son auto alors qu'il franchissait la galerie de protection de « Grossgraben ». Sa machine se mit alors à zigzaguer sur la chaussée pour aller finalement emboutir une autre voiture venant correctement en sens inverse et conduite par M. Léo Zuber, 51 ans, de Randa près de Zermatt. La première voiture fit alors un tête-à-queue et fut catapultée contre un pilier de béton soutenant la galerie. Elle fut alors littéralement coupée en deux. M. Schnydrig fut grièvement blessé. Un passager du siège arrière, M. Pieter Imboden, 17 ans, de Saint-Nicolas, fut écrasé et tué sur le coup. Un autre passager, M. Karl Imboden, 19 ans, de Saint-Nicolas également, fut blessé et hospitalisé à Brigue tout comme le jeune conducteur.

Collision : un mort trois blessés

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, une auto conduite par M. Gérard Viaccoz, 20 ans, domicilié à Mission, roulait de Vissoie en direction de Sierre. Parvenu au plat de Vissoie, dans un virage à droite, le véhicule partit sur la gauche pour une raison indéterminée et entra en collision frontale avec la machine de M. Henri Salamin, 51 ans, buraliste postal à Saint-Luc. La femme de M. Salamin, Mme Simone Salamin, a été tuée sur le coup. Les deux conducteurs ainsi qu'un autre passager de la voiture Salamin, M. Pierre-André Gard, 24 ans, de Sierre ont été blessés et hospitalisés.

Loterie à numéros - Tirage du 15 sept. 1973

Numéros sortis : 19 - 20 - 21 - 26 - 27 - 40

Numéro complémentaire : 14

STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJA SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
28 x	28 x	29 x	29 x	28 x	23 x	33 x	26 x	33 x	29 x
11	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**	**19**	**20**
33 x	36 x	16 x	19 x	28 x	19 x	20 x	30 x	23 x	24 x
21	**22**	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**	**28**	**29**	**30**
25 x	36 x	22 x	30 x	31 x	33 x	23 x	28 x	27 x	31 x
31	**32**	**33**	**34**	**35**	**36**	**37**	**38**	**39**	**40**
25 x	29 x	25 x	30 x	26 x	23 x	20 x	22 x	28 x	33 x

Deux gagnants avec 6 numéros

2	gagnants avec 6 numéros	215.807 fr. 55
7	gagnants avec 5 + le No complémentaire	14.285 fr. 70
237	gagnants avec 5 numéros	1.821 fr. 15
6.351	gagnants avec 4 numéros	67 fr. 95
103.653	gagnants avec 3 numéros	4 fr.

Du 18 au 28 septembre 1973

Quinzaine finlandaise pour équipements saunas

Il y a plus de 2000 ans que les Finlandais prennent des bains saunas et en apprécient les bienfaits.

Cette coutume a franchi les frontières et l'on rencontre de plus en plus, en Europe continentale, de personnes qui pratiquent le sauna.

En effet, la Finlande exporte maintenant, dans le monde entier, des cabines préfabriquées fort bien conçues, ceci grâce à sa très grande expérience.

Ces cabines, économiques non seulement à l'achat mais également à l'usage, se montent facilement chez soi, ceci sans installation particulière. On peut donc y songer même si l'on est en location.

En collaboration avec le gouvernement finlandais, Gétaz Romang Ecoffey présente dans ses

expositions

de Genève, Lausanne, Vevey, Aigle, Sion, Viège, Fribourg et Château-d'Œx, des modèles importés en exclusivité de l'un des plus grands fabricants finlandais.

Les expositions sont ouvertes du lundi au vendredi. L'entrée en est libre. Un rabais spécial est accordé au cours de cette quinzaine.

VICHY ÉTAT

VICHY CELESTINS accélère et facilite la digestion

eau minérale bicarbonatée sodique.

BUNIADVERTISING

Faites le point de vos connaissances en participant au test de la SBS en matière financière

La SBS apprécie que vous soyez ferrés sur toutes les questions d'argent. Faites aujourd'hui le point de vos connaissances en matière financière! Formules de participation gratuites à disposition dans tous les sièges, succursales et agences SBS. Il suffit de répondre à 18 questions relatives à l'argent, les unes faciles, les autres moins. Les 100 participants les plus «calés» recevront un prix en or ou en espèces (premier prix: un merveilleux voyage à Tokyo pour deux personnes). Venez prendre votre formule de participation aujourd'hui même! Dernier délai d'expédition: le 29 septembre 1973.

11.400.3

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

mini HASSLER prix

Tapis de fond
Rideaux
Coupons
Milieux
Plaques de tapis
Tapis d'Orient
Do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

La dactylographie
s'apprend à tout âge
COURS INTENSIFS DU JOUR ET DU SOIR
Bénédict
Ruelle Vaucher 13 - Tél. 25 29 81
Secrétariat ouvert : lundi et jeudi jusqu'à 21 heures.

inno
prix-choc

BLOUSON CUIR
REVERSIBLE,
À PORTER CÔTÉ DAIM
OU CÔTÉ
CUIR NAPPA.
EN BRUN FONCÉ.
T. 44-54

24.-

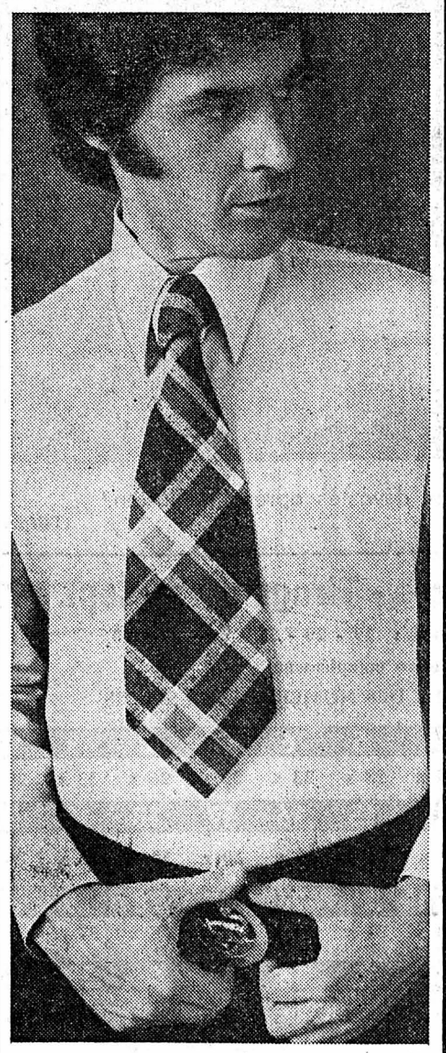

CHEMISE VILLE
POLYESTER/COTON,
PAS DE REPASSAGE,
EN BLANC, CIEL, BEIGE.
T. 36-44. TRÈS
2 pour AVANTAGEUX :

20.-

armourins
neuchâtel

1.7

en vente également **INNOVATION la Neuveville**

Brunette
Double Filtre:
Une cigarette naturelle.
La cigarette Maryland au goût franc et naturel.

73.1.154.2.1 f

SOCIÉTÉ de MUSIQUE de NEUCHÂTEL

Saison 1973-1974

6 CONCERTS D'ABONNEMENT

A LA SALLE DES CONFÉRENCES

I. Jeudi 11 octobre 1973, à 20 heures
I Solisti Veneti
Direction : Claudio Scimone

II. Vendredi 23 novembre 1973, à 19 h 45
Orchestre de la Suisse romande
Direction : Wolfgang Sawallisch
Soliste : Miriam Fried, violoniste

III. Jeudi 6 décembre 1973, à 20 heures
Duo Guy Fallot - Emmanuelle Lamasse
Violoncelle et piano

IV. Vendredi 11 janvier 1974, à 19 h 45
Orchestre de la Suisse romande
Direction : Wolfgang Sawallisch
Soliste : Peter Rybar, violoniste

V. Jeudi 21 février 1974, à 20 heures
Quatuor de Zagreb

VI. Jeudi 21 mars 1974, à 20 heures
Orchestre de chambre de Lausanne
Direction : Victor Desarzens
Soliste : Arlette Chédel, alto

Location : Agence Strubin (librairie Reymond), tél. 25 44 66.
Prix des abonnements : Fr. 87.—, 75.—, 66.—, 45.—, taxes comprises.
Pour les anciens abonnés : du 18 au 22 septembre.
Pour les nouveaux sociétaires et les changements de places : du 25 au 29 septembre.
Pour le public : dès le 2 octobre (1er concert).

SUR MESURE
COSTUMES - JUPES
MANTEAUX - ROBES
Grand choix de tissus.
ROBERT POFFET tailleur,
Ecluse 10, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

Nettoie et désodorise en force le petit coin.

peka

SWISSAIR

Société Anonyme Suisse pour la Navigation Aérienne Zurich

Emprunt 6 % 1973–88 de fr. 50 000 000

Le produit de cet emprunt est destiné à la conversion resp. au remboursement de l'emprunt 4% 1958—73 de fr. 30 000 000, échéant le 15 octobre 1973 ainsi qu'à la couverture partielle de ses besoins financiers futurs pour l'achat d'avions nouveaux et d'installations d'exploitation y relatives.

Titres et coupons: Obligations au porteur de fr. 1000, 5000 et 100 000 nominal, munies de coupons annuels au 15 octobre. Le premier coupon viendra à échéance le 15 octobre 1974.

Durée: 15/10 ans.

Prix de conversion: 98,40% + 0,60%, moitié du timbre fédéral sur titres = 99%.

Conversion: Les porteurs d'obligations de l'emprunt 4% 1958—73 SWISSAIR ont le droit de convertir leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les titres dont les porteurs désirent la conversion sont à remettre sans coupons.

Souscription en espèces: Le montant de l'emprunt non utilisé pour la conversion sera offert en souscription publique aux mêmes conditions.

Délai de souscription: **du 17 au 21 septembre 1973, à midi.**

Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne et St-Gall.

Libération: au 15 octobre 1973.

Les souscriptions sont reçues sans frais par le siège et toutes les succursales en Suisse des banques soussignées; elles tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission, ainsi que les bulletins de conversion et de souscription.

Union de Banques Suisses
Société de Banque Suisse **Crédit Suisse**
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Banque Leu SA **Banque Populaire Suisse**
Ehinger & Cie. **Société Privée de Banque et de Gérance** **A. Sarasin & Cie.**
Union des Banques Cantonales Suisses

football

LIGUE A : TROIS POINTS POUR LES NEUCHÂTELOIS

Neuchâtel Xamax bat magnifiquement Sion

NEUCHATEL XAMAX - SION 2-0 (0-0)

MARQUEURS. — Rub, 75me ; Elsig (penalty), 84me.

NEUCHATEL XAMAX. — Biaggi ; Claude, Mantoan, Citherlet, Siegenthaler ; Steiger, Richard ; Bonny, Rub, Elsig, Traber. Entraîneur : Mantula.

SION. — Donzé ; Valentini, Trinchero, Bajic, Dayen ; Valentini, Hermann, Isoz ; Schaller, Luisier, Vergères. Entraîneur : Blazevic.

ARBITRE. — M. R. Racine, de Prilly.

NOTES. — Stade de la Maladière. Terrain en parfait état. Soirée douce. 10.700 spectateurs. René Hussy, entraîneur de l'équipe suisse, assiste à la rencontre. Neuchâtel Xamax se présente sans Mathez (suspendu) et Blusch, qui a pu jouer son deuxième match avec la réserve. Lecoultre, qui n'a pas encore repris la compétition à cause d'une blessure à un genou, a commencé de s'entraîner. A Sion, Quentin, légèrement blessé, est sur le banc des remplaçants. Neuchâtel Xamax se présente en maillot blanc et cuissettes noires, Sion évoluant en rouge et blanc. A la 22me minute, avertissement à Richard pour fautes répétées. Bajic est averti pour le même motif à la 32me. A la mi-temps, Traber cède son poste à Andrey. Avertissement à Bonny à la 61me (le capitaine neuchâtelois avait pourtant, semble-t-il, le droit d'interroger l'arbitre) ! A la 76me, Donzé se blesse en faisant le grand écart pour renvoyer un tir de Rub ; le gardien valaisan cèdera son pote à Korac à la 83me minute. A la 78me, Lopez remplace Hermann, qui a joué sous l'effet d'une piqûre. A la 84me, Donzé charge incorrectement Richard à quelques mètres du but ; c'est un penalty qu'Elsig marque imparablement. Coups de coin : 9-3 (3-2).

AUCUN RÉPIT

Neuchâtel Xamax et Sion se sont livré une bataille sans pitié : leur confrontation n'a connu aucun instant de répit et si deux buts seulement ont été marqués, on l'a dû à la fermeté des défenses plutôt qu'à l'incapacité des attaquants, qui ont fait l'objet d'un marquage sévère, d'un côté comme de l'autre. Si Neuchâtel Xamax s'est finalement imposé, il l'a mérité pour avoir le plus cherché la victoire. Les hommes de Mantula ont, en effet, constamment joué en ayant en tête l'idée de s'imposer, alors que les Sédunois ont, en maintes occasions, donné l'impression qu'un partage des points les satisferait. L'enthousiasme a donc une fois de plus prévalu, ce dont personne ne saurait se plaindre — sauf le vaincu, ça va de soi.

ATTAQUES MAL APPUYÉES

Sion a présenté une formation très homogène mais qui a montré plus d'empressement à se regrouper devant son but que devant celui de l'adversaire. Nous voulons dire par là que l'équipe valaisanne n'a pas appuyé ses offensives avec autant d'acharnement et de constance qu'elle a contrecarré les plans neuchâtelois. Elle possédait pourtant en Barberis et Hermann (quelle technique !) deux hommes capables de soutenir efficacement les attaquants. Mais ces derniers ont été laissés par trop seuls si bien que leurs tentatives, aussi dangereuses étaient-elles, n'ont pas abouti. Il n'y avait personne, du côté valaisan, pour profiter d'éventuels renvois de la défense ou du gardien. Les offensives sédunoises sont donc restées sans suite. Elles auraient, toutefois, pu avoir un certain succès si Biaggi n'était pas sorti très opportunément en plusieurs occasions, notamment à la 32me (devant Isoz), à la 60me (face à Barberis, que la défense a cru hors-jeu à tort) et à la 71me (devant Schaller). Deux autres fois grâce à son sens du placementn, Biaggi a facilement capté des tirs qui auraient pu donner un but.

A LA 1re MINUTE

Ces dangereuses attaques sédunoises ont été réussies lors de « contres » ce qui signifie que Neuchâtel Xamax a manifesté une certaine supériorité territoriale. Les Neuchâtelois ont dévoilé leurs intentions à la première minute déjà puisque Donzé a dû plonger de tout son long pour bloquer un excellent tir de Citherlet. Par la suite, et jusqu'au repos, le gardien sédunois n'a pas eu de tirs dangereux à arrêter, cela en dépit de la fréquente présence des Neuchâtelois dans ses parages. Des essais imprécis, un coup de tête trop doux de Traber (21me) et des centres mal dosés, ont sensiblement facilité sa tâche. On pressentait, cependant, que « quelque chose » allait se passer vers la cage de Donzé.

QUATRIÈME VITESSE

Ce quelque chose s'est produit aussitôt après le repos. A son habitude, Neuchâtel Xamax a repris le jeu en « quatrième vitesse ». Barrant la route à Valentini, Andrey, qui avait été préféré à Traber, a permis à la formation locale de s'installer un long moment dans le camp sédunois. Avec Elsig et Rub évoluant sans restriction à la pointe de l'attaque, Neuchâtel Xamax s'est offert plusieurs splendides occasions d'ouvrir la marque, mais deux coups de tête et un tir de Rub ont raté le coche d'un rien. En dépit du réel danger que présentaient les contre-offensives valaisannes, les « rouge et noir » ont continué leur pression. Il leur a fallu attendre la 75me minute pour voir leurs efforts enfin récompensés : Claude lance Bonny sur l'aile droite ; l'ailier se rabat vers le but et adresse une passe latérale parfaite, devant le but, à Elsig, dont la reprise est renvoyée par Donzé ; Rub, qui a suivi l'action, peut marquer sans difficulté.

Non contents de ce résultat, les gars de Mantula ont encore donné de la vapeur, désarçonnant une défense qui montrait soudain des faiblesses. Après un arrêt chanceux et une sortie victorieuse de Donzé devant Rub, est venu un penalty qui n'a étonné personne (sollicité par une passe de la tête de Rub, Richard est incorrectement contré par le gardien). Elsig, qui, face à Chênois, avait déjà montré son savoir en la matière, n'a pas manqué le coup de réparation. Comme il ne restait que six minutes de jeu, l'affaire était réglée.

TROP COMPLIQUÉ

Sion a craqué de surprenante façon. En première mi-temps, il avait laissé planer le sentiment qu'il ne pourrait pas perdre. Son football tout à la fois de finesse (Hermann, Barberis, Luisier, Valentini) et de force (Bajic, Trinchero, Dayen) semblait être de nature à lui éviter le pire. Mais, pour qu'il en soit ainsi, il aurait peut-être fallu que Sion veuille plus qu'un point. Or, il n'a pas donné l'impression de toujours jouer pour vaincre. Les « à toi - à moi » des duettistes Hermann - Barberis ont ébloui Richard et Steiger durant une mi-temps, mais ils n'ont pas abouti à grand-chose, surtout, probablement, parce que l'élégant Luisier s'est cru plus seul qu'il l'était en réalité. Passes en retrait, coups de talons et autres astuces n'ont pas eu l'effet escompté parce qu'ils reflétaient peut-être plus, en définitive, un certain embarras qu'une volonté bien ancrée de prendre l'adversaire de vitesse pour assiéger son but.

UN EXPLOIT

Neuchâtel Xamax, lui, a opéré plus franchement : il a donné tout ce qu'il pouvait. Ainsi, a-t-il inévitablement montré des faiblesses, mais il a aussi, dans ses meilleurs moments (nombreux), pu dépasser son adversaire. Il a joué en toute simplicité, ce qui n'était pas aussi facile à faire qu'on pourrait le croire, face à un hôte aussi hermétique que l'était Sion. Au nombre des 10.700 spectateurs, qui aurait eu l'audace de prévoir, à la mi-temps, une victoire de 2-0 en faveur de Neuchâtel Xamax ? C'est donc bel et bien un exploit que les gars de Mantula ont accompli après la pause.

Apparemment contrarié par l'avertissement (justifié) qu'il avait reçu à la 22me minute déjà, Richard s'est heureusement ressaisi au fil des minutes et sa position plus avancée (de même que celle de Steiger) a réduit les plus brillants techniciens sédunois à évoluer pratiquement dans leur défense. Toute la formation neuchâteloise s'est trouvée ragaillardie par cette évolution ; son esprit de corps et son « agressivité » ont alors atteint leur apogée. Mais le brio de Biaggi, Citherlet, Mantoan, Bonny et Rub a également pesé lourd dans la balance.

François PAHUD

BUT. — Bonny vient de centrer de l'aile droite et le gardien Donzé a renvoyé le tir d'Elsig (au sol), mais Rub intervient à temps pour conclure victorieusement l'action.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Classements

Ligue A

1. Zurich	6	4	2	—	15	6	10
2. Neuchâtel X.	5	3	1	1	11	4	7
3. Saint-Gall	5	3	1	1	12	6	7
4. Bâle	5	3	1	1	8	5	7
5. Grasshoppers	5	2	2	1	11	9	6
6. Young Boys	5	2	1	2	13	12	5
7. Winterthour	5	2	1	2	5	4	5
8. Lausanne	5	2	1	2	12	12	5
9. Servette	5	2	1	2	10	12	5
10. Chiasso	5	1	2	2	5	7	4
11. Lugano	5	1	2	2	6	9	4
12 .Sion	5	1	1	3	5	10	3
13. Chênois	5	—	2	3	2	12	2
14. La Chx-de-Fds	6	—	2	4	6	13	2

Ligue B

1. Granges	4	3	—	1	10	4	6
2. Lucerne	4	2	2	—	8	2	6
3. Wettingen	4	2	2	—	7	5	6
4. Nordstern	4	2	1	1	4	2	5
5. Bienne	4	2	1	1	5	4	5
6. Vevey	4	2	1	1	3	2	5
7. Aarau	4	2	—	2	7	6	4
8. Mendrisiostar	4	1	2	1	4	5	4
9. Tœssfeld	4	1	2	1	7	9	4
10. Young Fellows	4	1	1	2	3	4	3
11. Martigny	4	1	1	2	1	3	3
12. Fribourg	4	1	1	2	4	8	3
13. Bellinzone	4	—	1	3	1	5	1
14. Etoile Carouge	4	—	1	3	2	7	1

Ligue B : les « Pingouins » lourdement battus

Granges réussit tout, Fribourg rate tout

GRANGES - FRIBOURG 6-2 (3-1)

MARQUEURS : Waeber 6me ; Corti 25me ; Lander 38me ; Cotting 44me ; Lander 56me ; Corti 68me ; Corminbœuf 85me ; Waeber 88me.

GRANGES : Ludi ; Scheller ; Iten, Braun, Maradan ; Hurni, Bader, Corti ; Lander, Muller, Waeber. Entraîneur : Siegrist.

FRIBOURG : Mollard ; Meier, Siffert, Cremona, Métrailler ; Auderset, Cotting, Skocik ; Blanchard, Corminbœuf, Kvicinsky. Entraîneur : Skocik.

ARBITRE : M. Maire, de Chêne-Bougeries.

NOTES : stade du Brühl. 1500 spectateurs. Changements de joueurs : 45me Finger pour Bader ; 59me Aguilar pour Blanchard et, à la 74me Gisler pour Siffert. Avertissements à Scheller 44me et à Siffert 48me, pour jeu dur. Coups de coin : 2-11 (0-5).

Ce n'était pas sans intérêt qu'on attendait ce débat entre les deux ex-pensionnaires de la ligue A. Mais, à l'issue du match, on avait le droit d'être déçu et cela malgré les 8 buts marqués.

Fribourg n'a jamais été « dans le coup », exception faite du début des deux mi-temps, tandis que Granges n'a eu qu'à profiter des lacunes d'une défense visiteuse totalement déboussolée, pour gagner au petit trot. Il y a certes des jours « sans » et ce fut le cas pour Fribourg. A la 6me minute, déjà, un centre de Lander a été dévié par Cremona pour la tête de Waeber absolument seul et qui n'a eut aucune peine à marquer. Puis, il y a eu deux « loupés » de Skocik (9me) et Cotting (10me), le sauvetage sur la ligne d'Iten (20me) et un exploit de Ludi, à la 23me minute. Ainsi 4 occasions idéales pas exploitées par Fribourg. Granges n'en demandait pas autant. Bien que jouant fort mal, il s'est créé tout de même 3 occasions avant la pause et toutes trois ont été transformées. Toute la différence entre les deux équipes était là, car si Fribourg n'a rien démontré de vraiment positif, Granges ne lui a guère été supérieur mais, pour lui, c'était un jour « avec » !

A. B.

But précieux de Peters au Rankhof

NORDSTERN - BIENNE 0-1 (0-1).

MARQUEUR : Peters 29me.

NORDSTERN : Staub ; Bruderer, Huguenin, Kaegi, Geisser ; Cebinac, Castalan, Hasler ; Hurni, Degen, Jordi. Entraîneur : Cebinac.

BIENNE : Tschannen ; Heiden, Leu, Knuchel, Wenger ; Zapico, Peters, Rebmann ; Jallonardo, Renfer, Gobet. Entraîneur : Peters.

ARBITRE : M. Bays, de Marly.

NOTES : stade du Rankhof : 16 h, temps encore chaud. 4300 spectateurs. Changements de joueurs : 46me, Zoppolletto (Hurni), Affolter (Gobet) ; 65me, Stellen (Castalan) ; 81me, Albanese (Jallonardo). Avertissement à Rebmann (89me). Coups de coin : 9-6 (3-3).

Le seul mérite de Bienne est d'avoir marqué un but. Quand on a vu tout le mal que s'est donné Nordstern pour ne parvenir à rien du tout, on se dit qu'il fallait tout de même le faire. A partir de la première demi-heure, Bienne a vécu sur son avantage et sur l'expérience qui lui a permis de le préserver. Tschannen s'est mis en évidence par la promptitude de ses réflexes et par sa sûreté dans les moments difficiles : l'artisan de cette victoire sans grandeur, c'est lui.

Nordstern aurait dû prendre une avance déterminante au cours des vingt premières minutes. Des occasions en veux-tu en voilà ! Il les a laissé toutes passer. Par la suite, il a perdu la plus grande partie de ses qualités dans des entreprises volontaires, certes, mais confuses, désordonnées. Il ne sait pas garder la tête froide lorsque ça ne marche pas comme il l'entend.

On avait présenté ce match comme une rencontre au sommet. Il n'a pas atteint une altitude vertigineuse. Il est resté à mi-mont. Un peu plus bas, même. Bienne a agi en calculateur conscient de ses faiblesses et des nécessités du moment ; Nordstern n'a pas su dominer ses nerfs.

G. C.

Deux buts de Décastel avec Suisse juniors

Les deux sélections suisses de juniors ont joué à Prugstall, contre des sélections de Basse-Autriche, des matches qui leur ont rapporté une victoire et une défaite. En voici les résultats :

Basse-Autriche - Suisse (classe 2) 1-0 (0-0) ; Basse-Autriche - Suisse (âge UEFA) 1-6 (1-3). Buts pour la Suisse : 8me Risi, 30me Dorthe, 32me Niederer, 50me Schoenenberger, 62me et 86me Décastel. Les Autrichiens ont marqué alors qu'ils étaient menés par 1-0.

CHAUSSURES FOOTBALL
ADIDAS et PUMA
Les footballeurs se donnent rendez-vous chez
Cosalli COLOMBIER 41 23 12
Choix complet et conseils par vendeurs qualifiés

Young Fellows - Carouge 2-0 (1-0)

Letzground. — 4000 spectateurs. **Arbitre :** Bignasca (Lugano). **Buts :** 38me, Laupper 1-0 ; 80me, Laupper, 2-0.

Wettingen - Aarau 3-2 (2-0)

Altenbourg. — 3400 spectateurs. **Arbitre :** Della Bruna (Lumino). **Buts :** 12me, Seiler 1-0 ; 40me, Caduff, 2-0 ; 55me, Cebinac 2-1 ; 74me, Schrumpf, 3-1 ; 76me, Hauser, 3-2.

Bellinzone - Vevey 0-1 (0-1)

Stadio comunale. — 1200 spectateurs. **Arbitre :** Renggli (Stans). **But :** 38me, Durussel, 0-1.

Martigny - Lucerne 0-2 (0-0)

Stade municipal. — 1000 spectateurs. **Arbitre :** Schumacher (Winterthour). **Buts :** 68me, Kuttel 0-1 ; 90me, Wildhaber 0-2.

Toessfeld - Mendrisiostar 1-1 (1-1)

Schutzenwiese. — 1500 spectateurs. **Arbitre :** Haering (Guin). **Buts :** 20me, Rutschmann1-0 ; 43me, Sulser 1-1.

La Chaux-de-Fonds peut remercier Forestier

LA CHAUX-DE-FONDS - WINTERTHOUR 0-0

LA CHAUX-DE-FONDS : Forestier ; Mérillat, Veya, Schribertschnig, Mazzoleni ; Sandoz, Brossard, Ernst, Mainka ; Delavelle, Serment. Entraîneur : Jaeger.

WINTERTHOUR : Kung ; Oettli, Bollmann, Grunig, Fehr ; Fischbach, Odermatt ; Meier, Kunzli, Meili, Risi. Entraîneur : Sommer.

ARBITRE : M. Dœrflinger, de Bâle.

NOTES : terrain de la Charrière, en excellent état. Soirée agréable. 2000 spectateurs. La Chaux-de-Fonds ayant décidé de faire porter pendant toute la saison les mêmes numéros aux mêmes joueurs, on voit, dès le début du match, Ernst avec le 13 et Veya avec le 14. Jaeger doit renoncer à aligner Jaquet et Monnier, tous deux blessés. A Winterthour, Ruegg et Wanner sont également blessés. Des changements dans les deux équipes : Nielsen remplace Risi dès le début de la seconde mi-temps. Serment, qui semble touché à un genou, cède sa place à Trajkovic (46me) ; puis Bosset entre pour Mazzoleni (70me). Avertissements à Ernst (37me) et à Oettli (85me), tous deux pour jeu dur. Deux tirs sur la transversale : Meier (54me) et Nielsen (75me). A chaque fois, Forestier était battu. Trois réelles occasion de but pour Winterthour par Kunzli (35me), Risi (42me), et Meili (71me) contre une seule au Chaux-de-Fonnier Serment (43me). Coups de coin : 11-6 (3-3).

Aucun but, et un petit match nul pour une rencontre peu enthousiasmante à la Charrière ! On s'attendait à voir La Chaux-de-Fonds, toujours à la recherche d'une bien nécessaire première victoire, décidée à manger du « Lion ». L'occasion semblait être belle face aux banlieusards zuricois qui ne sont pas tellement efficaces à l'extérieur.

En fait, on a été déçu. Ce fut un match où la prudence fut reine. Les hommes de Sommer n'ont jamais découvert leurs arrières, assurant continuellement une couverture de leur gardien à cinq hommes lorsqu'ils étaient à l'attaque, à dix quand les gars de Jaeger tentaient de porter le danger devant Kung. Face à cette solide défense, Serment et Delavelle, seuls en pointe, ont souffert passablement et n'ont rien fait de bon. Ce n'était pas le soutien sporadique de Brossard ou de Sandoz qui pouvait faire pencher la balance. Même si l'on peut accorder un léger avantage territorial aux « Meuqueux » en première mi-temps, leur domination ne fut jamais dangereuse pour Kung, qui n'eut, en fait, qu'un tir difficile à maîtriser.

FORESTIER BRILLANT

Et puis, dès le coup d'envoi de la seconde période, les incursions zuricoises dans le camp chaux-de-fonnier se sont faites plus nombreuses, et surtout plus dangereuses grâce à l'apport de Nielsen. On vit alors souvent les Neuchâtelois en situation pénible ; et c'est grâce à une certaine dose de chance (deux tirs sur la transversale) que la marque ne fut pas ouverte. Mais Jaeger doit aussi une fière chandelle à son gardien Forestier qui réussit quelques arrêts de grande classe et parvint, ainsi, à sauver au moins un point dans l'aventure.

Vraiment, La Chaux-de-Fonds, ne « tourne pas rond ». Et pourtant, Sandoz et Brossard, comme plusieurs de leurs camarades, ont passablement couru, ont nettement donné l'impression qu'ils se donnaient de la peine. Mais il est certain qu'à la suite de piètres résultats des premiers matches, la peur s'est installée dans le camp chaux-de-fonnier. Mérillat, l'homme aux quinze poumons, n'ose plus se livrer, monter à l'attaque ; Schribertschnig joue crispé et sent l'absence de Jaquet ; Ernst, le nouveau, a de la peine à s'intégrer dans cette équipe. Quant à Serment et Delavelle, nous en avons déjà parlé.

Winterthour, qui est moins fort que l'an passé, peut s'appuyer sur certaines individualités comme Risi, Nielsen ou autre Odermatt. Occasionnellement, ces hommes sont capables de faire pencher la balance aidés par leurs solides compères Fischbach, Oettli ou Meili. Ça suffira pour réussir un championnat moyen, sans plus.

Quant à La Chaux-de-Fonds, elle doit se reprendre sérieusement...

P.-A. DEGEN

L'équipe nationale du Chili dimanche à la Maladière

L'équipe nationale du Chili, qui doit prochainement affronter l'URSS à Moscou, dans un match qualificatif pour la Coupe du monde, jouera le dimanche 23 septembre, à 18 h, à la Maladière. Elle affrontera... Neuchâtel Xamax !

Voilà une aubaine pour les sportifs de Neuchâtel et de la région, qui n'auront plus l'occasion de voir leur équipe à l'œuvre à la Maladière avant le 28 octobre, à moins qu'elle se qualifie en coupe, samedi à Martigny, et qu'elle ait la chance de jouer à domicile son 8me de finale, le 7 octobre.

● Le F.-C. Chiasso a annoncé que le Yougoslave Ivo Katnic (29 ans) retournait dans son pays. Depuis 1970, il occupait le poste de demi-défensif au sein du club tessinois.

Résultats

La Chx-de-Fds - Winterthour	0-0
Chiasso - Bâle	1-1
Lausanne - Young Boys	2-4
Neuchâtel Xamax - Sion	2-0
Saint-Gall - Lugano	5-1
Servette - Grasshoppers	2-2
Zurich - Chênois	4-0
Bellinzone - Vevey	0-1
Granges - Fribourg	6-2
Martigny - Lucerne	0-2
Nordstern - Bienne	0-1
Tœssfeld - Mendrisiostar	1-1
Wettingen - Aarau	3-2
Young Fellows - Etoile Carouge	2-0

Sport-Toto

Colonne gagnante

X X 2 — 1 1 X — 1 2 1 — 2 2 X

LES GAINS

1 gagnant avec 12 points, 107.052 francs ;

67 gagnants avec 11 points, 1597 francs 80 ;

1280 gagnants avec 10 points, 83 francs 65.

Servette - Grasshoppers 2-2 (2-1)

Charmilles. — 10.200 spectateurs. **Arbitre :** Racine (Bienne). **Buts :** 1re, Barriquand 1-0 ; 6me, Grahn 1-1 ; 33me, Barriquand, 2-1 ; 57me, Elsener 2-2.

Zurich - Chênois 4-0 (1-0)

Letzground. — 6000 spectateurs. **Arbitre :** Dubach (Nidau). **Buts :** 40me, Dufour (autobut) 1-0 ; 48me, Jeandupeux 2-0 ; 58me, Jeandupeux 3-0 ; 87me, Katic 4-0.

Saint-Gall - Lugano 5-1 (2-1)

Espenmoos. — 9000 spectateurs. **Arbitre :** Darbellay (Roche). **Buts :** 10me, Rafreider 1-0 ; 19me, Luttrop 1-1 ; 20me, Blaettler 2-1 ; 54me, Nasdalla 3-1 ; 61me, Nasdalla (penalty) 4-1 ; 87me Rafreider 5-1.

Lausanne - Young Boys 2-4 (1-2)

La Pontaise. — 9000 spectateurs. **Arbitre :** Fazzini (Osogna). **Buts :** 20me, Schild 0-1 ; 21me, Andersen 0-2 ; 44me, Muller 1-2 ; 50me, Schild 1-3 ; 56me, Muller 2-3 ; 87me, Cornioley, 2-4.

Chiasso - Bâle 1-1 (0-1)

Stadio comunale. — 8000 spectateurs. **Arbitre : Scheurer (Bettlacn). Buts :** 27me, Demarmels 0-1 ; 84me, Allio 1-1.

L'horaire des 16mes de finale de la coupe

Le week-end prochain sera consacré au quatrième tour principal de la coupe de Suisse. Deux matches seulement ont été fixés au dimanche. Il s'agit de Frauenfeld - Mendrisiostar (15 h) et de Montreux - Chênois (15 h 30). Voici l'horaire des rencontres jouées le samedi :

Zoug - Lugano, Nordstern - La Chaux-de-Fonds (15 h) ; Bulle - Sion (15 h 15) ; Losone - Grasshoppers (15 h 45) ; Koeniz - Servette (16 h) ; Martigny - Neuchâtel Xamax (16 h 30) ; Juventus Zurich - Zurich (16 h 15) ; Audax - Vevey (17 h) ; Tœssfeld - Winterthour (17 h 30 ; Aarau - Saint-Gall (20 h) ; Gossau - Chiasso, Lucerne - Young Boys, Bienne - Bâle et Central - Lausanne (20 h 15).

PREMIER, ZURICH EST BIEN À SA PLACE

Les Romands ferment la marche dans les deux ligues

Zurich passe comme un cuirassé. Invaincu à ce jour, il est solidement établi en tête du classement et aucune équipe, vraiment aucune, ne mériterait d'être à égalité avec lui. Il a du dynamisme, de l'efficacité, de la maîtrise et des forces en réserve qu'il n'utilise pratiquement jamais. Il assure sa victoire, puis il réduit le régime. Qui veut aller loin ménage sa monture ! Rien de comparable avec le carton-pâte des années précédentes. Il rappelle plutôt le Bâle des printemps glorieux. En moins cassant, peut-être, parce que ce n'est pas nécessaire de forcer. Tout est si facile.

ATTAQUANTS DE PARADE

Par contre, Bâle traîne sa lourdeur. Il fait penser au boa qui vient d'avaler une proie : il digère le transfert de Cubillas. Avec des attaquants de parade — Balmer, Itzfeld, Cubillas — appuyés par Odermatt et Hasler, il est obligé d'avoir recours à ses demis (Demarmels à Chiasso) et même à ses défenseurs (Mundschin, deux but à Sion), pour marquer. Pour le moment. il a trois points de plus que l'année dernière à la même époque. C'est un fait. Cependant. il ne donne guère l'impression d'être plus fort. Les adversaires qui lui ont cédé les points qu'il possède sont classés de la 10me à la 13me place. S'il partage le deuxième rang avec Neuchâtel Xamax et Saint-Gall. c'est que le calendrier lui a été favorable jusqu'ici.

UN ENRICHISSEMENT

Neuchâtel Xamax est un réel enrichissement pour la ligue A. Il tient le rôle assumé par Sion la saison passée, ce Sion qui tombe subitement de haut et qui doit réapprendre à compter les points. Sion peut néanmoins rester confiant en son avenir, car il n'est pas démuni de moyens. La situation présente de Neuchâtel Xamax et de Saint-Gall n'est pas usurpée. Saint-Gall a fait plier Grasshoppers dont la défense de fer résiste, en général, aux plus entreprenants : c'est une performance qui le place hors du commun.

Grasshoppers flotte entre deux eaux : son nouveau partage le fait tomber en dessous de Neuchâtel Xamax et de Saint-Gall, mais le maintient au-dessus de ceux qui tentent de revenir à la surface après des débuts un peu décevants : à la Pontaise, Young Boys a fait feu des quatre fers pour s'élever au niveau de ses ambitions. Aux Charmilles, Servette a voulu effacer la défaite que Grasshoppers lui a infligée en Coupe de la ligue. Il s'est heurté à du dur. Il a cependant prouvé qu'il avait des ressources. Lausanne n'a pas pu demeurer dans la zone supérieure du classement et la perte d'un point de Winterthour à La Chaux-de-Fonds est presque aussi étonnante que le demi-échec de Bâle à Chiasso.

MANQUE D'ÉQUILIBRE

Un mois de compétition nous a appris qu'à l'exception de Zurich, qui est sans peur et sans reproche, de Neuchâtel Xamax, dont on ne peut exiger davantage pour sa première saison en ligue A, et de Saint-Gall, qui est bien meilleur que la saison dernière, les autres équipes n'ont pas encore trouvé leur équilibre. Elles ont toutes des hauts et des bas. D'ailleurs, il n'y a que deux points de Neuchâtel Xamax (2me) à Servette (9me). Même Lugano et Chiasso n'ont pas perdu le contact. Pourtant, on n'a pas beaucoup de louanges à leur égard depuis le début du championnat.

Trois clubs romands aux dernières places : Sion, Chênois, La Chaux-de-Fonds. Pas de souci à se faire en ce qui concerne Sion. Mais on est inquiet au sujet de Chênois et de La Chaux-de-Fonds, qui n'ont que deux points et qui sont toujours sans victoire. Les prochaines semaines vont être difficiles. Le 13 octobre, 7me journée : La Chaux-de-Fonds - Chênois.

BIENNE : C'ÉTAIT LE MOMENT

Nordstern n'est plus en tête du classement de la ligue B : sa première défaite l'a fait choir à la 4me place. Il y sera mieux à l'aise. Bienne s'est sauvé de la catastrophe en le battant au cours d'un mauvais match. C'était le moment de reprendre conscience des réalités, car Lucerne est allé gagner à Martigny et Granges a marqué six buts contre Fribourg, qui est presque au bout de la file. Lucerne et Wettingen — vainqueur d'Aarau — sont sans défaite : deux victoires, deux partages, six points, à égalité avec Granges. Wettingen est un sujet d'étonnement pour ceux qui se souviennent de ses performances de la saison dernière. Lucerne et Granges — les successeurs présumés de Neuchâtel Xamax et de Chênois — apparaissent au sommet de la liste. Mais les écarts sont insignifiants. Aarau, qui est septième, n'a qu'un point de moins. Toessfeld, neuvième, deux.

Là aussi, les équipes romandes ne sont pas en bonne posture : Martigny, Fribourg, Etoile Carouge vivent dangereusement. Etoile Carouge n'a encore jamais gagné. Il est logé à la même enseigne que Bellinzone, que Vevey vient de battre au Tessin. Faut-il déjà crier : malheur à ceux qui sont sans victoire ?

Guy CURDY

Stade de la Maladière — NEUCHATEL FC — Dimanche 23 septembre à 18 heures
RENCONTRE EXCEPTIONNELLE contre l'équipe
NATIONAL du CHILI
Unique match de préparation en Europe avant la rencontre contre l'URSS
(tour qualificatif de la coupe du monde)

football

Les néo-promus font la loi en première ligue

Audax trop craintif perd face à Meyrin

MEYRIN - AUDAX 1-0 (1-0)
MARQUEUR : Martak (penalty) 27me.
MEYRIN : Boll : Modoux, Haymoz, Chappellu, Burgisser ; Capra, Devaud ; Gumy, Chevrolet, Bedert, Martak. Entraîneur : Bosson.
AUDAX : Ph. Favre ; M. Favre ; Frascotti, Moulin, Christen ; Lochmatter, Facchinetti ; Fiorese, Probst, Leuenberger, Thoutberger. Entraîneur : Jaccottet.
ARBITRE : M. Tschabold (Chavannes).
NOTES : stade de Meyrin. 500 spectateurs. Meyrin joue sans Thion, Moureau, Kuhn (tous blessés) et Thévenoz (suspendu). Audax est privé des services de Decastel (retenu avec l'équipe suisse juniors), D'Amico (en voyage de noces) et Stauffer (blessé, indisponible pour la fin du premier tour). A la 26me minute, Moulin change de chaussures alors qu'un coup franc va être tiré contre son camp ; sur cette action Gumy reçoit la balle, en position de hors-jeu semble-t-il se présente seul devant Philippe Favre et se fait arrêter irrégulièrement par le gardien neuchâtelois ; c'est penalty que transforme en but Martak. A la 35me, Leuenberger doit recevoir des soins tout comme Devaud cinq minutes plus tard. A la mi-temps, Widmer prend la place de Leuenberger dans les rangs neuchâtelois. A la 67me, Dubuis entre pour Devaud chez les Genevois. A la 80me, Modoux est averti pour antijeu (il avait retenu Fiorese par le maillot alors que ce dernier partait seul au but). A la 81me, Farine prenait la place de Lochmatter. A la 86me, Bedert, seul devant Favre, tire à côté du but. Coups de coin : 5-7 (1-4).

MODIFICATIONS

Même s'il domina partiellement Meyrin en seconde mi-temps, Audax n'a pas laissé une image de marque très favorable. Privé de Stauffer (épaule luxée) et de Decastel (à Vienne avec l'équipe suisse juniors), Raymond Jaccottet dut remanier profondément son équipe, confiant le rôle de « libero » à Michel Favre, introduisant Leuenberger en attaque (quatrième attaquant). Or, si l'ex-joueur de ligue B tira son épingle du jeu à un poste inhabituel pour lui, il en fut autrement de l'ex-pensionnaire de deuxième ligue. « Je n'ai pas l'habitude de jouer comme quatrième attaquant ; de plus Jean-Claude (Réd. Facchinetti) me demandait constamment de surveiller Capra. J'ai joué les nerfs tendus... » Leuenberger ne cherche pas à s'excuser. Il explique.

Or, implicitement la nouvelle recrue de Jaccottet pose le problème du rendement de Facchinetti. Doté d'une bonne vision du jeu, le demi-neuchâtelois manque de physique. Il « tricha » afin de durer, même si son rendement augmenta en seconde mi-temps. Il est vrai qu'après la pause Widmer fit sa rentrée. Prompt à se démarquer, excellent dans l'organisation du jeu au milieu du terrain, le Jurassien contribua à renverser la vapeur. De dominé — même largement dominé — qu'il fut en première mi-temps, Audax se mit à imposer sa manière. Il bouscula un Meyrin jouant sans imagination et dont les coups de gueule de Bosson, depuis le banc, ne contribuèrent pas à améliorer le rendement.

L'APPORT DE DECASTEL

Mais jamais Audax ne haussa le débat à la mesure de ce qu'il avait présenté contre Nyon et Delémont. Il lui manquait Favre au milieu du terrain. Stauffer en défense et Decastel en attaque. A 18 ans — il les fêtera le 22 octobre — l'étudiant neuchâtelois est d'un apport précieux par ses démarrages, ses dribbles courts à l'intérieur de la surface de réparation, son tir très sec. Est-ce dire que sa présence eut modifié la face des choses ? Elle eut pu contribuer à un rendement supérieur de l'ensemble.

Finalement Audax a perdu pour avoir eu peur des modifications apportées par Jaccottet à la structure de l'équipe. Une mi-temps durant il subit le jeu de Meyrin. Un Meyrin qui ne sut exploiter aucune des occasions qu'il se ménagea (19me, 20me, 21me, 22me). En l'espace de trois minutes, il pouvait terrasser son adversaire. Il ne sut le faire, Copra, Martak, Devaud (but vide) et Chevrolet (seul devant Favre) manquant de sang-froid (et de technique) pour marquer.

CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES

Ainsi l'équipe neuchâteloise a passé à côté d'un succès possible dans des circonstances normales, la prestation du « onze » de Dédé Bosson étant trompeuse pour l'avenir. Toutefois, dans la défaite, Jaccottet aura découvert en Frascotti une sérieuse doublure à D'Amico. A 21 ans, cet arrière latéral démontre, au fil des rencontres, des qualités indéniables. Plus posé, plus réfléchi que le titulaire, il lui manque un peu de détermination afin d'étoffer son rendement.

P.-H. BONVIN

FIORESE. — L'ailier neuchâtelois (talonné sur notre document par Burgisser) ne creva pas l'écran à Meyrin.

(Interpresse)

MOUTIER DOMINE EN VAIN PORRENTRUY

MOUTIER - PORRENTRUY 0-1 (0-1)
MARQUEUR. — Babey, 15me.
MOUTIER. — Fluckiger ; Barth, Zaugg, Kloetzli, Fankhauser ; Sbaraglia, Weibel ; Christe, Lang, Erne, Schaller. Entraîneur : Fankhauser.
PORRENTRUY. — A. Hermann ; F. Hermann, M.-A. Althaus, Guelat, Mahon ; Tschaen, Feller ; Oeuvray, Roueche ,Santin, Babey. Entraîneur : Isquierdo.
ARBITRE. — M. Rudin, de Birsfelden.

NOTES. — Stade de Chalière. Beau temps. Pelouse excellente. 700 spectateurs. Chez Moutier, l'entraîneur Fankhauser remplace Von Burg, blessé. L'ex-Chaux-de-Fonnier ne figure pas dans la formation bruntrutaine. Tir de Lang sur le poteau à la 13me minute. A la 15me minute, à la suite d'un tir d'un coup de coin, Christe veut passer le ballon à son gardien. Son envoi est trop faible et Babey peut s'emparer du ballon et marquer l'unique but de la rencontre. Zaugg II prend le relais de Christe à la 57me minute puis Feller cède son poste à F. Althaus dans les rangs ajoulots. A la 65me minute, un joueur bruntrutain contrôle la balle de la main dans le rectangle de réparation presque sous le nez de l'arbitre qui laise aller... M. A. Althaus est averti pour geste antisportif. Coups de coin 14-3.

AMERTUME

L'amertume se lisait sur le visage de Fankhauser et de ses hommes lorsqu'ils quittèrent la pelouse au terme d'un derby qui connut des moments de très grande intensité ; on comprend aisément la déception des Prévôtois qui se retrouvaient battus plus par la malchance que par l'adversaire après avoir dominé le débat de la tête et des épaules pendant soixante-quinze minutes.

Seul le premier quart d'heure fut l'apanage des visiteurs qui eurent cependant le mérite de ne pas rater l'occasion qui leur était offerte de marquer. Cela mis à part, on ne les vit guère que cantonnés dans une attitude défensive outrancière et l'on peut compter sur les doigts des deux mains leurs tirs au but, y compris ceux qui s'en allèrent largement en dehors du cadre.

Les Prévôtois s'escrimèrent tant et si bien sur le mur défensif des Ajoulots qu'ils finirent par s'y user les nerfs, ce qui leur valut de manquer de jugeotte en trois ou quatre occasions et par là même de rater autant d'excellentes chances de but. Et l'on eut nettement l'impression que Moutier aurait pu dominer encore une heure durant sans parvenir à marquer. Comme quoi la loi du sport ne fait pas toujours le compte de la logique...

Me

Résultats

Groupe occidental : Bulle - Rarogne 1-0 ; Durrenast - Le Locle 2-2 ; Meyrin - Audax 1-0 ; Nyon - Yverdon 1-1 ; Sierre - Monthey 1-0 ; Urania - Central 1-1.

Groupe central : Brunnen-Berne 3-0 ; Kriens - Delémont 1-1 ; Laufon - Deitingen 2-2 ; Moutier - Porrentruy 0-1 ; Soleure - Buochs 2-3 ; Zoug - Emmenbrucke 3-1.

Groupe Oriental : Frauenfeld - Locarno 1-1 ; Giubiasco - Rapid Lugano 0-0 ; Gossau - Blue Stars 4-3; Red Stars - Uzwil 2-2 ; Rorschach - Coire 2-3 ; Schaffhouse - Bruhl 2-1.

Classements

GROUPE OCCIDENTAL

1. Bulle	3	3	—	—	4	1	6
2. Rarogne	3	2	—	1	6	1	4
3. Nyon	3	1	2	—	4	3	4
4. Sierre	3	2	—	1	2	1	4
5. Audax	3	1	1	1	2	2	3
6. Le Locle	3	1	1	1	6	4	3
7. Meyrin	3	1	1	1	2	4	3
8. Thoune	2	1	—	1	3	6	2
9. Durrenast	2	—	2	—	3	3	2
10. Monthey	3	1	—	2	3	3	2
11. Central	2	—	1	1	3	4	1
12. Yverdon	3	—	1	2	1	3	1
13. Urania	3	—	1	2	1	5	1

GROUPE CENTRAL

1. Buochs	3	3	—	—	9	4	6
2, Soleure	3	2	—	1	7	5	4
3. Brunnen	3	2	—	1	10	6	4
4. Emmenbrucke	3	1	1	1	6	6	3
5. Deitingen	3	1	1	1	6	5	3
6. Zoug	3	1	1	1	4	4	3
7. Porrentruy	3	1	1	1	1	2	3
8. Delémont	2	—	2	—	2	2	2
9. Concordia	2	—	2	—	2	2	2
10. Berne	3	1	—	2	5	8	2
11. Moutier	3	1	—	2	4	4	2
12. Laufon	2	—	1	1	4	8	1
13. Kriens	3	—	1	2	4	8	1

LE LOCLE A BIEN MÉRITÉ SON POINT

DURRENAST - LE LOCLE 2-2 (2-1)
MARQUEURS: — J. Wittwer, 3me ; J. Dubois, 20me ; Tschabold, 40me ; J. Dubois, 83me.
DURRENAST: — Lehmann ; Reber, Steudle, Frei, Meyer ; Tschabold, K. Wittwer, Gempeler ; Stalder, J. Wittwer, Schoeni. Entraîneur : Heiniger.
LE LOCLE. — Eymann ; Frutig, Koller, Vermont, Humbert ; Kiener, J. Dubois, A. Dubois ; Jendly, Challandes, Borel. Entraîneur : Furrer.
ARBITRE. — M. Salzgeber, de Viège.
NOTES. — Stade de Lachen, pelouse excellente. 300 spectateurs. Les Loclois doivent renoncer à Porret (blessé) et à Claude (suspendu), alors qu'à Durrenast, Gregorini (malade) et Eschler (suspendu) manquent. A la 46me minute, Holzer prend la place de Challandes, et, à 10 minutes de la fin, Bovet entre pour Borel. Un changement chez les Oberlandais : Aebersold pour Stalder à la 83me. Humbert est averti pour attitude antisportive à la 37me. Coups de coin : 5-5 (3-1).

DÉBUT DIFFICILE

Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué... Menant par 1-0 après 3 minutes de jeu à peine, les Oberlandais ont cru trop vite en une victoire facile. Si les débuts pénibles des Neuchâtelois pouvaient leur laisser quelques espoirs pendant la première demi-heure, les Bernois durent aussi reviser leur jugement. Il est vrai que, pendant presque toute la première mi-temps, les actions romandes furent lentes, mal inspirées, les passes aboutissant le plus souvent dans les pieds de l'adversaire qui ne se fit pas prier pour porter le danger devant la cage très bien défendue par Eymann. Il faut dire que Wittwer a manqué « misérablement » deux buts tout faits !

CHANGEMENT

En seconde mi-temps, on vit un tout autre Le Locle. Non seulement le remplacement de Challandes par Holzer fut positif, mais, surtout, Kiener et A. Dubois soutinrent plus efficacement le trio de pointe ; même Vermot et Humbert montèrent d'un cran. La balle circula plus rapidement, les ailiers furent plus souvent mis à contribution. Peu avant la fin, les Neuchâtelois eurent une magnifique occasion de vaincre, mais elle fut manquée. Dans les toutes dernières minutes, les Romands surent garder la tête froide et... un point acquis très régulièrement.

A. CHABLOZ

Questions à ...

«Tim» Sturdza

Après Citherlet, Jeandupeux et Plattner, c'est « Tim » Sturdza que nos lecteurs peuvent interroger. Champion suisse de tennis à plusieurs reprises, membre de l'équipe de Coupe Davis durant de nombreuses années, Sturdza est certainement un des personnages les mieux à même de parler des problèmes du tennis suisse, voire de proposer des solutions pour améliorer le niveau de ce sport qui commence à devenir populaire dans notre pays. Jeudi, « Tim » Sturdza répondra, dans notre journal, aux questions que vous, lecteurs, aurez bien voulu lui poser par téléphone (038 25 65 01) ou par lettre (FAN, rédaction sportive, rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel), jusqu'à demain à midi.

hockey sur glace

Berne malchanceux

Le CP Berne n'a décidément pas de chance avec ses Canadiens. Blessé peu avant la fin de la rencontre amicale qui a opposé le club bernois et Ambri-Piotta (9-2), Wayne McConnell est plus sérieusement atteint que prévu. Il souffre d'une déchirure de ligaments au pied droit qui a nécessité la pose d'un plâtre. Par conséquent il sera indisponible durant quatre semaines au moins.

Ce nouveau coup du sort ne décourage pas les dirigeants bernois. D'entente avec l'entraîneur Cadieux, ils ont décidé de reprendre contact avec les milieux du hockey canadien et de poursuivre leur prospection dans le but de découvrir le renfort souhaité.

● Pour la saison prochaine, le HC Arosa a engagé comme entraîneur-joueur le Canadien Dave Walkom. Ce dernier, qui est âgé de 23 ans, vient de New-Hamburg. Son dernier club a été le « Darthmort University », qui évolue en première division de la ligue amateur.

ASI Audax
Stade de la Maladière
Samedi 22 septembre
à 17 heures
A.S.I. AUDAX - VEVEY
Coupe suisse
Cartes de membres non valables

groupe occidental

Etonnant Bulle !

Surprenant, ce début de championnat ! Un véritable panier de crabes ! Sauf pour Bulle ! En effet les Gruyériens sont les seuls à avoir réalisé le maximum. Pour leurs débuts en première ligue, ils sont en train de semer la panique parmi la confrérie. Six points en trois matches, c'est excellent.

Bulle se trouve encore dans l'euphorie de son ascension. Continuera-t-il sa série de succès ? Un tel comportement est plaisant. Même s'il devait flancher, qu'il se dise que ce qui est encaissé n'est point perdu.

VICTIME DE CHOIX

La dernière crânerie de Bulle a fait une victime de choix : Rarogne. Avant son déplacement en Gruyère, l'équipe du Haut-Valais avait marqué la couleur : deux matches et deux victoires, efficacité (six buts), solidité (défense sans capitulation). Un seul but de Bulle a fait chuter Rarogne.

Une autre équipe valaisanne se pose également des questions : Monthey. Elle que l'on dépeignait comme une terreur, fait du surplace. Elle en est déjà à sa deuxième déconvenue. Et il a fallu que la leçon vienne de la part de Sierre, ce rival cantonal qui s'adapte au rythme de la première ligue. Par sa deuxième victoire, Sierre efface le doute qu'il avait créé en ses possibilités lors de la première journée. Espérons pour lui qu'il ait trouvé la bonne voie.

Voulez-vous une autre preuve que nous nous trouvons face à un panier de crabes ? Le point que Yverdon est allé empocher à Nyon. C'est le premier de la saison, mais acquis aux dépens d'un autre ambitieux. Tant pis pour Nyon ! A lui de se montrer plus sûr de ses forces.

Audax espérait aussi repousser le plus longtemps possible l'échéance d'une défaite. Son déplacement à Meyrin ne présentait pas un obstacle farouche, vu que l'adversaire cherchait encore son équilibre. Audax n'a pas réussi à compenser le penalty transformé en but, en première mi-temps. Par là, Meyrin s'est porté à la hauteur de sa victime.

SANTÉ MORALE

Le Locle craignait son voyage à Durrenast d'autant plus qu'une bonne partie de ses joueurs sortaient d'un cours de répétition. Les séquelles d'une vie militaire allaient-elles transformer les Loclois en victime ? Nullement. Les hommes de Furer répliquèrent chaque fois à une réussite de Durrenast, la seconde fois à six minutes de la fin. Ce résultat permet de croire en la santé morale du Locle.

Central et Urania n'avaient jusqu'alors, pas engrangé le moindre gain. Il a fallu qu'ils se retrouvent pour partager l'enjeu. Avec Yverdon, ils occupent la dernière place. Qu'ils ne s'en fassent pas trop... du moins pour l'instant. En effet, devant, on ne se fait aucune politesse. C'est la foire d'empoigne. On s'entrebat. A part Bulle qui émerge, l'incertitude règne. Ce n'est pas le moment de dire que celui-ci est plus fort et celui-là plus faible.

R. Pe.

groupe central

Brunnen se distingue

Faudra-t-il compter avec les néo-promus du groupe central ? La question peut se poser sérieusement au vu des résultats enregistrés au cours du dernier week-end. Qu'on en juge.

L'ENNEMI No 1

Berne qui pouvait, à juste titre, être considéré comme l'un des favoris, a dû quitter Brunnen sur un résultat (3-0) qui ne souffre aucune discussion. Et si l'on se souvient qu'au cours de son premier match, le néo-promu avait renvoyé Laufon avec six buts dans ses valises, on en vient à se dire qu'il ne doit pas être des plus agréables de se déplacer en terre schwytzoise. Cette victoire vaut d'ailleurs au vainqueur de se hisser au deuxième rang, à égalité avec Soleure, qui, pour sa part, a dû abandonner les deux points de l'enjeu à son visiteur Buochs. On ne considérera pas ce revers comme une surprise car il ne fait pas de doute que les Nidwaldiens doivent être considérés comme l'ennemi No 1. Mais le résultat (2-3) laisse également entrevoir les possiblités futures du vaincu.

PARTAGE SATISFAISANT

L'autre néo-promu, Deitingen, a bien failli, lui aussi, se retrouver à la deuxième place. Ne menait-il pas avec deux buts d'écart à la mi-temps face à Laufon ? Ce dernier a heureusement pour lui su trouver suffisamment de ressources au cours de la seconde période pour égaliser. Ce qui ne représentait pas un luxe car à défaut, la formation jurassienne se serait retrouvée détentrice de la lanterne rouge. Cette dernière demeure la propriété de Kriens mais on remarquera pourtant une amélioration dans le rendement des Lucernois qui sont parvenus à tenir tête à Delémont. Ce qui, sans être considéré comme un exploit, représente tout de même un encouragement car il n'appartient pas au premier venu de pouvoir tenir tête aux Delémontains. Il est vrai que ceux-ci privés de plusieurs éléments, semblent encore à la recherche de leur meilleur rendement. Tant et si bien que tous deux ont lieu de se considérer comme satisfaits de ce partage.

NE PAS S'ATTARDER

L'efficacité n'est pas le point fort de Porrentruy et, souvent, il a suffi d'un but aux Ajoulots pour leur valoir le double de points. La tradition a été respectée au cours du derby qui opposait l'équipe du nord du Jura à Moutier. Ce dernier aura l'occasion de méditer sur le fait de dominer en pure perte. Il n'empêche que les Prévôtois se retrouvent à la dixième place. Il serait temps pour eux de se reprendre. Il est vrai qu'un point seulement les sépare des formations classées au quatrième rang, parmi lesquelles on retrouve entre autres Zoug et sa victime Emmenbrucke. C'est dire qu'il faudra attendre encore quelques dimanches pour voir l'ivraie se séparer du bon grain. Mais pour une question de moral, il vaut mieux ne pas trop s'attarder dans les basses couches du classement.

Y. I.

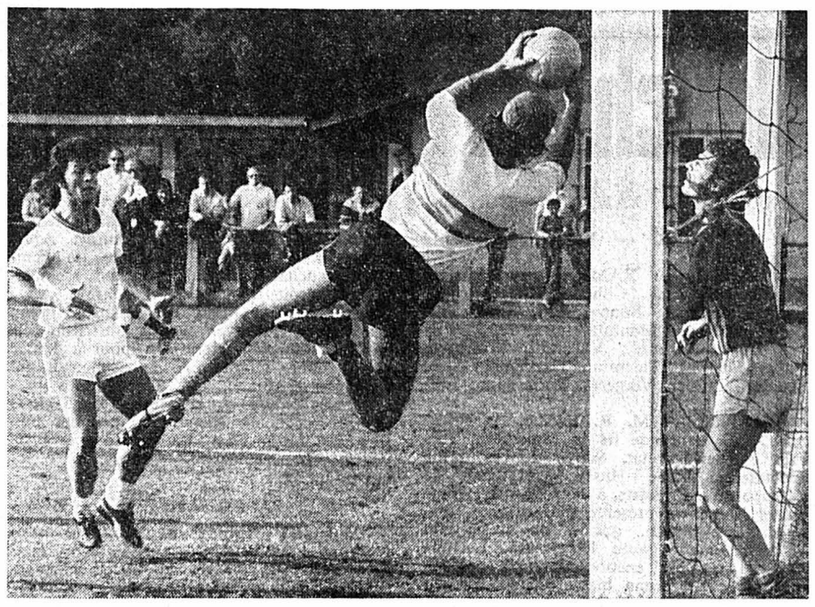

A HAUTERIVE. — Le gardien local, C. Lecoultre, intervient proprement devant un attaquant de Fontainemelon, sous l'œil attentif d'un de ses défenseurs.

(Avipress - J.-P. Baillod)

IIme ligue : Hauterive en tête

Hauterive - Fontainemelon 2-0 (1-2)

Hauterive : C. Lecoultre ; Ferrara, Stoppa, L. Lecoultre, Merlotti ; (Sanbiaggio) ; Bally, Schindler ; Farine, Grégoire, Gyger. Entraîneur : Kauer.
Fontainemelon : Giacomini ; Sanapo, Roth, Rothpletz, Clément ; Liegme, Ritschard ; Planas (Schafer), Bonandi, Wenger, Zaugg. Entraîneur : Ritschard.
Arbitre : M. Truan, d'Yverdon.
Buts : Grégoire, Farine.

A l'instar d'un arbitre excellent, la rencontre a été d'un bon niveau. L'engagement physique constant de part et d'autre provoqua maints renversements de situation qui rendirent le spectacle intéressant. Attaquant d'emblée avec détermination, Fontainemelon eut le tort de toujours porter la balle et il se heurta chaque fois à une défense très disciplinée.

Déterminés et surtout rès remuants, les attaquants d'Hauterive obligèrent les arrières visiteurs à se défendre énergiquement. Mené par 1-0, Fontainemelon se rua à l'attaque après le repos et il fut bien près d'égaliser. Heureusement pour Hauterive, sa défense resta vigilante et repoussa avec brio les attaques de son adversaire. En marquants encore un 2me but, l'équipe locale consolida une victoire méritée, mais longtemps contestée.

M. Mo.

Couvet - Fleurier 1-1 (1-1)

Couvet : Walther ; Gentil, Faivre, Rothenbuhler, Nipp ; Cretenet, Camozzi ; Fabrizzio (Guye), Vauthier, Haemerli, Righetti. Entraîneur : Munger.
Fleurier : Bonny ; Riera, Zanier, Huguenin (Roulin), Sao Facundo ; Louis Jaquet, Capellari ; Moretti, Faruggio, Rub (Tedesco), Sorenti. Entraîneur : Gaiani.
Arbitre : M. Mollier, de Fribourg.
Buts : Haemerli ; Sorenti.

Ce derby a tenu toutes ses promesses par l'engagement physique des deux adversaires. Après cinq minutes déjà, Fleurier profitait d'une erreur du gardien covasson pour ouvrir la marque. Couvet se ressaisissait et poussait l'attaque, mais le manque de précision de ses avants ne lui permettait pas de concrétiser son avantage.

A la 20me minute, Fleurier marquait encore, mais le point était refusé pour faute. Couvet continuait et égalisait à cinq minutes de la mi-temps par Haemerli qui avait bien suivi l'action. Fleurier se trouvait dans ses petits souliers après le repos, mais le gardien Bonny, excellent, faisait échec et le résultat demeurait nul, parfaitement mérité. Les deux adversaires sont à féliciter pour leur sportivité.

C. F.

Saint - Imier - Superga 2-1 (0-1)

Saint-Imier : Bourquin ; Fillistorf, Gut, Leuba, Mérillat ; Favre, Elia ; Gentili (Christen), Morandi, Kernen, Boichat. Entraîneur : Donzé.
Superga : Eichmann ; Morandi, Leonini, Federici, Betschmann ; Deschenaux, Peccolo ; Piervitori, Jean-Baptist, Debrot, Bonicato. Entraîneur : Milutinovic.
Arbitre : M. Grangier, d'Yverdon.
Buts : Kernen, Morandi ; Peccolo.

Jouée devant 600 spectateurs, cette rencontre atteignit un bon niveau. Saint-Imier est apparu en nets progrès et a donné une excellente réplique. Les Italo-Chaux-de-Fonniers furent loin de démériter et justifièrent leur classement actuel. Si la formation de Milutinovic pratique un bon football, elle eut pourtant tendance à abuser du petit jeu, ce qui facilita grandement la tâche de la défense erguélienne.

Cependant, face à un Saint-Imier aussi décidé et qui, pour la première fois cette saison, s'est exprimé pleinement, bien d'autres formations auraient dû s'incliner. Une victoire méritée de Saint-Imier et qui vient à son heure.

L. B.

Serrières - Neuchâtel Xamax II 2-3 (1-2)

Serrières : Schmalz ; Schild ; Nicaty ; Schwab ; Ballestracci ; Dejardin M. ; Dejardin R. ; Piccolo (Imhof) ; Baudoin ; De Pietro ; Castek ; Salas. Entraîneur : Bécherraz.
Neuchâtel Xamax II : Cassard ; Mercier, Neri, Cron, Crivel, Ramseyer, Hochstrasser, Joly, Collaud ; Frieden, Baumester, (Bertoni). Entraîneur : Turberg.
Arbitre : M. Wafler du Lignon.
Buts : R. Dejardin (2) ; Neri, Collaud, Bertoni.

Serrières était bien décidé à profiter de la visite de Neuchâtel Xamax II pour ob-

cyclisme

Courses d'écoliers samedi 22 près de Cornaux

Sous le patronage de « FAN-L'Express », le Vélo-club Vignoble de Colombier met sur pied, pour le samedi 22 septembre, des courses pour écoliers afin de familiariser les jeunes avec la « petite reine ».

Ouvertes aux écoliers de 12 à 18 ans, les courses se dérouleront sur le chantier de l'autoroute, dans la région de Cornaux. Répartis en trois classes d'âge (12-13 ans, 14-15 ans, 16-18 ans), les écoliers inscrits se mesureront sur 10, 15 ou 20 kilomètres, suivant leur catégorie.

Les inscriptions sont à retourner à M. Georges Guerdat, VC Vignoble, Vy-d'Etra 23, 2000 Neuchâtel, jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit donc de faire vite !

Bôle - Boudry 1-1 (0-0)

Bôle : Meisterhans ; Delley, J.-C. Veuve, Castella, Montandon ; Locatelli, L'Eplattenier ; Ardia, Gonthier (Duvanel), Falcone (P.-A. Veuve), Anker. Entraîneur : P.-A. Veuve.
Boudry : Streit ; Baltensberger, Collaud, Fischer, (Glauser), Piémontési ; Burgi, Fontana ; Chervet, Vermot (Buillard), Payot, Meier. Entraîneur : Chiandussi.
Arbitre : M. Borgeaud, de Lausanne.
Buts : Anker ; Meier.

Joué devant un nombreux public, ce derby n'a jamais atteint un très haut niveau et, finalement, il n'a valu que par l'incertitude du résultat. Dès le début, Boudry domina légèrement sans, toutefois, parvenir à prendre en défaut la défense bôloise bien organisée devant l'excellent Meisterhans. Bôle tenta bien de procéder par contre-attaques mais celles-ci étaient trop désordonnées. Après la pause, Bôle présenta quelques bonnes actions et sur l'une d'elles, réussit à ouvrir la marque d'un magnifique tir à mi-hauteur décoché par Anker. Dès cet instant, Boudry tenta de refaire le terrain perdu mais ses attaquants manquèrent singulièrement de clairvoyance et l'on assita à des phases de jeu très décousues. C'est alors que survint une mésentente des défenseurs locaux, à 10 secondes de la fin ce qui permit à Meier d'égaliser. Sur l'ensemble de la partie, le partage des points est équitable.

S. M.

Autres résultats

IIIe ligue : Floria - Auvernier 2-0 ; Béroche - Travers 7-2 ; Corcelles IA - Sonvilier 5-2 ; Deportivo - Boudry II 1-1 ; Dombresson - Cortaillod 7-0 ; Châtelard - Colombier 2-0 ; Etoile - Le Locle II 1-1 ; Ticino - Le Parc 1-3 ; Corcelles IB-Saint-Blaise 0-5 ; Marin - L'Areuse 2-2 ; Hauterive II - Gorgier 3-1.

IVe ligue : Etoile IIA - Le Parc II 0-2 ; Etoile IIB - Centre Espagnol 0-3 ; Noiraigue IB - Môtiers 2-1 ; Noiraigue IA-Saint-Sulpice 2-0 ; Buttes - Fleurier IIa 6-2 ;

Juniors inter AI : Laufon - Chaux-de-Fonds 1-4 ; Kœniz - Comète 1-1 ; Chênois - Neuchâtel Xamax.

Classements

IIe LIGUE

1. Hauterive	5	4	1	—	11	6	9
2. Superga	5	3	1	1	12	4	7
3. Boudry	4	2	1	1	5	3	5
4. Couvet	5	1	3	1	7	4	5
5. Saint-Imier	5	2	1	2	8	8	5
6. Neuchâtel X. II	5	2	1	2	5	8	5
7. La Sagne	4	2	—	2	10	8	4
8. Bôle	4	1	2	1	5	7	4
9. Fleurier	5	1	1	3	8	14	3
10. Serrières	4	1	—	3	9	11	2
11. Fontainemelon	4	—	1	3	3	10	1

IIIe LIGUE

GROUPE I

1. Corcelles IA	5	4	1	—	24	11	9
2. Dombresson	5	3	2	—	19	7	8
3. Béroche	5	3	1	1	22	8	7
4. Comète	4	3	—	1	13	9	6
5. Floria	4	1	3	—	9	7	5
6. Auvernier	4	1	1	2	5	6	3
7. Sonvilier	5	1	1	3	9	13	3
8. Deportivo	5	1	1	3	7	12	3
9. Travers	5	1	1	3	8	20	3
10. Cortaillod	4	1	—	3	6	15	2
11. Boudry II	4	—	1	3	3	17	1

GROUPE II

1. Saint-Blaise	5	4	1	—	21	3	9
2. Marin	5	3	2	—	30	7	8
3. Etoile	5	2	3	—	17	4	7
4. Le Locle II	5	3	1	1	17	8	7
5. Hauterive II	5	3	1	1	11	8	7
6. Colombier	5	3	—	2	10	10	6
7. Châtelard	5	2	1	2	9	12	5
8. L'Areuse	5	1	2	2	10	12	4
9. Le Parc	5	1	1	3	7	11	3
10. Ticino	5	1	1	3	10	15	3
11. Gorgier	5	—	1	4	6	14	1
12. Corcelles IB	5	—	—	5	4	48	0

Juniors inter AI

Sion - Martigny 2-2 ; Carouge - Servette 2-1 ; Laufon - La Chaux-de-Fonds 1-4 ; Fribourg - Lausanne 3-1 ; Kœniz - Comète 1-1 ; Berne - Granges, renvoyé.

● A Asuncion, en match aller du groupe 2 (Amérique du Sud) des éliminatoires de la Coupe du monde, le Paraguay et l'Argentine ont fait match nul 1-1 (1-1). **Classement du groupe :** 1. Argentine, 2 matches, 3 points (5-1) ; 2. Paraguay 2-3 (3-1) ; 3. Bolivie 2-0 (1-6).

Assurez votre voiture
Mutuelle Vaudoise
Vaudoise Vie
John Matthys
Agence générale
R. du Musée 5, 2001 Neuchâtel

Pourquoi payer plus pour de beaux tissus ?
Tissus de rideaux
Tricots et tissus de confection
Frottés
Literies, couvertures

Nouveau :
Rideaux de cuisine nordiques prêts à poser, couleurs gaies.
Le magasin dans la fabrique.

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37
(Fabrique DUBIED)
2034 Peseux Tél. 038/31 34 30

Vos
fausses dents
ne tiennent pas, glissent et tombent.

Dentofix, la poudre spéciale, assure la parfaite adhérence des prothèses dentaires du haut et du bas et les empêche de se déplacer ou de tomber. La poudre **Dentofix** est agréable et n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. **Dentofix** élimine « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. Fr. 2.85.

Ce qui rend l'Ascona si sportive, la rend en même temps si raisonnable.

Un puissant moteur lui garantit des performances sportives – et plus de sécurité lors des dépassements. Raisonnable? Certainement.

Son étonnant châssis sport avec de larges pneus ceinturés lui assure de grandes réserves de sécurité dans chaque situation de circulation. Raisonnable? Sans aucun doute.

Ses puissants freins à disque (avec servo et double circuit) ne sont pas seulement un attribut sportif – ils sont surtout une nécessité de la raison.

Il en va de même de sa direction précise et docile, de sa maniabilité, de sa carrosserie compacte, sobre et solide.

Vous étonnez-vous encore que cette façon de raisonner ait fait de l'Ascona un multiple vainqueur de rallies?

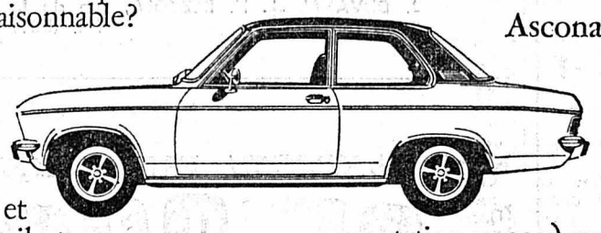

Ascona 19 SR 1,9 ltr. 90 ch/DIN Fr. 13 000.–*
Ascona 16 S 1,6 ltr. 80 ch/DIN Fr. 11 350.–*
Ascona 12 1,2 ltr. 60 ch/DIN Fr. 10 275.–*

Toutes les versions dès 80 ch (2 ou 4 portes ou station-wagon) sont également livrables équipées de la boîte GM entièrement automatique à 3 rapports.

(*Prix indicatif du modèle 2 portes. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Ascona. Une amitié plus profonde à chaque kilomètre.

Opel – la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, **Avenches** J.-P. Divorne 75 12 63, **Begnins** Garage du Jura 66 14 58, **Bienne** Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, **Bulle** Garage Majestic 2 84 84, **Château-d'Œx** Garage du Pont 4 61 73, **la Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S.A. 23 46 81, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 22 35 33, **Fribourg** Garage de Pérolles 22 38 88, **Genève** Garage des Délices S.A. 42 53 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 25 31 31, **le Locle** Garage du Rallye 31 33 33, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 2 29 01, **Montreux** Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, **Moutier** Garage Prévôtois 93 16 77, **Neuchâtel** Garage du Roc 33 11 44, **la Neuveville** Garage Belcar 51 25 59, **Porrentruy** Garage des Ponts 66 12 06, **Rolle** Garage Wurlod 75 17 25, **Sion** Garage de l'Ouest 2 81 41, **Saint-Imier** Garage R. Gerster 41 36 44, **Tramelan** Garage Alouette 97 50 40, **les Verrières** Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, **Yverdon** Garage Bouby-Rolls 2 54 60,
et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, **Belfaux** 45 12 36, **Bercher** 81 82 42, **Bevaix** 46 13 96, **Bex** 5 23 38, **Bremblens** 71 19 69, **Buchillon** 76 30 75, **Bussigny** 89 11 66, **Cheseaux** 91 12 29, **Chexbres** 56 11 56, **Colombier** 41 35 70, **Cossonay** 87 15 96, **Court** 92 91 50, **le Crêt** 8 54 29, **Dombresson** 53 28 40, **Echallens** 81 15 95, **Epalinges** 32 53 66, **Estavayer-le-Lac** 63 10 08, **Fahy** 76 63 20, **Fully** 5 35 23, **Genève** 33b, av. de Miremont 46 08 17 ; 24, rue du Prieuré 32 08 26 ; 9, route des Jeunes 42 50 46 ; 20, av. H.-Dunant 33 48 00 ; 12-14, rue Jean-Jaquet 32 63 30, **Glovelier** 56 71 29, **les Haudères** 4 65 27, **Lausanne** 21, place du Tunnel 23 72 17, **Marnand** 64 10 57, **Mézières** 93 12 45, **Moillesulaz** 48 02 00, **Montana** 7 23 69, **Morges** 71 26 48, **Moudon** 95 26 72, **Nods** 51 26 17, **le Noirmont** 53 11 87, **Onex** 92 62 24, **Orbe** 7 21 77, **Payerne** 61 29 80, **Petit-Lancy** 92 37 32, **le Pont** 85 12 50, **Prilly** 24 62 63, **Pully** 28 94 94, **Rarogne** 5 16 66, **Renens** 34 01 94, **la Rippe** 67 12 55, **Romont** 52 22 87, **la Sagne** 31 51 68, **Savigny** 97 11 55, **Soyhières** 32 11 36, **Sainte-Croix** 6 26 76, **Saint-Maurice** 3 63 90, **Vallorbe** 83 14 88, **Versoix** 55 16 94, **Vevey** 51 88 60, **Veyras, sur Sierre** 5 26 16, **Villeneuve** 60 10 51.

Sélection internationale des meilleurs
Robes
Costumes
Manteaux
Ensembles
chédel
PRÊT-A-PORTER
2, rue Saint-Honoré
2e étage Neuchâtel
038 25 43 46

®plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.
Nouvelle adresse :
Jauslin S.A., 15 route de Lausanne
1032 Romanel s/Lausanne, tél. 35 41 51.

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA
HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

TOUTE L'OPTIQUE
Pierre MIÉVILLE
Manuel LAZARO
Opticiens spécialistes
MODERN'OPTIC
Rue de la Place-d'Armes 6
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre du développement de notre entreprise, nous engageons un

CHEF D'EXPÉDITION

pour nos entrepôts d Bôle (Neuchâtel).

Un situation de premier ordre est offerte à candidat ayant une forte personnalité et capable de diriger du personnel.

Age idéal : 30 - 40 ans.

Formation d'ébéniste ou connaissance du meuble souhaitée, mais pas indispensable.

Occasion unique, pour une personne capable, de se créer une place stable et d'avenir parmi les cadres de notre entreprise.

Entré immédiate ou date à convenir.
Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats. Discrétion assurée.

meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

FONDATION J. + M. SANDOZ, LE LOCLE
Foyer-atelier pour adolescents,
cherche

UN ÉDUCATEUR

apte à assumer des responsabilités variées et importantes, désireux de s'intégrer au groupe du personnel existant et d'en accepter les objectifs.

Formation souhaitée :
Educateur spécialisé ou formation professionnelle indifférente. Dans ce cas, le candidat doit faire preuve de qualités humaines évidentes et accepter de suivre ultérieurement une formation en cours d'emploi.
Rôle et responsabilités : définis en fonction des aptitudes du candidat.
Conditions : selon convention de travail pour le personnel éducatif des institutions neuchâteloises.
Entrée en fonction : dès que possible.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, doivent parvenir à M. E. Pavillon, directeur, Grand-Rue 6, 2400 le Locle.

Nous cherchons,

monteurs-électriciens

pour travaux courant fort et téléphone, ainsi que

aides-monteurs

Nous offrons :
Bons salaires, travail varié et intéressant. Sécurité sociale poussée. si notre offre vous intéresse nous vous prions de vous adresser à :
HASLER INSTALLATIONS S.A.
16, rue de Monruz,
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 37.

Notre société multinationale, consacrée à la recherche, à la création et à la vente de matières premières aromatiques pour la parfumerie et l'industrie alimentaire, est en mesure de vous offrir un poste de travail intéressant et stable, en qualité de

SECRÉTAIRE

Dans le cadre de notre expansion, nous désirons engager de nouvelles collaboratrices possédant une bonne formation professionnelle située au niveau du certificat fédéral de capacité et jusqu'à celui de secrétaire de direction.

La plupart de ces emplois, répartis dans différents secteurs de notre entreprise, nécessitent de bonnes connaissances linguistiques en français, allemand et anglais. Les candidatures émanant de jeunes Suissesses alémaniques, désireuses de se perfectionner dans la langue française, seront également prises en considération.

Nous offrons à nos collaboratrices d'excellentes conditions de travail dans une ambiance sympathique. Nos bureaux se trouvent à proximité du centre sportif de Genève-ville, aux Vernets. Parking à disposition.

Si notre offre vous intéresse, c'est bien volontiers que nous vous donnerons de plus amples renseignements, et nous vous invitons à téléphoner à M. Bourguignon, au 42 42 00, à Genève, ou vous prions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature à

FIRMENICH S. A. - Service du personnel
Case postale 239 - CH-1211 Genève 8

Fabrique d'horlogerie de moyenne importance cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

2 ou 3 EMPLOYÉES

pour travaux de contrôle. Travail à plein temps ou à la demi-journée.

Se présenter ou téléphoner à : M. Baeriswyl, tél. 25 88 41 (interne 85) - Voumard Montres, 2068 Hauterive.

---

icn

L'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., engagerait tout de suite ou pour date à convenir

PERSONNEL MASCULIN et FÉMININ

pour son département des apprêts (reliure). Travail régulier. Situation stable. Bonne ambiance de travail dans des locaux modernes.

S'adresser à la réception de l'imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 65 01, interne 254.

Serviceman auxiliaire

pour remplacement jour ou nuit.

Garage du Seyon, Neuchâtel.
Tél. 25 16 28.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

MENUISIER-ÉBÉNISTE QUALIFIÉ

et un

PEINTRE QUALIFIÉ

ayant une connaissance parfaite de la peinture sur bois.

Possibilité de devenir rapidement chef d'équipe suivant la qualification.

Entreprise moderne et dynamique.
Caisse de retraite et avantages sociaux.

Se présenter à la fabrique sur rendez-vous téléphonique au (038) 42 34 14.

MODERNA-CORTA S.A.

Fabrique de meubles
et ensembles de cuisines,
2016 Cortaillod.

SINGER

Dans le cadre de notre programme de mécanisation, nous engageons :

MICROMÉCANICIENS

qualifiés, pour la création et le développement d'outillages spéciaux.

AIDES-MÉCANICIENS

consciencieux qui, après une période de formation, seraient aptes au montage d'outillages spécifiques et au réglage des machines correspondantes.

Nous offrons :

Vastes possibilités de perfectionnement.
Salaire en fonction des exigences élevées des postes à pourvoir et des prestations des intéressés.
Ambiance de travail agréable dans entreprise moderne avec prestations sociales évoluées.
Service de bus. Cantine.
HORAIRE VARIABLE.

Ecrivez ou téléphonez-nous ou, mieux encore, **venez discuter** avec un membre de notre direction technique, qui vous fournira volontiers tous les renseignements utiles.

JEAN SINGER & Cie S. A. Tél. (039) 23 42 06
32, rue des Crêtets
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
(à proximité de la gare).

MIGROS

cherche

— pour sa **succursale rue des Parcs, à Neuchâtel,**

VENDEUSE - CAISSIÈRE

— pour son **Marché rue de l'Hôpital, à Neuchâtel,**

JEUNE MAGASINIER

au département non alimentaire

Possibilité de formation par nos soins.

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

CIR

Pour compléter notre équipe du

service après-vente

nous cherchons un collaborateur ayant une formation de monteur en appareils électroniques, radioélectricien ou équivalent, et avec quelques années de pratique dans les travaux extérieurs.

Le candidat choisi devra assurer d'une façon indépendante l'installation et l'entretien de **systèmes électroniques** très variés : laboratoires de langues, télévision industrielle, télécommande, informatique (appareils périphériques), hyperfréquences. Bonne connaissance de l'allemand et du français indispensable (niveau conversation).

Les intéressés sont priés de s'adresser au chef du service « après-vente » de la Compagnie Industrielle Radioélectrique, 2076 Gals, tél. (032) 83 13 33.

Nous engageons :

UN CONTREMAÎTRE-MAÇON qualifié
QUELQUES MAÇONS

pour importants travaux de béton armé et maçonnerie de bâtiment. Places stables.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous à l'entreprise
J. DUVANEL + H. BEZZOLA, rue de la Côte 16
2400 Le Locle Tél. (039) 31 65 45

Nous cherchons pour notre service de Marketing-Création rue du Tombet 24, 2034 PESEUX

une employée de commerce

de langue maternelle française, capable d'exécuter tous les travaux administratifs se rapportant à la création et à la mise en vente des nouveaux articles.

Une mise au courant approfondie vous est assurée. Horaire variable, place de parc à disposition.

Veuillez vous adresser, soit par téléphone, soit par écrit, à

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

Portescap

Service du Personnel
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de production, un

agent de méthodes

pour études et réalisations de travaux variés pour ses divers départements.

Profil désiré :
— apprentissage complet de mécanicien de précision ou horloger
— formation BTE, ASET ou équivalente ; éventuellement possibilité de compléter une formation en cours.

Faires offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, la Chaux-de-Fonds.

FAVAG SA Neuchâtel

cherche

un adjoint d'administration

de langue française et possédant bien l'allemand, ayant des connaissances approfondies en comptabilité financière et industrielle, et si possible une bonne expérience dans le domaine de la gestion industrielle.

HORAIRE MOBILE
offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Les candidats ayant un certain sens analytique, et aptes à assumer des responsabilités, sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photo, au service du personnel « A ».

FAVAG S. A., Monruz 34
2000 **NEUCHATEL**
Tél. (038) 21 11 41

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais TOUS LES JOURS le tirage CONTRÔLÉ de la FAN Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

basketball

Grâce à l'Américain Woytowicz

NEUCHÂTEL GAGNE LE TOURNOI DE CAUSSADE

En remportant le 4me tournoi international de Caussade, près de Toulouse au cours de ce dernier week-end, Neuchâtel a pris le véritable départ de la nouvelle saison.

Pour parvenir à battre en finale une formation de la réputation et de la classe de Slavia de Prague, il faut admettre que quelque chose a changé au sein de l'équipe neuchâteloise. Nous l'écrivions au lendemain des trois rencontres amicales jouées au Panespo contre Vevey, Le Mans et Fribourg Olympic, l'entraîneur Zakar était à la recherche d'un joueur de grande taille afin d'équilibrer son équipe. Jeudi passé, l'annonce de l'arrivée de l'Américain Bart Woytowicz rendait moins périlleuses les perspectives du déplacement dans le sud-ouest de la France.

En vérité, ce fut la véritable découverte d'un homme exceptionnellement talentueux qui, aidé de tous les joueurs neuchâtelois retrouvant la forme et de Tom McLaughlin très en verve, a réussi l'exploit de vaincre la grande équipe tchécoslovaque.

Vendredi soir contre Figueras (Espagne) battue par 77 à 55 et samedi soir face à Castres (France) défait par 82 à 69, nos représentants faisaient la connaissance de deux excellentes formations coriaces et décidées à se qualifier. L'apparition des Neuchâtelois en finale leur permettait de se mesurer, dimanche, à une équipe tchécoslovaque venant d'éliminer successivement Formia (Italie) et Bruch (France).

C'est précisément au cours de cette rencontre que l'évolution de Bart Woytowicz souleva l'enthousiasme d'une salle comble pour la circonstance. Par des feintes subtiles et des tirs redoutables depuis les ailes ou directement sous les paniers, il inscrivit 42 points à son actif en demeurant à la pointe du combat et surprenant les joueurs tchécoslovaques qui durent s'avouer finalement vaincus par 94 à 78.

Cette remarquable performance des Neuchâtelois ne va pas rester sans lendemain car à un mois du début du championnat suisse, ils ont enfin révélé leur juste valeur. Il suffisait de l'arrivée d'un homme pour compléter l'équipe de Zakar. La découverte de l'Américain Woytowicz promet aux partisans neuchâtelois de futures rencontres de très haut niveau et des spectacles qu'il ne faudra pas manquer.

A Caussade, Neuchâtel évoluait dans la composition suivante : J.-M. Pizzera, J. Petitpierre, G. Reichen, J. Zakar, J. Osowiecki, H. Schaller, J.-P. Bucher, R. Lehner, R. Bandi, P. Spoletini, T. McLaughlin et B. Woytowicz. Entraîneur : J. Zakar.

M.R.

Championnat de l'Association neuchâteloise

IIIme LIGUE : L'AREUSE PREND UN POINT À MARIN

Hauterive II - Gorgier 3-1 (2-1)

BUTS : Maspoli (2), Geiser, Rumpf.

HAUTERIVE : Deproost ; Galfetti, Linder, Sandoz (Giarratana), Farine, Leuenberger, Gerber, Graber, Meier, Geiser, Maspoli. Entraîneur : Sansonnens.

GORGIER : Cassard ; Longaretti, Buchon, Jeanmonod, Jacot, Sansonnens, Stauffer, Rumpf, Lanthemann, Calame, Natali.

ARBITRE : .M Sunier (Corgémont).

Gorgier ouvrait la marque après quelques minutes de jeu déjà, sur coup de coin. Hauterive réagit et égalisa deux minutes plus tard. En dépit d'une légère domination territoriale, les visiteurs ne parvinrent pas à prendre l'avantage. C'est au contraire Hauterive qui inscrivit un deuxième but avant la mi-temps par l'intermédiaire de Maspoli.

Après le repos, Hauterive se montra plus entreprenant et parvint à contrôler assez sûrement les opérations. Le but de la sécurité étant signé par Geiser. Notons qu'au préalable les locaux avaient raté la transformation d'un penalty.

Marin I - L'Areuse I 2-2 (1-1)

BUTS : pour Marin : Ducommun, Gaberell (penalty). — Pour L'Areuse : Drago (2).

MARIN : D. Rothenbühler ; E. Rothenbühler, Broggi, Bühler, Gaberell Ducrest, Ducommun, Baptista ; Wehrli, Yovovic, Da Silva. Entraîneur : Yovovic.

L'AREUSE : Kopp ; Paglia, Dell'Orefice, Cotaranni, Pontello ; Vigliotta, Modolo, Gamborata ; Cocco, Tontini, Drago. Entraîneur : Pontello.

ARBITRE : M. Schaerrer (la Chaux-de-Fonds).

L'Areuse a failli provoquer la surprise sur le terrain de la Tène, en obligeant Marin au partage des points ! A nouveau les locaux ne surent guère exploiter les nombreuses occasions offertes. Si la défense a été bonne, l'attaque, beaucoup trop lente, a permis aux visiteurs de se regrouper devant leur but. A cinq minutes de la fin, Gaberell égalisait sur penalty ! Ce.

Etoile Sporting - Le Locle 1-1 (1-0)

BUTS : Schmidt ; di Mazzo.

ÉTOILE SPORTING : Ch. Schlichtig ; J.-C. Gigon, Crivelli, Sollberg, Venaruzzo ; Matthey, P. Schlichtig, J. Jaquet ; Fonti, Schmidt, Scherrer (Laura). Entraîneur : P. Schlichtig.

LE LOCLE : R. Castella ; P. Castella, Pellaton, Bischof, Aellen, Gaille ; Ghisani, di Mazzo, Serrano ; Murrizini, Rome, Rio (Lesquereux).

ARBITRE : M. Racine, de Neuchâtel.

Bien que dominés, les Loclois ont évité le pire en bénéficiant de la complicité des Stelliens, très malheureux dans leurs actions. Ceux-ci ont visiblement manqué de venin. Malgré le but de Schmidt, Etoile ne parvint à développer un système de jeu offensif. Bien au contraire, di Mazzo échappant à la défense Stellienne, égalisait pour son camp.

Revenu à la marque, Le Locle s'est montré plus inspiré mais sans grande ambition. Quant à Etoile, souffrant de l'absence de Dick Gigon (suspendu) est toujours à la recherche d'une victoire que sur une reprise de volée manquée, un joueur de Deportivo envoya la balle au fond de son propre but. Cinq minutes plus tard, les protégés de Corsini égalisèrent sur un magnifique but de Rodriguez, le meilleur joueur du terrain. La marque ne changea plus.

Ticino I - Le Parc I 1-3 (1-2)

BUTS : pour Le Parc : Gaillard (2), Frey. — Pour Ticino : Kohli.

TICINO : Cellamare ; Sittaro, Battiston, De Piante, Berly ; Capitanucci (Mussi), Krebs, Chiantaretto ; Avanzi, Kohli, Maillat (Berto). Entraîneur : Bonardi.

LE PARC . Dellanegra ; Kiener, Besson, Cortinovis, Pfister (Traversa) ; Cuche, Romano, Cassotti ; Burri, Gaillard, Frey. Entraîneur : Y. Cuche.

ARBITRE : M. Collaud (Neuchâtel).

Victoire logique du Parc face à une équipe dont les attaquants manquent beaucoup trop d'occasions. En effet, malgré une forte domination dans les 20 premières minutes, Ticino n'a pas pu trouver la faille dans la défense adverse ; c'est au contraire les Parciens qui ouvrirent la marque. Ticino égalisa quelques minutes plus tard par un très joli but de Kohli. Mais Le Parc reprit l'avantage sur un coup-franc. En deuxième mi-temps, Ticino donna un moment l'impression de pouvoir égaliser, mais baissa trop rapidement les bras et Le Parc en profita pour aggraver la marque.

D.B.

Floria I - Auvernier I 2-0 (1-0)

BUTS : A. Clerc ; Burri (penalty).

FLORIA : Etienne ; Rohrbach, Vaucher, Johner, Debon ; Guyaz, Burri, Bieri ; A. Clerc, Gaudfroid, Pauli. Entraîneur : J.-L. Bieri.

AUVERNIER : Lesquereux ; Pasquier, Perez, Sansonnens, Schmid ; Schneider, Divernois, Jeanneret ; Goffinet, Lœrsch, Décosterd. Entraîneur : Pasquier.

ARBITRE : M. Schwaller (le Landeron).

Dès le début de la rencontre, Floria pressa son adversaire, l'obligeant à se regrouper en défense. Pauli parvenait à déborder son arrière, adressait un magnifique centre que Clerc reprenait de la tête, ouvrant ainsi la marque. Fort de ce but d'avance, Floria se contenta de contrôler le jeu, obtenant un second but sur penalty.

R.V.

Deportivo - Boudry II 1-1 (1-1)

BUTS : Rodriguez ; autobut.

DEPORTIVO : Loureiro ; Pellegrini, Almedia, Rodriguez, Dainati ; Navarro, Blanco, Mata ; Vanoli, Madera, Fernandez. Entraîneur : A. Corsini.

BOUDRY : Rizzo ; Aubert, Monnier, Chuard, Righetti ; Geiser, Belot, Moser ; Lopez, Walzer, P.-A. Aubert.

ARBITRE : M. Constrisciani (les Geneveys-sur-Coffrane).

Jusqu'à la 32me minute, le match ne présenta pas grand intérêt. C'est alors

Corcelles Ia - Sonvilier 5-2 (2-0)

BUTS : Corcelles : Payot (2), Guélat (2), Calame. — Sonvilier : Courvoisier, Mast.

CORCELLES Ia : Salomon ; Bulliard, Plancherel, Freiholz, Rey; Rognon, Künzi (Guyenet) ; Calame, Payot, Zanetti, Guélat. Entraîneur : Guyenet.

SONVILIER 1 Spaetig ; Mast, Pini, Maurer, Waelti ; Falcinella, Scheggia, Courvoisier ; Bachmann, Bourquin, Gindrat.

ARBITRE : M. Hadzivasiliou (Bôle).

Après de longues semaines d'absence, Künzi réapparaît dans l'équipe et Corcelles joue enfin au complet. D'emblée, les hommes de Guyenet prennent la direction des opérations et ne tardent pas à ouvrir la marque par l'intermédiaire de Guélat. Trop d'erreurs défensives des Jurassiens permettent aux locaux d'aggraver le résultat et le porter à 4-0. Sonvilier tente alors quelques timides actions de contre-pieds qui se traduisent pas autant de buts et un sauvetage in extremis de Plancherel sur la ligne de but.

Cette rencontre n'a jamais atteint un grand niveau et Corcelles ferait bien de se méfier des prochains adversaires, s'il entend se faire respecter.

Corcelles Ib - Saint-Blaise I 0-5 (0-1)

BUTS : Coulet (2), Hofmann (2), Pelletier.

CORCELLES Ib : Burgdorfer ; Béguin, Gyger, Schweizer, Cuenin ; Duggan, Albisetti, Kessi (Pittet) ; Bazzoni, Perriard (Vuillomenet), Cattin. Entraîneur : Albisetti.

SAINT-BLAISE : Albano ; Paccolat, Dupasquier, Schürmann (Roth II), Tuillard ; Peluso, Roth I, Monnier ; Coulet, Hofmann, Pelletier. Entraîneur : Oberti.

ARBITRE : M. Cosci (Marin).

Logiquement, la seconde garniture du Grand-Locle ne devait pas inquiétier le « leader ». Cependant, l'entraîneur Oberti et ses troupes entamèrent ce match au petit trot et s'abaissèrent au niveau de leurs adversaires d'où une première mi-temps très équilibrée. Une erreur de la défense locale permit à Saint-Blaise d'ouvrir la marque peu avant la pause. Après le thé, les coéquipiers de Hofmann creusèrent l'écart au fil des minutes et empochèrent la totalité de l'enjeu tout en perdant Roth II, expulsé par l'arbitre (sévère) pour impolitesse. Corcelles n'a pas démérité et relevons la bonne partie de l'ex-gardien Gyger, très à l'aise au poste de libéro.

EN DEUXIÈME LIGUE FRIBOURGEOISE

Tavel - Fétigny 1-6

Buts : Dessarzens ; Marchello ; Codourey ; Marchello ; Marchello ; Joye F. (penalty) ; Zurcher.

Tavel: Fasel ; Stritt, Aebischer, Jenny, Angéloz ; Rémy, Zurcher, Eltschinger ; Zungo, Vonlanthen, Hayoz. Entraîneur : Eltschinger.

Fétigny : Krattinger ; Dessarzens, Godel, Joye F., Corminbœuf ; Kuhn, Marchello ; Joye P. ; Schultheiss, Codourey, Karlen, (Fasel). Entraîneur : Codourey.

Arbitre : M. Burioli (Lausanne). Fétigny était habité par la peur en se rendant en Singine. L'équipe a finalement réussi, et de quelle manière, là où Portalban a échoué il y a quelques semaines. Tavel est une équipe sympathique ou chaque joueur se donne à fond tout en restant toujours correct. Fétigny a dominé son adversaire par son jeu mieux équilibré, par une meilleure maîtrise de la balle et par un jeu d'ensemble remarquable. Certaines phases étaient dignes de la ligue supérieure. L'ensemble broyard s'est nettement amélioré depuis le début du championnat ; l'entraîneur Codourey possède en ce moment une formation qui doit faire parler d'elle dans la suite de la compétition.

J. R.

Attalens - Domdidier 1-2 (0-1)

Buts : Mulhauser ; Cotting ; Perroud.

Domdidier : L. Chardonnens ; Godel ; M. Chardonnens, Pury, Corminbœuf ; Stritt, Brasey ; Cotting, Blanc (Bersier), Mulhauser, Ballaman. Entraîneur : Blanc.

Arbitre : M. Grobéty (La Chaux-de-Fonds).

Pour Domdidier, la rentrée de son gardien titulaire coincida avec sa première victoire. Ceci n'est pas un hasard et les Broyards peuvent féliciter leur gardien qui a fourni une partie de toute grande classe.

Attalens, qui en première mi-temps fut totalement inexistant, s'est réveillé avec son « buteur » Perroud, peu après la pause, et organisa un siège terrible devant la cage broyarde. Si la défense visiteuse a flotté quelquefois, elle n'en a pas moins tenu le résultat jusqu'au coup de sifflet final. Elle mérite donc un coup de chapeau.

R. C.

Portalban - Alterswil 1-3 (0-1

Buts : Haebischer ; Bertschi ; Muller ; Siffert.

Portalban : Pfirter, Thevoz, Bertschi, Donner, Borgognon, Corminbœuf, Christina, Chambetta M., Wieland, Amstutz, Jacot. Entraîneur : Bertschi.

Alterswil : Muller A., Muller P. Haas P. Pil, Spring ; Bürri, Dühl, Muller J. Bilmann, Haebischer, Siffert. Entraîneur : Muller P.

Arbitre : M. Villanar (Ecublens).

La malchance était au rendez-vous pour Portalban. En effet, à quatre reprises le poteau sauvait le gardien Muller, celui-ci étant battu ! Il faut souligner aussi, que l'arrière Haas, dégageait par deux fois le ballon, sur la ligne de but ! De plus, après l'égalisation par Bertschi, l'arbitre « donnait » un penalty injustifié pour Alterswil. Pour Portalban, la 5me journée de championnat sera un mauvais souvenir, qu'il faudra surmonter au plus vite.

NAD.

athlétisme

Match Espagne-Portugal-Suisse à Madrid

Deux records battus par les juniors suisses

Deux nouveaux records suisses juniors ont été établis au cours du match représentatif Espagne-Portugal-Suisse, à Madrid. Le Bernois Fritz Trachsel (18 ans) a franchi 14 m 96 au triple saut, alors que le relais 4 fois 400 m, composé de Peter Steffen (18), Peter Haas (18), Rolf Suter (19) et Manfred Kaiser (19) a été crédité de 3'14"8, améliorant le précédent record de 3"3 (ce qui ne l'a pas empêché de terminer à la troisième place). Cette rencontre a été dominée par l'Espagne (qui s'alignait avec plusieurs athlètes de 20 et 21 ans). La sélection helvétique a, pour sa part, pris nettement le meilleur sur le Portugal.

RÉSULTATS

100 m : 1. Mano (Por) 10"9 ; 2. Ostinelli (S) 10"9. Puis : 5. Bosshart (S) 11"2. - **200 m :** 1. Ostinelli 21"8. Puis : 4. Salzmann (S) 22"1. - **400 m :** 1. Lopez-Perez (Esp) 47"2. Puis : 4. Bruderer (S) 49"2 ; 5. von Mullenen (S) 49"8. - **800 m :** 1. Ballbe (Esp) 1'50". Puis : 3. Haltinner (S) 1'51"5 ; 5. Ryser (S) 1'53"1. - **1500 m :** 1. Vifian (S) 3'52"8. Puis : 3. Wey (S) 3'54"8. **5000 m :** 1. Cerrada (Esp) 14'09"2. Puis: 3. Ryffel (S) 14'33"2 ; 6. Schneider (S) 15'12"8. - **110 m haies :** 1. Lloveras (Esp) 14"7. Puis : 4. Hubatka (S) 15"3 ; 5. Forny (S) 15"9. **400 m haies :** 1. Carvalho (Por) 51"3. Puis : 4. Glanzmann (S) 53"9 ; 5. Schmidhauser (S) 54"4. - **2000 m obstacles :** 1. Ortega (Esp) 5'44"2. Puis : 4. Parpan (S) 5'57"4 ; 5. Grossenbacher (S) 6'01"8. - **4 fois 100 m :** 1. Espagne, 42"2 ; 2. Suisse (Salzmann, Badertscher, Ostinelli, Bosshart) 42"5 ; 3. Portugal, 42"6. - **4 fois 400 m :** 1. Espagne, 3'12"7 ; 2. Portugal, 3'14"8 ; 3. Suisse (Steffen, Haas, Suter, Kaiser) 3'14"8 (record suisse junior).

Hauteur : 1. Berenguer (Esp) 2,05 ; 2. Wyssen (S) 1,98 ; puis : 5. Inhelder (S) 1,90. - **Perche :** 1. Fernandez (Esp) 4,40 ; 2. Crespi (S) 4,30 ; 3. Boehni (S) 4,20. - **Longueur :** 1. de Sola (Esp) 7,69 ; puis : 4. Bruhin (S) 7,00 ; 6. Kern (S) 6,69. - **Triple saut :** 1. Cid (Esp) 15,87. Puis : 3. Trachsel (S) 14,96 (record suisse junior) ; 5. Pichler (S) 14,21. - **Poids :** 1. Unane (Esp) 14,27. Puis : 3. Uhl (S) 13,96 ; 6. Lanz (S) 13,09. - **Disque :** 1. Brelaz (S) 46,30 ; 2. Uhl, 45,50. - **Marteau :** 1. Lanz 53,80. Puis : 3. Schuetz (S) 50,22. - **Javelot :** 1. Maura (Por) 61,78. Puis : 3. Wismer (S) 58,32 ; 4. Grueninger (S) 57,12.

Classement final : 1. Espagne, 171,5 p ; 2. Suisse, 128 ; 3. Portugal, 98,5.

Mangisch champion suisse du pentathlon

Le Zuricois Ruedi Mangisch (21 ans) a sauvé une saison perturbée par les blessures en s'adjugeant, à Schaffhouse, son premier titre de champion suisse du pentathlon. C'est avant tout à sa régularité qu'il doit cette victoire. Les spécialistes du décathlon retenus pour la finale de la coupe d'Europe étaient absents, ainsi que Lochmatter et Trautmann, tous deux blessés. Vingt-six seniors et vingt-et-un juniors étaient en lice.

Les résultats :

Seniors : 1. Mangisch (Zurich) 3376 points (6,36 en longueur, 51,08 au javelot, 22"4 au 200 m., 38,85 au disque et 4'31"2 au 1500 m.) ; 2. Signer (Zurich) 3347 (6,72, 54,74 23"06, 36,51, 4'29"2) ; 3. Wehrli (Winterthour) 3169 (6,33, 58,28, 24", 33,76, 4'35"8); 4. Pauchard (Berne) 3161 ; 5. Ruegg (Eschenbach) 3096 ; 6. Keller (Zurich) 3095. — **Juniors :** 1. Wyssling (Zurich) 3118 (6,60, 48,84, 22"3, 34,34, 5'04"4) ; 2. Kronenberg (Berne) 2844 ; 3. Mueller (Schaffhouse) 2770.

L'URSS victorieuse

Attendus avec intérêt, les résultats du match triangulaire masculin ont vu la victoire de l'URSS face à l'Allemagne de l'Est par 210-199, ce qui fut une confirmation de la coupe d'Europe des nations, et deux défaites de la Finlande (187-221 contre l'URSS et 181,83-227,17 contre la RDA).

Suissesses battues de peu à Trente

La sélection féminine suisse junior s'est inclinée par 66,5 à 68,5 devant l'italienne, dans un match international, organisé au stade municipal de Trente. A relever la participation des Neuchâteloises Monique Juan et Gaby Gambarini. Voici les principaux résultats :

100 m haies : 1. R. Rigodanza (It) 14"7 ; 2. D. Zurcher (S) 14"9 ; 3. F. Doelker (S) 15"3. **400 m :** 1. D. Guatta (It) 56"7 ; 2. M. Détienne (S) 58"1 ; 3. C. Scheidegger (S) 58"3. **Poids :** 1. C. Petrucci (It) 15,07 ; 3. E. Sulger (S) 12,00 ; 4. E. Jung (S) 11,82. **Disque :** 1. M. Zambon (It) 42,82 ; 2. M. Iten (S) 40,80 ; 4. E. Schneider (S) 37,46. **4 fois 100 m :** 1. Suisse (Guisolan, Juan, Hein, Fluckiger) 47"2 ; 2. Italie 47"2. **Longueur :** 1. L. Santini (It) 5 m 67 ; 3. M. Mœckli (S) 5 m 54 ; 4. D. Zurcher (S) 5 m 31. **800 m :** 1. M. Faesi (S) 2'12" ; 4. A. Kreuzer (S) 2'17". **Javelot :** 1. A. Arienti (It) 46 m 86 ; 3. E. Jung (S) 36 m 92 ; 4. R. Koecher (S) 33 m 20. **1500 m :** 1. A. Marchioro (It) 4'47"7 ; 2. E. Liepi (S) 4'48"4 ; 4. G. Gambarini (S) 5'09"2. **200 m :** 1. A.-M. Fluckiger (S) 25"2 ; 2. M. Juan (S) 25"3. **4 fois 400 m :** 1. Suisse (Meister, Marcozzi, Helbling, Kamber) record Suisse 3'47"9 ; 2. Italie 3'54".

100 m : 1. J. Hein (S) 12"2 ; 2. M.-B. Guisolan (S) 12"3. **Hauteur :** 1. G. Meyer (S) 1 m 65 ; 2. E. Meneghini (S) 1 m 60.

Memorial Humberset Doublé d'Egger

Le Memorial Eugène Humberset a connu un beausuccès puisque 150 participants prirent part à cette manifestation à Fribourg.

RÉSULTATS

110 m haies : 1. Vuadens (Bas-Valais) 15"4 ; 2. Lanthemann (Guin) 15"8. **800 m :** 1. Delapierre (Lausanne) 1'57"6. **100 m :** 1. Aubry (La Chaux-de-Fonds) 11"1. **400 m :** 1. Aubry (La Chaux-de-Fonds) 49"4. **5000 mètres :** 1. Berset (Belfaux) 15'05"7. **Disque :** 1. Egger (Neuchâtel) 50 m 44 ; 2. Faessler (Genève) 47,51. **Poids :** 1. Egger (Neuchâtel) 18 m 03. **Hauteur :** 1. Gross (Fribourg), Wolf (Fribourg) et Vaucher (La Chaux-de-Fonds) 1 m 91. **Longueur :** 1. Gross (Fribourg) 6,91 ; 2. Marchand (Lausanne) 6,86. **Classement interclubs :** 1. Olympic La Chaux-de-Fonds, 52 points ; 2. Fribourg, 49 ; 3. Guin 27 ; 4. Stade Lausanne 20 ; 5. Cortaillod 18 points.

motocyclisme

CHAMPIONNAT SUISSE À HOCKENHEIM

Les titulaires confirment leurs titres

La dernière manche du championnat suisse sur route s'est déroulée sur le circuit de Hockenheim, en Allemagne, devant près de 5000 spectateurs. La liste des champions suisses se présente ainsi à la suite de cette 14me et dernière manche : Ulrich Graf (Oetwil) en 50 cmc, Walter Rungg (Papiermuehle) en 250 et en 500 cmc, Peter Vonow (Coire) en 350 cmc, Rolf Keller (Maennedorf) en 1000 cmc et Rolf Biland-Stauffer (Studen) en side-cars. En 125 cmc, Xaver Tschannen (Stuckishaus) est champion. mais sa victoire peut être remise en question par la commission sportive nationale qui doit se prononcer sur l'homologation des résultats de la course de côte d'Agno.

Notre envoyé spécial, Ch. F. Pécoud, reviendra plus en détail, dans notre édition de demain, sur cette épreuve décisive.

RÉSULTATS

50 cmc : 1. Graf (Œtwil) Kleidler, 8 tours en 12'18"32 ; 2. Weber (Fribourg) Kreidler, 13'55"70 ; 3. Kullmer (Birsfelden) Derbi, à un tour. — **125 cmc :** 1. Mueller (Hirzel) Maico, 10 tours en 14'44"54 ; 2. Tschannen (Stuckishaus) Maico, 14'47"48 ; 3. von Gunten (Genève) Yamaha, 14'51"57. **250 cmc :** 1. Mueller (Hirzel) Yamaha, 15 tours en 20'28"06 ; 2. Muhlebach (Eschenbach) Yamaha, 20'32"95 ; 3. Clerc (Genève) Yamaha, 21'39"70. — **350 cmc :** 1. Litterer (Bâle) Yamaha, 15 tours en 20'57"23 ; 2. Doliman (Bâle) Yamaha, 21'20"98 ; 3. Gutknecht (Orbe) Yamaha, 21'41"15. — **500 cmc :** 1. Chaubert (Essertines) Yamaha, 15 tours en 25'20"19 ; 2. Rungg (Papiermuhle) Yamaha, 25'59"59 ; 3. Zanetta (Genève) Kawasaki, 26'02". - **1000 cmc :** 1. Wenger (Gasel) Honda-Egli, 18 tours en 26'40"52 ; 2. Keller (Utikon) Honda, 27'04"35 ; 3. Gilardi (Minusio) Norton, 28'04"93. — **Side-cars :** 1. Trachsel-Graf (Heimberg) Suzuki, 15 tours en 22'21"86 ; 2. Hubacher-Huber (Aarburg) BMW, 22'25"98 ; 3. Schmidt-Matile (Genève) BMW, 23'12"71.

Le trial de Roggenbourg

Gottfried Linder, champion suisse, s'est imposé une fois de plus dans le Trial de Roggenbourg, dont voici les principaux résultats :

Cat. inter : 1. Linder (Steffisbourg) Montesa, 14 points. 2. M Wittemer (Delémont) Bultaco, 19. 3. Saegesser (Embrach) Montesa, 62. 4. Wyss (Steffisbourg) Montesa 66. 5. Hausammann (Ostermundigen), Montesa, 66. — **Cat. nat. :** 1. Keller (Freienstein) Montesa, 88. — **Juniors :** 1. Reichenbach (Ermenswil) Bultaco, 15.

ski nautique

Les championnats du monde sont terminés

Ph. Kurer rate une médaille de peu

Le Genevois Philippe Kurer (28 ans) n'a pas réussi à décrocher la médaille qui semblait à sa portée après son exellent comportement dans l'éliminatoire du slalom. Face à des adversaires beaucoup plus âgés que lui, son manque d'expérience des grandes compétitions internationales lui a été fatal. Dans le parcours avec corde à 14 mètres, il a accroché la première bouée et a fait une chute sur la seconde. Pour ses premiers championnats du monde, cette quatrième place est cependant inespérée. Elle confirme que le ski nautique suisse conserve une place de choix sur le plan mondial, d'autant plus que Jean-Jacques Zbinden, champion suisse de la spécialité, a réussi à améliorer son résultat de l'éliminatoire pour se hisser de la douzième à la neuvième place. Kurer a en outre pris la douzième place du combiné.

Ce championnat du monde de slalom fut difficile, en raison surtout de l'altitude. Après deux passages, la plupart des concurrents étaient très éprouvés. Le titre est revenu au Canadien Georges Athans (21 ans), qui avait terminé deuxième en 1971 à Banolas. Il a pris nettement le meilleur sur l'Américain Ricky MacCormick, qui lui a concédé sept bouées.

RÉSULTATS

Slalom messieurs, finale : 1. Athans (Ca) 73 bouées ; 2. MacCormick (EU) 66 ; 3. Parpette (Fr) 61 ; 4. Kurer (S) 57,5 ; 5. Cockburn (Aus) 56,5 ; 6. Daumas (Mex) 56 ; 7. Jamin (Fr) 55. Puis : 9. Zbinden (S) 54,5.

Les Etats-Unis, dont le comportement d'ensemble a été décevant, ont sauvé l'honneur en s'adjugeant une nouvelle fois le titre par équipes. Voci le classement (établi sur les résultats des éliminatoires) : 1. Etats-Unis, 8254 p ; 2. Canada, 7309 ; 3. France, 6867. Puis : 8. Suisse, 5779.

LES TROIS DERNIERS TITRES
AUX AMÉRICAINS

Les Américains ont mieux terminé les championnats du monde qu'ils ne les avaient commencés. Ils ont en effet remporté les trois derniers titres attribués, ceux du saut, grâce à Ricky MacCormick, qui a une nouvelle fois dépassé les 50 mètres (50 m 85 contre 50 m 80 en éliminatoire) et à Liz Allan Shetter, qui a, elle aussi, amélioré son résultat de l'éliminatoire (35 m 15 contre 34 m 20). Enfin, Wayne Grimditel a remporté le titre masculin des figures.

DAMES : AVEC 1000 POINTS D'AVANCE !

Le premier titre de ces 13mes championnats du monde est revenu à la Vénézuélienne Maria-Victoria Carrasco, qui avait réussi l'extraordinaire total de 4390 points au cours de l'éliminatoire des figures féminines. En finale, Maria-Victoria dû se contenter de 3750 p et elle a été devancée par sa sœur, Maria-Esperanza (3790 p). Mais son avance était telle que le titre ne lui a pas échappé et qu'elle a établi un nouveau record avec 8140 points. La Hollandaise Willie Staehle, détentrice du titre, a pris la deuxième place, à plus de 1000 points de la gagnante !

A 24 ANS

Quant au titre mondial du slalom féminin, il est revenu à la Française Sylvie Maurial, qui s'est imposée face aux Américaines Liz Allan Shetter et Liz St.John (cette dernière était vice-championne du monde). Sylvie Maurial, qui fait de la compétition depuis treize ans, avait jusqu'ici récolté plusieurs places d'honneur aux joutes mondiales. A 24 ans, elle a remporté son premier titre à Bogota.

cyclisme

Record du monde

Le Belge Patrick Sercu a établi un nouveau record du monde du kilomètre départ lancé sur piste en plein air au Vigorelli de Milan en 1'02"46. Le précédent record appartenait à l'Italien Morettini qui avait été crédité de 1'02"6 le 26 juillet 1961 sur la même piste.

Organisé par la « Roue annécienne », le 8me Grand prix Portigliatti s'est terminé par la victoire du Suisse Gilbert Bischoff qui a terminé en solitaire avec deux minutes d'avance sur le Français Imbrogno.

● Les professionnels et les amateurs d'élite ont dû s'incliner devant l'amateur Willy Lienhard, dans la 17me course de côte Malters - Schwarzenberg. En bouclant les 5 km du parcours en 12'02"2, Lienhard a fait mieux que Kurmann, le vainqueur de l'an dernier et aussi que les cinq professionnels qui avaient pris le départ. Le record de l'épreuve, détenu par Josef Fuchs depuis 1970 en 11'52"6, n'a cependant pas été approché.

tennis

La Suisse battue en Belgique

A Liège, les Suisses ont été battus par 11-5 face à la Belgique. Toutefois, cette défaite ne fait pas oublier l'excellente tenue des hommes qui remportèrent cinq victoires sur neuf rencontres alors que les joueuses helvétiques connurent sept échecs.

triscotte triscotte triscotte

se tartine sans se briser

Le pain léger qui «croustille» sous la dent...

...pour vous qui voulez manger mieux !

à toute heure à tous vos repas

triscotte triscotte triscotte

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain GIL S.A., 1023 Crissier

Kuoni vous convie dans le monde entier!

Rêver des mers du sud? A quoi bon! Allez plutôt à Tahiti ou Hawaii...

Alors vos rêves prendront forme au contact du sable chaud, sur les plus belles plages du monde, dans les meilleurs hôtels, auprès du peuple le plus aimable qui soit. Les oiseaux affrétés par Kuoni volent d'instinct vers Tahiti. Avec une halte à Hawaii qui, croyez-le, mérite une escale.
KUONI est la seule agence de voyage européenne qui organise ces vols spéciaux au long cours!

18 jours, dès **Fr. 2540.-**

Vols spéciaux à bord d'un DC-8 BALAIR, filiale de SWISSAIR (formation des pilotes et entretien des appareils assurés par SWISSAIR).
Où que vous alliez, vous serez toujours en bonne compagnie avec les animateurs KUONI.

57.203.5

KUONI

Nous connaissons encore des paradis pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 2 99 22

STOP!

J'entreprends tous travaux de

peinture papiers peints

Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 33 23 62.

Radio Luder

TÉLÉVISION

Vente et réparations soignées de toutes marques

NEUCHATEL, Sablons 48, tél. 25 34 64

OFFRES D'EMPLOIS

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour samedi 6 et dimanche 7 octobre, Fête des vendanges, des

EXTRA

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

Employée de maison

est demandée pour ménage de 3 personnes.
Installations modernes, salle de bains privée - télévision - horaire de travail agréable.
Date d'entrée à convenir.

Faire offres à Mme J.-P. Oulevay, Valmont, 1110 Morges.
Tél. (021) 71 27 71 à partir de 19 heures.

Ouvrier suisse, ou italien, ayant permis de travail, serait engagé tout de suite ou pour date à convenir en qualité de

manœuvre-magasinier
expéditeur
auxiliaire d'imprimerie
coupeur de papier

Conditions : homme sérieux et en bonne santé.
Adresser offres écrites, ou prendre contact par téléphone No 25 13 77, Imprimerie Nouvelle, Neuchâtel.

Médecin dentiste cherche

femme de ménage

pour l'entretien des locaux, une fois par semaine, le jeudi.
Faire offres par tél. 25 50 52, à partir de 19 heures.

Carrosserie de Neuchâtel cherche

1 PEINTRE

sur automobiles qualifié.
Très bon salaire, semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres NR 2202 au bureau du journal.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHATEL 2
TÉL. 038 25 85 01

OSCILLOQUARTZ S.A., SEUL FABRICANT EUROPÉEN D'HORLOGES ATOMIQUES

Nous engageons un

DESSINATEUR

ou dessinateur-constructeur, pour notre bureau d'études et de constructions d'appareils électroniques.
La préférence serait donnée à un dessinateur en machines, CFC du type C, ou à une personne ayant acquis une expérience équivalente.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres à : OSCILLOQUARTZ S.A., service du personnel Brévards 16 - 2002 NEUCHATEL 2.
Tél. (038) 25 85 01, interne 37.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Nous cherchons pour date à convenir, région lémanique, rive suisse,

COUPLE MAÎTRE D'HÔTEL

et

cuisinière ou femme de chambre

pour service de tout premier ordre, avec parfaite connaissance du métier.
Nous offrons des conditions de travail et de salaire exceptionnelles.
Il sera répondu à toute candidature accompagnée de photographies et de références très sérieuses.

Ecrire sous chiffres PM 48910-22 à Publicitas, Genève.

LOOPING

Nous cherchons pour notre département **exportation**

UNE SECRÉTAIRE

connaissant le français, l'anglais et l'allemand, pour la correspondance, la facturation et des travaux de secrétariat.

Nous offrons :

Un travail indépendant, varié et intéressant.
Une situation stable.
Caisse de retraite.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres à : Looping S.A. manufacture de réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles (NE).
Tél. (038) 31 77 33.

Par suite du départ en retraite du titulaire, le poste de

SERVICEMAN - VENDEUR DE SHOP

responsable de la station ESSO de notre garage est à repourvoir.

Entrée au plus tôt ou à convenir.

Salaire adapté, commissions sur vente, prestations sociales modernes.

Les intéressés, justifiant d'une activité similaire, sont priés de prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 99 91.

M. et J.-J. Segessemann & Cie, GARAGE DU LITTORAL, agents officiels des marques PEUGEOT et DAF. 51, Pierre-à-Mazel, 2007 Neuchâtel.

PRODUCTION
PRODUCTION
PRODUCTION
à devenir dingue !

Par miracle, il existe encore quelques îlots où le rythme est fonction de l'homme. Nous cherchons donc, pour la fabrication de nos propres outillages :

UN MÉCANICIEN

pour la mécanique générale et la fabrication de la boîte de montre or :

UN AIDE-MÉCANICIEN

MÉROZ S. A., tél. (038) 25 42 13, Crêt-Taconnet 30, 2000 Neuchâtel.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurce, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Garage Moderne
G.-H. Rossetti, Boudevilliers

Lamborghini

cherche, si possible pour entrée immédiate,

serviceman

Tél. (038) 36 15 36, ou se présenter pendant les heures de bureau.

On cherche

personnes pour nettoyage

de bureaux, chaque soir, samedi excepté, de 18 h à 20 h 15.

Téléphoner au No (038) 24 05 17.

Je cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

garçon ou fille de cuisine
employé de maison

même en remplacement, pour 3 mois.
Etranger accepté.
Tél. (038) 33 30 31.

Dem. d'emplois

Jeune

secrétaire

qualifiée, bilingue (allemand, français, anglais), cherche poste intéressant à Neuchâtel.
Adresser offres écrites à BF 2204 au bureau du journal.

Homme 27 ans cherche place stable de

chauffeur-livreur

Entrée selon entente.
Adresser offres écrites sous chiffres CG 2205 au bureau du journal.

Dem. à acheter

ACHAT de vieux bijoux

or et argent.
Pierres fines, diamants.
Pendules anciennes aux meilleurs prix à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 46
Immeuble Marché-Migros.
Tél. 25 20 81
Neuchâtel.

LOUP
2203 Rochefort
(038) 45 10 55
achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débarras de logements complets.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi

COMMERCES

A remettre, à 10 km de Neuchâtel,

HOTEL-RESTAURANT

Chiffre d'affaires intéressant.
Ecrire sous chiffres KN 2199 au bureau du journal.

FAN

Vous faites de la publicité ? pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

---

airtour suisse

Iles Canaries
Vol spécial
dès Fr. **395.—**

Bangkok
dès Fr. **895.—**

Afrique orientale
dès Fr. **990.—**

wagons-lits COOK — Votre agence de voyages

Neuchâtel : place Pury 1
Tél. (038) 24 41 51

J'entreprends tous travaux de

PEINTURE PAPIERS PEINTS

Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 24 10 46

---

22 SEPTEMBRE 1973

La Roche-Devant,
20me anniversaire

Dîner, dès 13 h,
cochon de lait
poulet.

Animation par les DOMINOS.
Bal en soirée.

S'inscrire jusqu'à mardi 8 septembre 1973, **tél. (038) 55 12 72.**

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

Savoie-Petitpierre s.a.

CONFECTION DAMES ET GIRLS
Belles collections

Seyon 1 NEUCHATEL

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
de la place désire engager dès que possible ou pour date à convenir

UNE SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

Nous offrons :
— un salaire en rapport avec les aptitudes
— la semaine de 40 heures
— une prévoyance sociale complète
— un climat de travail agréable.
Nous demandons :
— l'expérience professionnelle commerciale
— la parfaite connaissance de la sténodactylographie française.

Faire offres sous chiffres BC 2167 au bureau du journal.

DE CO

Brûleurs à mazout - Révision de citernes
Appareils ménagers

CHARLES LIPPUNER
YVERDON
Hippodrome 18 - Tél. (024) 2 59 14
Agence à NEUCHATEL - Tél. (038) 45 11 69

Coin des trouvailles

RUE DU SEYON 23 - Réouverture samedi 15 septembre 1973

PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS

PANTALONS DAMES	Fr. 49.50
PULLS SHETLAND	Fr. 18.50
PANTALONS POUR ENFANTS	Fr. 14.50
MANTEAUX DE PLUIE POUR ENFANTS	Fr. 16.50

Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

Madame, Mademoiselle,

Vous êtes ambitieuse

Vous voulez exercer une activité peu commune

Vous avez suivi une école secondaire

Vous savez écrire à la machine

NOUS CHERCHONS UNE PERSONNE INTÉRESSÉE PAR LES PROBLÈMES D'ORGANISATION ET D'ÉTUDE DU TRAVAIL

Vous aurez la possibilité de suivre des cours spécifiques accessibles à tous (B.T.E.).

Après formation, votre intégration dans notre bureau des méthodes ne sera que plus aisée.

Nous sommes volontiers à votre disposition pour toute demande de renseignements.

Faire offres manuscrites, se présenter ou téléphoner à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425, M. Noverraz.

---

drafil s.a.

Galerie du Commerce-Lausanne (derrière la poste Saint-François)

PRÉSENTE AU COMPTOIR SUISSE

de nombreux trousseaux et des draps traditionnels et modernes.

VENEZ COMPARER ! Demandez-nous notre catalogue ou une offre.

COMPTOIR SUISSE, HALLE 5 STAND 514

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 4.—.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

M. KRASSNITZER connaît son métier...
et sait vous conseiller!

Madame,

pendant que nous vous coiffons

faites

soigner votre visage

(Prix très modique)

et pour vous Monsieur?

un soin particulièrement étudié fera

rajeunir votre visage

C'est vite fait (pendant la coupe), c'est d'un prix abordable et c'est bien plus beau ! Pourquoi pas ?

Salon de coiffure et biostéthique

Krassnitzer

NEUCHATEL - Tél. 31 38 50 - Clos-de-Serrières 1

RÉFÉRENCES A DISPOSITION

C'est à un

festival de la joie des vacances

que nous convions. Car, en vous apportant un vivant reflet de nos programmes de voyages dans le monde entier, nos films doivent vous aider à faire votre choix en toute connaissance de cause, de façon que vos vacances soient réellement pour vous l'événement de l'année

SOIRÉE DE FILMS KUONI

Debut de la séance: 20h15

Mercredi 19 septembre
Salle Fleurisia
FLEURIER

Nous présentons, en couleurs:

Villes Impériales (Maroc)
Ceylan vous attend

Ces nouvelles réalisations de notre cameraman, Edy Klein, vous permettent de goûter, par l'image et le son, la joie de l'évasion et de la découverte.

Entrée libre !

KUONI

Pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital. Tél. (038) 24 45 00
2500 Bienne 3, Dufour 17 / Collège. Tél. (032) 2 99 22

EUROPE-MEUBLES

meubles sans frontières

Un choix international

meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

SALLE DES CONFÉRENCES

JEUDI, le 27 septembre 1973, à 20 h 15
VENDREDI, le 28 septembre 1973, à 20 h 15
SAMEDI, le 29 septembre 1973, à 20 h 15

L'ŒUVRE INTÉGRALE DE W.-A. MOZART

pour

VIOLON ET ORCHESTRE

Soliste :

HANSHEINZ SCHNEEBERGER

L'ORCHESTRE GYMNASE - UNIVERSITÉ

Direction : THÉO LOOSLI

Prix des places : Fr. 12.—, Fr. 8.—, Fr. 5.—
Réduction de Fr. 2.— pour abonnements, élèves, apprentis et étudiants

Location : **HUG MUSIQUE S. A.**, fbg du Lac 4, Neuchâtel
Tél. (038) 25 72 12

Les cours d'orgue HAMMOND reprennent !

hug ORGUES

LEÇONS DE DÉMONSTRATION

Samedi 22 septembre 1973, à 15 h 30
Mercredi 26 septembre 1973, à 20 heures

Première leçon : mardi 2 octobre 1973

Renseignements et inscriptions chez :
HUG MUSIQUE S. A., fbg du Lac 4, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 72 12.

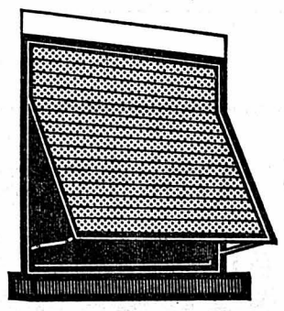

VOTRE SPÉCIALISTE !

pour **alu-volets à rouleaux stores à lamelles**

pour placement ultérieur, **jalousies d'aluminium et de plastique,**

absolument libre de tout entretien, **stores en toile**

LETZGUS AG - 8260 STEIN-AM-RHEIN

Renseignez-vous ! Cela ne vous engage à rien.

Coupon à représentation :
Hans Jürg Schneider
im Zelgli 121
2555 Schwaderau
Tél. (032) 7 90 77

Je m'intéresse
Nom : . . . . . .
Rue : . . . . . .
No Localité : . . . . . .
Tél. : . . . . . .

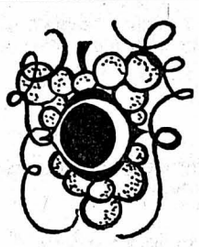

FÊTE DES VENDANGES 1973

6 et 7 octobre

La location pour le cortège est ouverte dans les agences ci-dessous :

NEUCHATEL
ADEN, Bureau de renseignements, pl. Numa-Droz 1.
Grands Magasins AUX ARMOURINS, agence de voyages (1er étage).
HUG & Cie, musique, place de la Poste.
Agence STRUBIN, librairie Reymond (1er étage), Saint-Honoré 5
LA CHAUX-DE-FONDS
Tabacs Jean Müller, rue Neuve 12.
LE LOCLE
Tabacs André Gindrat, Grand-Rue 24.
FLEURIER
Tabacs Vaucher-Bognar, av. de la Gare 10.

Prix des places :
Tribunes : Fr. 16.— et 18.—.
Assises : Fr. 9.—, 10.—, 12.— et 14.—.
Debout : Fr. 6. (enfants et militaires : 3.—).

Samedi à 20 h 30 au Stade de la Maladière :
PARADE DES FANFARES, avec le concours de la musique du « First Battalion THE ROYAL IRISH RANGERS », la « Stadtmusik » de Granges et la Musique militaire de Neuchâtel.
Tribunes : Fr. 8— / Pelouse : Fr. 5.—.

Location : ADEN, bureau de renseignements, Pl. Numa-Droz 1.

Arosa
1800 m ü.M.

HOTEL PARK AROSA

CH

Vacances dans une atmosphère de détente. — L'hôtel avec tout confort : piscine, sauna, massages, jeux de quilles, bar, bus jusqu'aux remontées mécaniques, endroit absolument tranquille. Découpez s.v.p. l'insertion et envoyez-la nous. Vous recevrez le programme complet de la saison hivernale. En décembre, semaines de ski. Janvier et mars, forfaits de ski. Pension à partir de Fr. 90.—.

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide — discret simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon
Je désire Fr. .....
tout de suite en espèces.
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

FUNICULAIRE DU

NIESEN

Semaine de voyage Elle et Lui
du lundi 24 septembre au samedi 29 septembre

Le billet de **LUI** (depuis 6 ans) donne droit à une course gratuite pour **ELLE.**

Billet d'automne au prix réduit de **Fr. 9.80** par personne, du 30 septembre au 21 octobre, fin de l'exploitation.

AF

FRIGOS
Offre spéciale à partir de
Fr. 268.—
Modèles 165 l, 190 l, 225 l, rabais jusqu'à
Fr. 200.—

Congélateurs
bahut ou armoire à partir de
Fr. 318.—
de 50 l à 600 l.
Grandes facilités de paiement.
Grand choix
DISCOUNT DU VIGNOBLE
Fornachon & Cie
2022 BEVAIX.
Tél. (038) 46 18 77.

À LOUER

A louer
machines à écrire, à calculer, à dicter
au jour, à la semaine, au mois, ou avec le système location-vente chez **Reymond,**
fbg du Lac 11, Neuchâtel. Tél. 25 25 05.

AUTO ÉCOLE
Frédy ROHRBACH
Brandards 7
Neuchâtel
Ø 038 25 09 18

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, **chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.**

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre, pour cause de double emploi,
Alfa Romeo Giulia Super 1600
modèle 1970, 53.000 km. Excellent état. Expertisée.
Tél. 24 21 01.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Fiat 850
Limousine 5 places, modèle 1971, 24.000 km.
Expertisée.
Garantie 3 mois.
Prix : Fr. 4500.—.
Grandes facilités de paiement.

BRITISH LEYLAND

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

GARAGE WASER NEUCHATEL

Morris Marina
Coupé 1800, 5 places, modèle 1973.
Garantie de fabrique 6 mois.
Prix : Fr. 7800.—.
Grandes facilités de paiement.
Echange possible

MORRIS

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
FIAT 124 S
modèle 1969. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre
FORD Cortina 1300
modèle 1969. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

OCCASION DU JOUR

FORD CORTINA 1600 GT
1969, 58.000 km. Parfait état.
Prix intéressant.
GARAGE M. BARDO, Sablons 47, tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre pour cause de décès

Citroën DS 21 Pallas

à Injection, année 1971, 33.500 km, brun clair métallisé, intérieur cuir noir, révisée et expertisée. Impeccable.
Tél. (038) 42 15 31, heures des repas et le soir.

AGENCE OFFICIELLE
TOYOTA
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

A vendre, avec accessoires,

CANOT A MOTEUR

puissante godille, commandes à distance, belle occasion. Prix à discuter.
Tél. (038) 46 17 09.

OCCASION UNIQUE

MAZDA 1600 de luxe
1971, 33.000 km, expertisée.
En parfait état. Prix intéressant.
GARAGE M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
GARAGE DU ROC
Hauterive (NE)

Nous offrons quelques occasions à des prix...

Opel Kadett	1966	Fr.	2500.—
Opel Record	1966	»	2500.—
Opel Record 1900 4 portes	1969	»	4000.—
Ford Cortina GT	1968	»	4500.—
Mazda 616 Luxe	1970	»	3000.—
Renault R 16	1969	»	4500.—
Triumph 1300	1968	»	2900.—

Démonstration sans engagement

Garage du Rallye
2400 Le Locle

Tél. (039) 31 33 33

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 204 GL	blanche	1966	
PEUGEOT 404	grise	1964	
PEUGEOT 404 SLI	blanche	1966	56.000 km
PEUGEOT 404 Coupé	grise	1967	63.000 km
PEUGEOT 404	verte	1968	
VW 1300	beige	1970	66.000 km
VW 1500 Variant	blanche	1969	
AUDI 60 L	blanche	1969	59.000 km
OPEL 1900 L	blanche	1966	
OPEL ASCONA	blanche	1970	61.000 km
DAF 44 LUXE	bleue	1967	51.000 km
DAF 55 Break	blanche	1969	62.000 km
FIAT 128	rouge	1970	38.000 km
ALFA 1750	blanche	1970	
LANCIA FULVIA 1,3	blanche	1970	54.000 km
RENAULT 16 TS	beige	1970	
Voitures à bas prix			
PEUGEOT 404	grise	1963	
PEUGEOT 404 SL	grise	1963	
SIMCA 1500	rouge	1965	
DAF 33	blanche	1963	49.000 km
NSU PRINZ	bleue	1964	70.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile.

M. + J.-J. SEGESSEMANN & CIE
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 99 91.

A vendre
FIAT 124 S
modèle 1970, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre
FIAT 600
en bon état.
Tél. 47 19 71, dès 17 h 30.

A vendre voitures d'occasion

FIAT 128
20.000 km, 1971, Fr. 5500.—

Simca 1000 GLS
50.000 km, 1971, Fr. 4100.—

Renault 4 L
60.000 km, 1971, Fr. 4100.—

Austin 1300
78.000 km, 1968, Fr. 2600.—

Véhicules expertisés et garantis.

Garage des Poudrières
Poudrières 10
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 45 44.

MIGROS **Multipack** MIGROS

EXELCAT

Viande délicate
pour votre chat.
Contient de la viande maigre
et juteuse de bœuf,
de mouton, de porc
et du foie.

Aliments pour animaux de la
MIGROS
évidemment.

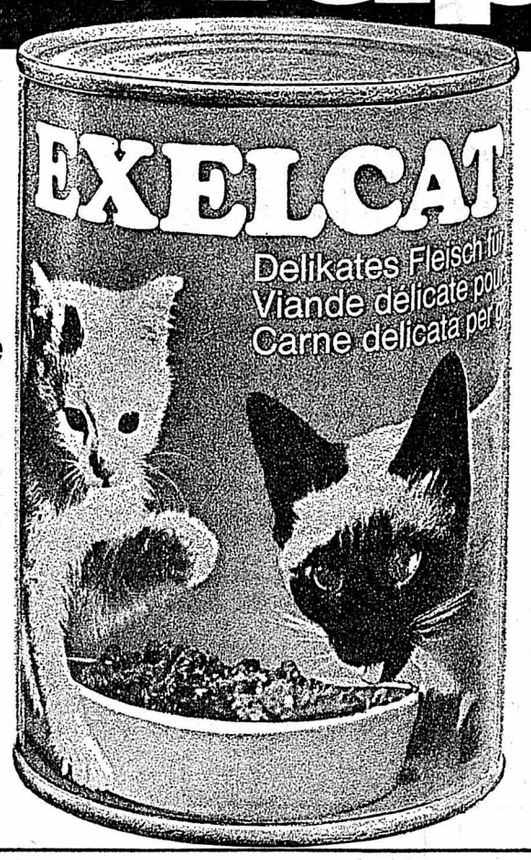

Boîte de 404 g 1.20

2 boîtes maintenant

1.90

seulement
au lieu de 2.40
(100 g = -.23⁵)

COUPON pour les propriétaires de maisons et villas du canton de Neuchâtel

Vous avez aujourd'hui deux manières de traiter les façades.

Premièrement, comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour et cela régulièrement.

Deuxièmement, avec fibre TEX-COTE verre.

TEX-COTE dure toute une vie
Les 15 premières années avec une garantie écrite.

Pour profiter d'une offre de lancement, veuillez envoyer ce COUPON à :

TEXTURED COATINGS S. A.
Beaumont 18, 1700 FRIBOURG

Nom : Prénom :

Rue : Lieu :

Tél.

TEX-COTE DURE TOUTE UNE VIE

Un mini-ordinateur avec

PROGRAMMATION RUF

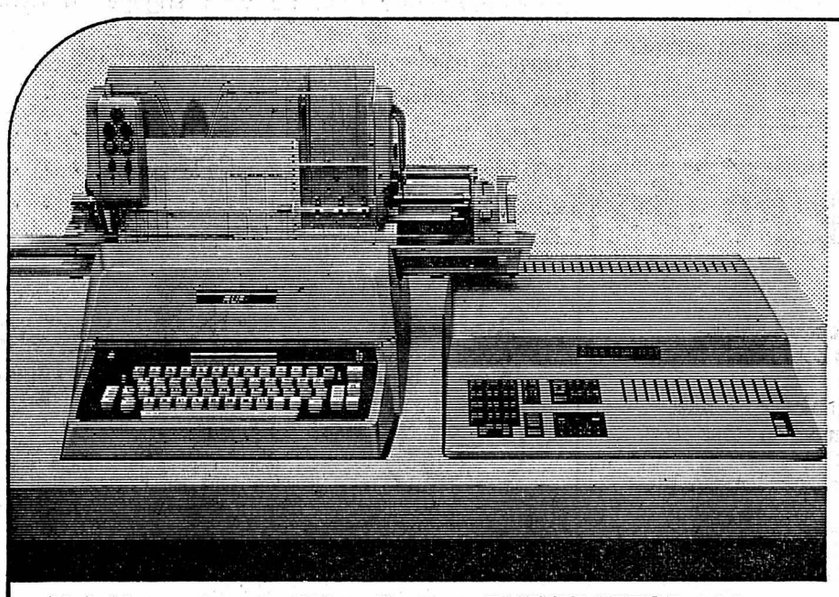

L'expert RUF qui vous dira ce que vous pouvez demander d'un mini-ordinateur RUF (coût environ 20 000 francs) et à quel moment il conviendrait de vous servir d'un petit ordinateur RUF (prix de 30 000 à 200 000 francs).

Le programmeur RUF qui étudiera le cahier des charges établi par l'expert RUF, discutera avec lui des particularités du cas et programmera le mini ou petit ordinateur pour qu'il exécute exactement tous les travaux que vous attendez de lui.

Voici le nouveau mini-ordinateur RUF-PRAETOR 208

Mais vous faut-il un mini-ordinateur, un petit ordinateur, un ordinateur à comptes magnétiques ou pas d'ordinateur du tout? Ce n'est qu'après en avoir discuté avec un spécialiste que vous pourrez trancher la question. Pour que vous ayez la certitude de choisir le modèle qu'il vous faut et qui soit exactement programmé — par RUF, deux spécialistes vous sont indispensables: l'expert RUF et le programmeur RUF.

En bref: Un petit ordinateur + un expert RUF + un programmeur RUF. Le tout ensemble vous garantira un rendement à 100 pour cent. Ne vaudrait-il pas la peine que nous en parlions ensemble?

RUF

COMPTABILITÉ RUF Société Anonyme, 1001 Lausanne, Tél. 021-227077, Pont-Bessières 3/rue St-Martin 3

Représentant régional F. Huber, 2001 Neuchâtel, case postale 669, Tel. 038-41 1233

Agences à Aarau, Bâle, Berne, Coire, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, St-Gall, Zurich

CONSULTEZ RUF! CONSULTEZ RUF! CONSULTEZ RUF! CONSULTEZ

Nous aimerions examiner avec vous, sans engagement de notre part, lequel du mini ou du petit ordinateur répondrait le mieux à nos besoins. Veuillez nous appeler.

Timbre de l'entreprise

Téléphone

Traduit de l'anglais par Laure Casseau. Copyright Opera Mundi
ÉDITIONS DE TRÉVISE 58

Lorsqu'il ouvrit la portière de la voiture, Jan s'arma de courage :

— Excusez-moi, balbutia-t-il, allez-vous au Cap ?

Le jeune homme se retourna et toisa Jan. Il était étrangement incolore. Ses longs cheveux raides, ses sourcils et ses cils étaient presque blancs. Son visage maigre était jaunâtre et ses yeux, très clairs, avaient un ton de miel. Il dévisageait Jan, tout en faisant glisser l'allumette qu'il mâchonnait de l'autre côté de sa bouche.

— Ouais, dit-il enfin.

— Puis-je venir avec vous ? bégaya Jan.

Il se sentait mal à l'aise sous le regard de ces yeux pâles qui le détaillaient.

— Ouais, dit l'autre laconiquement. Monte.

Jan ouvrit la portière arrière. Le jeune homme dit :

— Nous avons de la compagnie, Bert.

Bert grogna sans se retourner. Il portait une casquette crasseuse et sa nuque, au-dessus du col de sa chemise flamboyante rouge et jaune, était épaisse et charnue. Il démarra et Jan s'adossa, se félicitant de sa chance.

Les deux hommes ne s'occupaient pas de lui. Bert, courbé sur le volant, ne répondait que par des grognements ou des signes de tête lorsque l'autre parlait. Il conduisait bien et, lorsqu'ils s'engagèrent sur la route nationale, il se mit à rouler à une vitesse régulière de cent kilomètres-heure.

Jan, tout heureux, regardait par la glace. La journée était belle et s'annonçait chaude. Le pays était plat et, dans les champs, les jeunes pousses de maïs atteignaient déjà une trentaine de centimètres, s'étendant à perte de vue. Depuis longtemps, Jan ne s'était senti aussi heureux. Chaque kilomètre le rapprochait de son père et de Constantiaberg. Il imagina son retour. Son père serait dans son bureau. Il lèverait les yeux à son entrée en disant : « Mon Dieu, mais que fais-tu là ? » La gorge de Jan se serra. Il pensa à sa mère et son visage se tendit. Elle ne lirait pas sa lettre avant le soir. Serait-elle très en colère ? Il la détestait. Et il détestait ce maudit Yankee.

Quatre heures plus tard, Bert quitta la route nationale et pénétra dans une petite ville dont la rue principale était bordée de poivriers. Il gara la voiture devant un café.

— Nous nous arrêtons pour déjeuner, gamin, dit le jeune homme tandis qu'ils descendaient.

Jan les suivit dans le café. Derrière le comptoir, une grosse femme d'âge mûr leur lança un regard rapide et les salua de la tête sans sourire. Ils allèrent s'installer à une table dans un coin, près de la fenêtre.

— Tu as de l'argent, gamin ? demanda le jeune homme.

— Oui, dit Jan en portant instinctivement la main à sa poche.

— Eh bien, tu paieras le déjeuner. Que prends-tu, Bert ? Toujours la même chose ?

Bert grogna en signe d'assentiment. Il s'épongea avec un mouchoir sale. Ses petits yeux bruns, larmoyants, curieusement opaques dans son visage bouffi, se posèrent un instant sur Jan.

— Et toi, gamin ? interrogea le jeune homme.

Jan était trop surexcité pour avoir faim. Il adressa un sourire timide à la serveuse.

— Je voudrais un verre de lait et un sandwich à la tomate, s'il vous plaît.

Le jeune homme aux yeux clairs détaillait insolemment la jeune fille, qui devait avoir dans les seize ans.

— Tu as entendu, beauté ? Pour moi et mon copain, ce sera deux **mixed grills.**

Il la suivit des yeux tandis qu'elle se dirigeait vers le comptoir.

Il ne parla à Jan que vers la fin du repas. Jan, en relevant la tête, vit que les yeux couleur de miel étaient fixés sur lui.

— Quel âge as-tu, gamin ?

—Treize ans, affirma Jan.

L'autre eut un sourire rapide, sans gaieté.

— Ne mens pas. Quel âge as-tu ?

Jan rougit.

— Onze ans.

— C'est bien ce que je pensais. Et que vas-tu faire au Cap ?

— Je vais rejoindre mon père.

— Ton père ? Il sait que tu es parti le rejoindre ?

— Non, balbutia Jan, yeux baissés.

— Je vois. Comment t'appelles-tu ?

— Jan Olivier.

— Olivier ? qu'est-ce qu'il fait, ton père ?

— Il écrit des livres.

— Quel genre de livres ?

Jan sourit.

— Papa est célèbre. Il a écrit **Voyage vers l'or.**

Il gardait dans un album toutes les critiques des romans de son père.

Les yeux pâles le fixaient sans ciller.

— Pas possible ! Tu entends ça, Bert ? Le père du gosse est l'auteur de ce bouquin porno.

Bert grogna tout en continuant à mastiquer.

L'autre réclama l'addition. Lorsque la serveuse l'apporta, il lui caressa la cuisse. Elle étouffa un cri et recula vivement.

— Paie, gamin, dit-il à Jan avec son sourire froid.

Il le regarda retirer l'argent de sa poche.

Ils roulaient depuis deux heures lorsqu'il adressa de nouveau la parole à Jan. Jusque-là, il avait bavardé à bâtons rompus avec Bert. Subitement, il se retourna et se mit à observer Jan qui regardait par la fenêtre sans se rendre compte de cet examen.

— Gamin, combien d'argent as-tu ? demanda-t-il brusquement.

Jan avait sursauté.

— Je ne sais pas exactement. Il doit rester un peu plus de six livres.

— Fais voir.

Jan sortit de sa poche des billets froissés et des pièces.

— Donne-moi ça.

Il tendit sa main fine, nerveuse, et empocha l'argent.

— Ça paiera une partie de l'essence. C'est tout ce que tu as ?

Jan avala convulsivement sa salive et fit signe que oui.

— Retourne ton autre poche, que je m'en assure. Qu'est-ce que tu as dans ta serviette ?

— Mes vêtements, balbutia Jan.

— Ouvre-la et montre-moi ça.

Les mains de Jan tremblaient. Il commençait à se sentir effrayé.

— Donne-moi ce jersey.

Jan lui tendit le moelleux pull-over que sa grand-mère lui avait offert pour son anniversaire.

— Pas mal, commenta le jeune homme en le palpant.

Il le tint contre lui.

— Je pense qu'il m'ira. Comment me trouves-tu, Bert ?

(A suivre)

C'est la période prénatale qui est dangereuse

Pour sauver les nouveau-nés

La médecine et les services de la santé publique, surtout dans les pays scientifiquement avancés, accomplissent une tâche admirable en s'efforçant de diminuer le nombre des décès chez les nouveau-nés. Grâce aux progrès de la science médicale, on est « de plus en plus apte à prédire, avant la naissance, quels enfants seront particulièrement menacés pendant la première semaine de vie ». C'est ce qu'on peut lire dans le rapport d'une éminente commission médicale internationale qui s'est réunie en Suisse. Le taux de mortalité pour cette première semaine de vie, naguère si dangereuse, est tombé à 8,4 pour mille naissances d'enfants vivants, en Bulgarie, à 9,6 en Suède et à 12,5 en Suisse, pays qui occupe le huitième rang.

Dans les pays avancés l'objectif se situe au-dessous de 25 pour mille. On y atteint maintenant une proportion inférieure à la moitié de celle qui était enregistrée il y a vingt ans ou trente ans.

UNE PÉRIODE DE 29 SEMAINES

Toutefois le même comité international d'experts estime qu'il faut maintenant s'attaquer surtout aux troubles survenant durant la période dite « périnatale ». Cette période s'étend sur 28 semaines de grossesse — ou plus encore — et sur la première semaine après la naissance. Les spécialistes font observer que « le problème de la mortalité périnatale est devenu plus important que celui de la mortalité après la première semaine de vie », puisque la période périnatale comprend celle qui précède immédiatement la naissance et qui est la plus dangereuse. Tandis que, dans quelques pays plus avancés, le taux de mortalité est inférieur à 10 pour mille, pour la période qui va de la fin de la première semaine à la fin de la première année de vie, le même taux pour la période périnatale varie entre 20 et 80 pour mille. Dans bien des pays avancés, ce taux de mortalité périnatale se maintient obstinément autour de 20, 30 et même 40, il est : en Scandinavie de 20 en Tchécoslovaquie 22,8 en Suisse de 23,1 aux Pays-Bas de 23,4 en Pologne de 25,1 aux Etats-Unis de 26,5 en Israël de 26,7 en Angleterre de 27,3 en Belgique de 27,6 en France de 28,2 en République fédérale d'Allemagne de 29,9 et au Japon de 30,1. Ces taux de mortalité sont à peu près le double de ceux qui concernent la période de vie des bébés entre une semaine et une année. Evidemment, dans les pays sous-développés la situation est bien moins favorable ; or ils constituent 72% de la population du globe.

Les causes connues de la mortalité périnatale indiquent clairement le domaine où la science médicale doit encore concentrer ses efforts. Il s'agit en premier lieu des malformations congénitales (infirmités de naissance), de l'anoxie intra-utérine (manque d'oxygène) due à la toxémie de la grossesse, des hémorragies précédant l'accouchement et de l'insuffisance de poids du nouveau-né.

Le comité international d'experts a envoyé son rapport aux autorités médicales du monde entier pour attirer leur attention sur l'importance croissante de ces problèmes. Il a défini — également pour les pays avancés — les tâches qui doivent être entreprises, les soins qui doivent être donnés, la formation des médecins et des nurses, l'éducation des parents et les programmes de la recherche médicale.

Nous citons encore les déclarations des spécialistes : « La santé des enfants étant d'une importance vitale pour tous les peuples, il est indispensable de prendre le plus grand soin, d'abord du fœtus dans l'utérus, puis du nouveau-né à sa naissance et pendant la période critique des premiers jours, et enfin de l'enfant à tous les stades de son développement. » Le but ultime de la société est d'assurer que « les enfants, qui, un jour auront l'âge de procréer eux-mêmes, soient sains de corps et d'esprit, et instruits des principes sur lesquels reposent la santé de l'individu, la vie de famille et la perpétuation de l'espèce. »

Le comité recommande en outre de resserrer la coopération entre les gynécologues, les pédiatres, les nurses et les autorités des services de la santé publique tant pour les soins que pour l'enseignement. Il estime d'autre part que « chaque mère doit recevoir des soins pendant la grossesse ». Il importe surtout que les femmes enceintes évitent toute infection, notamment la rubéole. Les spécialistes conseillent aussi instamment de noter tous les faits relatifs à la mère et à l'enfant et d'instituer un nouveau « Registre central » des infirmités de naissance.

OU EN EST LA MORTALITÉ AVANT ET APRÈS LA GROSSESSE ?

Le tableau ci-dessous indique le taux global de la mortalité infantile, ainsi que le progrès réalisé entre les années 50 et 60, dans différents pays. Il est fondé sur les plus récentes statistiques disponibles.

Pays	Mortalité infantile pour mille (enfants âgés moins d'un an) 1967	Moyenne 1951-1955	Diminution du taux (%)
Suède	12,9	19,3	33
Pays-Bas	13,4	22,1	39
Islande	13,4	22,0	39
Norvège	14,8	22,6	35
Finlande	14,8	32,4	54
Japon	14,9	48,5	69
Danemark	15,8	27,4	42
Suisse	17,5	28,5	39
Nouvelle-Zélande	18,0	26.	31
Australie	18,3	23,3	21
Angleterre, Galles	18,3	26,9	32
France	20,7	43,5	18
Israël	20,8	32,2	43
Ecosse	21,0	32,9	36
Canada	22,0	34,7	37
Etats-Unis	22,4	27,5	19
République Fédérale d'Allemagne	22,9	46,6	51
Tchécoslovaquie	22,9	49,4	54
Belgique	23,5	43,7	48
Irlande du Nord	23,5	36,6	36
Irlande	24,4	40,2	39
Singapour	24,8	68.	61
Berlin-Ouest	25,6	50,1	49
Autriche	26,4	51,3	49
Bulgarie	33,1	91,1	64
Italie	34,2	58,3	43
Grèce	34,3	42,5	19
Hongrie	37,0	68,6	46
Pologne	38,1	92,4	59

Le taux de mortalité infantile (nombre de décès chez les enfants âgés de moins d'un an sur mille naissances d'enfants vivants) est souvent considéré comme très significatif pour apprécier le degré de santé d'un peuple.

De nos jours, pour indiquer le progrès de l'humanité, on se fonde de plus en plus sur la mortalité « périnatale », qui inclut les enfants avant la naissance au huitième et au neuvième mois de la grossesse. Les services de la santé et la science médicale espèrent pouvoir réduire aussi ce dernier taux de mortalité, après avoir réussi à diminuer celui de la mortalité pendant la première semaine de vie.

Des savants obtiennent par synthèse l'hormone de la croissance

Des savants ont obtenu par synthèse l'hormone de la croissance humaine, une substance vitale qui est sécrétée en général par la partie antérieure de la glande pituitaire.

Cette substance peut susciter de nouveaux médicaments pour abaisser le taux de cholestérol, hâter la guérison des blessures et réparer les fractures osseuses.

C'est donc là un nouvel espoir pour les patients frappés d'indigence pituitaire, c'est-à-dire pour ceux dont les glandes produisent trop peu d'hormones. Jusqu'à présent, on ne connaissait pas d'autre traitement que de leur injecter des hormones extraites d'un adulte décédé. Il faut environ 75 glandes pour traiter pendant un an un enfant souffrant d'insuffisance pituitaire. Par conséquent, toutes les glandes recueillies chaque année dans tous les pays ne sauraient suffire.

Mais le Dr Cho Hao Li, chef de l'équipe de chercheurs du Centre médical de l'Université de Californie à San-Francisco, qui a opéré la synthèse, pense que celle-ci peut produire encore de plus grands bienfaits. Cette hormone de croissance contribue — du moins chez l'animal — à réparer les fractures osseuses, à abaisser le taux de cholestérol (par conséquent à prévenir le durcissement des artères) et à hâter la guérison des blessures.

Elle est composée d'acides aminés, qu'on qualifie de « matériaux de construction de l'organisme ». Il en existe moins de deux douzaines, et la manière dont ils sont liés les uns aux autres détermine leur fonction.

L'hormone de croissance est composée de 188 « grains » de polystirène, qui maintiennent ensemble les acides aminés. Des chercheurs de l'industrie pharmaceutique ont synthétisé l'enzyme ribonucléase, une chaîne de 124 grains.

Les enfants du divorce: un grave problème de notre temps

Chaque année, quelque cinq mille cinq cents garçons et fillettes s'en vont en Suisse rallier la grande cohorte des enfants du divorce ; enfants qui se trouvent ainsi devant une étape difficile et périlleuse de leur jeune vie. Il est indéniable que les enfants de parents divorcés ont de façon générale plus de difficultés, doivent affronter et résoudre plus de conflits que les enfants de même âge qui ont des conditions de famille normales. Toutefois, ils ont eux aussi, encore que tiraillés entre l'amour, la haine et le désespoir, une chance de s'en sortir sans trop de mal et de réussir leur vie. Cette chance est d'autant plus grande que les époux demeurent conscients de leur responsabilité au moment crucial où ils décident de se séparer, et s'efforcent, par amour pour leurs enfants, de demeurer tolérants et raisonnables. Le développement normal des enfants du divorce dépend dans une large mesure du comportement des parents.

LA VÉRITÉ AUX ENFANTS ?

Il va de soi qu'il ne faut pas mêler inutilement un enfant au conflit conjugal qui déchire ses parents ; mais dès le moment où la séparation est chose décidée, il importe de dire la vérité à l'enfant. N'allons pas croire que l'enfant ne sent pas que la situation se détériore. C'est précisément ce qui n'est pas dit qui peut accabler et inquiéter le plus l'âme enfantine. Ainsi, le docteur Carl Haffter, privat-docent, médecin-chef du service de psychiatrie enfantine de l'Université de Bâle, a étudié le cas suivant : un garçonnet de six ans dessinait sans cesse une maison en flammes, projection inconsciente et symbolique de la peur. Finalement, il s'est avéré que sa mère avait l'intention de quitter son foyer.

A L'ÉCART DE LA LUTTE

Les nombreuses heures de dispute qui souvent précèdent un divorce font aux enfants un tort que la transplantation ultérieure dans un milieu sain ne parviendra pas à réparer. Ainsi faut-il souhaiter qu'on ait plus souvent recours aux moyens légaux qui permettent d'éloigner les enfants de la bagarre. Dans bien des cas, le seul moyen consiste à les placer dans un environnement neutre.

Si une véritable lutte s'engage entre les parents pour savoir qui se verra attribuer les enfants, le droit de visite a durant cette phase des incidences fâcheuses sur ces derniers. On les interroge souvent sur le nouveau mode de vie de l'ancien conjoint. Ils servent en quelque sorte d'espions et sont ainsi amenés à mentir sans s'en rendre compte. Dans les cas où le droit de visite donne lieu à de semblables abus, où les enfants font l'objet d'une sorte d'enchère, ce droit devrait aussitôt être aboli.

LA « CONVENTION »

Celui qui vise au bien et au développement harmonieux des enfants du divorce sera toujours circonspect face à une proposition commune des parents, à ce qu'on appelle « une convention ». Ainsi, lorsque aucun des deux n'accorde l'enfant à l'autre, ils proposent de le placer ailleurs, chez une tierce personne; ou alors on se partage tout bonnement les enfants, lorsqu'il y en a plusieurs. Or c'est là une solution qui doit précisément être rejetée catégoriquement. Ces enfants perdent ainsi le contact entre eux, grandissent dans des clans hostiles, et sont privés pour toute leur vie du réconfort que représentent les liens fraternels. L'intérêt de l'enfant doit absolument être primordial lorsqu'on décide de son attribution à l'un ou à l'autre, et il serait souhaitable que la loi préconise que les enfants en âge de discernement soient consultés sur ce point.

Qui, finalement, se verra confier les enfants ? C'est là le problème central. En principe, on se montre de nos jours plus favorable à la solution qui consiste à laisser les enfants à leur mère, sans tenir compte des questions de culpabilité. Pour le cas où la mère n'entre pas en ligne de compte en tant qu'éducatrice, il ne devrait pas aller de soi que les enfants soient de plein droit attribués au père. Il y a lieu de formuler à l'égard de ce dernier des exigeances particulières avant de lui conférer le droit de garde.

LA MÈRE DIVORCÉE

La meilleure solution apparaît bien être celle où les enfants restent avec leur mère dans le même appartement, dans le même environnement. Mais il n'est pas rare que les difficultés psychiques et matérielles qu'éprouve la mère divorcée ne viennent assombrir cette solution qui est la plus favorable. Même après le divorce, la mère demeure assez longtemps dans un état de tension intérieure; sans compter qu'elle doit généralement exercer une profession hors de son domicile pour assurer son entretien et celui des enfants. Il n'est pas rare que la pension alimentaire ne soit versée qu'irrégulièrement, voire pas du tout ; les moyens de recouvrement dont dispose la loi ne sont pas toujours efficaces, si bien que l'existence de la femme divorcée et de ses enfants est souvent loin d'être assurée.

Une mère divorcée qui ne se remarie pas doit faire face seule à toute une série de problèmes qui, souvent, la dépassent. Mais il faut qu'elle en vienne à bout pour que les enfants n'en souffrent pas. Première réaction erronée : la mère « couve » trop l'enfant, qui sera ainsi entravé dans son développement, ne deviendra jamais mûr ni indépendant. Nous connaissons ces enfants qui n'ont pas le droit de rien faire par eux-mêmes, absolument rien. Il est donc urgent que les mères refrènent cette tendresse abusive et néfaste, qui fera de l'enfant un de ces « fils à maman », qui a peine à trouver sa voie et surtout à choisir plus tard une partenaire pour la vie conjugale, parce qu'il ne s'attachera jamais qu'à une femme plus âgée ou essentiellement maternelle.

Autre erreur : éveiller en l'enfant le sentiment qu'il est porteur d'une tare héréditaire, en lui répétant à longueur de journée : « Ne va pas devenir comme ton père ! » ou autres mises en garde de cet acabit. Ces mères-là qui n'ont jamais su se détacher intérieurement de l'époux divorcé, restant liées à lui par une sorte de haine amoureuse, rendent par de semblables propos un bien mauvais service à leurs enfants.

L'ENFANT MENACÉ

C'est du caractère de l'enfant lui-même que dépendra finalement pour une bonne part l'attitude qu'il adoptera face à sa situation d'enfant du divorce. Mais le fait que l'enfant ait passé une partie de son enfance dans une famille unie, ou qu'il n'ait pas eu ce privilège, est déterminant. Pour les enfants en bas âge, le divorce des parents ne joue en général aucun rôle; de même, des jeunes gens ayant dépassé l'âge de la scolarité en viennent le plus souvent aisément à bout. Pendant la période scolaire en revanche, il est rare que l'événement ne produise pas un traumatisme psychique. Les enfants du divorce ont la vie plus dure, et c'est pourquoi nous avons tous le devoir de les aider, chaque fois que nous le pouvons.

Hansjörg ERNY

Une cheminée digne du Père Noël !

et quelle cheminée!.. celle de «France» tout simplement.
Au plus beau paquebot du monde, le plus beau Noël du monde...
...et comme le plus beau Noël du monde est un Noël en famille, la Transat offre d'importantes réductions aux jeunes accompagnant leurs parents ou grands-parents.
Noël en mer, Noël avec ceux que l'on aime, Noël au soleil ce n'est plus un rêve inaccessible.
21 décembre 1973 - 2 janvier 1974. Le Havre, Southampton, Santa Cruz de Ténérife, Dakar, Las Palmas, Agadir, Southampton, Le Havre.
dès Fr. 2.610.–

Avant la croisière de Noël, «FRANCE» effectuera une croisière américaine d'automne du 1er au 13 novembre:
New York - Nassau - Saint-Martin - Fort-de-France - Sainte-Lucie - Les Saintes - Saint-Thomas - Nassau - New York.
dès Fr. 1.885.–
(Cette croisière sera encadrée par 2 traversées transatlantiques: Départ du Havre 26 octobre, retour au Havre 19 novembre.)
Consultez votre agence de voyages.

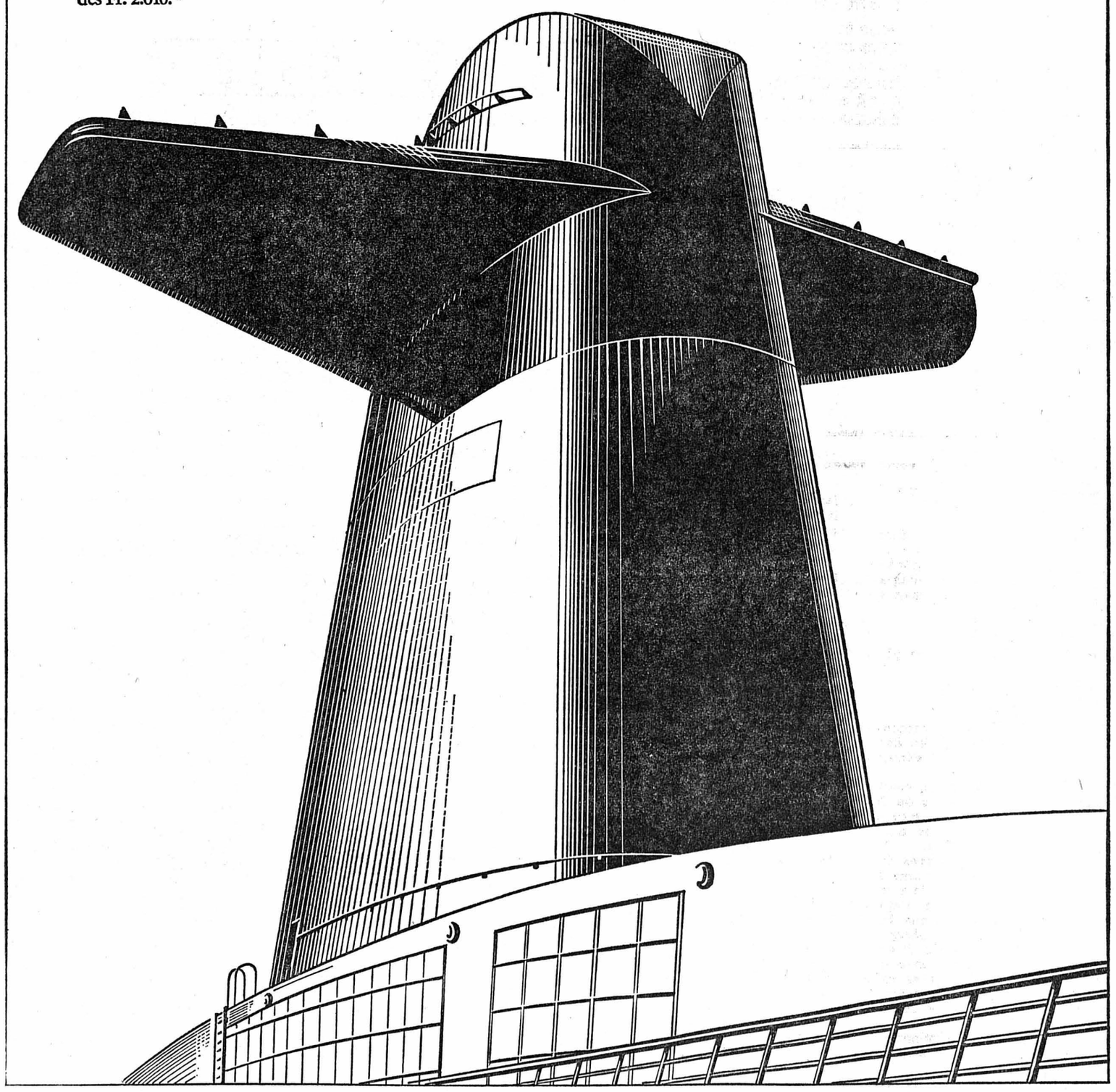

VIVEZ DÉTENDU !

Vous avez les nerfs en boule. Vous êtes toujours prêt à exploser comme un colis de dynamite. Votre sommeil est peuplé de cauchemars. Vos rapports avec vos proches sont tendus. Vous êtes inquiet, déprimé, fatigué ? Il peut y avoir à cela de multiples raisons parmi lesquelles l'angoisse, la colère — qui sont à la fois une cause et un effet de tension — le surmenage, les sentiments d'infériorité, les soucis d'argent — l'achat à tempérament est un gros producteur de tension — la jalousie, l'insomnie.

Certains de ces cas sont bien entendu l'affaire du spécialiste comme par exemple le complexe — le vrai ! — la névrose, la dépression nerveuse ; d'autres exigent la solution du problème qui engendre cette tension. Mais c'est le plus souvent la disparition de la tension qui résout le problème... Lorsqu'il s'agit de causes normales, on peut parvenir soi-même, par des moyens aussi simples qu'efficaces, à une détente bienfaisante et durable. Voici ce que nous propose Albert Mosel, professionnel de la détente. détente.

RETROUVEZ UN RYTHME NORMAL

Nombreux sont ceux qui ne parviennent plus à se détendre tant ils sont agités. Ils ont besoin de haleter comme des locomotives... Nous sommes plongés dans une civilisation où « aller vite » passe pour un signe d'intelligence. C'est ridicule. Hâtez-vous lentement. Soyez invariablement vous-même. On peut être calme et lent tout en abattant une somme considérable de travail. Votre rythme doit être celui qui vous fatigue le moins lorsque vous travaillez le plus.

L'organisation du travail doit commencer par l'organisation du repos. Il s'agit d'équilibrer le temps dont on dispose. Une règle d'or : toujours être plus tôt que nécessaire en toutes circonstances. Il suffit souvent pour y parvenir... de se lever dix minutes plus tôt que l'heure prévue. Faites le plan de votre journée en calculant approximativement le temps que peut vous prendre chaque tâche. Laissez une marge de sécurité entre chaque occupation. Accordez-vous de courtes récréations afin de débloquer l'énergie qui sommeille en vous. Organiser, c'est aussi refuser.

BRICOLEZ

Il devrait exister une loi, dit Albert Mosel, qui oblige au bricolage les hommes surmenés ! Le bricolage est l'école numéro un de la détente parce qu'il permet de se changer les idées et de jouer. Adoptez un bricolage qui convienne à votre tempérament. Dites-vous que votre bonheur est dans vos mains.

Mieux, efforcez-vous d'entretenir le calme autour de vous. Eliminez l'idée selon laquelle c'est « toujours la faute des autres ». Il faut avoir le courage de se regarder en face et de se demander si l'on ne doit pas se plaindre de soi-même avant de rendre les autres responsables de notre tension. Nombreux sont ceux qui accusent leur entourage d'agressivité alors qu'ils ne font que projeter leur propre agressivité sur cet entourage.

A L'ÉCHELON DE L'HYGIÈNE

Evitez les bains trop chauds qui provoquent le « coup de pompe » et abîment la peau, les savons trop alcalins qui décapent. Commencez par une douche tiède puis brossez-vous le corps en utilisant une brosse dure et un savon doux. Il existe dans le commerce des produits qui adoucissent l'eau, tonifient et relaxent. Le son détend les nerfs. (Il est enfermé dans un sac ; on en exprime le jus). Les algues tonifient et détendent.

Le soleil, à condition que l'on renonce à faire la course au brunissage et à l'insolation, a sur notre organisme et sur notre système nerveux une action biologique extraordinaire. C'est en jouant — ballon, cerf-volant, tennis, marche, vélo, etc. — qu'on bénéficie le mieux des bienfaits du soleil.

Dites-vous enfin que vous êtes un être humain et pas un robot. Sentez-vous vivre, sentez-vous respirer, goûtez la minute présente, efforcez-vous de détendre vos muscles. C'est ainsi que vous ferez jaillir l'énergie qui est bloquée en vous par une tension parfaitement inutile, née d'une mauvaise habitude. (S.P.S)

COMMUNIQUÉ IMPORTANT A NOS ABONNÉS

Objet : changement d'adresse de vacances

Veuillez nous adresser vos instructions

PAR ÉCRIT

trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

Nous ne serons plus en mesure d'accepter les changements d'adresses par téléphone. Les changements d'adresses pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits.

Transferts à l'étranger :

Expédition par courrier normal : nous facturons 40 c. par envoi journalier.

Expédition par avion (seulement sur demande formelle) : tarif variable suivant les pays, se renseigner au préalable à notre bureau.
Nous déclinons toute responsabilité pour les distributions irrégulières ou défectueuses en dehors de la Suisse.

Abonnements suspendus provisoirement : bonification à partir de trois semaines d'interruption (pas en dessous). Le montant à bonifier sera déduit de la prochaine facturation de septembre ou de décembre mais **NON** de la facture de fin juin. En conséquence, nous ne pourrons renvoyer des cartes de versement pour les abonnements déjà facturés.

Nous prions nos lecteurs de nous envoyer leurs ordres dans les délais, au moyen du bulletin ci-dessous ou d'une carte postale libellée de la même façon.

Merci d'avance !

FAN-L'EXPRESS

FAN-L'EXPRESS **Changement d'adresse**

Domicile habituel :

Nom-Prénom :

No-rue :

Localité : No postal :

Nouvelle adresse :

Nom-Prénom :

No-rue :

Localité : No postal :

Valable dès le

DU 18 AU 29 SEPTEMBRE 1973

KINDLER

Neuchâtel Hôpital 9 Tél. (038) 25 22 69

A vendre
points SILVA
Mondo-Avanti. Prix avantageux. **Ecrire à : case postale 281. 1401 Yverdon.**

COUTURE
retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veston-Pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 25 41 23.

Salon canin
Toilette de chiens toutes races.
Manteaux
Colliers - Laisses.
Sur rendez-vous.
C. Schulé - Seiterie Chanet 22, Bôle. Tél. 41 21 34.

L'annonce reflet vivant du marché

DÉMÉNAGEMENTS
Transports Suisse - étranger
VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel **Tél. (038) 25 35 90**

Nettoyages de tout genre
Immeubles neufs, appartements, bureaux, escaliers et fenêtres. L'appartement que vous quittez pour cause de déménagement sera rendu au propriétaire par nous-mêmes.
Straub frères, nettoyages, Bienne, Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds. Tél. (032) 6 96 54.

Bermuda-Pool
LA PISCINE SANS PROBLÈMES
Une piscine convenant pour n'importe quel espace disponible conçue selon le système des éléments de montage combinables comprenant 2 formes de base (rectangulaire et octogone) et 34 modèles standards.
Equipement de base prêt à l'emploi y compris installation de filtrage AQUAPUR, échelle, produit pour le traitement de l'eau et montage. Déjà à partir de Fr. 6640.–.
DIMENSIONS STANDARDS = PRIX STANDARDS

BON à envoyer à: BERMUDA-POOL, 4600 Olten
☐ pour documentation en couleurs avec prix
☐ pour conseils sans engagement par spécialistes
8219
Nom/Prénom
Rue Tél.
NP Localité

L'offre en or de Pfister !

VARIO-STANDARD
le **sofa-lit à 2 personnes** à prix avantageux. Avec matelas poly-mousse. Mod. 36.291 K, **livraison gratuite seul.**
860.-

VARIO-STANDARD
Salon à 3 éléments
Fauteuils sur roulettes, teintes diverses, **livraison gratuite**
seul. 1490.–
Exclusivité Pfister

Plus grand choix de Suisse en sofa-lits avantageux!

VARIO-DELUXE
le luxueux **sofa-lit à 2 personnes** avec matelas en poly-mousse. Mod. 36.345 K, **livraison gratuite seul.**
1160.-

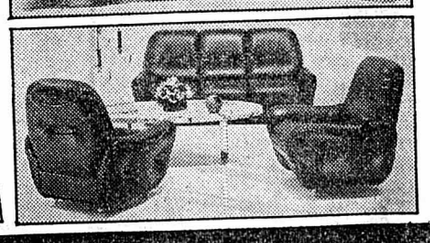

Salon à 3 éléments, fauteuils sur roulettes, simili cuir «Messina», brun Havane ou autres coloris, **livraison gratuite**
seul. 1990.–
Exclusivité Pfister

91-73

Comparez choix, qualité et prix!
Cela va de soi, choix hors pair, qualité et prix défiant toute concourrence font parler d'eux. Il n'y a donc pas de quoi s'étonner si 10 fois plus de clients préfèrent chez Pfister! Actuellement, vous pouvez aussi embellir votre intérieur à peu de frais. Avec des meubles, des tapis, rideaux, lampes, etc. assortis de la même maison — vous gagnez ainsi du temps et de l'argent!
Essence gratuite / bonification CFF pour tout achat dès Fr. 500.— **Paiement au comptant à 90 jours** ou crédit social.

Pour plus de précaution: directement chez
Pfister ameublements sa

BIENNE Place du Marché-Neuf ● Tél. 032-422862 ● Ouvert: LU 13.30-18.30, MA–VE 8-18.30 h
P dans les environs. De la gare: Bus 1 ou 2 ● SA 8-16 h ● **JEUDI jusqu'à 21 h**
NEUCHATEL Terreaux 7 ● Téléphone 038 - 25 79 14
LU 13.30-18.30, MA–VE 8-18.30, SA 8-17 h

AUDI 80
«La voiture de l'année»
44 journalistes spécialisés provenant de 15 pays européens ont élu L'AUDI 80 Voiture de l'année.

Venez essayer cette voiture étonnante!

AUTO-SENN Pierre-à-Mazel 43, Neuchâtel ; Garage Alfter, Saint-Aubin ; Garage J.-F. Bühler, Neuchâtel ; Garage L. Ruthé & Fils, Fleurier et Couvet ; Garage W. Gattoliat, Fleurier ; Lautenbacher, Valangin.

OSS 117 N'EST PAS MORT

RESUME: Ayant donné ses instructions à Mohammed, Hubert Bonisseur de la Bath décide de rendre visite aux Lead.

Les volets entrouverts

«Nous irons à pied, dit Hubert à Sophia. J'espère que ça réchauffera mon genou.» Prenant le bras de la jeune femme, il fit lentement le trajet qui le séparait de la villa «Les Volubilis». C'est Marion Lead qui leur ouvrit la porte: «Quelle surprise! dit-elle. Et quel remords! Quand je songe que nous ne vous avons pas rendu visite à la clinique... Mais figurez-vous que Yakoub nous a lâchés, sans un mot d'explication. Je suis obligée de tout faire par moi-même...».

Faisant entrer ses visiteurs dans le salon, elle dit: «Anthony est d'une humeur massacrante. Il s'est enfermé dans son bureau et ne veut voir personne.» - «Il faut cependant que je lui parle tout de suite, répliqua Hubert. Voulez-vous le prévenir?» - «Non. Excusez-moi. Il me ferait une scène terrible.» - «Eh bien, dit tranquillement Hubert, j'irai tout seul. Sophia, tenez compagnie à Mme Lead, je vous prie.» Avant que Marion Lead ait pu faire un geste, il quittait le salon.

Il frappa à la porte du bureau d'Anthony Lead sans obtenir de réponse. «Lead, dit-il à haute voix, ouvrez-moi. C'est Bushrod. J'ai besoin de vous voir.» Le silence persista, et Hubert fut soudain saisi d'un pressentiment. Se baissant, il tenta de regarder par le trou de la serrure. La clef s'y trouvait, mais tournée à l'horizontale, et il put constater que la pièce n'était pas éclairée.

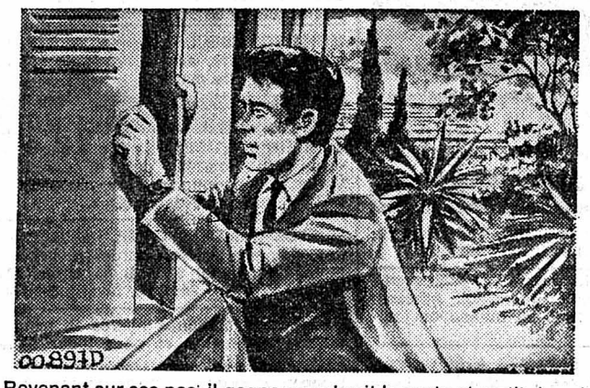

Revenant sur ses pas, il gagna sans bruit la porte et sortit dans le jardin. Contournant la maison, il arriva sous la fenêtre du bureau sans rencontrer âme qui vive. Les volets métalliques étaient fermés, mais mal joints. Glissant ses doigts par le léger entrebâillement, Hubert leur imprima un coup sec. Les volets s'ouvrirent. La fenêtre n'était pas fermée. Par son embrasure, Hubert vit Anthony Lead affalé sur son bureau immobile.

Demain: L'enveloppe blanche

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie**: Exposition Malgache qui es-tu ?

Musée cantonal d'archéologie.

Musée d'art et d'histoire.

Musée des beaux-arts.

Galerie Diteshelm: Estampes du XXe siècle.

Galerie Média: Jean-Pierre Zaugg, peintures.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements:** place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — **Arcades:** 20 h 30, Pas de fumée sans feu. 16 ans.

Rex: 20 h 45, Sexe livré à domicile. 20 ans.

Studio: 20 h 30, Qui a peur de Virnia Wolf ? 18 ans.

Bio: 18 h 30 et 20 h 45, Le Dernier Tango à Paris. 18 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Le Serpent. 16 ans. 18 h, L'Enfant sauvage. 12 ans.

Palace: 20 h 30, Le Grand Bazar. Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office: Coopérative, Grand-Rue. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: J.-M. Jaquet, Suisse, dessins.
Galerie Numaga II: Escher, Hollande, gravures.

COLOMBIER

Cinéma Lux: Relâche.

LE LANDERON

Cinéma du Château: Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le Parrain.

Galerie 2016: Carlo Aloe + Niklaus Hasenbühler, peinture récente.

HOROSCOPE

L'ensemble de cette journée sera calme et favorisera les réunions familiales.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront passionnés par tout ce qu'ils entreprendront et doués pour les arts.

BELIER (21/3 - 19/4)
Santé: Voyez votre médecin pour vos bourdonnements d'oreilles. **Amour:** Vous donnez peu et vous voudriez obtenir beaucoup. **Affaires:** Ne sous-estimez pas certains collègues.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Couvrez-vous à la tombée de la nuit. **Amour:** Désarmez la méfiance de votre entourage. **Affaires:** Décidez-vous rapidement.

GEMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Couchez-vous tôt pour retrouver votre forme. **Amour:** Traitez les ennuis avec le sourire. **Affaires:** Vos hésitations vous font perdre des affaires.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Vos repas sont trop copieux. **Amour:** Votre bon cœur est bien connu. **Affaires:** Freinez votre grande imagination.

LION (23/7 - 23/8)
Santé: Vous vivez dans un milieu trop agité. **Amour:** Ne pratiquez pas la politique de l'autruche. **Affaires:** Vous manquez de confiance en vous.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Stimulez vos intestins paresseux. **Amour:** Quelques obstacles s'opposeront à vos projets. **Affaires:** Prenez deux précautions au lieu d'une.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé: Compensez votre activité par du repos. **Amour:** Ne vous laissez pas tenter par une aventure. **Affaires:** Ne voyez pas trop grand au départ.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé: Votre condition est excellente, maintenez-la. **Amour:** Ne récriminez pas sans cesse. **Affaires:** Tenez vos projets secrets le plus longtemps possible.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé: Ménagez votre foie. **Amour:** Dites ce que vous pensez sans hésiter. **Affaires:** Ne répondez pas aux questions indiscrètes.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé: Dormez longuement pendant le week-end. **Amour:** Laissez vos ennuis personnels de côté. **Affaires:** Fournissez un travail impeccable.

VERSEAU (20/1 - 20/3)
Santé: Pratiquez un sport de plein air. **Amour:** Participez aux réunions familiales. **Affaires:** Des appuis influents vous seront accordés.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé: Faites un repas plus copieux le midi. **Amour:** Observez ce qui se passe autour de vous. **Affaires:** Les débuts seront difficiles.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Haricots verts en salade
Maquereaux au fenouil
Pommes vapeur
Fromage
Glace

LE PLAT DU JOUR:

Maquereau au fenouil

Préparation: 10 minutes.
Cuisson: 12 minutes.
Pour 4 personnes: 4 maquereaux, de la moutarde blonde, sel et poivre, un bouquet de branches de fenouil frais, 1 citron, du papier d'aluminium.
Nettoyez et videz les poissons, séchez-les dans un torchon ou un papier absorbant. Salez et poivrez légèrement, badigeonnez-les de moutarde, puis bardez-les de branches de fenouil frais. Enveloppez-les dans du papier d'aluminium et faites-les griller 6 minutes de chaque côté.
Servez avec du beurre et du citron.

DIÉTÉTIQUE

Les haricots verts

Les haricots verts sont un excellent légume. Lorsqu'ils sont jeunes et frais, ils constituent une cellulose tendre et facile à digérer, à assimiler, riches en vitamines, mais peu nourrissants. Ils sont recommandés dans les affections du cœur car ils contiennent de l'inosite qui est un tonique cardiaque. Cuits à l'étouffée ou à l'étuvée, ils se marient fort bien avec la viande et conviennent à tous, sauf à certains dyspeptiques qui ne les supportent pas bien.

Du vin falsifié?

Versez quelques gouttes de vin sur un morceau de craie, si le vin est naturel, la craie prend une coloration brune; s'il ne l'est pas, la craie devient couleur ardoise; si le vin a été additionné de jus de mûres, la craie est teintée en bleu; enfin, si le vin contient de la fuschine, elle reste blanche. Un autre procédé consiste à mettre une tranche de mie de pain imbibée de vin douteux dans une soucoupe contenant de l'eau; si le vin est falsifié, le pain se colore instantanément; s'il est naturel, la coloration s'effectue lentement.

Taches sur un ciré

Pour enlever les taches sur un ciré en plastique, utilisez un coton largement imbibé de lait cru. Recommencez l'opération si la surface est très sale. Passez un chiffon propre et sec pour le sécher.

Des vêtements propres

— Votre robe a des taches de transpiration ?

Eliminez-les avec de l'eau vinaigrée. S'il reste une auréole, frottez-la avec un chiffon humide jusqu'à sa disparition. Séchez avec une serviette.

— Votre chemisier est déparé par des taches de graisse ?

N'essayez pas de les enlever, mais laissez-les tremper un peu dans de l'alcool avant de les frotter.

— Le col de votre manteau est sale ? Placez-le bien à plat et à l'aide d'une brosse trempée dans une solution de 1 l d'eau tiède - 1 cuillère à soupe d'ammoniaque et 2 cuillères à soupe d'alcool pur. Frottez-le, au besoin répétez plusieurs fois l'opération. Repassez ensuite avec un linge humide.

Rions un peu

Comme il rentre chez lui, il est accueilli avec effusion par sa charmante épouse qui lui murmure à l'oreille, bien tendrement: «Chéri, je ne voulais pas te le dire avant d'en être sûre, mais, bientôt, nous allons être trois à la maison.» «Oh, s'écrie le mari ému et attendri... quelle joie chérie, mais tu en es certaine?» — «Absolument fait la jeune femme, je viens de recevoir le télégramme: maman arrive demain.»

Plus de taches de sueur

Ces taches sont très difficiles à faire partir. Pour les tissus de coton et synthétiques, lavez à l'eau de pluie ou distillée. Sur tissus blancs, lavables essayez le mélange eau oxygénée (une cuillère à soupe plus une pincée de perborate de soude. Rincez soigneusement. Vous pouvez également tamponner à l'eau légèrement ammoniaquée (sur tous les tissus).

— Votre bracelet ou votre collier en argent laisse des traces sur la peau? Frottez-les de temps en temps avec un jus de citron.

A méditer

L'amour ne meurt jamais de besoin, mais d'indigestion.

Ninon de LENCLOS

De tout pour faire un monde

Qu'est-ce qu'un colosse ?

C'est une statue plus grande que nature. Le mot, précise le Dictionnaire de l'archéologie (Larousse), apparaît dans la description de l'Egypte d'Hérodote pour désigner les statues égyptiennes géantes; puis son usage a été généralisé dans le monde méditerranéen. Les Romains ont sculpté de nombreuses statues colossales de leurs empereurs. La plus remarquable qui nous soit restée est le colosse en bronze de Barletta, qui représente un empereur du Bas-Empire. Mais ce sont les Egyptiens qui ont sculpté dans la pierre les colosses les plus hauts et les plus célèbres. On retiendra les effigies de Ramsès II (1301-1235) sculptées dans la falaise devant le temple rupestre édifié par ce pharaon à Abou-Simbel.

L'usage des armes par la police et la gendarmerie

Sur ce sujet délicat, dont les récents troubles dans les prisons ont montré l'importance, voici ce que dit la Grande Encyclopédie publiée chez Larousse:

«La police ne peut faire usage de ses armes qu'en cas de légitime défense ou, en cas d'attroupement, après deux sommations faites par un préfet, un sous-préfet, un maire, un adjoint, un commissaire de police ou un officier de police judiciaire «porteur des insignes de sa fonction». Cependant, la gendarmerie peut faire usage de ses armes lorsqu'elle a invité à plusieurs reprises des personnes, y compris les conducteurs de véhicules, à s'arrêter par des appels répétés «Halte! Gendarmerie.»

«Tomber dans le troisième dessous» ?

C'est tomber aussi bas que possible, tomber dans le plus grand discrédit. Le Dictionnaire des locutions françaises (Larousse) explique ainsi l'origine de l'expression:

«La locution est d'origine théâtrale; on appelait «dessous» dans les théâtres d'autrefois, les différents étages du sous-sol de la scène, destinés à recevoir les machinistes et les accessoires. Il y en avait jusqu'à trois à l'ancien Opéra, le premier, le second et le troisième dessous; et l'on disait d'une pièce copieusement sifflée qu'elle était tombée dans le troisième dessous. L'expression s'est appliquée par la suite à toute sorte d'échecs et de discrédits. On écrit même souvent, superlativement: dans le trente-sixième dessous.»

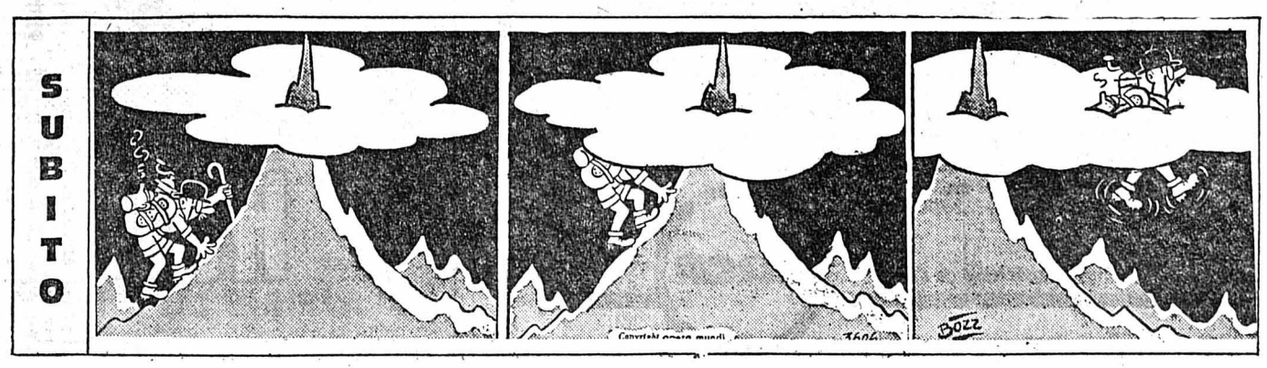

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Reflets
18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Ton amour et ma jeunesse
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 En personne
21.35 (C) Opération Vol
22.25 (C) A témoins
22.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Jura
11.10 Reprise
17.00 La maison des jouets
17.30 Biologie maritime
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Dick et Doof
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Ici Berne
20.25 Pour la ville et la campagne
21.25 (C) Sport 73
22.10 Téléjournal
22.20 (C) Scènes de jazz

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
15.15 Treize heures magazine
13.15 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
13.45 Fin
18.20 Vivre au présent
18.40 Emission pour les jeunes
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 L'Etang de la Breure
20.35 Piste aux étoiles
21.30 Pourquoi pas ?
22.30 Rockenstock
23.00 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Qu'est-ce qui fait courir les crocodiles ?
16.35 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) L'Homme du Picardie
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Les dossiers de l'écran
(C) Christophe Colomb
(C) Débat
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte
18.50 (C) L'Hiver d'un gentilhomme
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 Les gens de justice
20.35 La Dérobade
21.30 (C) Merveilleux fous du jazz
21.50 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i piccoli
19.05 (C) Telegiornale
19.15 Incontri
19.50 (C) I dimenticati del deserto
20.20 (C) Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 Criminale di turno
22.25 (C) Jazz a Montreux
22.45 Oggi alle camere federali
22.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, auto 73. 17.05, pour les enfants. 17.20, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, tout va bien. 21 h, Les Incorrigibles. 22.25, téléjournal, météo. 22.45, conférence de presse.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, mosaïque. 17.55, le bon exemple. 18.05, plaque tournante. 18.35, musique et humour. 19.10, aventures au pays de l'arc-en-ciel. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, sport-magazine. 21 h, Emma Peel & Cie. 21.50, impulsions. 22.20, téléjournal, météo. 22.35, Fritz Helchelmann, artiste peintre. 23.05, brèves informations.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18h, 19h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, demandez le programme. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi, avec la finale de demandez le programme. 12.50, mardi les gars. 14.05, après-midi d'été, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, social-contact. 16.20, Le Roman de Tristan et Yseult. 16.30, le disque d'avant-hier. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, une autre actualité. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, soirée théâtrale, La Preuve par quatre, de Félicien Marceau. 22.40, club de nuit. 23.30, saison du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radio-scolaire, à vos stylos. 10.45, nos patois. 11 h, université internationale radiophonique, hommage à N. Copernic. 11.30, concours international d'exécution musicale 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, prélude au concert. 20.15 28me Festival de musique Montreux-Vevey 1973, l'Orchestre du Südwestfunk Baden-Baden. 22.30, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, marches célèbres avec l'Orchestre philharmonique de New-York. 9 h, le pays et les gens. 10.05, chants et danses du Mexique. 11.05, bagatelles sonores. 11.30, musique champêtre. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, lecture. 14.30, disques suisses. 15.05, Pelléas et Mélisande, Debussy.

16.05, visite aux malades. 16.30, pour les personnes du troisième âge. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussole sonore, notes et nouvelles de l'Ouest. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, prisme, thèmes de notre temps. 21.20, football, Bâle - Frem Raykjavik. 21.25, discorama. 22.10, football. 22.25, jazz. 23.30, musique populaire.

TV DÉPANNAGE toutes marques
Annoncé avant 9 h
Réparé le même jour
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

MOTS CROISES

Problème No 105

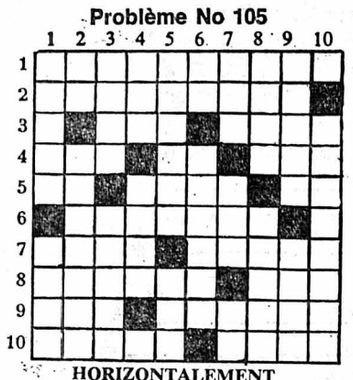

HORIZONTALEMENT

1. Fougère à pétioles fins. 2. Station balnéaire corse (nom composé). 3. Sans bavures. — Région du corps, homonyme d'une région française. 4. Il soigne des cracks. — Fut séduite par Zeus. — Ridicule. 5. Abréviation. — Critique français. — Pronom. 6. Qui met dans les frais. 7. Partie la plus grossière du son. — Physicien américain. 8. Maux d'oreilles. — Trait de lumière. 9. Grand bâtiment. — Disques à lancer. 10. On gagne à le transformer. — Hors d'âge.

VERTICALEMENT

1. Point de mire. — Ville d'Algérie. 2. Symbole. — Qui n'ont pas réussi. 3. Tombe trop bas. — Gobeurs. 4. Elle a fait jeter feu et flamme. — Comté d'Angleterre. 5. Trèfle cornu. — Il a parfois un petit grain. 6. Note en marge. — Chef-lieu corse. 7. Roi de Juda. — Fut en état de. — Symbole. 8. Protectrice des époux et des épis. — Grand vin d'Andalousie. 9. Réputation. — Fruit sec. 10. Prolonge indéfiniment.

Solution du No 104

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	R	N	I	C	H	O	N	S
2	E	T	A	I	■	L	U	C	I	E
3	L	A	■	D	O	U	E	E	■	M
4	A	R	A	■	U	S	■	A	M	I
5	■	I	N	D	I	E	N	N	E	S
6	P	E	S	E	■	S	O	I	N	■
7	O	S	■	M	O	■	G	E	A	I
8	N	■	D	E	S	C	E	N	D	S
9	G	R	E	S	S	I	N	■	E	L
10	E	U	S	■	A	L	T	I	S	E

HK

MAZOUT: l'automne va arriver, faites votre plein de:

CARBURANTS S.A.

TÉL. (038) 21 11 21
(8 lignes)

Esso

à lausanne orfèvrerie meubles
AU PAVILLON D'HONNEUR DU COMPTOIR SUISSE
chaussures vêtement céramiq
ue liège marbre le visage actuel
de la production portugaise alim
entation coutellerie artisanats
verrerie + des vins exceptionnels

du 8 au 23 Septembre

PORTUGAL

OFFICE COMMERCIAL DU PORTUGAL 50, QUAI GUSTAVE ADOR/1207 GENÈVE TÉLÉPHONES: (022) 35 74 10, (022) 35 74 19 TELEX: 27709 FEXPO-CH TÉLÉGRAPHE: FEXPO-GENÈVE

NOUVEAU POUR LA SUISSE

TOYOTA DYNA à partir de fr. 16 950.–

Le voilà, un Toyota sous tous rapports: incomparable de commodité, parfait de technique, unique pour son économie.
Toyota Dyna: le petit utilitaire avec l'un des moteurs les plus puissants de sa catégorie, (1994 cmc, 106 CV SAE). Consommant de l'essence normale, il roule sobrement en ménageant l'environnement. Et n'importe quel détenteur de permis de conduire pour voiture légère peut en prendre le volant.
Le Toyota Dyna existe en différentes versions de carrosseries sur divers châssis. Il est remarquable de robustesse et, grâce à lui, tout problème de transport trouve sa solution. La bonne répartition de son réseau de distribution desservi par des spécialistes, un dépôt de pièces de rechange sans faille sont la garantie d'un service à la clientèle irréprochable.
Nous sommes des professionnels de la branche et nous serons heureux de vous conseiller. Il vous suffit de nous adresser ce coupon.

COUPON
Chère Toyota SA,
Je m'intéresse au tout nouveau Toyota Dyna.
☐ Veuillez me faire parvenir votre documentation complète.
☐ Je voudrais faire un essai du Dyna. Veuillez m'appeler.
Cordiales salutations
Nom et prénom:
Rue:
NP/Localité:
No. de téléphone:
A découper et à envoyer à:
Toyota SA, Division: véhicules utilitaires, 5745 Safenwil

LES VÉHICULES UTILITAIRES TOYOTA
PUISSANTS, ROBUSTES, ENDURANTS... ET PAS CHERS

2/73/TNF/F

RU12 L, châssis-cabine, empattement 2815 mm, roues arrière jumelées, capacité de charge du châssis 1950 kg, charge remorquable 1500 kg, 2 portières, 3 places, fr. 16 950.–.

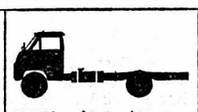
RU15 L, châssis-cabine, empattement 3440 mm, roues arrière jumelées, capacité de charge du châssis 1840 kg, charge remorquable 1500 kg, 2 portes, 3 places, fr. 17 950.–.

RU10 LP, châssis double cabine, empattement 2815 mm, capacité de charge du châssis 1945 kg, charge remorquable 1500 kg, 4 portes, 6 places, fr. 18 700.–.

RU12 L/B, cabine-pont d'usine en acier, roues arrière jumelées, charge utile 1610 kg, charge remorquable 1500 kg, 2 portes, 3 places, fr. 18 750.–.

RU10 LP/B, double cabine-pont d'usine en acier, charge utile 1650 kg, charge remorquable 1500 kg, 4 portes, 6 places, fr. 19 500.–.

RU10 LV, fourgon en 3 versions (commande spéciale): fourgon fermé, 4 portes, 3 places, fr. 18 950.–; avec glaces latérales, 4 portes, 3 places, fr. 19 450.–; en station-wagon avec 2 banquettes, 4 portes, 6 places, fr. 19 750.–.

Les représentants en véhicules utilitaires Toyota (vente et service):
AG: 5432 Neuenhof, Erhard Matter, Garage, Zürcherstrasse 152, Tel. 056 - 6 87 81
BL: 4450 Sissach, Garage Wirz, Tel. 061 - 98 44 98
BE: 4931 Auswil, Samuel Flückiger, Garage, Tel. 063 - 61 18 36
BE: 3000 Bern, Automo AG, Gebr. Spiegl, Schwarztorstrasse 71, Tel. 031 - 25 85 55
BE: 2556 Scheuren bei Biel, H. Rudel-Mühlheim, Tel. 032 - 7 52 46
BE: 3613 Steffisburg-Station, APAG, Neue Bernstr. 3, Tel. 033 - 37 54 55
FR: 1723 Marly-le-Grand, Garage de Marly S.à.r.l., E. Berset, Tel. 037 - 46 17 29
GE: 1211 Genève, Emil Frey S.A., Garage des Acacias, 23, route des Acacias, Tél. 022 - 42 10 10
GR: 7000 Chur, Grisotaya AG, Masanserstrasse 9, Tel. 081 - 22 90 92
LU: 6000 Luzern, Auto AG Luzern, Alpenquai-Garage, Rösslimattstrasse 5/6, Tel. 041 - 44 65 55
NE: 2000 Neuchâtel, Garage du 1er Mars S.A., 1, Pierre-à-Mazel, Tél. 038 - 24 44 24
SO: 4658 Däniken, Garage E. Schenker, Oberdorfstr., Tel. 062 - 65 14 55
SO: 4622 Egerkingen, Franz Reinhart, Autogarage Hammer, Tel. 062 - 61 12 50
SG: 9000 St. Gallen, RUTO AG, Multenstrasse 3-7, Tel. 071 - 22 70 31, Tel. 071 - 25 33 52
TI: 6911 Noranco-Lugano, Garage Pico, Bottani & Gartenmann, Tel. 091 - 54 15 65
VS: 1920 Martigny, Garage des Nations, J. J. Schweighauser, Tel. 026 - 2 22 22
VS: 3956 Salquenen-Sierre, Gérard Montani, Rue de la Gemmi, Tel. 027 - 5 63 62
VD: 1004 Lausanne, Jan S.A., Centre automobiliste Jan, 18, rue du Maupas, Tél. 021 - 25 89 62
ZH: 8340 Hinwil, Fritz von Ow, Gossauerstrasse 14, Tel. 01 - 78 09 16
ZH: 8902 Urdorf, Toyota AG, Verkauf, Service, Reparaturen, Bernstrasse 127, Tel. 01 - 98 43 43
ZH: 8404 Winterthur, Grüze-Garage, Emil Frey AG, Grüzefeldstrasse 65, Tel. 052 - 28 20 21
et les plus de 350 agences Toyota en Suisse

TOYOTA
VÉHICULES UTILITAIRES

TOYOTA S.A.
Division véhicules utilitaires
5745 Safenwil
Téléphone 062 - 67 19 21

Communication aux détendeurs d'actions jumelées au porteur et nominatives

Nestlé Alimentana S.A. / Unilac Inc.

Nestlé Alimentana S. A., Cham et Vevey, et Unilac, Inc., Panama, ont autorisé le groupe de banques soussignées à échanger, pour le moment, 10.000 actions jumelées au porteur et autant d'actions jumelées nominatives Nestlé-Unilac contre 100.000 certificats partiels au porteur, respectivement 100.000 certificats partiels nominatifs. Ces certificats représentent chacun un dixième des droits pécuniaires afférents à une action jumelée nominative, respectivement au porteur, Nestlé-Unilac. Chaque investisseur ne peut acquérir au maximum que 50 certificats partiels, car le but de l'échange est de créer des titres qui permettent une participation au capital de la société avec des sommes de moindre importance. 10 certificats partiels nominatifs ou au porteur peuvent être rééchangés, à tout moment, contre une action nominative, respectivement au porteur. En outre, les certificats partiels nominatifs ne peuvent être acquis que par des personnes physiques de nationalité suisse.

Le Conseil d'administration de Nestlé Alimentana S. A. a l'intention d'échanger ces certificats en actions, aussitôt qu'une révision du Code fédéral des Obligations lui permettra de proposer aux actionnaires le fractionnement du capital social de la société en actions d'une valeur nominale de Fr. 10.—.

Un marché de certificats partiels hors bourse aura lieu, alors qu'une cotation aux plus importantes bourses suisses est demandée.

Les actionnaires qui désirent faire usage de la possibilité d'échange ou recevoir des renseignements plus détaillés sont priés de s'adresser à leur banque ou à un des établissements mentionnés ci-après.

17 septembre 1973.

CRÉDIT SUISSE
UNION DE BANQUES SUISSES
MM. LOMBARD, ODIER & Cie
BANQUE CANTONALE VAUDOISE
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
BANQUE POPULAIRE SUISSE
BANQUE COMMERCIALE A ZURICH
BANQUE CENTRALE COOPÉRATIVE S.A.

Restaurant de la Grappe
La Coudre Neuchâtel
spécialités italiennes
tous les jours, sauf mercredis.
L. MARINI Tél. 33 26 26

Auto-école ABC
DOUBLE COMMANDE
J. Rindlisbacher Tél. (038) 25 90 59
Petite voiture - Parcage facile

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Demandes d'emplois

JEUNE FEMME cherche travail de bureau, mi-journée. Tél. 25 51 91.

DAME cherche à faire des remplacements de sommelière le soir et samedi. Adresser offres écrites à FH 2183 au bureau du journal.

DAME GARDERAIT ENFANTS à la journée, quartier Charmettes. S'adresser à Mme Lombardo, Charmettes 35, de 18 à 20 heures.

Demandes à acheter

NE JETEZ PAS votre vieille poupée ni vos vieux jouets (avant 1930). Particulier vous en offre bon prix. Je viens à domicile. Téléphone (039) 23 86 07, matin ou soir.

A louer

JOLI STUDIO MEUBLE à personne tranquille, 250 fr., tout compris, Peseux-Deurres. Tél. 31 40 87.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, possibilité de cuisiner, à demoiselle, centre Peseux. Tél. 31 40 87.

SAINT-BLAISE, belle chambre indépendante, meublée, avec bains. Tél. 33 14 12.

BELLE CHAMBRE indépendante à 2 lits, part à la cuisine. tél. 25 06 35.

BELLE CHAMBRE indépendante, douche. Tél. 25 06 35.

AU CENTRE, jolie chambre, cuisine, bains, à demoiselle. Tél. 25 17 76.

CHAMBRE INDEPENDANTE, avec eau courante. Tél. 25 97 67.

LOCAL AVEC VITRINE, soit pour artisan, bureau pied-à-terre. Tél. 25 98 52.

IMMEDIATEMENT, à Bôle, appartement 1 pièce, 1 cuisine, 70 fr. Tél. 41 37 30 (repas).

CHAMBRE, Beaux-Arts 7. Tél. 25 23 47.

HAUTERIVE, appartement 2 ½ pièces, tout confort, libre le 24 octobre. Tél. 33 49 76, de 18 h 30 à 19 heures.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

APPARTEMENT 2 pièces, confort, à Neuchâtel ou environs immédiats. Adresser offres écrites à IK 2186 au bureau du journal.

CHAMBRES INDEPENDANTES à 1 et 2 lits, part à la cuisine et salle de bains. Téléphone 24 21 01.

FONTAINEMELON, dès le 1er octobre, studio meublé, W.-C. et douche, cuisinette équipée (linge-vaisselle, etc.), tapis tendu, téléphone, 260 fr., chauffage, eau chaude, machine à laver compris. De préférence demoiselle ou dame. Tél. 53 31 05, le soir dès 19 heures.

AUX HAUTS-GENEVEYS, logement meublé, 2 à 3 chambres, tout confort. Tél. 24 00 34.

CHAMBRE, tout confort. Tél. 24 46 23.

A vendre

CANAPE-LIT + 2 fauteuils assortis, tissu jaune or, parfait état. Tél. 25 09 42, heures repas.

BEAU COSTUME de dame, cognac, taille 40, 70 fr. ; costume homme, noir, rayé, taille 46, 70 fr. Tél. 25 83 18.

BAS PRIX : complets, état de neuf, taille 48-50 ; manteaux d'hiver, reporter de pluie ; robes et manteaux de dame ; montres-bracelets or, homme et femme ; appareil raclette pour 2 personnes ; cafetière électrique, moulin à café, service de table argenté ; divers articles ménage. Nouveau-Stand 6, Fleurier. Tél. (038) 61 13 57.

Demandes à louer

APPARTEMENT de 3 ½ pièces, avec confort, en ville. Adresser offres écrites à 189-204 au bureau du journal.

APPARTEMENT de 1-2 pièces **OU STUDIO MEUBLE.** Région : Neuchâtel - Saint-Blaise. Immédiatement ou à convenir. Tél. 24 11 22.

INFIRMIERE CHERCHE STUDIO ou appartement 2 pièces, environ 250 à 300 fr. par mois, quartier hôpital Pourtalès. Tél. 24 16 35 (19 h à 22 heures).

2 APPARTEMENTS pour fin octobre, 4 à 5 et 2 à 3 pièces dans la même maison ou mitoyenne, Saint-Blaise, Hauterive, Cornaux, Récompense. Tél. (027) 2 80 81.

DAME seule cherche appartement 2 ½ pièces, chauffé, région Corcelles-Peseux. Téléphone (024) 7 33 31.

MONSIEUR SEUL cherche appartement 3 pièces, chauffé, aux environs de Neuchâtel. Tél. 25 26 95, le matin.

Offres d'emplois

VENDEURS (EUSES) sont cherchés pour la vente du journal des vendanges « Le Verjus ». Inscriptions à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice.

QUELLE GENTILLE DAME, habitant le quartier de la Rosière, garderait bébé de 9 mois, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 15 ? Tél. 24 10 70, heures des repas.

DAME pour quelques heures le matin, pour nettoyages faciles et pour aider à la cuisine. Tél. 31 55 98.

Divers

J'ENVOIE CHOIX MONDIAL de timbres-poste à domicile. Ed. Wyssmann, case postale 11, 2015 Areuse.

EMAUX : Apprenez à faire des émaux sur cuivre. Tél. 33 25 39.

Problèmes d'argent? Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA.
Rapidement et sans formalités. Discrétion absolue.
Solution ORCA!

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable
en _____ mensualités. Salaire mensuel: Fr. _____
Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur: _____
Loyer mensuel: Fr. _____ 85
Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance (jour, mois, année): _____
Profession: _____ Etat civil: _____
Téléphone: _____ Nationalité: _____
No et rue: _____
No postal et lieu: _____
Depuis quand: _____
Avez-vous d'autres crédits en cours? _____ (répondre par OUI ou NON)
Date: _____ Signature: _____
Banque ORCA SA, quai de l'Ile 13, 1211 Genève 11, tél. 022 21 80 11

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	2000.—	3000.—	4000.—	5000.—	6000.—
9 mensualités	237.95	356.95	474.05	592.60	711.10
12 mensualités	182.—	273.—	362.20	452.80	543.35
15 mensualités	148.45	222.65	295.10	368.90	442.65

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20000.—.

ORCA, institut spécialisé de l'UBS
ORCA

liquidation partielle
10 à 30%

Nous annonçons une liquidation partielle, autorisée par le département de Justice et Police, qui aura lieu du

18 septembre au 18 octobre

C'est en raison de l'extension constante de nos départements TAPIS et RIDEAUX, que nous liquidons avec de gros rabais nos articles de trousseaux, porcelaine et verrerie.
A l'avenir, rien ne changera dans la qualité de nos services. Nous concentrerons ainsi tous nos efforts sur la vente des rideaux et des tapis de fond.

25 51 55
rideaux . tapis
HUGUENIN
14 AVENUE DU 1er MARS 2000 NEUCHATEL

EXPOSITION
RENATA ET ALFRED VAUCHER DE LA CROIX
Pastels - Aquarelles
Du 20 septembre au 13 octobre 1973
Lundi - vendredi : de 9 à 12 h et 14 à 20 h
Samedi : de 9 à 12 h et 14 à 18 h
GALERIE - CLUB
11, rue de l'Hôpital (3me étage) NEUCHATEL
ENTRÉE LIBRE
Vernissage le jeudi 20 septembre, dès 18 heures

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Informations suisses

Au Conseil des Etats

BERNE (ATS). — Lundi soir, le président Lampert (PDC-VS) a ouvert la session d'automne du Conseil des Etats, en prononçant, à l'instar de son collègue du Conseil national, une allocution consacrée au 125me anniversaire de la constitution fédérale.

Le Conseil des Etats a délibéré de la revision de la loi fédérale sur les allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux petits paysans. Le rapporteur, M. Ulrich (PDC-SZ) a expliqué que le projet de modification prévoit en faveur des travailleurs agricoles de porter de 60 fr. à 80 fr. par mois l'allocation de ménage, de 30 fr. à 50 fr. l'allocation pour enfant en région de plaine et de 35 à 60 fr. l'allocation pour enfant en région de montagne. Ont droit en outre à des allocations familiales les petits paysans, de condition indépendante, qui vouent leur activité principale à l'agriculture et dont le revenu net n'excède pas 15.000 francs par an (actuellement 12.000 fr.). La commission du Conseil des Etats a proposé une limite supérieure de 16.000 francs. Cette limite, précise le projet de revision, s'élève de 1500 fr. par enfant.

Enfin, il est prévu que l'allocation familiale aux petits paysans soit versée sous la forme d'une allocation pour enfant s'élevant à 50 francs par mois en région de plaine (actuellement 30 francs) et à 60 francs par mois en région de montagne (actuellement 35 fr.). En ce qui concerne l'entrée en vigueur, le Conseil fédéral a proposé la date du 1er janvier 1974, mais la commission a suggéré de retarder cette mise en application au 1er juillet 1974. Par la voix du conseiller fédéral Tschudi, le gouvernement s'est rallié à la version de la commission. Le chef du département de l'intérieur a justifié l'ajournement de l'entrée en vigueur par une économie de plusieurs millions et par le fait que le référendum facultatif échoit en mars 1974. Au vote d'ensemble, le projet de revision de la loi est accepté par 36 voix sans opposition, après que le premier amendement de la commission (limite portée à 16.000 francs) eut été approuvé par 31 voix contre 5 et que le second amendement (entrée en vigueur le 1er juillet 1974) l'eut été par 27 voix contre 9.

La Suisse, un bastion de la mafia ?

BERNE (ATS). — Selon le sénateur Zuccala, membre de la commission parlementaire italienne anti-mafia, il existerait en Suisse un centre qui contrôle le trafic de la drogue et du tabac dans le monde entier. On assure que le célèbre « patron » Salvatore Greco s'est rendu récemment à Catane, en provenance de Zurich, ville où se serait tenue une réunion « au sommet » de la mafia en octobre 1970.

Dans sa réponse à la petite question du conseiller national Wyler (soc-TI), le Conseil fédéral a confirmé que différentes personnes soupçonnées d'appartenir aux cercles dirigeants de la mafia sicilienne ont séjourné à Zurich en 1970.

Voici la réponse du gouvernement : « Le bureau central national italien de l'Interpol a été prié de vérifier les propos prêtés au sénateur Michele Zuccala par la presse italienne, en mai dernier, au sujet de la mafia sicilienne. Interpellé directement, le sénateur a déclaré qu'il n'avait jamais prétendu que les activités de la mafia étaient financées à partir de la Suisse, mais bien qu'il se pouvait que des capitaux provenant des activités de la mafia aux Etats-Unis transitent par la Suisse.

ENQUÊTE EN COURS

Des renseignements ont permis d'établir que différentes personnes soupçonnées d'appartenir aux cercles dirigeants de la mafia siciliennne ont fait des séjours plus ou moins longs à Zurich, sous de fausses identités, de février à juillet 1970. Ces renseignements ont aussi permis d'établir qu'une dizaine de ces individus se sont réunis dans une chambre d'hôtel, en juin ou juillet 1970, à Zurich. Se fondant sur l'article 19 de la loi sur les stupéfiants et sur l'article 259 de la procédure pénale, le ministère public fédéral a ouvert une enquête qui n'est pas encore terminée.

Le Conseil fédéral ne tolérera jamais que la Suisse devienne un bastion de la mafia. Avec les autorités cantonales, il a pris les mesures nécessaires à cet effet. »

Inquiétude à Zurich à propos de l'apparition de certaines drogues

ZURICH (ATS). — Presque tous les jours, la brigade des stupéfiants de la police municipale de Zurich saisit de l'héroïne, une drogue dont la première apparition dans les annales de la police zuricoise remonte à la fin du mois de septembre 1972.

Comme l'indique le commissaire Robert Schoenbaechler, les rechutes sont toujours plus fréquentes. On évalue leur nombre à 40 %. Il faut remarquer, précise-t-il, que dans presque tous les cas, il s'agit de personnes qui n'ont pas terminé d'apprentissage ou n'ont pas bénéficié d'une formation scolaire suffisante. Pour le premier semestre de cette année, dix-sept grammes d'héroïne ont été saisis. Il n'est pas rare de tomber sur de la morphine, de la cocaïne ou de l'opium, quand il ne s'agit pas d'un haschisch additionné d'une drogue dure. On trouve maintenant de ces dernières à Zurich, importées des Pays-Bas, de la République fédérale d'Allemagne ou des Balkans.

Le commissaire se déclare convaincu que 15 % des consommateurs de haschisch finissent par s'adonner à ces drogues dures. Il est convaincu dès lors, que le haschisch ne doit pas être sous-estimé. D'autre part, la jurisprudence du Tribunal fédéral, selon laquelle le LSD ne doit pas être considéré comme une drogue dure, n'est pas judicieuse, de l'avis du fonctionnaire, qui indique que les consommateurs de LSD sont actuellement aussi nombreux que les consommateurs de haschisch.

Le commissaire juge indispensable que des cliniques spéciales et fermées soient réservées aux drogués. Les soins intensifs ne suffisent pas. Il est choquant de voir interner des drogués dans des cliniques psychiatriques ordinaires qui ne disposent pas de l'équipement nécessaire pour les recevoir. Citant certaines affaires récentes, le commissaire a parlé de jeunes gens qui ont été trouvés dans la rue et qui ont dû être transportés grièvement atteints à l'hôpital.

Drogue : 46 arrestations à Lucerne

(c) La police lucernoise a réussi un extraordinaire coup de filet, en parvenant à arrêter, au cours d'une descente de police, 46 jeunes gens, qui se sont avérés être non seulement des consommateurs, mais encore des commerçants de drogue. Une partie des jeunes gens a été relâchée, après avoir subi des interrogatoires. La police lucernoise a précisé lundi après-midi : « D'autres jeunes gens sont encore mêlés à cette affaire. D'autres contrôles d'identité suivront au cours des tout prochains jours. »

Au cours d'une perquisition, opérée dans une « commune », la police a mis la main sur 90 grammes d'opium. Elle a d'autre part trouvé des traces et des restes de LSD, de haschisch, de morphine, d'héroïne, etc. Pour la première fois en Suisse, on a également trouvé de la mescaline liquide, un produit extrêmement dangereux. Un commerçant de drogue, connu des polices suisses, a pu être arrêté dans un autre ville. Un cinquième des jeunes gens interrogés sont de sexe féminin et un tiers n'a pas encore 18 ans. Cinquante pour cent des drogués sont sans profession et sans domicile fixe. Il s'agit d'une des plus importantes prises de la police en Suisse alémanique.

Cyclomotoriste grièvement blessée à Renens

(c) Samedi, vers midi, une cyclomotoriste, Mlle Marguerite Jaquenoud, 16 ans, de Renens, circulait de Crissier en direction de son domicile. Au carrefour route de Crissier - rue du Jura, elle s'engagea dans la rue du 14 avril sans céder la priorité à un camion roulant de Renens à Bussigny. Mlle Jaquenoud passa avec son cyclomoteur sous la roue du double essieu arrière lequel la traîna sur deux mètres environ. Souffrant d'une fracture du crâne, d'un écrasement des jambes et de multiples contusions, elle a été conduite à l'hôpital cantonal. Le conducteur d'une Ford bleue, accompagné d'une passagère blonde, circulant dans le même sens que Mlle Jaquenoud et qui s'est arrêté brusquement au carrefour, est prié de prendre contact avec le bureau de la circulation, tél. (021) 21 62 53.

Agression à Montreux

MONTREUX (ATS). — Lundi vers 10 h 50, une femme âgée habitant Montreux, qui cheminait avenue Rambert, à Clarens, a été attaquée par un jeune inconnu, âgé de 15 à 17 ans, qui lui a arraché son sac à main contenant une vingtaine de francs. La victime, qui a les deux poignets fracturés, le visage tuméfié et des contusions diverses, a dû être hospitalisée. La police recherche activement l'agresseur.

Noyade à Vevey

VEVEY (ATS). — M. Gustave Morand, 79 ans, domicilié à la Tour-de-Peilz, est tombé dans le Léman à la suite d'un malaise, lundi après-midi, à l'extrémité du débarcadère de Vevey-la Tour. Immédiatement secouru par des pêcheurs, il a été transporté dans un hôpital, mais y est mort peu après son admission.

GENEVE

Drogue saisie à Meyrin

GENÈVE (ATS). — Les douaniers du poste de Meyrin, à Genève, ont saisi lundi 5 kilos de haschisch qui étaient dissimulés dans la carrosserie d'une voiture immatriculée en Allemagne. Les deux occupants, des Américains de 22 et 23 ans, ont été écroués. Le haschisch avait été acheté au Maroc.

BIENNE

Les craintes exprimées au sujet du Capitol n'étaient pas justifiées

(c) Deux journaux, un biennois et celui du parti radical alémanique, avaient exprimé récemment certaines craintes au sujet du Capitol. Le Conseil municipal s'est immédiatement préoccupé de ce problème. Hier, le bâtiment a reçu la visite des conseillers municipaux Muller, président de la commission de gestion, et U. Guggisberg, de MM. A. Benz, architecte responsable de la transformation, F. Leuenberger, architecte municipal, et Frey, de l'Office d'architecture. Ces spécialistes ont constaté que les fondations et le système statique sont en ordre contrairement aux craintes qui avaient été émises. Par conséquent, le Conseil municipal reste favorable à l'achat et à la transformation du Capitol.

VALAIS

Encore un accident de tracteur

(c) M. Vital Evêquoz, 59 ans, de Premploz-Conthey qui roulait au volant de son tracteur dans les mayens de Conthey, au lieu dit « Rouet » a quitté la route et dévalé un talus d'une quinzaine de mètres. Le conducteur a été éjecté et tué sur le coup.

Chute mortelle dans une crevasse

(c) On a retiré hier d'une crevasse profonde de plusieurs mètres le corps d'un alpiniste zuricois, M. Martin John, 49 ans, habitant la ville de Zurich. M. John avançait sur le Galengletscher lorsqu'il disparut soudain dans le gouffre où il trouva la mort. Un avion des glaciers descendit son corps jusqu'à Andermatt d'où il fut acheminé vers sa famille.

DERNIÈRE HEURE

Le plafond en « plastique »

Dépôt détruit par le feu près de Belfort

(c) Un sinistre a détruit lundi un important dépôt de produits congelés à Offemont, près de Belfort. Le feu s'est déclaré à la suite d'un court-circuit dans un compresseur de refroidissement. Les flammes se communiquèrent au plafond en polystyrène ce qui provoqua une extension du feu aux combles. Les dégâts sont évalués à plusieurs dizaines de millions d'anciens francs.

VIGNOBLE

Fin de saison au Tennis-club de Saint-Blaise

(c) Le Tennis-club de Saint-Blaise a le vent en poupe. Il compte une centaine de membres dont une bonne cohorte de juniors qui, selon les responsables de la société, se révèlent être de sérieux espoirs. Pendant la belle saison, les membres de la société exercent leur sport favori sur le court de Bregot, au pied des premiers contreforts du haut de Saint-Blaise.

Pour clôturer les activités de l'été, le comité du club a, cette année encore, organisé un tournoi interne. Les demi-finales et les finales qui se déroulaient dimanche ont été un peu perturbées par des ondées successives.

En fin d'après-midi, cependant, au cours d'une brève cérémonie qui a eu lieu devant le pavillon du court, le vice-président du Tennis-club, M. Didier Ceppi, remit à Mlle Denise Hofer et à M. Jean-Pierre Grenacher, vainqueurs du simple dames et du simple messieurs, les challenges qu'ils méritaient.

RÉSULTATS FINALS: — Simple dames : Mlle Denise Hofer contre Mme Helga Schweizer 1-6 6-3 6-1.

Simple messieurs : M. Jean-Pierre Grenacher contre M. Jean-Jacques Engel 6-1 6-2.

Les finales des doubles dames et messieurs seront jouées ultérieurement.

Les vainqueurs : M. Jean-Pierre Grenacher et Mlle Denise Hofer. (Avipress - J.-P. Baillod)

JURA

Laiterie cambriolée à Villars-sur-Fontenais

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs se sont introduits, en brisant une fenêtre, dans les locaux de la laiterie de Villars-sur-Fontenais. Ils ont emporté une cassette qui, pour leur déception, ne contenait qu'un peu plus de 50 francs. La police enquête.

Vos fruits macérés en tonneaux et cuves plastique
= alcool à saveur parfaite
Envoi contre remboursement, poste ou CFF

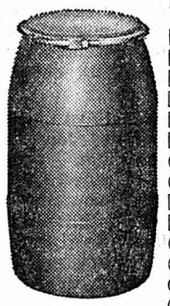

Prix Icha compris - Port en sus :

☐	20 litres	Fr. 17.50
☐	30 litres	Fr. 20.70
☐	50 litres	Fr. 33.10
☐	60 litres	Fr. 40.50
☐	80 litres	Fr. 55.95
☐	100 litres	Fr. 62.20
○	120 litres	Fr. 72.60
○	200 litres	Fr. 140.40
☐	500 litres	Fr. 763.—
☐	850 litres	Fr. 1116.80
○	1000 litres	Fr. 615.—
○	1500 litres	Fr. 925.—
○	3000 litres	Fr. 2767.—
○	5000 litres	Fr. 3867.—

☐ = forme carrée ○ = forme ronde
Catalogue de nos autres articles plastiques sur demande
BURNAND S.A. - LAUSANNE
Av. de Morges 46-48 - Tél. (021) 25 38 81

VACANCES D'AUTOMNE A LONDRES
UNE SEMAINE dès Fr. 298.—
Départ tous les les vendredis dès le 21 septembre, à 19 h, retour le vendredi suivant, jusqu'à fin octobre.

Egalement séjours sur semaine du mardi au vendredi

et week-ends du vendredi au mardi dès Fr. 255.— *

* Logement en chambres à 3 lits. Chambres à 2 lits et hôtel de 1re catégorie avec supplément.

Et vive la différence !
Renseignements et réservations :
votre agence de voyages habituelle ou
LONDON AIR TOURS - 64-66, rue de Lausanne
1202 Genève - Tél. 31 74 66 et 31 44 96

Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :
Armes : infanterie sans lance-mines.
Région : PETITE-SAGNEULE (CN au 1 : 50.000, feuille No 232).
Jours, dates et heures :
Dimanche 30. 9. 73 de 1600 à 2400
Lundi 1. 10 73 de 0600 à 1200.
Zones dangereuses :
Limitées par les régions Mont-Racine — pt 1277 — pt 1336.4 — Petite-Sagneule — crête est de la Sagneule — pt 1390 — pt 1401 — La Motte.
No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs : (038) 45 10 35.

Mise en garde

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. **Projectiles non éclatés**
— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
— Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile non éclaté pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction de ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction de ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 11.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés :
Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00
Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, **2006 Neuchâtel,** tél. (038) 24 43 00.

Le commandant de troupe :
(039) 26 01 85
Lieu et date :
Neuchâtel, 11. 9. 73.

VOYAGES
WITTWER
VACANCES AU TESSIN
LUGANO
6 jours - du 24 au 29 septembre . . dès Fr. 295.—
6 jours - du 8 au 13 octobre . . . . dès Fr. 260.—
Programmes et inscriptions : **WITTWER CARS**
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82
1, rue Saint-Gervais, Couvet - Tél. (038) 63 27 37

Le freinage GS. Parce qu'il n'y a pas toujours un signal pour prévenir...

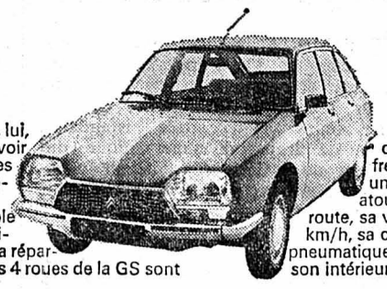

Et que le danger, lui, ne prévient pas. Il faut pouvoir agir vite. C'est pourquoi les freins de la GS sont servo-assistés. C'est pourquoi la GS est équipée d'un double circuit s'adaptant automatiquement à la charge et à sa répartition. Et c'est pourquoi les 4 roues de la GS sont dotées de freins à disque.

Quand on sait la néfaste influence des mauvais amortisseurs dans le freinage, on est heureux de posséder un véhicule qui n'en a pas. Autres atouts GS: son excellente tenue de route, sa vitesse de croisière de plus de 150 km/h, sa conduite agréable grâce à l'hydropneumatique et les dimensions généreuses de son intérieur.

Pour mettre tous les atouts de votre côté.
Citroën GS: dès Fr. 9500.-

4 cylindres opposés à plat, refroidissement à air, 2 arbres à cames en tête. Traction avant. 4 roues indépendantes. Suspension hydropneumatique à hauteur réglable et correcteur d'assiette. 4 freins à disque assistés avec répartiteur de charge. Berline, break, modèle Club (exécution plus luxueuse). GS: 1015 cm³, 55,5 CV DIN/61 CV SAE. Vitesse max.: 148 km/h, consommation: 9,3 l/100 km. GS 1220: 1222 cm³, 60 CV DIN/65,5 CV SAE. Vitesse max. 151 km/h, consommation: 9,3 l/100 km.

GS 235/74 CITROËN GS Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel : Garages Apollo S. A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon : Garage Nord Apollo S. A., tél. (024) 2 12 12. Boudevilliers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. **Cortaillod :** F. Zeder, tél. 42 10 60. **Fleurier :** Claude Hotz, tél. 61 29 22. **Fontainemelon :** W. Christinat, tél. 53 34 77. **Peseux :** M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. **Saint-Blaise :** J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. **Valangin :** M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Des groupes armés résistent toujours au Chili où des milliers d'opposants ont été arrêtés

SANTIAGO (AP). — Les forces armées chiliennes continuent à rencontrer une certaine résistance de la part de groupes armés qui sont toujours retranchés dans des ateliers et dans des édifices publics des faubourgs de la capitale.

Quelques fusillades ont encore retenti durant la nuit de dimanche à lundi, et des hélicoptères ont lancé sur la ville des tracts demandant aux francs-tireurs de se rendre.

Un couvre-feu permanent a été imposé à Valparaiso, où un poste militaire a été attaqué vendredi soir.

VICTIMES

Le nouveau ministre de l'intérieur, le général Oscar Bonilla, a révélé dimanche soir dans une allocution télévisée que 4000 personnes ont été appréhendées à Santiago pour être interrogées. Il n'a cependant fourni aucune indition sur le nombre des victimes des combats.

Le secrétaire général de l'armée, le colonel Rigoberto Rubio, a estimé que ces combats ont fait 200 morts au plus. Les estimations émanant d'autres sources varient entre 500 et 5000 morts et le chiffre de 2000 tués apparaît le plus plausible.

Plusieurs milliers de partisans de gauche ont été internés dans deux stades de football. D'après une source généralement bien informée, plusieurs d'entre eux (parmi lesquels des étrangers) ont été exécutés. La junte n'a reconnu que trois exécutions ; deux des condamnés avaient commis des attaques extrémistes et le troisième était un policier qui avait abattu deux de ses supérieurs.

Dans son allocution télévisée, le général Bonilla n'a fait aucune allusion à de telles exécutions.

Dans l'une de ses premières proclamations après le putsch, la junte avait accusé le gouvernement de gauche d'avoir accueilli au Chili quelque 10.000 « extrémistes étrangers » venus de Cuba, d'Uruguay et du Brésil notamment.

Mme ALLENDE AU MEXIQUE

La veuve du président Allende est partie dimanche pour le Mexique, en compagnie de 66 autres personnes qui ont choisi l'exil. Elle a été accueillie à l'aéroport par le président Echeverria. Elle a affirmé devant les journalistes que « le fascisme s'est emparé de notre pays » et a invité tous les pays à protester contre le coup d'Etat militaire.

Les autorités gouvernementales chiliennes ont promis de commencer dès lundi des distributions de farine, de volailles, de café, de lait, de détergent et d'autres marchandises qui ont disparu depuis un certain temps des magasins. Le couvre-feu dans la capitale a été levé dimanche pendant huit heures et demie.

En dehors de l'ambassade cubaine, les troupes chiliennes ont également attaqué les ambassades de l'URSS de Pologne, de Tchécoslovaquie, et de Corée du Nord lors du putsch, a affirmé l'ancien ambassadeur de Cuba à Santiago.

De son côté, M Fidel Castro, premier ministre de Cuba, a accusé lundi les Etats-Unis d'avoir été « les instigateurs du coup d'Etat fasciste » au Chili.

Parlant à l'aéroport de Dehli, où il était arrivé venant de Hanoï, il a déclaré que Cuba offrait asile aux réfugiés chiliens.

Auparavant, M. Castro avait fait escale à l'aéroport de Calcutta. Il a ensuite repris l'avion pour Prague, dernière étape de son voyage avant le retour à la Havane.

La Croix-Rouge chilienne peut prélever des secours d'urgence stockés dans l'entrepôt de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à Santiago : la Ligue a donné son accord à la suite d'une demande télégraphique de la Croix-Rouge du Chili reçue lundi à Genève. Ces stocks sont maintenus en permanence à Santiago pour assister les sociétés nationales d'Amérique latine dans les plus brefs délais en cas d'urgence.

Le contre-amiral Ismael Huerta Diaz, ministre des affaires étrangères du Chili, a donné lundi l'assurance au prince Sadruddine Aga Khan que les réfugiés politiques résidant au Chili seraient « entièrement protégés » par le gouvernement militaire.

Le prince Aga Khan avait adressé le même jour un message à l'amiral Huerta Diaz, rappelant les obligations du Chili à l'égard des réfugiés, en vertu du droit international.

Dans sa réponse, le ministre ajoute que les réfugiés expulsés du Chili, à la suite de crimes ou délits, seront libres de choisir le pays où ils veulent se rendre, et ne seront pas renvoyés d'office dans leur pays d'origine.

Pour sa part, M. Philip Potter, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, a demandé dans un télégramme, au secrétaire général des Nations unies et aux membres du Conseil de sécurité de tout mettre en œuvre pour veiller au respect des droits de l'homme et en particulier de ceux des exilés latino-américains qui se trouvent au Chili.

CANDIDATURE POSTHUME

Enfin, Mme Liv Aasen, député travailliste au parlement norvégien, a déclaré lundi qu'elle désignerait le défunt président chilien Allende comme candidat posthume au prix Nobel de la paix pour 1974.

Cependant, le comité Nobel a fait savoir que l'intention de Mme Aasen ne pouvait pas se concrétiser car une telle nomination ne serait pas valable aux termes des statuts, aucune personne ne pouvant être désignée après sa mort.

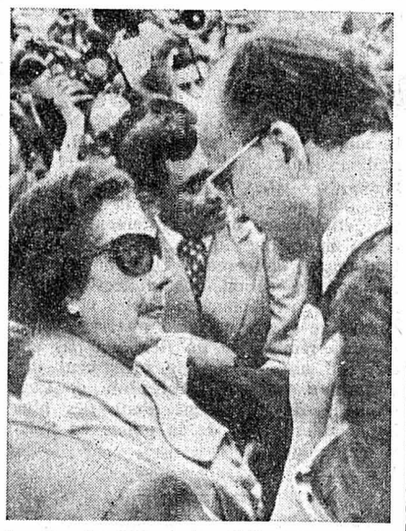

Le président du Mexique, M. Echeverria, accueillant Mme Allende. (Téléphoto AP)

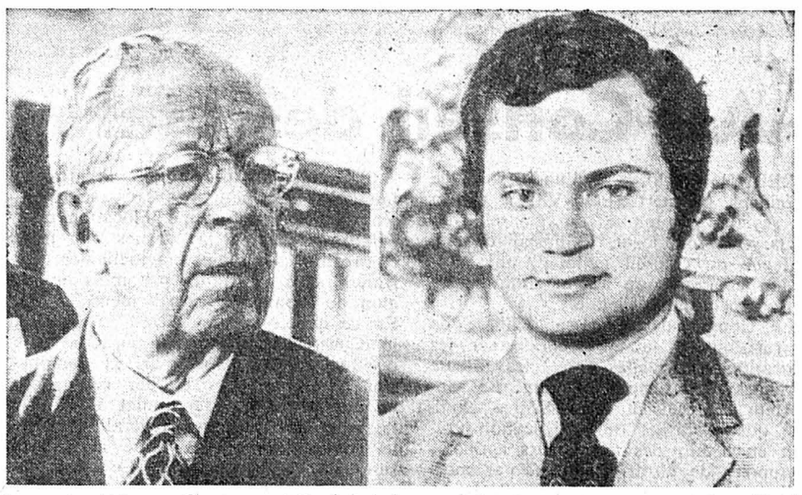

Le roi défunt Gustave VI Adolphe, et le nouveau souverain, Carl Gustave. (Téléphoto AP)

Le nouveau roi de Suède

STOCKHOLM (AP - AFP). — Les funérailles du roi Gustave VI Adolphe de Suède, mort samedi à l'âge de 90 ans, auront lieu le 25 septembre, à la cathédrale luthérienne de Stockholm. Le défunt reposera au château de Haga, près de Stockholm, auprès de ses femmes, la princesse Margaret de Connaught et lady Louise Mountbatten. Un deuil de six semaines a été ordonné à la cour.

De son côté, le nouveau roi de Suède, Carl Gustave, fera connaître mercredi 19 septembre le nom qu'il a choisi, son titre et sa devise. La cérémonie se déroulera dans la salle du trône.

Le souverain prononcera également un discours rendant hommage à la mémoire de son grand-père, le roi Gustave VI Adolphe.

Un conseil du trône précédera cette cérémonie, à l'issue de laquelle sera célébré un office funèbre dans la chapelle du palais royal.

Le prince Philippe d'Edimbourg représentera la reine Elisabeth aux funérailles du roi Gustave VI Adolphe.

Tous les drapeaux seront mis en berne sur les édifices publics et dans les bases militaires britanniques le jour des obsèques.

D'autre part, le gouvernement cubain a décrété un deuil de trois jours à la suite du décès du roi de Suède.

L'OPEP décide de demander un relèvement du prix du pétrole

VIENNE (AP). — A l'issue de la réunion extraordinaire de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à Vienne et qui a duré en tout 16 heures, M. Khene, secrétaire général, a déclaré aux journalistes qu'il avait été décidé de demander un relèvement du prix du pétrole pour huit des douze membres de l'organisation.

Les négociations avec les sociétés pétrolières opérant dans les six pays du golfe persique doivent s'ouvrir à Vienne le 8 octobre.

Les représentants de l'OPEP ont décidé d'autre part d'appuyer la Libye « dans toute mesure qu'elle prendrait » en vue de réaliser la nationalisation de 51 % des avoirs des huit principaux groupes opérant dans ce pays.

Les six pays du golfe Persique, qui ont signé l'accord de Téhéran de 1971, sont l'Irak, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Koweït, Qatar et Abou Dhabi.

Les deux autres pays directement intéressés par un relèvement de prix sont la Libye et le Nigeria.

Si la situation est différente dans les quatre autres pays de l'OPEP — Algérie, Equateur, Venezuela et Indonésie — ils bénéficieraient sans doute aussi d'un relèvement du prix du pétrole.

MM. Khene et Manuel de Los-Rios (Venezuela) ont souligné qu'une augmentation du prix du pétrole brut n'entraînerait pas un relèvement des prix pour les consommateurs.

Les pays de l'OPEP, ont-ils dit, cherchent seulement à récupérer les « super-bénéfices » recueillis par les sociétés pétrolières depuis l'accord de Téhéran.

Cependant, selon d'autres participants à la conférence, un nouvel accord de prix ne serait pas rétroactif.

Aucune indication n'a été donnée sur le pourcentage de revalorisation du prix du pétrole brut qui sera demandé par l'OPEP. M. Khene a indiqué que les pays du golfe négocieraient collectivement avec les compagnies pétrolières, tandis que les autres pays conduiraient des négociations séparées.

KADHAFI MENACE

« Chacun utilise les armes dont il dispose, qu'elles soient économiques, politiques ou militaires. Il serait stupide et naïf de dire que le pétrole ne devrait pas être employé à l'avenir pour faire pression sur les Etats-Unis », a confié le colonel Kadhafi dans une interview au magasine « Newsweek ».

Le chef du commandement de la révolution libyenne est d'avis que les propositions saoudiennes dans ce domaine ne posséderont pas un poids suffisant, alors que la lutte contre Israël doit se prolonger « jusqu'à ce que les Palestiniens aient obtenu la reconnaissance de leurs droits sur leur propre patrie ».

« Le pétrole, si on l'utilise d'une manière appropriée, peut être plus efficace que les combats militaires », estime-t-il.

Escale iranienne pour M. Pompidou

SHANGHAI (AP). — Le communiqué conjoint publié lundi à Shanghai au moment où M. Pompidou s'envolait à destination de Paris via Téhéran, après une visite de près d'une semaine qui a revêtu un caractère historique pour les relations franco-chinoises, souligne à cinq reprises l'amitié entre les deux peuples. Le document préconise le développement des relations entre les deux pays et exprime le refus des hégémonies. Il n'en passe pas pour autant sous silence des divergences politiques qui les séparent, et qui ne paraissent d'ailleurs pas mettre en cause le réel rapprochement dont les deux pays ont tout lieu de se féliciter pour l'avenir de leur politique extérieure respective.

DEUX POINTS

Mais à la différence du texte signé par le président Nixon et qui était apparu comme un catalogue de divergences, le communiqué sino-français, qui est d'ailleurs deux fois moins long, ne signale que deux points sur lesquels Paris et Pékin ne partagent pas la même opinion : la reconnaissance du gouvernement du prince Sihanouk du Cambodge, et la politique européenne de détente à l'égard de l'Union soviétique.

L'URSS

M. Pompidou n'a manifestement pas voulu laisser croire un seul instant à Moscou qu'il partageait en quoi que ce soit l'opinion de la Chine sur l'agressivité de l'Union soviétique, quelles que soient les pressions qui aient pu être exercées sur lui au cours de ce voyage.

A l'aéroport, où la cérémonie d'adieu a été aussi colorée que celle de l'accueil et témoignait une nouvelle fois de l'importance que les autorités chinoises ont donnée à cette visite, tous les visages étaient souriants, bien que ruisselants de pluie.

En quittant Shanghai, le président de la République française a souhaité au premier ministre chinois, M. Chou En-lai, de le rencontrer à nouveau prochainement, mais cette fois en France.

DÉSIR D'OUVERTURE

Il semble que l'important, pour la France, est qu'elle ait été la première nation occidentale à avoir si bien réussi à répondre au désir d'ouverture vers l'extérieur manifesté par la Chine, sans rien renier de ses alliances ni de sa politique de détente avec Moscou, et sans cesser de manifester son entière solidarité avec les autres pays d'Europe occidentale, notamment les neuf du Marché commun qui sont cités dans le communiqué.

La délégation française y voit un beau succès de diplomatie directe, et ajoute qu'à travers M. Pompidou, c'est un peu la Communauté européenne qui s'exprimait à Pékin. Elle espère d'ailleurs que les capitales européennes qui sont les partenaires de Paris s'associeront à cette politique de la main tendue à la Chine.

M. Pompidou a fait une escale de quelques heures à Téhéran, où il a rencontré le shah avant de regagner Paris. Selon la presse iranienne, le président et le shah devaient s'entretenir des relations franco-iraniennes, de la situation internationale et en particulier du Proche-Orient.

Le président Pompidou, salué à son départ de Changai par M. Wang Hong-wen, numéro trois chinois après le président Mao et M. Chou En-lai. (Téléphoto AP)

Naissance de sextuplés au Colorado

DENVER (Colorado) (AP - AFP). — Des sextuplés — quatre garçons et deux filles — ont vu le jour dimanche à l'hôpital général du Colorado.

La maman et les six bébés se portent bien. Ils sont nés six semaines avant terme et leurs poids vont de un kilo à trois livre. Les enfants respirent sans aide.

Une césarienne a été nécessaire pour la naissance des cinq derniers bébés.

Les parents, M. et Mme Eugène Stanek, avaient déjà un fils âgé de quatre ans. M. Stanek est comptable.

Les médecins avaient décelé il y a six semaines que Mme Stanek allait mettre au monde six bébés, a précisé lundi le porte-parole de l'hôpital.

QUADRUPLÉS EN FRANCE

Par ailleurs, une jeune femme d'Oullins (Rhône), Mme Michel Neyret, 24 ans, a donné naissance, dans la nuit de dimanche à lundi, à quatre pètites filles, dont le poids varie de 1 kg 500 à 2 kilos.

Les parents, qui avaient été prévenus d'une naissance multiple, ont pu immédiatement donner à leurs filles les prénoms de Cécile, Valérie, Laurence et Anne.

M. Heath en République d'Irlande

DUBLIN (ATP). — Le premier ministre britannique Edward Heath est arrivé lundi matin à l'aérodrome militaire de Casement, à une dizaine de kilomètres de Dublin où il a eu d'importants entretiens avec son collègue M. Liam Cosgrave.

L'arrivée en Eire de M. Heath a été saluée par une manifestation de protestation à la poste centrale de Dublin où débuta la révolte irlandaise de Pâques 1916 : une trentaine de personnes ont été arrêtées par la police.

Le lieu des conversations Heath-Cosgrave est resté secret : les autorités n'ont ménagé aucune précaution pour assurer la sécurité du premier chef de gouvernement britannique à visiter officiellement la République d'Irlande.

AU PLAN

Le SDLP, parti travailliste et social-démocrate, principal parti de la minorité d'Irlande du Nord, a rendu public au cours du week-end un projet extrêmement détaillé de conseil de l'Irlande qui a sans doute servi de base aux discussions anglo-irlandaises. Le SDLP, dont les vues sont connues pour être très proches de celles de Dublin, propose la mise en place d'institutions inter-irlandaises calquées sur celles du Marché commun. Le conseil serait ainsi composé d'un exécutif de dix membres coiffant une assemblée de cinquante députés.

Les deux parties de l'île seraient représentées paritairement au sein de ces deux organismes. Afin de rassurer les protestants du nord, le SDLP prévoit que chaque membre de l'exécutif disposerait d'un droit de veto pouvant bloquer les décisions du conseil.

Le conseil, qui comprendrait également une cour des droits de l'homme, siégerait à Armagh, en Irlande du Nord, qui demeure la capitale religieuse de toute l'Irlande.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

OCÉANIE

Levée d'un boycottage

WELLINGTON (AP). — Les syndicats néo-zélandais ont commencé lundi à lever les mesures de boycottage des transports et des produits français qui étaient appliquées depuis le début de la campagne des essais nucléaires dans le Pacifique. Le président de la fédération néo-zélandaise du travail, a rapporté ces mesures après l'annonce de la fin des expériences.

EUROPE

Conférence à Genève sur la sécurité européenne

GENÈVE (AP). — Les Etats-Unis, le Canada, l'Union soviétique et leurs alliés européens ainsi que les pays neutres d'Europe ouvrent, aujourd'hui à Genève, la deuxième phase de la conférence sur la sécurité et la coopération européenne.

L'Albanie ne figure pas parmi les 35 pays participant à la conférence. Mais un représentant de la commission exécutive du Marché commun européen sera attaché à la délégation danoise qui discutera des questions commerciales.

Les discussions porteront sur les avants-projets élaborés par les ministres des affaires étrangères lors des négociations préparatoires qui prirent fin à Helsinki en juin.

D'autre part, quatre pays arabes, la Syrie, l'Egypte, l'Algérie et la Tunisie ont demandé l'autorisation d'exposer leur point de vue à cette conférence.

Succès socialiste en France

PARIS (AFP). — M. Roger Duroure (socialiste) a été élu dimanche député de la première circonscription des Landes (sud-ouest de la France), en remplacement de M. André Mirtin (UDR-majorité) dont l'élection du mois de mars avait été invalidée par le conseil constitutionnel.

Mort de l'académicien Wladimir d'Ormesson

PARIS (AFP). — Le comte Wladimir d'Ormesson, ambassadeur et académicien, est mort dans la nuit de samedi à dimanche dans son château d'Ormesson (val de Marne). Il était né il y a 85 ans à Saint-Petersbourg.

Il écrivit notamment une longue série d'ouvrages politiques dont « La Confiance en l'Allemagne » (1928) qui lui valut le Prix de littérature politique.

Grand admirateur du général De Gaulle, il lui a consacré un essai : «Présence du général De Gaulle » (1971).

ASIE

La Chine se prépare à une attaque soviétique

PÉKIN (DPA). — L'armée chinoise augmente ses troupes pour les concentrer principalement le long de la frontière septentrionale et de la zone de défense à la frontière de la République de Mongolie, indiquent des informations et commentaires de Radio-Pékin et de nombreux émetteurs de province. Et, si l'on en croit des informations indigènes, les autorités chinoises n'écartent pas l'éventualité à longue échéance d'une « guerre-éclair soviétique ». Les unités stationnées dans la région de Changai semblent avoir intensifié leurs exercices de nuit, des tirs en général. Selon d'autres informations, les troupes chinoises se prépareraient à de nouveaux incidents dans le secteur nord-ouest de Sinkiang.

Les Américains pourraient participer à la construction d'un «Super-Concorde»

PARIS (AFP). — Le ministre français des transports, M. Yves Guéna, a révélé lundi que le président de la République, M. Pompidou, a proposé en juin dernier à Reykjavic au président Nixon d'associer l'industrie aéronautique américaine à la construction du successeur de « Concorde ».

Le ministre a indiqué que le président Nixon et M. Pompidou se sont entretenus de cette question au cours de leur rencontre au sommet de juin dernier dans la capitale islandaise. L'avion de transport supersonique qui succédera au « Concorde » serait capable de performances accrues et pourrait faire son apparition vers 1985.

M. Guéna a évoqué l'éventualité d'une participation américaine dans la construction d'un « Super-Concorde » au cours de la séance inaugurale d'un colloque organisé par l'Union de l'Europe occidentale (UEO) à Paris pour définir une politique commune de l'aéronautique civile et militaire des Etats européens.

M. Guéna a souligné que cette politique aéronautique européenne commune ne devrait pas être hostile à celle que pratiquent les Etats-Unis et que la France était pour sa part favorable à une coopération avec l'industrie américaine.

Il a ajouté que la France n'était pas hostile à ce que soient étudiées, en toute clarté, les possibilités pour l'industrie européenne de participer au projet américain d'avion 7 x 7. (Ce projet de Boeing fait déjà l'objet d'accords avec les industries italienne et japonaise.)

EN PLEINE CHASSE

Nous vous proposons:

— *Civet de chevreuil chasseur*

— **Filet de renne nordique** *une viande tendre et savoureuse, garnie de pruneaux secs, avec une délicieuse sauce relevée au porto et à la crème*

— *Cailles aux cerises*

et bien d'autres plats de chasse pour amuser votre palais

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

SUITE Elections

Quoi qu'il en soit, l'impression générale prévaut, à en juger par les commentaires de la presse suédoise, que cette absence de vainqueurs et de vaincus est « une véritable catastrophe nationale ».

Le décompte de quelque 60.000 bulletins de vote par correspondance, postés dans la journée de dimanche et qui ne sera pas terminé avant mercredi, pourrait à nouveau modifier la composition définitive du parlement. Leur nombre représente 1 % du suffrage. Chacun des blocs opposés a obtenu environ 49 % des voix.

Le « rikskatteverket » (office chargé du dépouillement des suffrages) donne la composition suivante du parlement suédois :

parti social-démocrate, 156 sièges ; parti communiste, 19 sièges ; parti centriste, 90 sièges ; parti modéré, 51 sièges ; parti libéral, 34 sièges.

Plus de 90 % des électeurs inscrits sont allés voter.

UN FAIT PAR JOUR

L'URSS, le Sénégal et la Mauritanie

Alors que voici une dizaine d'années, l'URSS semblait considérer le continent africain, en particulier l'Afrique noire, comme un des objectifs essentiels de sa stratégie politique, on assiste aujourd'hui à une sorte de désintéressement de la part des Soviétiques pour cette région du monde.

Ce désintéressement va jusqu'à faire commettre des fautes à caractère psychologique, comme vient de le prouver le report « à une date ultérieure » des voyages officiels que deux chefs d'Etats africains devaient faire en URSS. Il s'agit, en l'occurrence, du président du Sénégal, M. Senghor, et du président de la Mauritanie, M. Mokhtar Ould Daddah. Tous deux avaient été invités à faire des visites officielles en Union soviétique. Or, alors que les dates de ces voyages et les programmes avaient été déjà précisés, l'un comme l'autre chef d'Etat ont annulé leur voyage en URSS.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ces visites se trouvent décommandées. Voici cinq ans, en 1968, le gouvernement de Dakar demanda le report du voyage en URSS du président Senghor en raison des événements estudiantins de l'époque. L'année dernière, nouveau report, cette fois à la demande du Kremlin où l'on attendait la visite de M. Nixon.

Mais aujourd'hui, il ne s'agit plus d'une question de calendrier ou de problèmes internes. Nouakchott et Dakar ont expliqué très clairement les raisons pour lesquelles les présidents de Mauritanie et du Sénégal préféraient remettre à plus tard leurs visites respectives. C'est ainsi qu'à Dakar, on a indiqué que le président Senghor ne pouvait se rendre à Moscou que s'il lui était possible de rencontrer les interlocuteurs qu'il souhaitait voir. Le gouvernement mauritanien a fourni la même raison, quoique en termes différents.

En fait, MM. Senghor et Mokhtar Ould Daddah, chefs d'Etat, invités officiellement dans « un pays ami » pouvaient à bon droit s'attendre à être reçus par le premier personnage de l'URSS, c'est-à-dire par Brejnev, secrétaire général du parti. Mais il apparaît que pour celui-ci, habitué à traiter avec des hommes tels que MM. Nixon, Pompidou ou Brandt, les chefs d'Etat de pays africains n'étaient que trop petit « gibier », tout juste dignes d'être reçus par Podgorny, dont le rôle est beaucoup plus décoratif qu'effectif au Kremlin.

On comprend dès lors le refus des présidents du Sénégal et de la Mauritanie d'être traités par les Soviétiques «par-dessus la jambe», parce qu'ils ne sont que des chefs d'Etat de pays africains. Le mépris des dirigeants soviétiques, surtout de Brejnev, pour les petites nations n'en est pas moins éclatant.

I. P. S.